

Portrait de territoire

Cayenne



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

Septembre 2023

 **compas**



Prise en main du document _____ p.4

Méthodologie _____ p.5

Présentation du territoire d'étude _____ p.6

Les chiffres clés du territoire d'étude _____ p.8

CONTEXTE GÉNÉRAL

Le peuplement _____ p.12

Le logement _____ p.29

Les niveaux de vie _____ p.43

Les ressources du territoire _____ p.46

LES FAMILLES

Les familles avec enfant(s) _____ p.46

LES ENFANTS

Les mineurs _____ p.59

La petite enfance _____ p.69

L'enfance _____ p.73

L'adolescence _____ p.74

LES JEUNES

Les jeunes adultes _____ p.80

Les jeunes actifs _____ p.84

Les jeunes fragiles _____ p.91



LES MÉNAGES SANS ENFANT

Les ménages sans enfant _____ p.98

Les personnes vivant seules _____ p.100

LES SENIORS

Les 60 ans et plus _____ p.105

Les 55-64 ans _____ p.117

Les aînés de 75 ans et plus _____ p.119

LES POPULATIONS FRAGILES

Les populations selon les ressources financières p.126

Les populations selon l'accès à la santé _____ p.132

Les personnes en situation de handicap _____ p.138

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Les actifs résidents _____ p.142

Les personnes en emploi sur le territoire _____ p.158

Les établissements _____ p.163

Bibliographie _____ p.166

Lexique _____ p.168

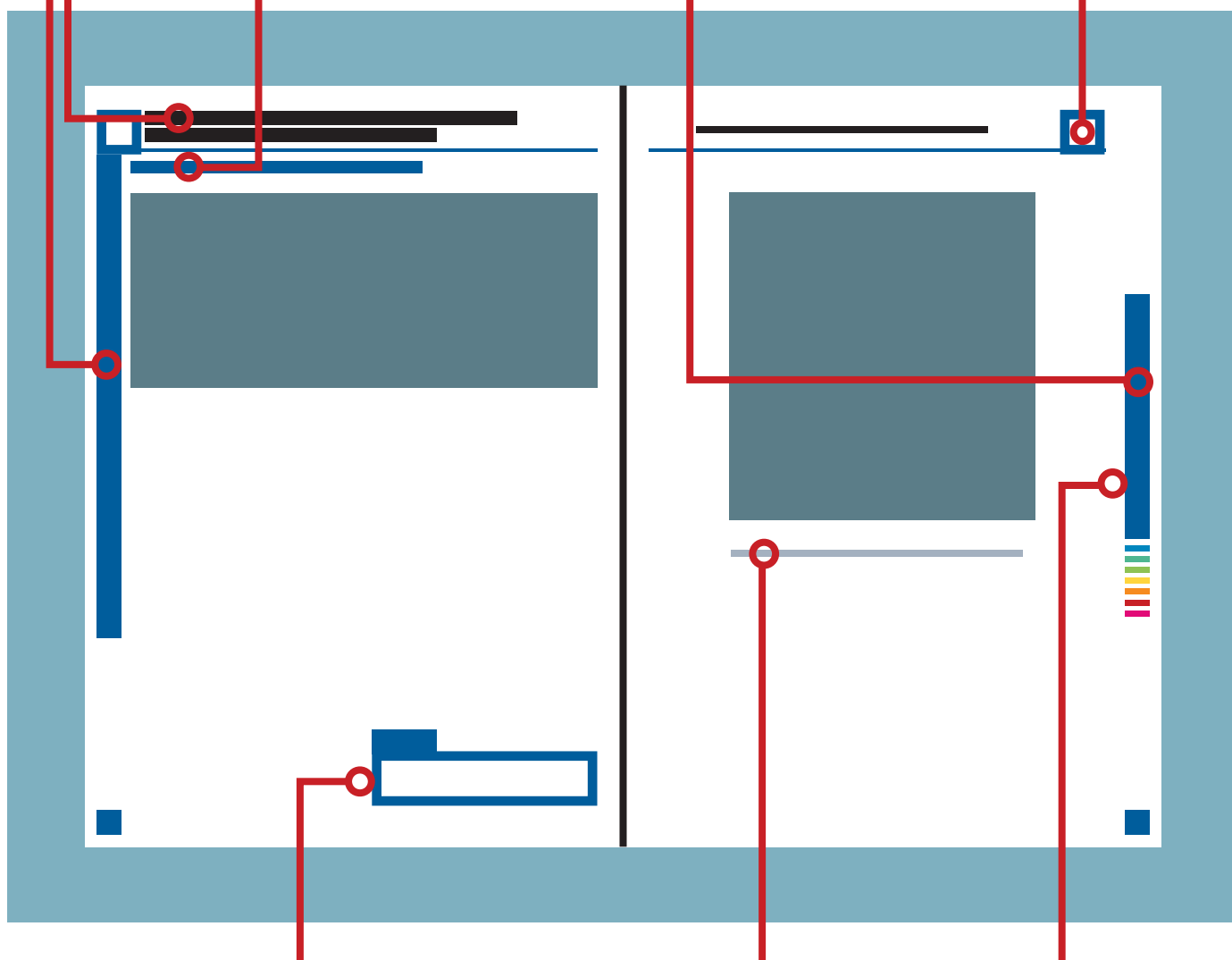
Prise en main du document

Le document se compose en plusieurs chapitres. Chaque chapitre contient plusieurs publics et chaque public amène à plusieurs questionnements. Ces questionnements sont composés de plusieurs indicateurs.

La barre latérale gauche accompagnée de son icône rappelle le public présenté. La barre latérale droite montre le chapitre du document dans lequel vous êtes. Les titres en haut sont liés aux questionnements et aux indicateurs, ces derniers pouvant être accompagnés d'indicateurs détaillés comme des cartes ou des tableaux.

1. Chapitre
2. Public
3. Questionnement
4. Indicateur

Un icône pour illustrer le public.



Une définition est à retrouver en bas de certaines pages. Il est aussi possible de retrouver ces définitions dans le lexique en fin de document, ainsi que d'autres.

La barre latérale droite indique le chapitre où vous êtes. Les autres couleurs représentent les autres chapitres du document.

Une clé de lecture pour mieux appréhender les informations contenues dans les tableaux et graphiques.



PRÉCAUTIONS DE LECTURE

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

LE RECENSEMENT DE L'INSEE

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Du fait de la situation sanitaire, la collecte de l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2021 a été reportée à 2022 (à l'exception du territoire de Mayotte et du recensement des bateliers). Jusqu'alors, le calcul d'évolution devait se faire au bout d'un cycle complet de 5 ans. Le report de l'EAR 2021 implique donc que les structures socio-démographiques des communes de moins de 10 000 habitants seront temporairement figées pendant 6 ans au lieu de 5 ans aujourd'hui.

Il est donc recommandé à partir de la diffusion des populations légales 2019 à la fin de l'année 2021 de faire des comparaisons de résultats du recensement entre deux millésimes distants d'au moins 6 ans, et ce jusqu'au recensement 2023 inclus.

Ce changement de recommandation permet de garder la rigueur statistique (si on reste sur une période de 5 ans, 20 % des communes de moins de 10 000 habitants n'auraient aucune variation de leurs structures socio-démographiques).

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

AUTRES SOURCES DE DONNÉES

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

UNE PROJECTION DES POPULATIONS PAR PROLONGEMENT DES TENDANCES DE CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS

Les projections de population présentées ici sont réalisées à partir des données des derniers recensements (depuis 1999). Elles utilisent les tables de mortalité [une espérance de vie qui passe de 85,5 ans en 2021 à 86,8 ans en 2035 pour les femmes, et de 79,5 ans en 2021 à 82,1 ans en 2035 pour les hommes] et de natalité [1,80 enfant par femme en moyenne et un âge moyen à la maternité de 31,8 ans en 2035] par classe d'âge projetées au niveau national (tables Insee Omphale, scénario central) et la structure par âge des migrations résidentielles observées entre 2019 et 2020. Le calcul des naissances et décès réalisé à partir des quotients de natalité et de mortalité Omphale est ajusté via les observations issues des données état-civil.

L'évolution du parc de logement prise en compte reprend, par défaut, le nombre de nouveaux logements observé sur la période 2014-2020. Concernant l'évolution de la diminution de la taille moyenne des ménages, le taux observé entre 2014 et 2020 est prolongé.

Ainsi, les projections de population que nous vous proposons, au-delà de poursuivre le rythme des constructions passées, reposent sur quelques postulats de base :

- elles partent du principe que les logements correspondent et correspondront à un besoin réel et donc qu'ils ne resteront pas vacants

- elles considèrent aussi que le rythme de construction est tenable et qu'il existe donc suffisamment de foncier disponible sur le territoire.

Les méthodes de projections démographiques sont des outils d'aide à la décision et d'analyse. Elles n'indiquent pas une prévision exacte des populations attendues sur le territoire mais une analyse de l'impact sur l'évolution de la population des dynamiques étudiées. Elles sont basées sur un grand nombre d'hypothèses et doivent par conséquent être considérées avec précautions. Une variation sur l'une ou l'autre des hypothèses considérées ferait varier les populations projetées.

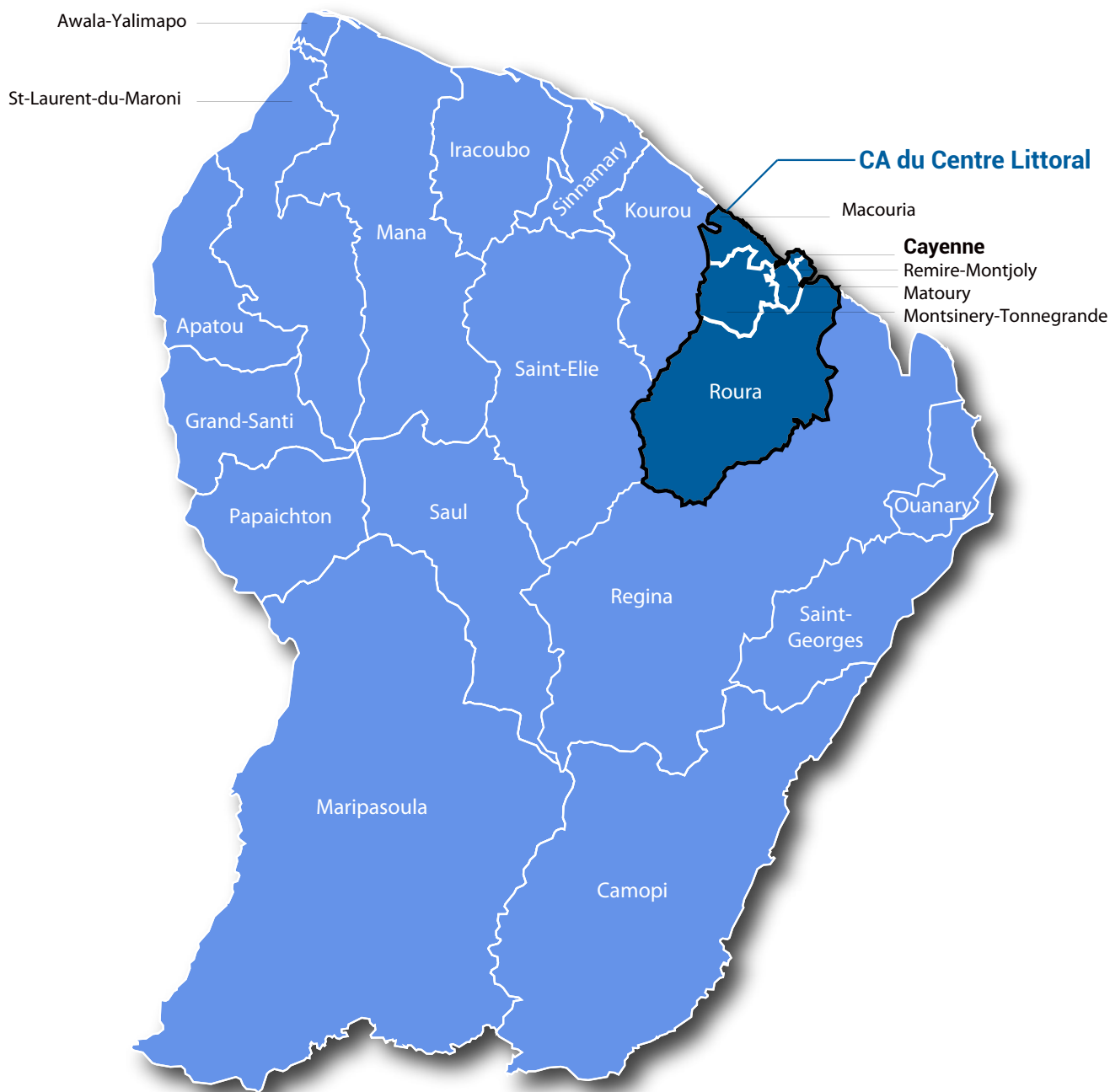
LES DERNIÈRES DONNÉES EN VIGUEUR DE L'INSEE SONT :

Au niveau communal : le recensement de la population millésimé 2020, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2018, 2019, 2020, 2021 et l'enquête estimée de 2022 / Populations municipales 2020.

Au niveau infra-communal : le recensement de la population millésimé 2019, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2017, 2018, 2019, 2020, 2021.

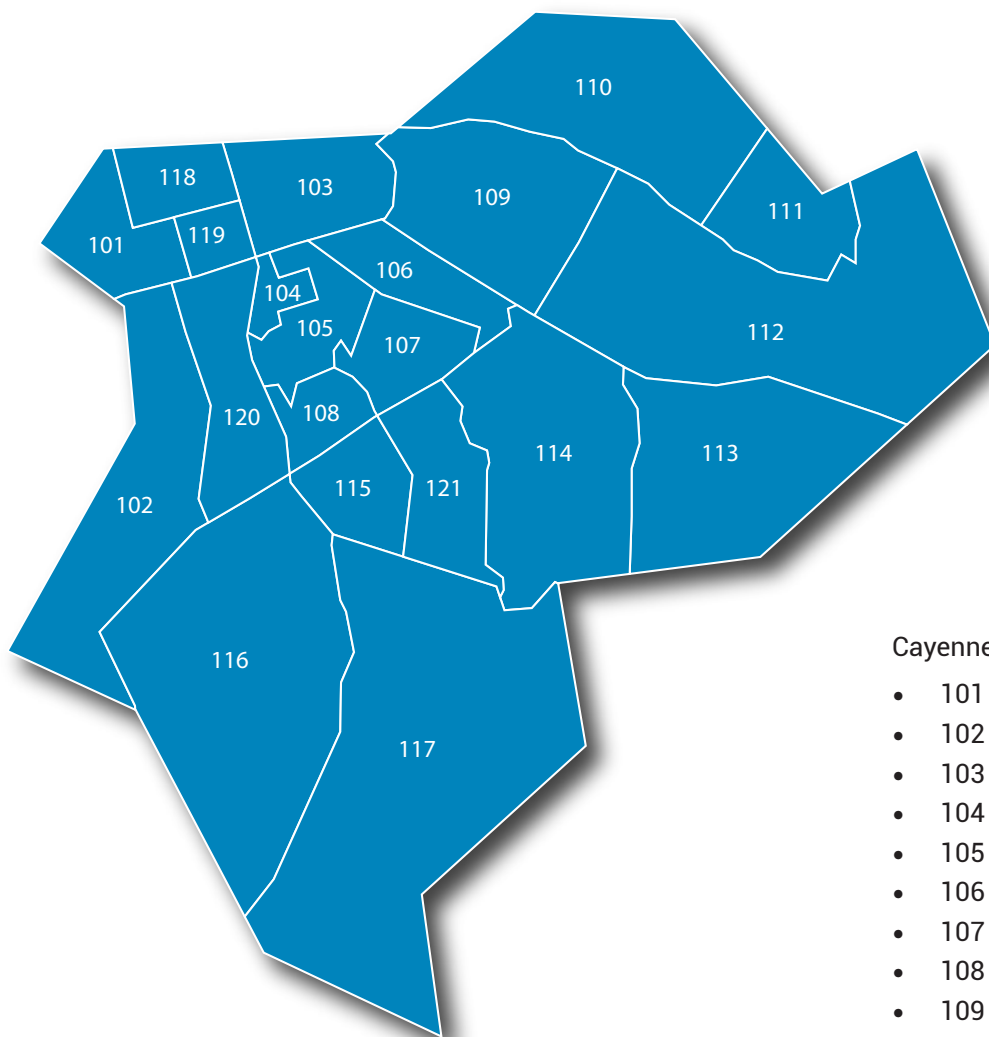


Les communes de la CA du Centre Littoral



La CA du Centre Littoral rassemble 6 communes pour 151 887 habitants au RP 2020, dont 4 sont irisées. En effet les communes de Roura et Montsinéry-Tonnegrande n'ont pas d'iris.

La population des 4 communes irisées représentent 96% de la population globale de la communauté d'agglomération. Ainsi, dès lors que les données de ce document proviennent de la source « Insee, RP fichiers détail » (uniquement disponible pour les communes irisées), la ligne de la CA a été gardée puisque considérée comme représentative.

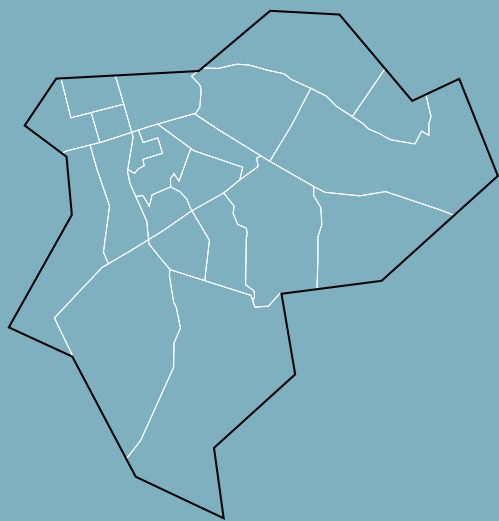


Cayenne est divisée en 21 iris :

- 101 - Palmistes
- 102 - Leblond
- 103 - Buzaret
- 104 - Mirza
- 105 - Thémire
- 106 - Anatole
- 107 - Mango
- 108 - Eau Lisette
- 109 - Châtenay
- 110 - Montabo
- 111 - Zéphir
- 112 - Troubiran-Bourda
- 113 - Mont Lucas
- 114 - Mont Baduel
- 115 - Bonhomme
- 116 - La Madeleine
- 117 - Zone Collery
- 118 - Les Amandiers
- 119 - De Gaulle
- 120 - Galmot
- 121 - Cabassou

LES CHIFFRES CLÉS

DE CAYENNE



65 956
habitants au
1er janvier 2020



+2,8%
Évolution annuelle
de la population

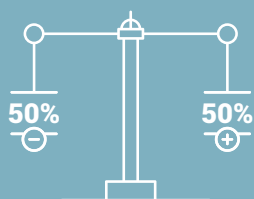


25 234 ménages

2,6 personnes
par ménage



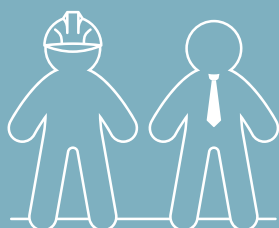
8 273
personnes seules
33%
des ménages



1 224€
Le niveau de vie
mensuel médian
estimé



43%
Taux de pauvreté
estimé au seuil
de 60%



29 639
emplois occupés
sur le territoire



5 550

DEFM de cat. A
(juillet 2023)

19%

Indice de chômage
estimé



12 269

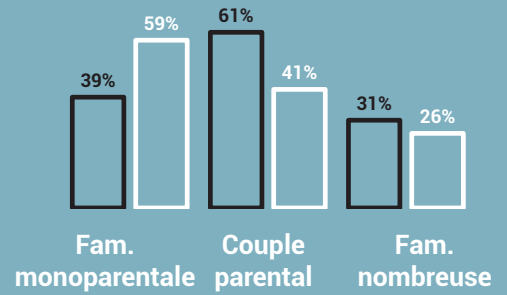
+24%

49%

familles avec enfant(s)

entre 2014 et 2020

des ménages sont des familles



Types de familles en 1990 et 2020



21 702

+17%

33%

enfants de moins de 18 ans

entre 2014 et 2020

de la population est mineure



25%

des moins de 3 ans ont un besoin impératif de mode de garde



7 352

+22%

11%

jeunes de 18-24 ans

entre 2014 et 2020

de la population a entre 18 et 24 ans



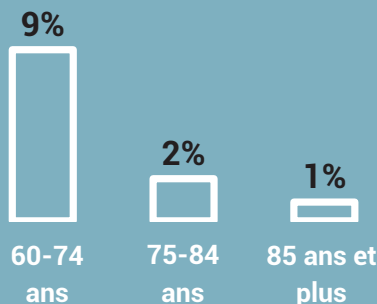
34%

des jeunes sont ni en formation ni en emploi



8 110

seniors de 60 ans et plus



Part parmi la population totale



+43%

Projection des 60 ans et plus à l'horizon 2030

CONTEXTE GÉNÉRAL



LE PEUPEMENT

Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ? _____ p.12

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ? _____ p.16

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ? _____ p.21

Qui sont les étrangers et les immigrés ? _____ p.25

LE LOGEMENT

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ? _____ p.29

LES NIVEAUX DE VIE

Quelle est la distribution des niveaux de vie ? _____ p.43

Quelle est la pauvreté des populations ? _____ p.45

LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Quelles sont les ressources financières du territoire ? _____ p.46

CHIFFRES CLÉS

CONTEXTE GÉNÉRAL



65 956 habitants au 1er janvier 2020

2014-2020



+2,8%

Évolution annuelle de la population

=



+2,5%

Évolution annuelle due au solde naturel

+



+0,3%

Évolution annuelle due au solde migratoire

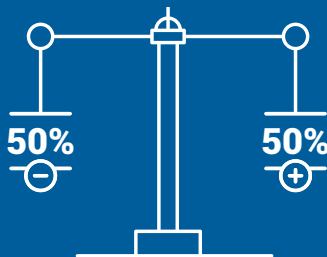


25 234 ménages

2,6 personnes par ménage

22% de propriétaires au sein des résidences principales

1 224€



Niveau de vie mensuel médian

43%



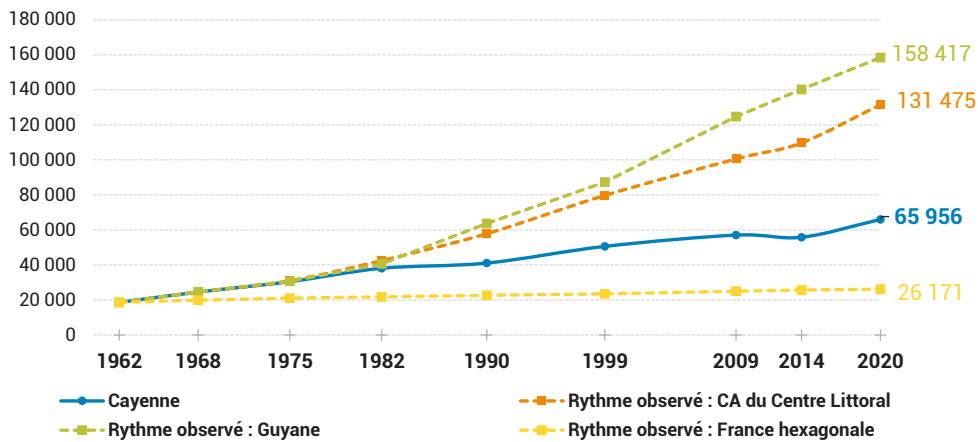
Taux de pauvreté au seuil de 60%



Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ?

Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2020 - Traitements © Compas



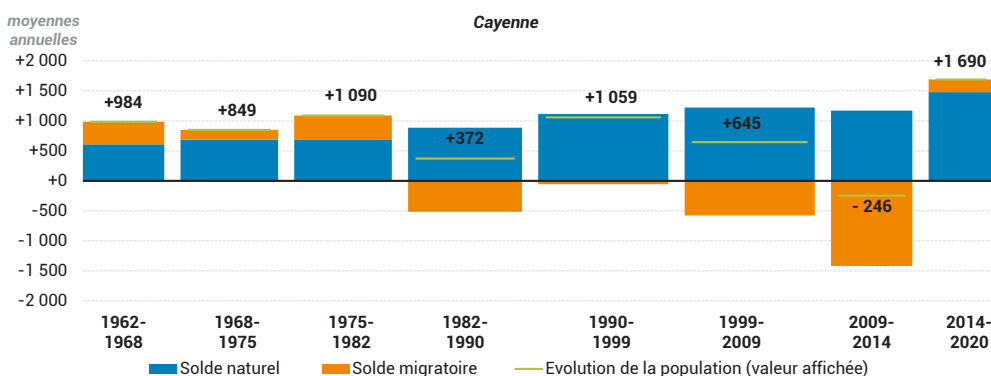
Indique l'évolution qu'aurait connu Cayenne si le territoire avait suivi le rythme observé dans les territoires de comparaison.

Lecture : Cayenne compte 65 956 habitants en 2020. Si Cayenne avait suivi le rythme d'évolution observé sur la CA du Centre Littoral, sa population serait de 131 475 habitants en 2020.

Cayenne compte 65 956 habitants en 2020 contre 18 615 habitants cinquante ans plus tôt. Depuis 1962, Cayenne a gagné 47 341 habitants, soit en moyenne une augmentation de 816 habitants par an (+2,2%). Si Cayenne avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France hexagonale, sa population serait de 26 170 habitants en 2020, soit 39 790 habitants de moins. Entre 2014 et 2020, Cayenne a connu une augmentation de sa population de +2,8% par an : +2,5% par an dû au solde naturel et +0,3% par an dû au solde migratoire.

Soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2020 - Traitements © Compas



Lecture : L'évolution de la population observée sur la période 2014-2020 de +1 690 personnes en moyenne par an s'explique par un solde naturel positif, soit +1 480 personnes par an et par un solde migratoire positif de +210 personnes par an.

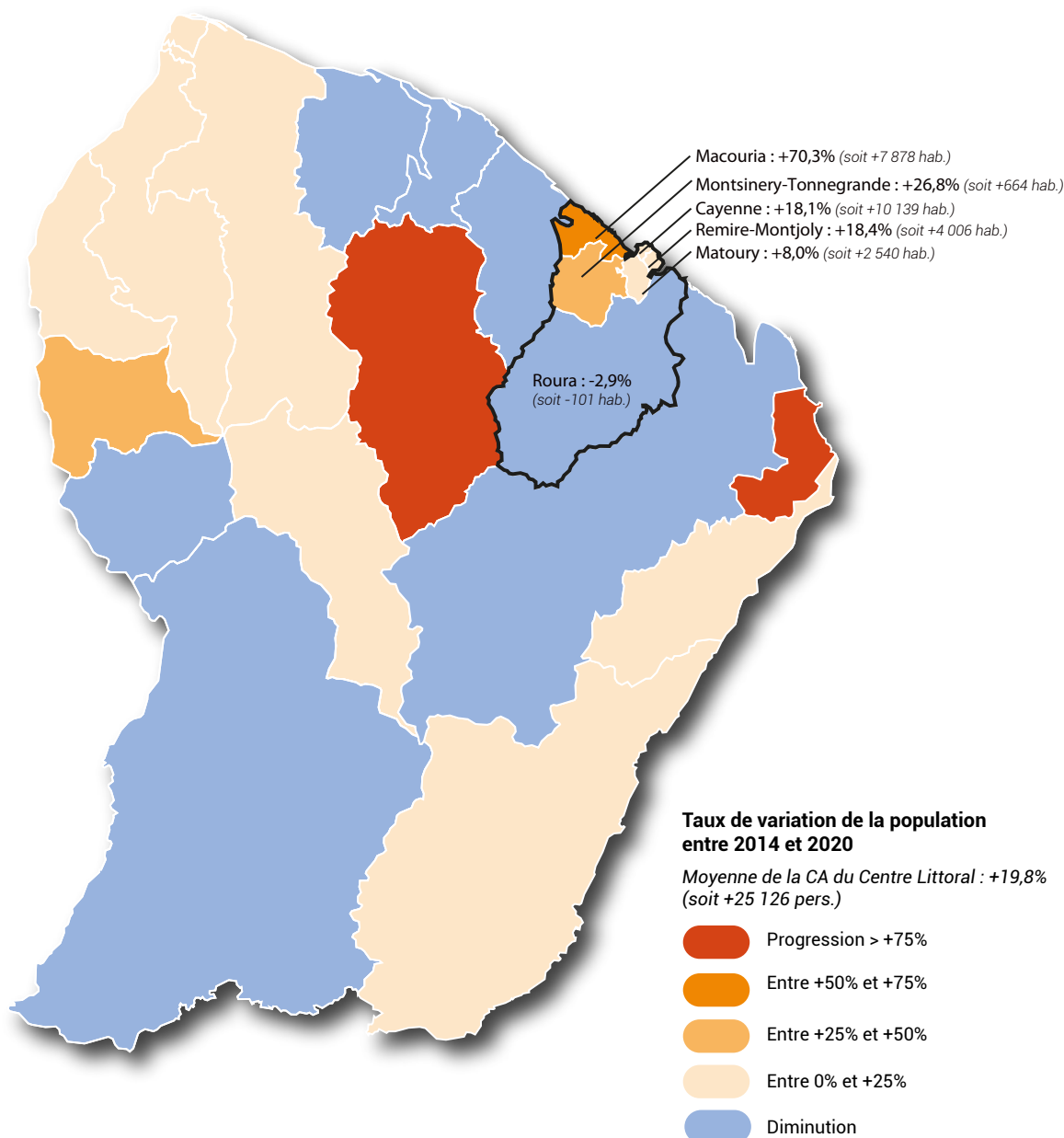
Compte tenu des taux de mortalité (320 décès par an en moyenne, soit 5 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (1 800 naissances par an en moyenne, soit 30 naissances pour 1 000 habitants) observés à Cayenne entre 2014 et 2020, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est positif (+1 480 habitants par an) : les naissances sont plus nombreuses que les décès.

Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population. Entre 2014 et 2020, il est positif puisque l'on observe un excédent de 210 arrivées (au regard des départs) chaque année.



Évolution de la population entre 2014 et 2020

Source : Insee, RP 2014-2020 - Traitements © Compas



CONTEXTE GÉNÉRAL

Évolutions détaillées de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2020 - Traitements © Compas

	Population municipale									Taux d'évolution en %
	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020	2014-2020
Cayenne	18 615	24 518	30 461	38 091	41 067	50 594	57 047	55 817	65 956	+18,2
Macouria	586	384	490	446	2 069	5 050	9 096	11 209	19 087	+70,3
Matoury	517	567	1 133	2 532	10 152	18 032	26 383	31 934	34 474	+8,0
Remire-Montjoly	1 181	2 062	2 950	6 773	11 701	15 555	18 873	21 787	25 793	+18,4
Roura	402	393	401	943	1 314	1 791	2 594	3 537	3 436	-2,9
Montsinéry-Tonnegrande	204	333	377	333	500	1 037	2 131	2 477	3 141	+26,8
CA du Centre Littoral	21 505	28 257	35 812	49 118	66 803	92 059	116 124	126 761	151 887	+19,8
Guyane	33 505	44 392	55 125	73 022	114 678	157 213	224 469	252 338	285 133	+13,0
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	951 394	1 086 259	1 172 480	1 234 671	1 425 504	1 631 506	1 838 791	1 879 202	1 893 000	+0,7
France hexagonale	46 425 393	49 711 853	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 518 395	62 465 709	64 027 784	65 269 154	+1,9
France entière	47 376 787	50 798 112	53 764 064	55 569 542	58 040 659	60 149 901	64 304 500	65 906 986	67 162 154	+1,9

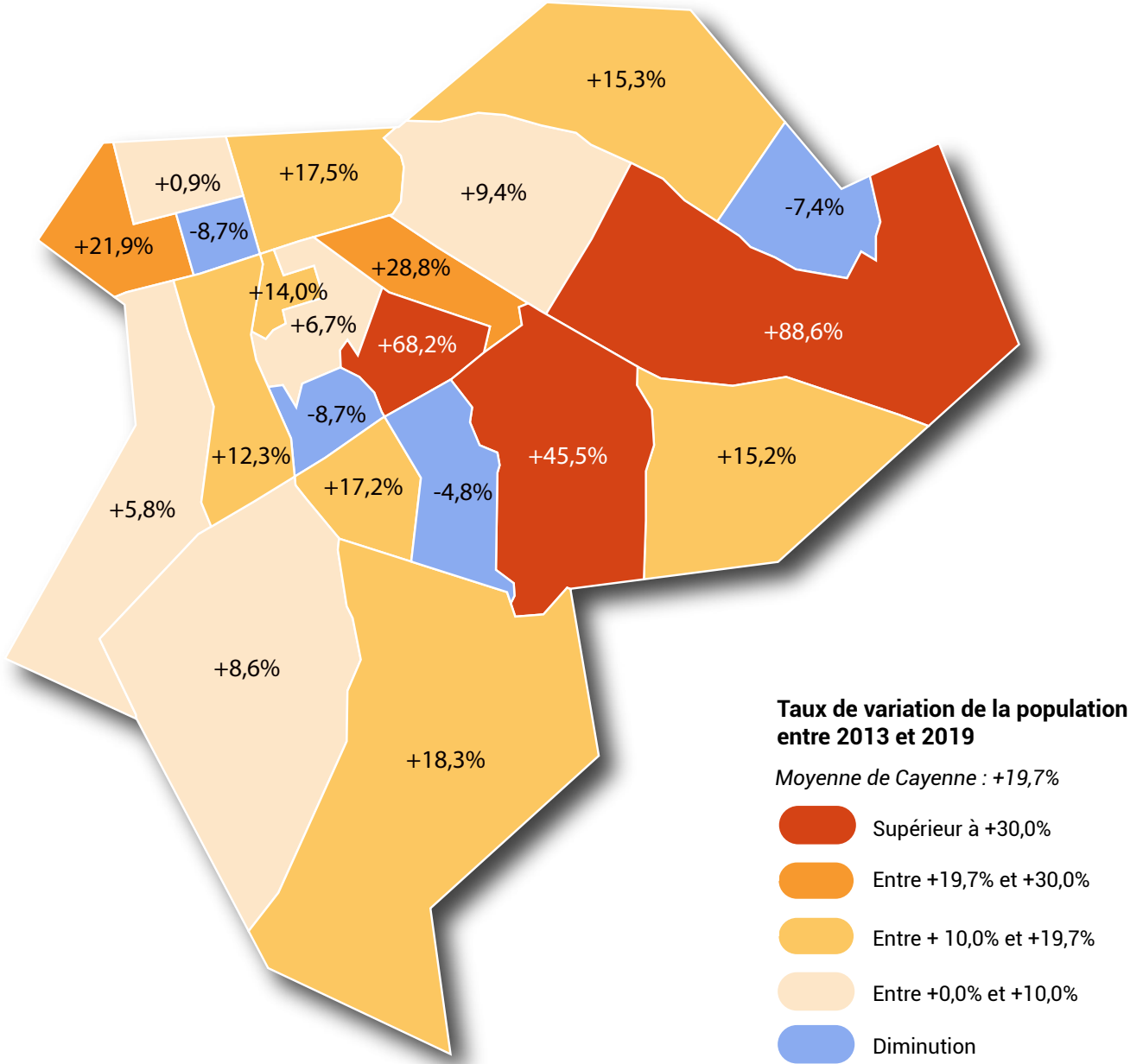
Valeurs supérieures à celle de la CA du Centre Littoral

Lecture : La CA du Centre Littoral compte 151 887 habitants en 2020. Leur nombre a augmenté de 19,8% entre 2014 et 2020.



Évolution de la population

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas





Évolutions détaillées de la population de 1990 à nos jours

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

	Population municipale					Taux d'évolution en %			
	1990	1999	2008	2013	2019	1990-1999	1999-2008	2008-2013	2013-2019
Palmistes	2 119	2 578	2 134	2 014	2 456	+21,7	-17,2	-5,6	+21,9
Leblond	3 094	3 326	4 168	3 588	3 797	+7,5	+25,3	-13,9	+5,8
Buzaret	2 241	2 253	2 468	2 735	3 214	+0,5	+9,5	+10,8	+17,5
Mirza	1 887	1 649	1 861	1 001	1 142	-12,6	+12,9	-46,2	+14,0
Themire	3 135	2 805	2 967	2 643	2 822	-10,5	+5,8	-10,9	+6,7
Anatole	1 538	1 961	2 028	1 764	2 272	+27,5	+3,4	-13,0	+28,8
Mango	2 082	2 441	2 710	2 042	3 435	+17,2	+11,0	-24,6	+68,2
Eau Lisette	1 077	1 268	1 099	1 035	945	+17,7	-13,3	-5,8	-8,7
Châtenay	2 469	2 844	3 130	3 347	3 661	+15,2	+10,1	+6,9	+9,4
Montabo	2 091	2 157	2 544	2 504	2 886	+3,2	+17,9	-1,6	+15,3
Zephir	2 039	1 987	2 155	1 865	1 727	-2,6	+8,5	-13,4	-7,4
Troubiran-Bourda	1 821	2 570	3 220	3 537	6 671	+41,1	+25,3	+9,9	+88,6
Mont Lucas	1 284	3 403	4 783	4 806	5 538	+165,0	+40,5	+0,5	+15,2
Mont Baduel	1 718	3 934	5 166	5 303	7 716	+129,0	+31,3	+2,7	+45,5
Bonhomme	1 815	1 836	1 937	1 798	2 108	+1,2	+5,5	-7,2	+17,2
La Madeleine	1 341	2 146	2 329	2 430	2 639	+60,0	+8,5	+4,3	+8,6
Zone Collery	686	2 226	2 023	1 655	1 957	+224,5	-9,1	-18,2	+18,3
Les Amandiers	2 271	1 951	1 880	2 098	2 117	-14,1	-3,7	+11,6	+0,9
De Gaulle	1 964	2 071	2 433	2 372	2 166	+5,4	+17,5	-2,5	-8,7
Galmot	2 266	2 373	1 999	2 038	2 289	+4,7	-15,8	+2,0	+12,3
Cabassou	2 226	2 616	4 610	4 132	3 934	+17,5	+76,2	-10,4	-4,8
Cayenne	41 067	50 395	57 643	54 709	65 493	+22,7	+14,4	-5,1	+19,7
CA du Centre Littoral	66 803	91 837	115 425	123 085	147 943	+37,5	+25,7	+6,6	+20,2
Guyane	114 678	156 790	219 266	244 118	281 678	+36,7	+39,8	+11,3	+15,4
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	1 425 504	1 630 551	1 826 993	1 866 891	1 891 635	+14,4	+12,0	+2,2	+1,3
France hexagonale	56 615 155	58 520 688	62 134 866	63 697 865	65 096 768	+3,4	+6,2	+2,5	+2,2
France entière	58 040 659	60 151 239	63 961 859	65 564 756	66 988 403	+3,6	+6,3	+2,5	+2,2

Valeurs supérieures à celle Cayenne

Lecture : Cayenne compte 65 493 habitants au recensement 2019, soit une progression de 19,7% depuis 2013.

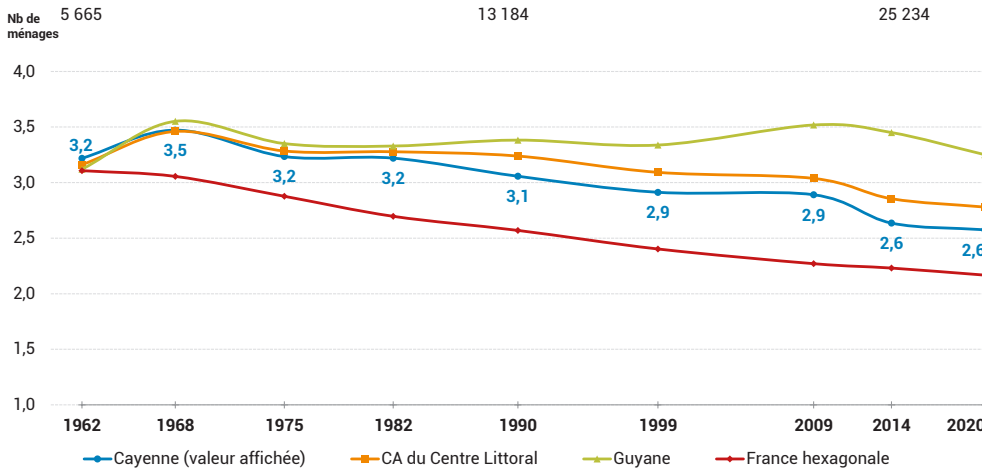




La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Évolution de la taille moyenne des ménages, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2020 - Traitements © Compas



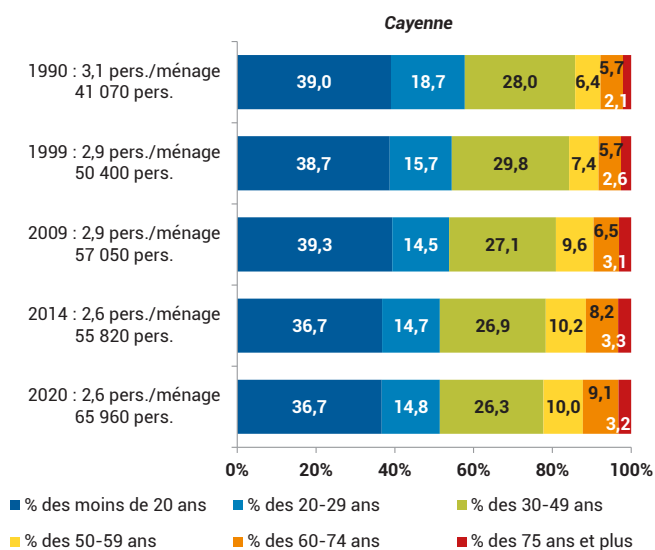
Lecture : En 2020, Cayenne compte en moyenne 2,6 personnes par ménage contre 3,2 en 1962.

L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place.

Depuis le début des années 60, la taille moyenne des ménages ne cesse de diminuer à Cayenne. En 1962, Cayenne comptait ainsi 3,2 personnes par ménage en moyenne contre 2,6 en 2020.

Évolution de la structure par âge et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, les moins de 20 ans représentent 36,7% de la population de Cayenne contre 39,0% en 1990.

La classe d'âge des 30-49 ans correspond à celle pour laquelle la probabilité d'avoir des enfants est la plus forte. Ainsi, au-delà de la proportion des moins de 20 ans, une taille moyenne des ménages élevée est souvent liée à une proportion importante des 30-49 ans dans la population.

Chez les 50-59 ans, souvent, tous les enfants ne vivent plus à domicile : cette classe d'âge correspond au passage à une vie à deux.

À partir de 60 ans, les enfants ont quitté le domicile, et l'isolement intervient le plus souvent chez les 75 ans et plus.

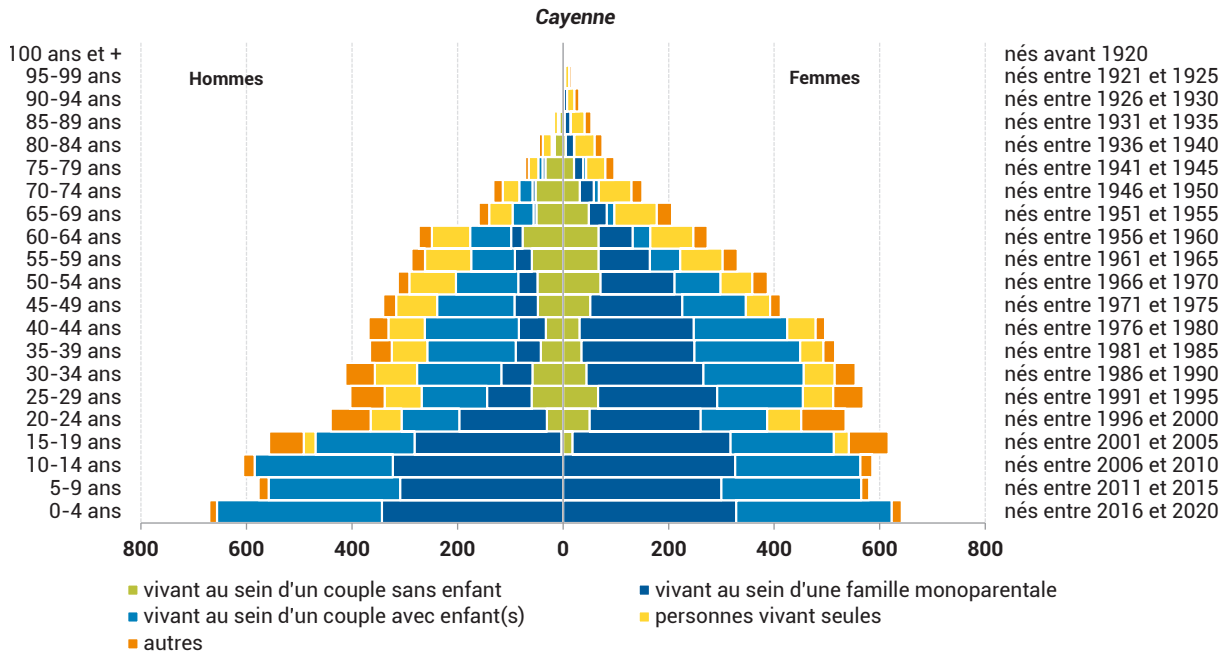
A Cayenne, depuis le début des années 1990, la principale hausse démographique constatée concerne l'augmentation de la population âgée de 50 à 59 ans. Ils représentent 10% de la population en 2020 (soit 6 600 personnes) contre 6% en 1990 (2 650 personnes).

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : Environ 3 040 enfants de moins de 5 ans vivent au sein d'un couple avec enfant(s) à Cayenne.

Les moins de 15 ans représentent 28% de la population de Cayenne (18 310 personnes). 24% des habitants sont des adolescents ou jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans), soit 15 610 personnes. Le cœur de la pyramide des âges regroupe 36% de la population : 21% des habitants ont entre 30 et 44 ans (13 570 personnes) et 16% entre 45 et 59 ans (10 350 personnes). Enfin, 12% de la population est formée des tranches d'âge les plus élevées, avec 9% d'habitants âgés de 60 à 74 ans (5 980 personnes) et 3% de seniors de 75 ans ou plus (2 130 personnes).

Finalement, dès la lecture de la pyramide des âges, des enjeux sociaux apparaissent : déséquilibre entre générations, isolement des personnes âgées, enfants de familles monoparentales (notamment des adolescents), situation des femmes (monoparentalité puis isolement).





TABLEAU DÉTAILLÉ

Structure par âge de la population

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

Répartition de la population selon l'âge (%)	2008					2019				
	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Palmistes	35,7	35,4	21,6	3,7	3,6	37,4	26,0	25,5	7,0	4,1
Leblond	38,0	32,4	21,1	5,8	2,7	36,0	30,4	22,4	8,6	2,6
Buzaret	33,8	33,4	22,0	5,2	5,6	34,7	30,3	23,7	7,9	3,3
Mirza	41,1	25,2	21,5	8,2	4,0	35,6	23,1	23,7	12,5	5,1
Themire	39,6	25,7	21,9	8,4	4,5	35,7	23,9	24,1	12,4	3,9
Anatole	47,4	24,3	19,8	5,8	2,7	38,5	26,1	21,0	10,3	4,1
Mango	43,7	26,4	20,0	6,9	3,0	41,2	27,7	19,2	9,2	2,8
Eau Lisette	40,9	30,5	20,4	5,9	2,3	38,4	23,3	26,8	9,7	1,8
Châtenay	40,5	26,7	21,6	9,0	2,2	37,2	26,7	23,8	8,7	3,6
Montabo	34,1	28,3	23,8	9,3	4,4	31,8	27,6	25,1	11,1	4,4
Zephir	37,3	25,3	24,7	8,3	4,3	27,2	24,9	26,4	16,2	5,4
Troubiran-Bourda	31,0	33,3	28,8	5,8	1,0	34,3	34,4	21,4	8,1	1,7
Mont Lucas	47,6	27,6	20,7	3,4	0,7	40,1	28,5	21,6	8,1	1,7
Mont Baduel	41,5	30,5	21,7	3,9	2,4	38,1	33,2	19,4	7,3	2,0
Bonhomme	41,4	25,8	18,3	7,0	7,5	35,0	24,0	21,9	12,4	6,6
La Madeleine	35,3	33,8	22,1	7,2	1,7	33,2	32,3	23,1	8,7	2,7
Zone Collery	42,5	30,9	21,1	4,8	0,7	37,9	31,6	19,7	8,2	2,6
Les Amandiers	28,0	34,3	22,6	8,2	6,9	29,4	31,4	23,7	9,8	5,7
De Gaulle	32,5	32,5	22,6	8,0	4,4	37,8	31,5	18,8	6,8	5,1
Galmot	32,5	30,0	24,4	8,5	4,5	36,0	27,6	22,8	8,8	4,8
Cabassou	45,3	31,6	17,8	4,3	1,0	43,9	24,8	20,9	8,6	1,8
Cayenne	39,2	29,8	21,7	6,2	3,0	36,7	29,1	22,1	9,0	3,2
CA du Centre Littoral	39,8	28,3	23,7	6,0	2,2	37,0	27,7	23,5	9,1	2,6
Guyane	44,2	29,8	19,9	4,5	1,5	42,3	28,0	20,9	6,9	1,9
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	33,4	26,5	26,2	9,6	4,3	29,6	22,7	27,8	13,8	6,1
France hexagonale	24,6	25,9	27,4	13,4	8,7	23,9	23,7	26,2	16,7	9,5
France entière	24,9	25,9	27,4	13,3	8,5	24,1	23,7	26,2	16,6	9,4

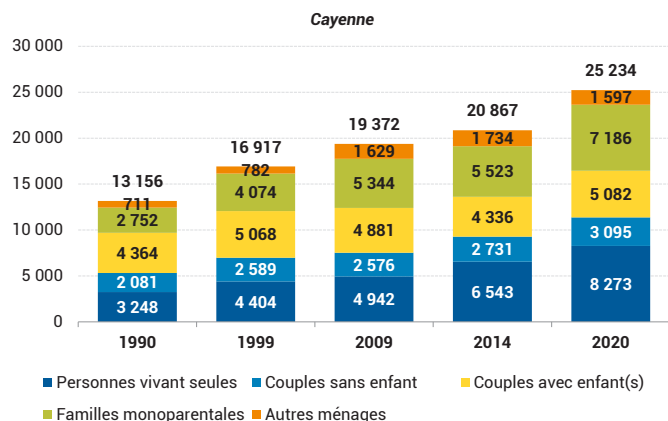
Lecture : En 2019, les personnes âgées de 75 ans et plus représentent 3,2% de la population de Cayenne.

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



Composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



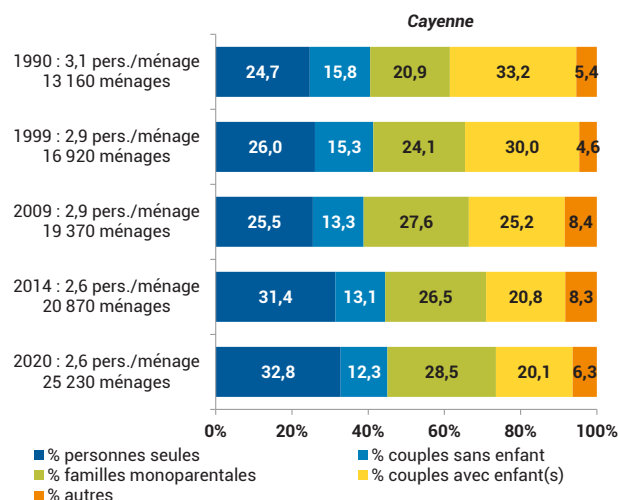
Lecture : En 2020, 8 273 ménages sont composés d'une personne seule.

Cayenne compte 25 230 ménages au recensement de 2020, soit 12 080 de plus qu'en 1990. Parmi eux, 8 270 (33% des ménages) sont composés d'une personne seule contre 3 250 (25% des ménages) en 1990.

On compte par ailleurs 3 100 couples sans enfant en 2020, soit 1 010 de plus qu'en 1990. Alors qu'ils représentaient 16% des ménages de Cayenne en 1990, ils ne représentent plus que 12% des ménages en 2020.

Évolution de la structure des ménages et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, les personnes seules représentent 32,8% des ménages de Cayenne contre 24,7% en 1990.

Les 12 270 familles avec enfant(s) représentent 49% des ménages de Cayenne. Elles sont plus nombreuses qu'en 1990 (7 120, soit 54% des ménages). Cette augmentation du nombre de familles avec enfant(s) s'explique surtout par la hausse du nombre de familles monoparentales, soit 4 430 de plus entre 1990 et 2020.

DÉFINITIONS

Ménage : l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Taille moyenne des ménages : nombre de personnes par ménage (ou résidence principale)



TABLEAU DÉTAILLÉ

Composition et taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Composition des ménages (%)					taille des ménages
	personnes seules	couples sans enfant	familles monoparentales	couples parentaux	autres	
Palmistes	33,5	12,9	26,3	20,6	6,7	2,60
Leblond	31,1	10,4	28,8	17,5	12,2	2,73
Buzaret	35,8	13,7	25,7	18,3	6,6	2,36
Mirza	28,2	8,9	37,9	14,2	10,8	2,71
Themire	34,6	12,0	25,8	18,8	8,8	2,59
Anatole	36,6	9,4	30,2	16,0	7,9	2,51
Mango	30,5	8,6	31,0	23,6	6,3	2,81
Eau Lisette	26,6	12,4	35,4	15,2	10,3	2,67
Châtenay	27,9	13,7	29,7	20,5	8,3	2,67
Montabo	32,0	17,4	19,6	24,6	6,3	2,42
Zephir	34,9	19,0	18,9	17,3	9,9	2,36
Troubiran-Bourda	40,4	15,0	21,3	20,6	2,8	2,19
Mont Lucas	26,4	11,0	35,6	22,1	4,9	2,76
Mont Baduel	26,1	11,4	32,4	23,2	7,0	2,85
Bonhomme	31,3	7,6	28,6	19,5	13,0	2,75
La Madeleine	28,7	15,0	21,9	28,9	5,4	2,73
Zone Collery	25,9	12,1	23,8	28,1	10,1	3,10
Les Amandiers	41,0	12,3	16,9	20,1	9,7	2,17
De Gaulle	34,1	12,5	29,2	16,3	8,0	2,52
Galmot	34,5	9,6	33,3	13,6	9,0	2,38
Cabassou	25,8	9,4	38,4	21,0	5,5	3,15
Cayenne	32,0	12,3	28,0	20,5	7,2	2,60
CA du Centre Littoral	27,4	14,7	25,8	26,4	5,6	2,82
Guyane	24,1	13,3	30,4	28,2	3,9	3,30
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	32,4	17,0	19,9	21,6	8,9	2,45
France hexagonale	37,0	26,5	7,7	23,3	5,4	2,18
France entière	36,9	26,2	8,1	23,3	5,5	2,19

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

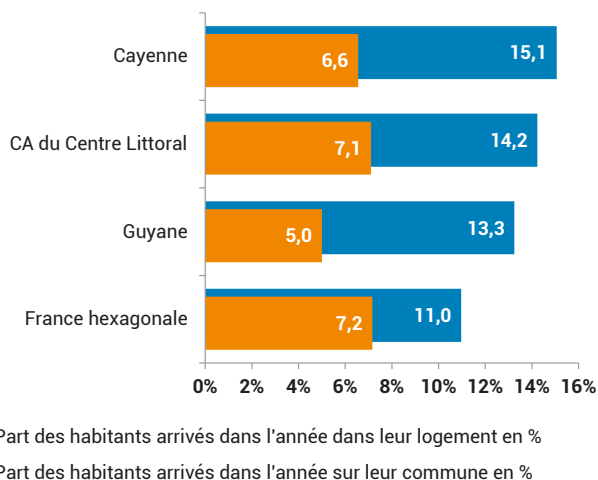
Lecture : 32% des ménages de Cayenne sont des personnes seules.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



Mobilités résidentielles dans l'année

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



15% des habitants de Cayenne ont emménagé dans leur logement dans l'année (9 720 personnes), et parmi eux 44% ont changé de commune. Ainsi, les 4 230 habitants ayant changé de commune au cours de l'année représentent 7% de la population de Cayenne.

Le profil des populations ayant connu une mobilité résidentielle dans l'année diffère de celui des habitants de Cayenne. A l'image des tendances habituelles, les mobilités résidentielles concernent des populations plus jeunes que l'ensemble de la population de Cayenne : la part des 55 ans et plus n'y est que de 7% pour les personnes ayant changé de commune de résidence dans l'année et de 8% pour l'ensemble de celles ayant changé de logement, contre 17% pour l'ensemble de la population.

Lecture : 15,1% des habitants de Cayenne ont emménagé dans leur logement dans l'année ; 6,6% sont arrivés sur la commune.

MÉTHODOLOGIE

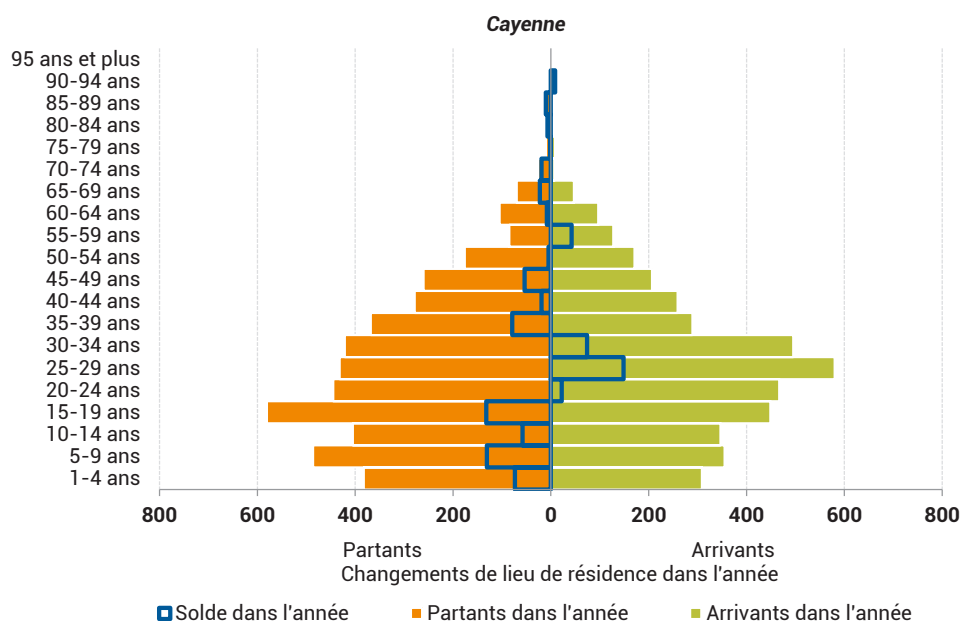
Les flux migratoires présentés ci-après sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2019 et 2020. Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2019 et au 1er janvier 2020, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates.

L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations (situation familiale, statut d'occupation du logement, niveau de formation, catégorie socioprofessionnelle...) concernent les situations recensées au 1er janvier 2020.

Si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2019 et résident en 2020 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2019 et 2020.

Pyramide des âges des mobilités résidentielles

Source : Insee, RP fichiers détail 2020 - Traitements © Compas



7% de la population sont nouvellement arrivées à Cayenne entre 2019 et 2020. Parmi elles, 84% ont moins de 45 ans.

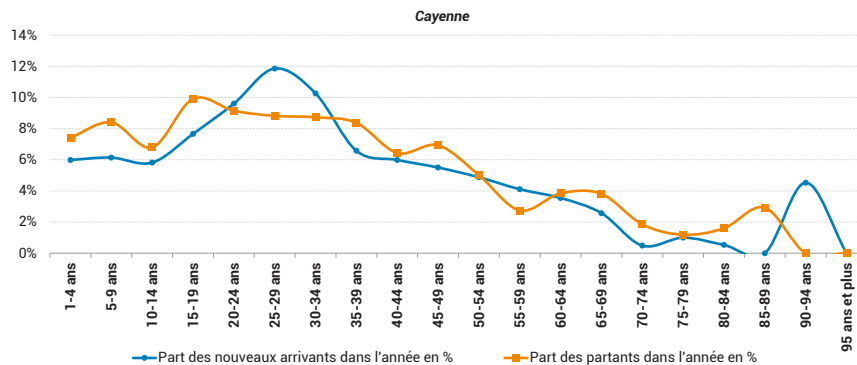
Lecture : Entre 2019 et 2020, 580 personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées à Cayenne et 432 personnes de la même tranche d'âge ont quitté le territoire. Cela se traduit ainsi par un solde migratoire positif pour les 25-29 ans.



Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Part des arrivants et des partants dans l'année par tranche d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2020 - Traitements © Compas

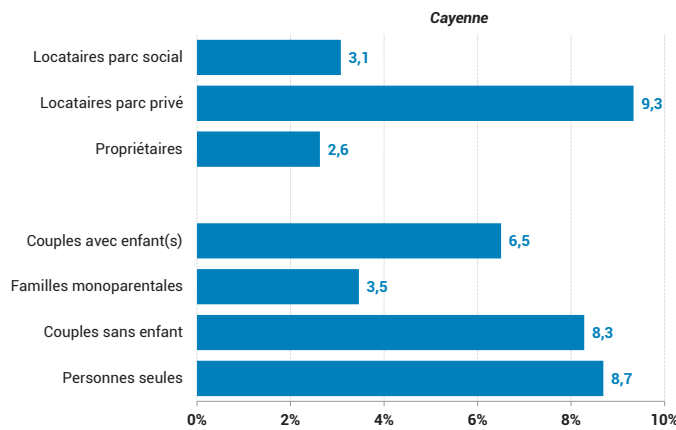


La part des nouveaux arrivants de Cayenne atteint 10% pour les 20-24 ans.

Lecture : 11,9% des personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées dans l'année à Cayenne.

Part des nouveaux arrivants par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2020 - Traitements © Compas

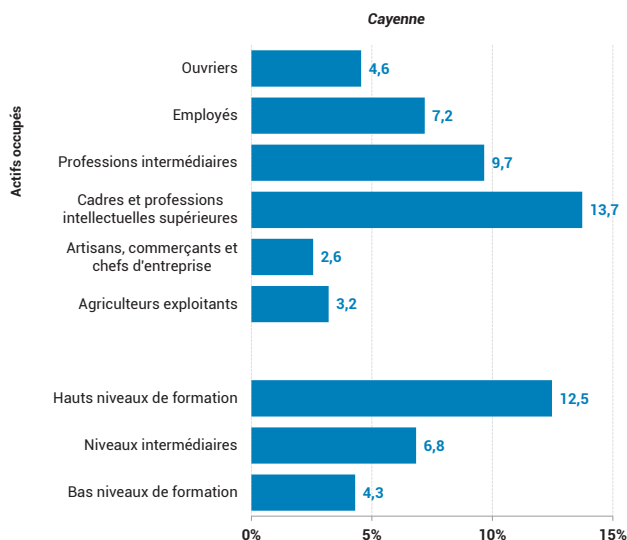


Le renouvellement de la population est maximal parmi les ménages locataires du parc privé : 9% d'entre eux n'habitaient pas à Cayenne l'année précédente. La mobilité résidentielle, mesurée par la part des ménages nouvellement arrivés à Cayenne (part des ménages qui ne résidaient pas à Cayenne l'année précédente), concerne 9% des personnes seules, 7% des couples parentaux, 3% des familles monoparentales et 8% des couples sans enfant.

Lecture : 8,7% des personnes seules vivant à Cayenne sont arrivées dans l'année.

Part des nouveaux arrivants chez les 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2020 - Traitements © Compas



14% des cadres et professions intellectuelles supérieures actifs occupés n'habitaient pas à Cayenne l'année précédente. Ce taux est de 5% pour les ouvriers. Enfin, la part des nouveaux arrivants est de 12% pour les habitants de 15 ans et plus avec de hauts niveaux de formation.

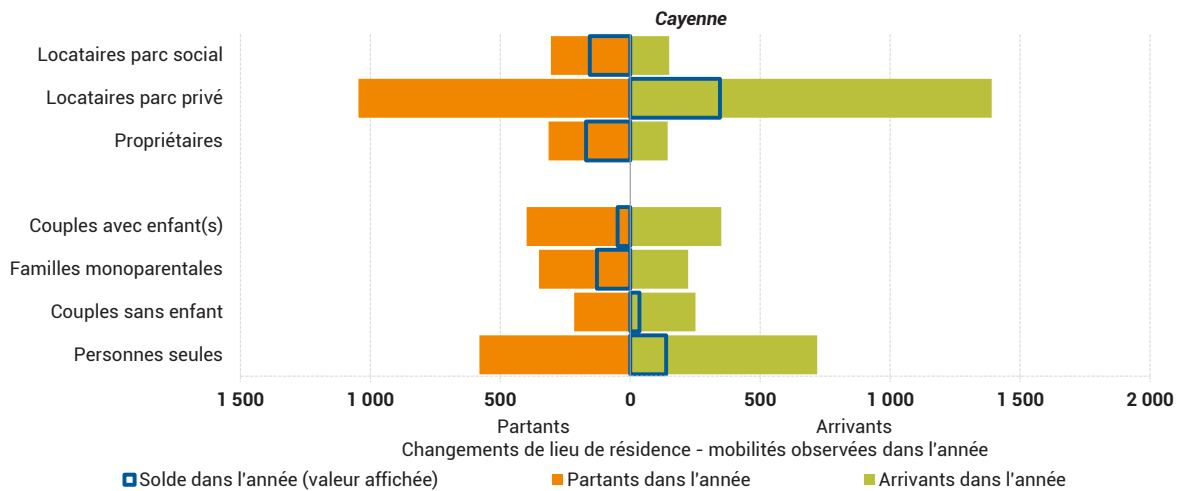
Lecture : 7,2% des employés vivant à Cayenne sont arrivés dans l'année.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



Structure des mobilités résidentielles des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2020 - Traitements © Compas



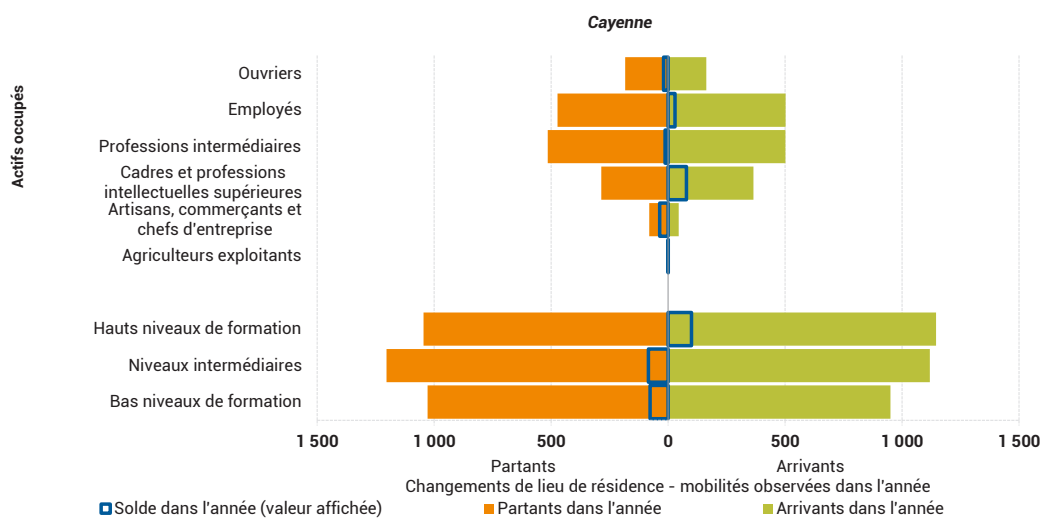
Lecture : Entre 2019 et 2020, Cayenne présente un solde migratoire positif pour les personnes seules.

Globalement, dans l'année, les arrivées des personnes seules sont plus nombreuses que les départs Cayenne comme pour les couples sans enfant. Les départs de familles (couples parentaux ou familles monoparentales) sont plus nombreux que les arrivées.

Les départs de locataires du parc social sont plus nombreux que les arrivées alors que les arrivées de locataires du parc privé sont plus nombreuses que les départs. Pour les propriétaires, les départs sont également plus nombreux que les arrivées.

Structure des mobilités résidentielles des populations de 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2020 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2019 et 2020, Cayenne présente un solde migratoire positif pour les employés.

Entre 2019 et 2020, les arrivées des actifs occupés cadres sont plus nombreuses que les départs à Cayenne comme pour les hauts niveaux de formation. Concernant les ouvriers, les départs sont plus nombreux que les arrivées.





Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Communes de provenance et destination des populations

Source : Insee, RP fichiers détail 2020 - Traitements © Compas

Commune de destination	Pop. Partie	Commune de résidence	Pop. 2020	Commune de provenance	Pop. Arrivée
Matoury	774	Cayenne	64 546	Etranger	851
Remire-Montjoly	754			Matoury	684
Macouria	506			Remire-Montjoly	589
Saint-Laurent-du-Maroni	156			Macouria	215
Saint-Étienne	56			Saint-Laurent-du-Maroni	180
Rennes	50			Kourou	151
Kourou	50			Mana	54
Le Mans	44			Rennes	53
Toulouse	44			Maripasoula	49
Brest	41			Roura	44
...				...	

Lecture : Parmi les personnes de 1 an et plus ont quitté Cayenne dans l'année, 774 sont parties vivre à Matoury.

Les populations quittant Cayenne rejoignent, le plus souvent, une commune de la CA Centre Littoral (Matoury, Remire-Montjoly, Macouria...). Le solde migratoire est négatif avec les autres communes du département : les départs vers d'autres communes du département sont plus nombreux que les arrivées.

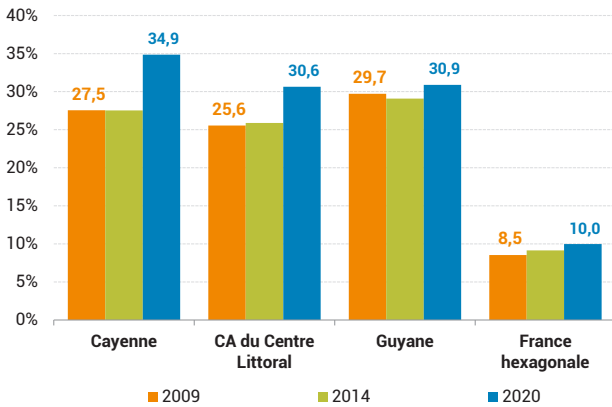
Pour les besoins sociaux de la commune, les flux migratoires sont importants. Les personnes nouvellement arrivées doivent s'approprier les codes du territoire, les lieux d'accès aux droits, les services et les politiques publiques locales mises en œuvre. La commune doit donc accueillir, informer, orienter les nouveaux arrivants. Mieux connaître ces arrivants est fondamental pour un territoire car ce sont des ménages inconnus qui arrivent avec des réalités sociales qui peuvent être différentes de celles des présents. Pour autant ce sont des ménages qui ne seront pas toujours repérés. L'accueil de ces arrivants est donc l'un des enjeux sociaux.

Qui sont les étrangers et les immigrés ?



Évolution de la part de la population immigrée

Source : Insee, RP 2009-2020 - Traitements © Compas

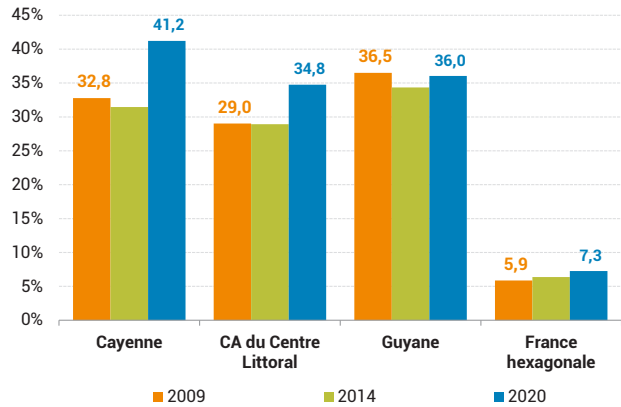


Lecture : En 2020, la part des personnes immigrées dans la population totale est de 34,9% à Cayenne.

En 2020, les 22 990 personnes immigrées recensées à Cayenne représentent 35% de la population (contre 28% en 2009, soit 15 710 personnes). Ainsi, le nombre de personnes immigrées a augmenté de 46% en 10 ans (7 280 personnes immigrées de plus).

Évolution de la part de la population étrangère

Source : Insee, RP 2009-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, la part des personnes étrangères dans la population totale est de 41,2% à Cayenne.

41% de la population de Cayenne est étrangère en 2020, soit 27 190 personnes (contre 33% en 2009, soit 18 700 personnes étrangères). Depuis 2009, le nombre de personnes étrangères a augmenté (+8 490 personnes, soit +45%). Pour comparaison, la part des personnes étrangères est de 35% pour la CA du Centre Littoral et de 7% en France hexagonale.

DÉFINITIONS

Étranger : un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.

Immigré : un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Évolution de la population immigrée

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	2008		2013		2019		Evolution 2008 - 2019 en %
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Palmistes	751	35,2	663	32,9	1 036	42,2	+37,9
Leblond	1 900	45,6	1 320	36,8	1 890	49,8	-0,5
Buzaret	492	19,9	648	23,7	868	27,0	+76,4
Mirza	287	15,4	158	15,8	248	21,7	-13,6
Themire	958	32,3	876	33,1	1 185	42,0	+23,7
Anatole	535	26,4	552	31,3	1 046	46,0	+95,6
Mango	1 171	43,2	712	34,9	1 430	41,6	+22,2
Eau Lisette	480	43,7	410	39,6	293	31,0	-38,9
Châtenay	500	16,0	550	16,4	790	21,6	+58,0
Montabo	332	13,0	218	8,7	448	15,5	+35,2
Zephir	354	16,4	338	18,1	308	17,9	-12,8
Troubiran-Bourda	504	15,7	423	12,0	1 066	16,0	+111,5
Mont Lucas	1 179	24,7	1 077	22,4	1 405	25,4	+19,2
Mont Baduel	1 626	31,5	1 775	33,5	3 621	46,9	+122,7
Bonhomme	729	37,6	644	35,8	900	42,7	+23,5
La Madeleine	547	23,5	562	23,1	848	32,1	+55,2
Zone Collery	468	23,1	364	22,0	610	31,2	+30,5
Les Amandiers	517	27,5	548	26,1	769	36,3	+48,8
De Gaulle	930	38,2	847	35,7	954	44,1	+2,6
Galmot	564	28,2	624	30,6	939	41,0	+66,4
Cabassou	1 462	31,7	1 297	31,4	1 529	38,9	+4,5
Cayenne	16 286	28,3	14 604	26,7	22 184	33,9	+36,2
CA du Centre Littoral	29 839	25,9	30 986	25,2	44 550	30,1	+49,3
Guyane	66 362	30,3	71 334	29,2	86 156	30,6	+29,8
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	105 680	5,8	115 583	6,2	136 518	7,2	+29,2
France hexagonale	5 236 607	8,4	5 719 761	9,0	6 378 273	9,8	+21,8
France entière	5 342 288	8,4	5 835 344	8,9	6 514 791	9,7	+21,9

Lecture : En 2019, la population immigrée représente 33,9% de la population de Cayenne, soit 22 184 personnes.



Population immigrée selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

Cayenne	Répartition de la population immigrée selon l'âge				Ensemble
	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-54 ans	55 ans ou plus	
Immigrés	2 145	3 427	12 961	4 461	22 995
dont femmes	1 093	1 894	8 022	2 511	13 520
Ensemble de la population	18 315	10 739	25 690	11 212	65 956
Part des personnes immigrées parmi l'ensemble de la population (en %)	11,7	31,9	50,5	39,8	34,9

Lecture : En 2020, à Cayenne, 50,5% des habitants âgés de 25-54 ans sont immigrés, soit 12 961 personnes (dont 8 022 femmes).

La part de personnes immigrées parmi l'ensemble de la population atteint 50% chez les 25 à 54 ans contre 12% chez les moins de 15 ans à Cayenne. Par ailleurs, on recense 13 520 femmes parmi les personnes immigrées en 2020 (dont 2 510 sont âgées de 55 ans et plus, soit 19%).

Population étrangère selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

Cayenne	Répartition de la population étrangère selon l'âge				Ensemble
	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-54 ans	55 ans ou plus	
Etrangers	8 514	3 562	11 738	3 375	27 189
dont femmes	4 179	1 968	7 255	1 847	15 248
Ensemble de la population	18 315	10 739	25 690	11 212	65 956
Part des personnes étrangères parmi l'ensemble de la population (en %)	46,5	33,2	45,7	30,1	41,2

Lecture : En 2020, à Cayenne, 45,7% des habitants âgés de 25-54 ans sont étrangers, soit 11 738 personnes (dont 7 255 femmes).

46% des habitants âgés de moins de 15 ans sont étrangers à Cayenne contre 30% de ceux âgés de 55 ans ou plus. En 2020, Cayenne compte 15 250 femmes parmi les personnes étrangères (dont 1 850 sont âgées de 55 ans et plus, soit 12%).





Qui sont les étrangers et les immigrés ?

Comment mesurer l'évolution des populations migrantes qui arrivent sur le territoire ? Quels besoins sociaux y sont associés ?

Pour mesurer les populations migrantes qui arrivent sur le territoire, il faut d'abord définir cette catégorie de la population. L'Insee, mobilise la définition du Haut Conseil à l'Intégration selon laquelle un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont pas comptabilisées.

Quant aux migrants, il n'existe pas de définition internationalement reconnue. Ces personnes sont amenées à se déplacer hors de leurs pays pour des raisons multiples : sanitaires, politiques, poursuite d'études, recherche d'emploi... Pour les personnes contraintes de quitter leur lieu de résidence on parle plutôt de réfugié.

La différence entre un immigré et un migrant peut se situer au niveau de la date d'arrivée, on peut considérer qu'un migrant est une personne arrivée plus récemment sur le territoire lors des vagues de migration ayant eu lieu ces cinq dernières années.

Mesurer l'évolution des populations migrantes sur un territoire se révèle assez complexe du fait de l'absence de statistique nationale pour cette catégorie de population mais aussi en raison des arrivées clandestines.

Néanmoins, il serait possible éventuellement de recouper plusieurs chiffres comme les chiffres récents des préfectures concernant les demandes de carte de séjour¹, les demandes d'asile et les certificats de travail. Il est également possible de s'appuyer sur les CCAS qui enregistre les domiciliations des personnes n'ayant pas de résidence comme les SDF, les voyageurs itinérants, les Roms et les migrants. Mais, s'appuyer sur ce dernier chiffre suppose que la personne ait fait des démarches pour être domiciliée dans un CCAS.

Enfin, il serait aussi possible d'étudier le nombre de bénéficiaires de l'Aide Médicale d'État (AME) accordé aux personnes en situation irrégulière. Cependant, le non recours à cette aide est assez élevé. D'après l'IRDES, seulement 51% des personnes éligibles bénéficient de l'AME.

Le Conseil de l'Europe a recensé plusieurs besoins urgents pour les migrants. D'abord, les besoins prioritaires et nécessaires à leur survie comme l'hébergement, la fourniture de repas, la possibilité de prendre des douches et de trouver des vêtements et les besoins sanitaires comme l'accès aux soins et aux médicaments.

D'autres besoins souvent assurés par des associations qui accompagnent les migrants sont également recensés comme le besoin d'orientation et d'information sur le traitement de leurs demandes administratives (aide juridique) mais aussi l'accès au numérique (recharge de téléphone, accès à internet), et à plus long terme l'accès à un emploi (démarche pour les autorisations de travail, la valorisation des compétences, l'accès à la formation), l'accès à l'éducation pour leurs enfants...

Les sources sont présentées en Bibliographie.

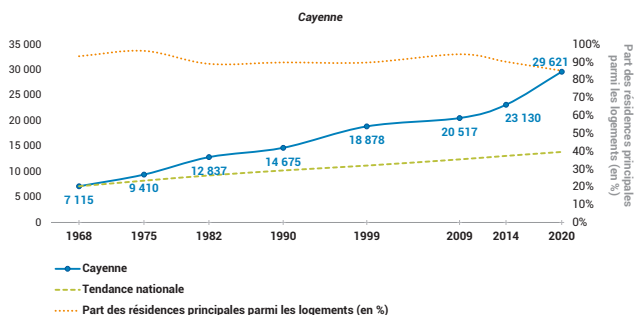
^{1/} Risque de double compte cependant lié au renouvellement des titres de séjour.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Évolution des logements, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1968-2020 - Traitements © Compas



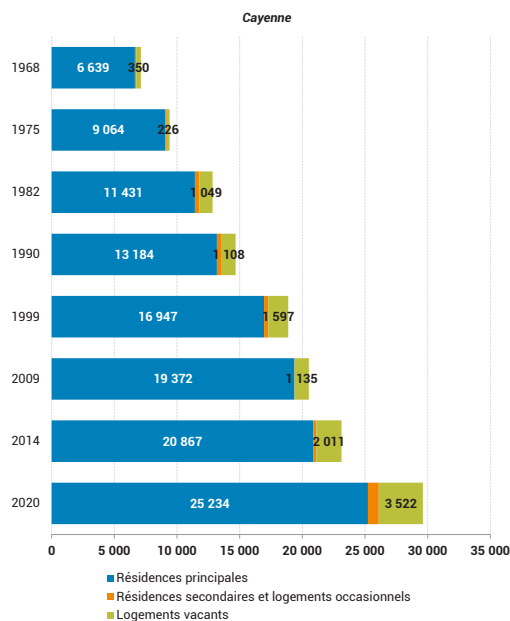
Depuis la fin des années 60, le nombre de logements a augmenté de 316% à Cayenne, soit 22 510 logements de plus. A titre de comparaison, l'évolution a été moins rapide en France hexagonale.

La part des résidences principales est en baisse sur le territoire : les 25 230 résidences principales que compte Cayenne en 2020 représentent 85% des logements contre 93% à la fin des années 60.

Lecture : En 2020, 29 621 logements sont recensés à Cayenne contre 7 115 en 1968.

Évolution du nombre de logements

Source : Insee, RP 1968-2020 - Traitements © Compas



Entre 1968 et 1999, le nombre de résidences principales a augmenté de 155%, soit 10 310 résidences principales supplémentaires. Depuis 2009, le nombre de logements a augmenté. Cayenne compte ainsi 29 620 logements en 2020. La progression de leur nombre s'est principalement opérée par une hausse du nombre de résidences principales (+5 860).

Depuis 1990, le nombre de résidences principales a augmenté de 91% à Cayenne soit 12 050 résidences principales de plus. De la même façon, le nombre de résidences secondaires a eu tendance à augmenter, soit une hausse de 126% entre 1990 et 2020 (480 résidences secondaires de plus). Enfin, le nombre de logements vacants a augmenté de 218% depuis 1990, Cayenne en compte ainsi 3 520 en 2020.

Pour les acteurs du social, remettre « sur le marché » les logements vacants est un objectif important. Pour cela, il faut accompagner les propriétaires notamment par l'aide à l'amélioration de l'habitat ou encore aider les familles pour accélérer les successions. Pour la vacance liée à la spéculation, les solutions ne sont pas nombreuses, en dehors éventuellement de taxes incitatives.

Lecture : En 2020, 25 234 logements sont des résidences principales.

Évolution du parc de logements

Source : Insee, RP 1968-2020 - Traitements © Compas

	Cayenne	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Résidences principales	Nbre	6 639	9 064	11 431	13 184	16 947	19 372	20 867	25 234
	Part (%)	93,3	96,3	89,0	89,8	89,8	94,4	90,2	85,2
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	126	120	357	383	334	10	252	865
	Part (%)	1,8	1,3	2,8	2,6	1,8	0,0	1,1	2,9
Logements vacants	Nbre	350	226	1 049	1 108	1 597	1 135	2 011	3 522
	Part (%)	4,9	2,4	8,2	7,6	8,5	5,5	8,7	11,9
Ensemble des logements	Nbre	7 115	9 410	12 837	14 675	18 878	20 517	23 130	29 621
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

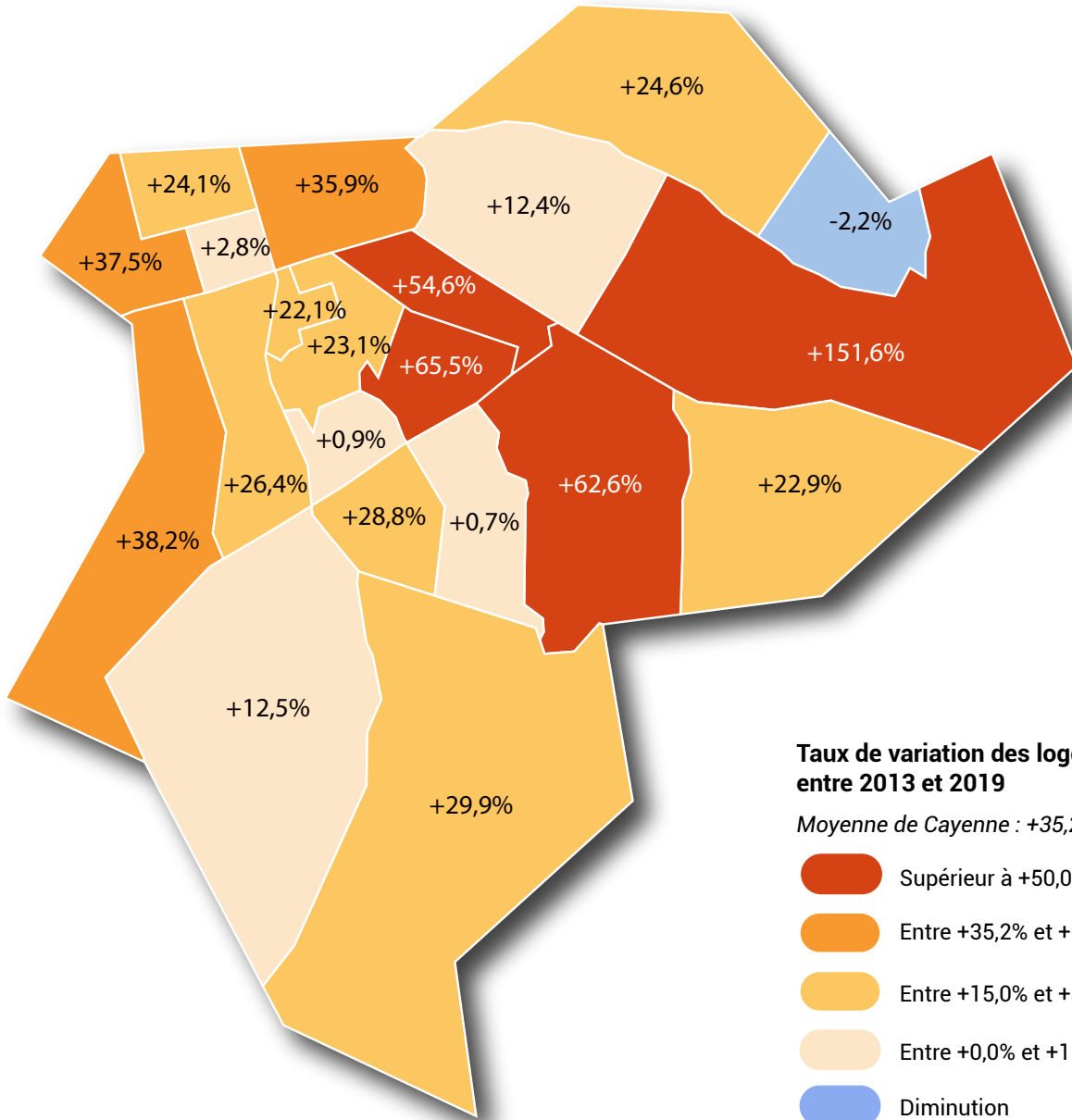
Lecture : En 2020, parmi les 29 621 logements de Cayenne, 85,2% sont des résidences principales, 2,9% des résidences secondaires ou occasionnelles et 11,9% des logements vacants.





Évolution des logements

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas



Taux de variation des logements entre 2013 et 2019

Moyenne de Cayenne : +35,2% (soit +7 632 logt.)

- Supérieur à +50,0%
- Entre +35,2% et +50,0%
- Entre +15,0% et +35,2%
- Entre +0,0% et +15,0%
- Diminution



Évolutions détaillées des logements

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	Logements			Taux d'évolution (%)	Résidences principales			Part des résidences principales parmi les logements (%)		
	2008	2013	2019	2008-2019	2008	2013	2019	2008	2013	2019
Palmistes	804	920	1 266	+57,5	722	808	930	89,9	87,8	73,5
Leblond	1 193	1 178	1 628	+36,4	1 156	1 098	1 383	96,9	93,2	84,9
Buzaret	1 064	1 225	1 666	+56,5	997	1 078	1 337	93,7	88,0	80,3
Mirza	637	417	509	-20,2	577	384	422	90,6	92,2	82,9
Themire	1 069	1 010	1 244	+16,3	1 034	960	1 091	96,7	95,0	87,7
Anatole	640	690	1 067	+66,8	637	647	904	99,6	93,8	84,8
Mango	868	886	1 467	+69,0	860	829	1 224	99,1	93,5	83,4
Eau Lisette	366	368	371	+1,4	356	355	354	97,3	96,6	95,3
Châtenay	1 117	1 422	1 599	+43,2	1 102	1 307	1 369	98,7	91,9	85,6
Montabo	964	1 028	1 281	+32,9	929	958	1 167	96,4	93,2	91,1
Zephir	745	834	815	+9,4	718	771	731	96,3	92,5	89,6
Troubiran-Bourda	1 318	1 420	3 573	+171,0	1 213	1 310	3 038	92,0	92,2	85,1
Mont Lucas	1 444	1 758	2 160	+49,6	1 412	1 688	2 004	97,8	96,0	92,8
Mont Baduel	1 584	1 824	2 967	+87,3	1 532	1 737	2 632	96,7	95,2	88,7
Bonhomme	587	632	814	+38,8	557	582	729	94,9	92,1	89,5
La Madeleine	828	974	1 096	+32,3	806	910	915	97,3	93,4	83,5
Zone Collery	630	514	668	+5,9	603	491	561	95,7	95,6	84,1
Les Amandiers	876	1 044	1 296	+48,0	763	867	944	87,2	83,0	72,8
De Gaulle	1 157	1 130	1 161	+0,4	1 028	942	858	88,8	83,4	73,9
Galmot	813	942	1 191	+46,4	758	787	961	93,2	83,5	80,7
Cabassou	1 527	1 444	1 454	-4,7	1 431	1 341	1 248	93,8	92,9	85,8
Cayenne	20 231	21 659	29 291	+44,8	19 191	19 849	24 801	94,9	91,6	84,7
CA du Centre Littoral	39 807	46 653	60 630	+52,3	36 802	41 853	51 641	92,5	89,7	85,2
Guyane	68 355	77 588	94 768	+38,6	61 511	69 455	82 045	90,0	89,5	86,6
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	760 582	840 621	925 274	+21,7	655 231	710 425	760 537	86,1	84,5	82,2
France hexagonale	31 818 884	33 574 742	35 580 943	+11,8	26 615 476	27 805 420	29 201 704	83,6	82,8	82,1
France entière	32 579 466	34 415 364	36 506 217	+12,1	27 270 707	28 515 844	29 962 242	83,7	82,9	82,1

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : En 2019, 29 291 logements sont recensés sur Cayenne contre 20 231 en 2008, soit une évolution de +44,8%.



Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Typologie du bâti des résidences principales

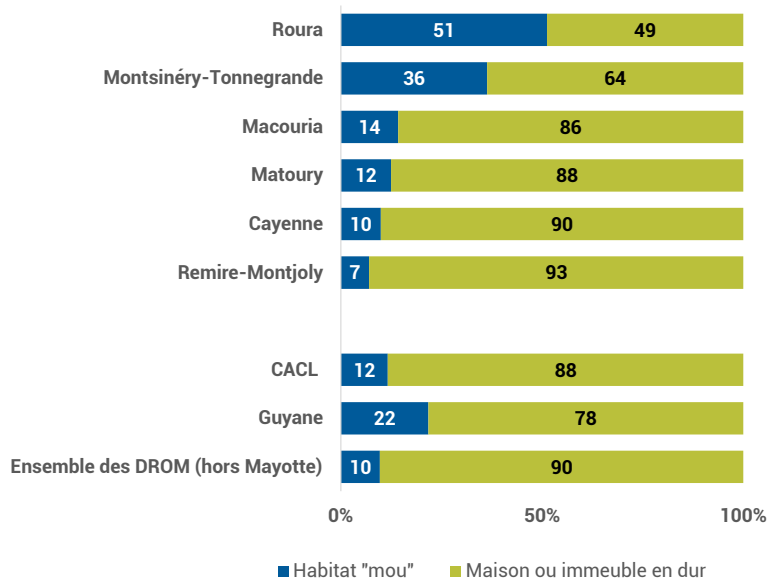
Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

	Type d'habitation des résidences principales				Habitat "mou" (%)	Maison ou immeuble en dur (%)
	Habitation de fortune	Cases traditionnelles	Maisons ou immeubles en bois	Maisons ou immeubles en dur		
Cayenne	1 552	87	868	22 726	9,9	90,1
Macouria	177	9	648	5 018	14,3	85,7
Matoury	429	55	893	9 682	12,5	87,5
Remire-Montjoly	384	31	262	8 942	7,0	93,0
Roura	53	17	453	498	51,2	48,8
Montsinéry-Tonnegrande	78	9	274	632	36,4	63,6
CA du Centre Littoral	2 673	208	3 398	47 499	11,7	88,3
Guyane	3 508	2 445	12 412	66 088	21,7	78,3
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	7 889	27 027	39 793	694 139	9,7	90,3

Lecture : En 2020, 1 552 résidences principales sont des habitations de fortune à Cayenne.

Répartition des résidences principales selon la typologie du bâti

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 90% des résidences principales de Cayenne sont des maisons ou immeubles en dur

En Guyane, la proportion d'habitat «mou» est très élevée atteignant 22% des résidences principales en 2020, contre 10% en moyenne dans les DROM (hors Mayotte). Ce taux est de 12% pour la CA Centre Littoral et de 10% à Cayenne.

Vigilance à apporter à l'analyse de ces données : selon l'AUDeG Observatoire de l'habitat de la Guyane - L'habitat en Guyane en 2020 -, environ 24% de la population vit dans un logement indigne et informel en Guyane.

Le recensement de l'Insee ne permet malheureusement pas de comptabiliser de manière exhaustive l'ensemble des logements du territoire, dès lors que certains sont informels. En effet, selon la comptabilisation par repérage aérien, la CA CL compterait 7 000 logements potentiellement indignes, soit 720 de plus que les habitats «mou» comptabilisés grâce au RP 2020 de l'Insee.

DÉFINITION

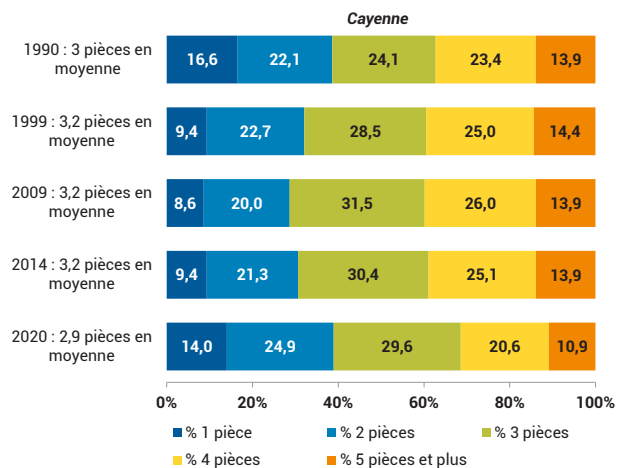
Habitat «mou» : Résidences principales regroupant les cases traditionnelles, les habitations de fortune et les habitations en bois.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Évolution du nombre de pièces des résidences principales

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas

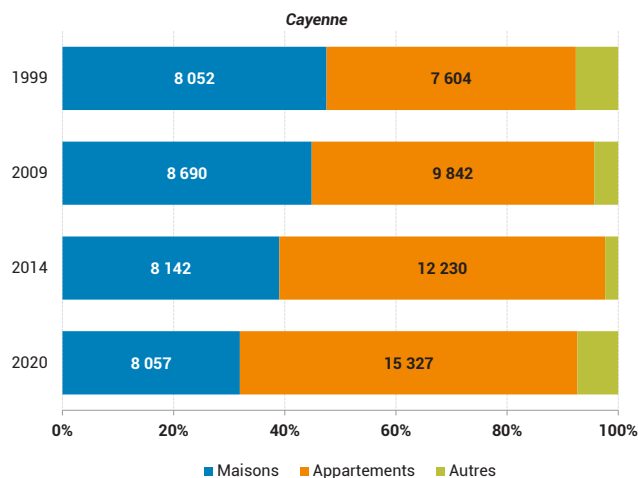


Lecture : En 2020, 10,9% des résidences principales disposent de 5 pièces ou plus à Cayenne.

Les logements de Cayenne comptent 2,9 pièces en moyenne en 2020. 32% des logements occupés de Cayenne recensés en 1999 étaient des petits logements (1 ou 2 pièces). Ils représentent 39% des résidences principales en 2020.

Évolution des résidences principales selon leur type

Source : Insee, RP 1999-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 8 057 résidences principales sont des maisons à Cayenne, soit 31,9%.

61% des résidences principales de Cayenne sont des appartements (soit 15 330) et 32% sont des maisons (soit 8 060). Depuis 1999, on observe une progression plus marquée du nombre d'appartements (+7 720) que de maisons (+0). D'autres types de logements sont également recensés parmi les résidences principales (1 850 soit 7,3%) : logements-foyers, chambres d'hôtels, logements de fortune...

En 2019, la majorité des résidences principales de Cayenne ont une surface de moins de 100 m² (90%, soit 22 420 logements). Le nombre de résidences principales de moins de 100 m² a augmenté de 35% depuis 2008 (+5 870 logements). Parallèlement, le nombre de résidences principales ayant une surface de 100 m² ou plus a diminué de 10% (-260 logements, soit 2 380 résidences principales en 2019).



TABLEAU DÉTAILLÉ

Parc de logements

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Résidences principales		Résidences secondaires et occasionnelles		Logements vacants	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	930	73,5	54	4,3	282	22,3
Leblond	1 383	84,9	13	0,8	232	14,2
Buzaret	1 337	80,3	53	3,2	275	16,5
Mirza	422	82,9	5	0,9	82	16,2
Themire	1 091	87,7	12	1,0	141	11,4
Anatole	904	84,8	15	1,4	147	13,8
Mango	1 224	83,4	22	1,5	221	15,1
Eau Lisette	354	95,3	11	2,9	7	1,8
Châtenay	1 369	85,6	19	1,2	210	13,2
Montabo	1 167	91,1	30	2,4	84	6,5
Zephir	731	89,6	26	3,1	59	7,2
Troubiran-Bourda	3 038	85,1	200	5,6	334	9,3
Mont Lucas	2 004	92,8	2	0,1	154	7,1
Mont Baduel	2 632	88,7	32	1,1	303	10,2
Bonhomme	729	89,5	3	0,3	83	10,2
La Madeleine	915	83,5	43	3,9	138	12,6
Zone Collery	561	84,1	7	1,1	99	14,8
Les Amandiers	944	72,8	65	5,1	287	22,1
De Gaulle	858	73,9	48	4,1	255	22,0
Galmot	961	80,7	40	3,4	190	15,9
Cabassou	1 248	85,8	13	0,9	193	13,3
Cayenne	24 801	84,7	714	2,4	3 776	12,9
CA du Centre Littoral	51 641	85,2	1 463	2,4	7 525	12,4
Guyane	82 045	86,6	2 588	2,7	10 135	10,7
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	760 537	82,2	50 482	5,5	114 255	12,3
France hexagonale	29 201 704	82,1	3 493 609	9,8	2 885 630	8,1
France entière	29 962 242	82,1	3 544 091	9,7	2 999 884	8,2

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : En 2019, 84,7% des logements de Cayenne sont des résidences principales.



Évolutions des résidences principales de petite taille

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)									
	1990		1999		2008		2013		2019	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	332	45,7	400	46,4	273	37,8	259	32,0	454	48,8
Leblond	597	58,0	457	44,8	564	48,8	430	39,2	674	48,8
Buzaret	244	30,0	309	34,8	274	27,4	352	32,7	556	41,6
Mirza	72	14,4	68	12,4	115	19,9	50	13,1	19	4,5
Themire	419	42,5	344	35,0	317	30,7	283	29,5	400	36,6
Anatole	244	49,4	251	37,4	183	28,7	182	28,2	481	53,2
Mango	329	51,9	351	43,8	368	42,7	251	30,3	540	44,1
Eau Lisette	215	63,4	171	43,2	152	42,7	128	35,9	85	24,2
Châtenay	116	15,3	160	16,2	145	13,1	205	15,7	263	19,2
Montabo	90	13,1	138	17,5	100	10,7	135	14,1	274	23,4
Zephir	80	13,9	124	18,2	77	10,8	168	21,8	125	17,0
Troubiran-Bourda	116	19,4	137	15,2	211	17,4	236	18,0	1 325	43,6
Mont Lucas	208	49,8	193	18,5	190	13,4	345	20,5	469	23,4
Mont Baduel	270	50,0	374	34,0	457	29,8	532	30,7	1 208	45,9
Bonhomme	249	45,3	211	37,3	193	34,6	155	26,6	274	37,6
La Madeleine	165	42,6	233	31,7	239	29,6	320	35,2	285	31,2
Zone Collery	36	21,1	99	17,6	125	20,7	58	11,8	139	24,7
Les Amandiers	323	41,3	369	44,1	330	43,3	373	43,1	488	51,7
De Gaulle	345	45,0	363	43,4	448	43,6	349	37,0	464	54,1
Galmot	276	39,8	326	38,9	228	30,1	363	46,2	448	46,6
Cabassou	354	49,8	354	40,9	434	30,4	408	30,4	379	30,4
Cayenne	5 080	38,6	5 432	32,1	5 420	28,2	5 584	28,1	9 350	37,7
CA du Centre Littoral	6 799	33,4	7 588	26,0	8 378	22,8	9 834	23,5	14 287	27,7
Guyane	13 424	40,3	14 495	31,4	15 604	25,4	17 602	25,3	21 758	26,5
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	79 293	19,3	89 257	16,6	96 343	14,7	106 534	15,0	115 225	15,2
France hexagonale	4 097 290	19,0	4 554 817	19,1	4 854 431	18,2	5 094 282	18,3	5 475 222	18,7
France entière	4 176 583	19,0	4 639 042	19,1	4 950 774	18,2	5 200 817	18,2	5 590 447	18,7

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : En 2019, 37,7% des résidences principales de Cayenne sont des petits logements (1 ou 2 pièces).





TABLEAU DÉTAILLÉ

Répartition des résidences principales selon leur surface

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Moins de 30 m ²		De 30 à moins de 40 m ²		De 40 à moins de 60 m ²		De 60 à moins de 80 m ²		De 80 à moins de 100 m ²		De 100 à moins de 120 m ²		120 m ² ou plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	108	11,6	154	16,5	253	27,2	212	22,8	118	12,7	44	4,7	42	4,5
Leblond	331	24,0	319	23,1	289	20,9	249	18,0	112	8,1	31	2,2	52	3,7
Buzaret	168	12,6	199	14,9	346	25,9	345	25,8	179	13,4	71	5,3	30	2,2
Mirza	nd	nd	55	13,2	117	27,8	149	35,5	87	20,7	<10	-	<10	-
Themire	176	16,1	215	19,7	286	26,2	280	25,7	88	8,1	33	3,0	13	1,2
Anatole	227	25,1	187	20,7	209	23,1	151	16,7	83	9,2	35	3,9	12	1,3
Mango	160	13,0	290	23,7	399	32,6	213	17,4	103	8,4	29	2,4	29	2,4
Eau Lisette	15	4,3	57	16,2	87	24,6	131	37,0	32	8,9	20	5,8	12	3,3
Châtenay	49	3,6	109	8,0	282	20,6	450	32,9	316	23,1	99	7,2	62	4,6
Montabo	57	4,9	121	10,4	165	14,1	283	24,2	228	19,5	170	14,6	143	12,3
Zephir	<10	-	52	7,1	144	19,7	197	27,0	184	25,2	98	13,4	46	6,3
Troubiran-Bourda	487	16,0	271	8,9	715	23,5	731	24,1	410	13,5	229	7,5	196	6,4
Mont Lucas	42	2,1	199	9,9	628	31,3	592	29,6	401	20,0	91	4,5	50	2,5
Mont Baduel	672	25,5	364	13,8	606	23,0	458	17,4	280	10,6	162	6,1	91	3,5
Bonhomme	124	17,0	141	19,3	192	26,4	138	18,9	65	8,9	34	4,7	35	4,8
La Madeleine	47	5,1	126	13,8	230	25,2	239	26,2	157	17,2	87	9,5	27	3,0
Zone Collery	37	6,5	76	13,5	133	23,7	139	24,8	115	20,5	45	8,0	17	3,0
Les Amandiers	137	14,5	156	16,5	284	30,1	173	18,3	111	11,7	47	5,0	36	3,8
De Gaulle	118	13,7	152	17,7	248	28,9	228	26,5	67	7,8	37	4,3	<10	-
Galmot	178	18,5	166	17,3	221	23,0	233	24,2	111	11,5	35	3,6	17	1,8
Cabassou	99	7,9	159	12,8	265	21,2	458	36,7	215	17,3	32	2,6	19	1,5
Cayenne	3 241	13,1	3 569	14,4	6 098	24,6	6 052	24,4	3 461	14,0	1 438	5,8	941	3,8
CA du Centre Littoral	4 610	8,9	5 559	10,8	9 809	19,0	11 691	22,6	10 785	20,9	5 285	10,2	3 903	7,6
Guyane	7 424	9,0	9 915	12,1	16 402	20,0	18 972	23,1	16 383	20,0	7 863	9,6	5 086	6,2
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	31 205	4,1	53 653	7,1	126 060	16,6	208 580	27,4	187 779	24,7	92 169	12,1	61 092	8,0
France hexagonale	1 427 304	4,9	1 697 160	5,8	4 325 276	14,8	6 315 830	21,6	6 600 661	22,6	4 300 792	14,7	4 534 681	15,5
France entière	1 458 509	4,9	1 750 813	5,8	4 451 336	14,9	6 524 410	21,8	6 788 439	22,7	4 392 961	14,7	4 595 774	15,3

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : En 2019, 13,1% des résidences principales de Cayenne ont une superficie de moins de 30 m².



Répartition des résidences principales selon leur type et leur surface

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Répartition des résidences principales selon le type (part %)					
	Appartements			Maisons		
	Moins de 60 m ²	De 60 à moins de 100 m ²	100 m ² ou plus	Moins de 60 m ²	De 60 à moins de 100 m ²	100 m ² ou plus
Palmistes	58,0	36,5	5,5	31,0	38,7	30,3
Leblond	74,5	22,6	2,9	45,0	41,9	13,1
Buzaret	55,1	39,9	5,0	45,3	37,5	17,2
Mirza	39,0	59,0	2,0	44,9	49,4	5,7
Themire	74,2	24,3	1,5	55,0	39,2	5,7
Anatole	75,3	23,3	1,4	54,6	34,4	11,0
Mango	73,8	25,3	0,9	60,8	29,1	10,1
Eau Lisette	55,9	38,9	5,2	29,9	56,4	13,7
Châtenay	40,6	52,1	7,2	22,3	60,5	17,2
Montabo	46,5	44,8	8,7	9,4	45,0	45,6
Zephir	40,3	51,3	8,5	16,4	52,7	30,9
Troubiran-Bourda	58,0	38,5	3,6	7,7	44,1	48,2
Mont Lucas	46,1	51,5	2,5	27,5	44,5	28,0
Mont Baduel	62,6	33,7	3,7	32,6	39,0	28,3
Bonhomme	79,7	18,0	2,3	46,2	38,1	15,7
La Madeleine	53,1	39,0	7,9	20,8	54,9	24,2
Zone Collery	44,3	53,3	2,4	37,2	43,5	19,3
Les Amandiers	64,5	31,0	4,5	38,5	32,5	29,0
De Gaulle	67,4	30,0	2,6	34,7	51,4	13,9
Galmot	69,1	29,1	1,9	27,8	58,9	13,3
Cabassou	35,2	63,6	1,2	50,6	38,0	11,4
Cayenne	56,7	39,5	3,8	34,2	43,7	22,1
CA du Centre Littoral	53,5	42,6	3,9	21,9	47,6	30,5
Guyane	53,5	42,4	4,1	31,2	45,8	23,0
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	45,2	50,2	4,6	18,7	53,5	27,8
France hexagonale	49,7	44,6	5,7	6,0	44,4	49,5
France entière	49,6	44,7	5,7	6,4	44,7	48,9

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : En 2019, 56,7% des appartements de Cayenne ont une superficie de moins de 60 m².



Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Comment mesurer la précarité énergétique ? Quel impact sur le budget des ménages ?

La **précarité énergétique** a été définie par la loi « Grenelle II » datant de 2010 qui porte sur l'engagement national pour l'environnement. Une personne est considérée comme étant en situation de précarité énergétique si elle éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. La précarité énergétique est donc uniquement analysée à partir des conditions de logement et ne questionne pas la consommation de carburant nécessaire à la mobilité et pouvant aussi peser dans le budget de certains ménages précaires.

L'observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) a publié une étude thématique en 2019 : Qui sont les ménages en précarité énergétique dans les Territoires d'Outre-Mer ?

En voici quelques extraits:

En métropole, les principaux indicateurs utilisés pour caractériser ce phénomène sont liés au besoin en chauffage corrélé aux revenus du ménage, ou au froid ressenti. Or, les conditions climatiques et les contextes socio-économiques très différents de ces territoires impliquent des usages et des besoins différents. La caractérisation des ménages en précarité énergétique dans les territoires ultra-marins pose donc la question d'une définition spécifique et d'une adaptation des indicateurs utilisés en métropole, notamment dans le cadre des travaux de l'ONPE. (p.6)

Dans son étude « La précarité énergétique en Guadeloupe, une approche socio-anthropologique pour une définition de la précarité énergétique en milieu tropical », Jérémie Broussin (2018) propose la définition de la précarité énergétique suivante :

«Est en situation de précarité énergétique un individu qui ne dispose pas des ressources économiques, sociales, ni des compétences techniques et administratives nécessaires pour maintenir un niveau de dépenses liées au transport et à l'énergie domestique adapté à son niveau de vie et/ou pour disposer d'un environnement sociotechnique ne portant pas atteinte à l'intégrité de sa personne.»

Cette définition met particulièrement l'accent sur :

- L'articulation de la consommation d'énergie domestique et de la mobilité quotidienne.
- La possession d'équipements vieillissants, énergivores, et des pratiques de consommation inadaptées, notamment des appareils de réfrigération.
- L'information pouvant être difficilement perçue par les ménages les plus fragiles et leur accès aux institutions pouvant s'avérer compliqués.
- Les installations électriques qui ne sont pas forcément réalisées dans les règles de l'art, peuvent présenter des risques pour les usagers. (p.27)

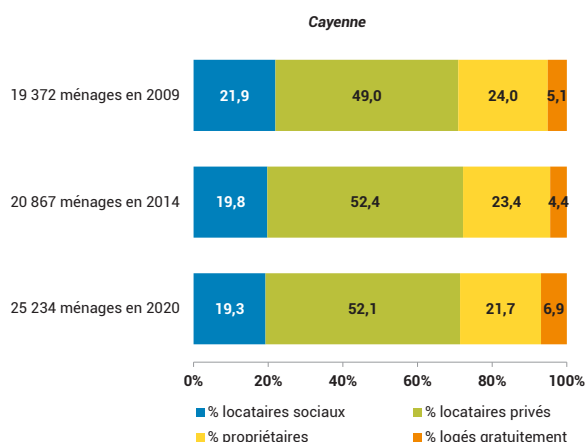
Aussi semble-t-il pertinent d'interroger la notion de «besoins élémentaires» inscrite dans la définition de la précarité énergétique de la loi Grenelle 2 – pour mémoire : « des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat » - cette définition pouvant tout à fait s'appliquer aux territoires ultra-marins. De futurs travaux de recherche sur les besoins élémentaires de ces populations permettraient d'affiner la compréhension du phénomène de la précarité énergétique dans ces territoires, notamment en raison de leurs particularités et différences. (P.28)

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 2009-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 5 477 ménages sont propriétaires de leur logement à Cayenne, soit 21,7% des résidences principales.

En 2009, 24% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 49% par des ménages locataires du parc privé et 22% par des ménages locataires du parc social.

En 2020, 22% des ménages sont propriétaires de leur logement, 52% sont locataires du parc privé et 19% du parc social.

Logements locatifs des bailleurs sociaux

Source : Répertoire du Parc Locatif des bailleurs sociaux (RPLS), 2022 - Traitements © Compas

Nombre de logements locatifs des bailleurs sociaux	
Cayenne	6 768
CA du Centre Littoral	13 196
Guyane	20 310
France hexagonale	5 195 098

Lecture : Cayenne compte 6 768 logements sociaux en 2022.

D'après les données issues du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), Cayenne possède 6 768 logements sociaux. Ces données ne tiennent compte que des logements des bailleurs et non de l'intégralité des logements à loyer modéré (au sens de la loi SRU).

A noter que le mode de calcul tel qu'utilisé par la loi SRU prend en compte plus de logements que le seul parc des bailleurs sociaux. En effet, au sens de la loi SRU, sont pris en compte les logements sociaux vendus à leur occupant (pendant une durée maximale de 10 ans), les logements en accession via les dispositifs de PSLA (prêt social location accession) (pendant la phase locative, et pendant une durée de 5 ans à compter de la levée d'option) et de BRS (bail réel solidaire). A la différence de la loi SRU, la notion de logement social utilisée par l'Insee repose sur du déclaratif.

Pour un territoire, le type de logement est fondamental. Pour autant, les besoins sociaux « transcendent » la structure car parmi les propriétaires, il peut y avoir des ménages en situation de sur-endettement. De même, beaucoup de locatifs privés sont des locatifs sociaux « de fait », c'est à-dire que ce sont des logements qui accueillent des populations très précaires à l'image de ce que peuvent faire les bailleurs sociaux. Parfois même, les locatifs privés accueillent des publics qui ne trouveraient pas leur place dans du logement social au regard de leurs ressources. La connaissance du parc est ainsi fondamentale pour les acteurs du social au-delà même du statut du ménage dans le logement.



Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?

La loi Elan (Évolution du logement de l'aménagement et du numérique) votée en 2018, a pour objectif d'accélérer la vente de logements sociaux et de favoriser l'accession à la propriété des ménages modestes.

Le gouvernement souhaiterait que 40 000 logements soient vendus par an. Un objectif difficilement réalisable selon l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), organisation représentative du secteur HLM, car peu de logements sont mis en vente. D'après celle-ci, les organismes HLM vendaient habituellement environ 9 000 logements par an. Début 2020, ce chiffre atteindrait 10 500 logements auxquels il faut rajouter 5 224 logements vendus par l'Opérateur national de ventes HLM (ONV) appartenant à Action Logement¹, soit un peu plus de 15 224 logements au total.

Concernant les modalités de vente, d'après l'USH, l'organisme HLM doit d'abord proposer le logement aux locataires de son parc dans le département et aux gardiens d'immeuble. Si personne n'est intéressé au bout de deux mois, les collectivités locales et les particuliers hors parc social peuvent l'acheter. Si plusieurs candidats se présentent, la priorité est accordée aux locataires du parc social, y compris dans des immeubles gérés par d'autres organismes HLM que celui qui met le bien en vente. Le logement est vendu au premier qui souhaite l'acquérir quels que soient ses revenus. Pour acheter le logement social dont on est locataire, la procédure est différente : il faut être dans les lieux depuis 3 ans au moins et faire la demande auprès du bailleur qui a deux mois pour répondre.

Le prix du logement est défini lors des conseils d'administration des organismes HLM, en fonction des prix pratiqués sur le marché pour des logements situés eux aussi dans le parc social et ayant des caractéristiques similaires. Le coût global doit être abordable pour permettre aux familles modestes d'acheter sans que cela ne pèse trop sur leur budget. Enfin, les organismes HLM ont interdiction de mettre en vente des biens ayant une performance énergétique inférieure à la catégorie E. Différentes aides existent pour soutenir les ménages dans l'acquisition d'un logement social : le prêt à taux zéro (PTZ) ou encore le prêt à l'accession sociale (PAS) qui apporte aux banques un fond de garantie en cas de non remboursement, ce qui leur permet de plus facilement accorder des prêts aux ménages ayant un faible budget et considérés comme moins solvables.

Concernant la copropriété, elle peut être partagée pendant longtemps avec le bailleur social, puisqu'il est rare que tous les logements d'un même lot soient vendus. D'après l'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV), la copropriété rassemble alors les particuliers ayant acquis un logement et l'organisme HLM propriétaire des logements en location. Le bailleur social, s'il a la majorité des droits de vote, est libre de décider certains points sans l'accord des autres copropriétaires notamment la réalisation de travaux dans les parties communes.

Cela amène à souligner certains risques concernant la vente de logements sociaux. En effet, le locataire souhaitant acquérir un logement social ne doit pas uniquement comparer le loyer qu'il paie avec les mensualités du crédit qu'il aura à rembourser. Le passage à la propriété, impose le paiement de charges supplémentaires qui sont à prendre en compte dans le budget du ménage comme : la taxe foncière, une assurance habitation plus chère, les charges de copropriété avec parfois des travaux dans les parties communes. Selon la CLCV, il faut compter environ 30% de charges en plus. Le locataire doit également penser qu'une fois propriétaire, il ne sera plus éligible aux aides au logement (aide personnalisée au logement, allocation de logement sociale, allocation de logement familiale). Celles-ci peuvent être maintenues pour les allocataires accédant à la propriété seulement sur certaines zones géographiques et en fonction des revenus de la personne.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

^{1/} Groupe privé reconnu d'utilité sociale, gestionnaire paritaire de la PEEC (Participation des employeurs à l'effort de construction) et financeur de la politique de renouvellement urbain.



Détail du nombre de résidences principales par statut d'occupation

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Statut d'occupation des résidences principales en nombre de logements				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Palmistes	169	641	35	85	930
Leblond	475	687	71	150	1 383
Buzaret	232	905	79	121	1 337
Mirza	50	92	269	10	422
Themire	375	634	0	82	1 091
Anatole	179	526	130	70	904
Mango	244	788	150	42	1 224
Eau Lisette	57	240	7	50	354
Châtenay	393	616	325	34	1 369
Montabo	436	555	124	51	1 167
Zephir	211	259	251	10	731
Troubiran-Bourda	633	1 604	725	76	3 038
Mont Lucas	311	676	966	51	2 004
Mont Baduel	758	1 220	240	414	2 632
Bonhomme	201	497	0	31	729
La Madeleine	203	399	143	170	915
Zone Collery	143	161	139	118	561
Les Amandiers	179	687	0	78	944
De Gaulle	183	631	15	29	858
Galmot	167	561	152	81	961
Cabassou	248	403	561	35	1 248
Cayenne	5 845	12 783	4 385	1 787	24 801
CA du Centre Littoral	18 953	21 095	8 307	3 287	51 641
Guyane	34 402	27 624	13 036	6 984	82 045
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	398 267	195 355	124 269	42 647	760 537
France hexagonale	16 830 861	7 469 237	4 273 248	628 358	29 201 704
France entière	17 229 128	7 664 592	4 397 516	671 005	29 962 242

Lecture : En 2019, 5 845 ménages de Cayenne sont propriétaires de leur logement.





TABLEAU DÉTAILLÉ

Détail des statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Statut d'occupation des résidences principales (%)				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Palmistes	18,1	68,9	3,8	9,2	930
Leblond	34,3	49,7	5,1	10,9	1 383
Buzaret	17,4	67,7	5,9	9,1	1 337
Mirza	11,9	21,9	63,8	2,3	422
Themire	34,4	58,1	0,0	7,5	1 091
Anatole	19,8	58,2	14,4	7,7	904
Mango	19,9	64,4	12,3	3,4	1 224
Eau Lisette	16,0	67,8	2,1	14,0	354
Châtenay	28,7	45,0	23,8	2,5	1 369
Montabo	37,4	47,6	10,7	4,4	1 167
Zephir	28,8	35,5	34,4	1,3	731
Troubiran-Bourda	20,8	52,8	23,9	2,5	3 038
Mont Lucas	15,5	33,7	48,2	2,6	2 004
Mont Baduel	28,8	46,4	9,1	15,7	2 632
Bonhomme	27,6	68,1	0,0	4,2	729
La Madeleine	22,1	43,6	15,7	18,6	915
Zone Coltery	25,4	28,7	24,9	21,0	561
Les Amandiers	19,0	72,8	0,0	8,2	944
De Gaulle	21,3	73,5	1,8	3,4	858
Galmot	17,4	58,4	15,9	8,4	961
Cabassou	19,9	32,3	45,0	2,8	1 248
Cayenne	23,6	51,5	17,7	7,2	24 801
CA du Centre Littoral	36,7	40,8	16,1	6,4	51 641
Guyane	41,9	33,7	15,9	8,5	82 045
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	52,4	25,7	16,3	5,6	760 537
France hexagonale	57,6	25,6	14,6	2,2	29 201 704
France entière	57,5	25,6	14,7	2,2	29 962 242

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : En 2019, 23,6% des ménages de Cayenne sont propriétaires de leur logement.

Quelle est la distribution des niveaux de vie ?



Répartition par quartile des niveaux de vie estimés

Source : Traitements & estimations © Compas d'après les données Insee, RP 2019

	1er quartile	Médiane	3ème quartile	Ecart inter-quartiles
Palmistes	700 €	1 168 €	1 692 €	992 €
Leblond	553 €	778 €	1 123 €	571 €
Buzaret	915 €	1 479 €	2 315 €	1 400 €
Mirza	845 €	1 195 €	1 615 €	770 €
Thémire	683 €	933 €	1 407 €	723 €
Anatole	602 €	828 €	1 346 €	744 €
Mango	654 €	923 €	1 328 €	675 €
Eau Lisette	694 €	971 €	1 465 €	772 €
Châtenay	934 €	1 460 €	2 211 €	1 277 €
Montabo	1 107 €	1 813 €	2 762 €	1 655 €
Zéphir	1 046 €	1 655 €	2 540 €	1 494 €
Troubiran-Bourda	1 102 €	1 790 €	2 757 €	1 655 €
Mont Lucas	867 €	1 297 €	1 893 €	1 026 €
Mont Baduel	629 €	968 €	1 515 €	887 €
Bonhomme	682 €	985 €	1 355 €	673 €
La Madeleine	925 €	1 476 €	2 093 €	1 167 €
Zone Collery	827 €	1 327 €	1 907 €	1 080 €
Les Amandiers	915 €	1 268 €	1 882 €	967 €
De Gaulle	648 €	1 249 €	1 838 €	1 189 €
Galmot	632 €	1 732 €	2 684 €	2 052 €
Cabassou	611 €	1 446 €	2 151 €	1 540 €
Cayenne	788 €	1 224 €	1 865 €	1 076 €
CA du Centre Littoral	842 €	1 336 €	2 030 €	1 188 €
Guyane	731 €	1 197 €	1 828 €	1 097 €

Montants de référence en €	2017	2018	2019
RSA personne seule	537	545	560
Seuil de pauvreté Insee à 50%	867	885	918
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 041	1 063	1 102

Lecture : En 2019, le niveau de vie médian de la population de Cayenne est estimé à 1 224€.

En France hexagonale, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1 102€ par mois en 2019. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil. (Sont colorées en orange moyen celles pour lesquels le niveau de vie est inférieur à 50% du niveau de vie médian de France hexagonale et en orange foncé celles dont le niveau de vie est inférieur au seuil du montant du RSA attribué à une personne seule.)

Le niveau de vie médian estimé de Cayenne est de 1 224€ : 50% de la population vit avec moins de 1 224€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 224€. Ce niveau de vie médian est supérieur de 27€ à celui estimé pour la Guyane.

Le 1er quartile correspond au niveau de vie le plus élevé des 25% de la population la plus pauvre : 25% de la population de Cayenne vit avec moins de 788€ par mois. Ce 1er quartile est supérieur de 57€ à celui estimé pour la Guyane.

Le 3ème quartile correspond au niveau de vie le plus faible des 25% de la population la plus riche : 75% de la population de Cayenne vit avec moins de 1 865€ par mois (et 25% avec plus de 1 865€ par mois). Ce 3ème quartile est inférieur de 37€ à celui estimé pour la Guyane.

MÉTHODOLOGIE

Estimation des niveaux de vie en Guyane : Les données fiscales Filosofi n'étant pas disponibles pour la Guyane, une estimation des niveaux de vie est proposée ci-dessus. Elle est calculée à partir de différentes variables issues du recensement de la population (statuts d'occupation, type de logement, PCS, taux de chômage, typologie des familles) et de leur corrélation avec les niveaux de vie de la Réunion et de la Martinique (seuls DROM pour lesquels les données fiscales sont disponibles). Les mêmes niveaux de corrélation sont ensuite appliqués aux indicateurs de la Guyane.

L'Insee estime à partir de l'enquête Budget des familles 2017, un niveau de vie médian de 920€ pour la Guyane, en précisant que les montants calculés sont sous-estimés par rapport aux données fiscales, pour la Réunion, la Martinique et la Métropole. Cette publication de l'Insee ne précise pas les montants à une échelle infra-départementale.

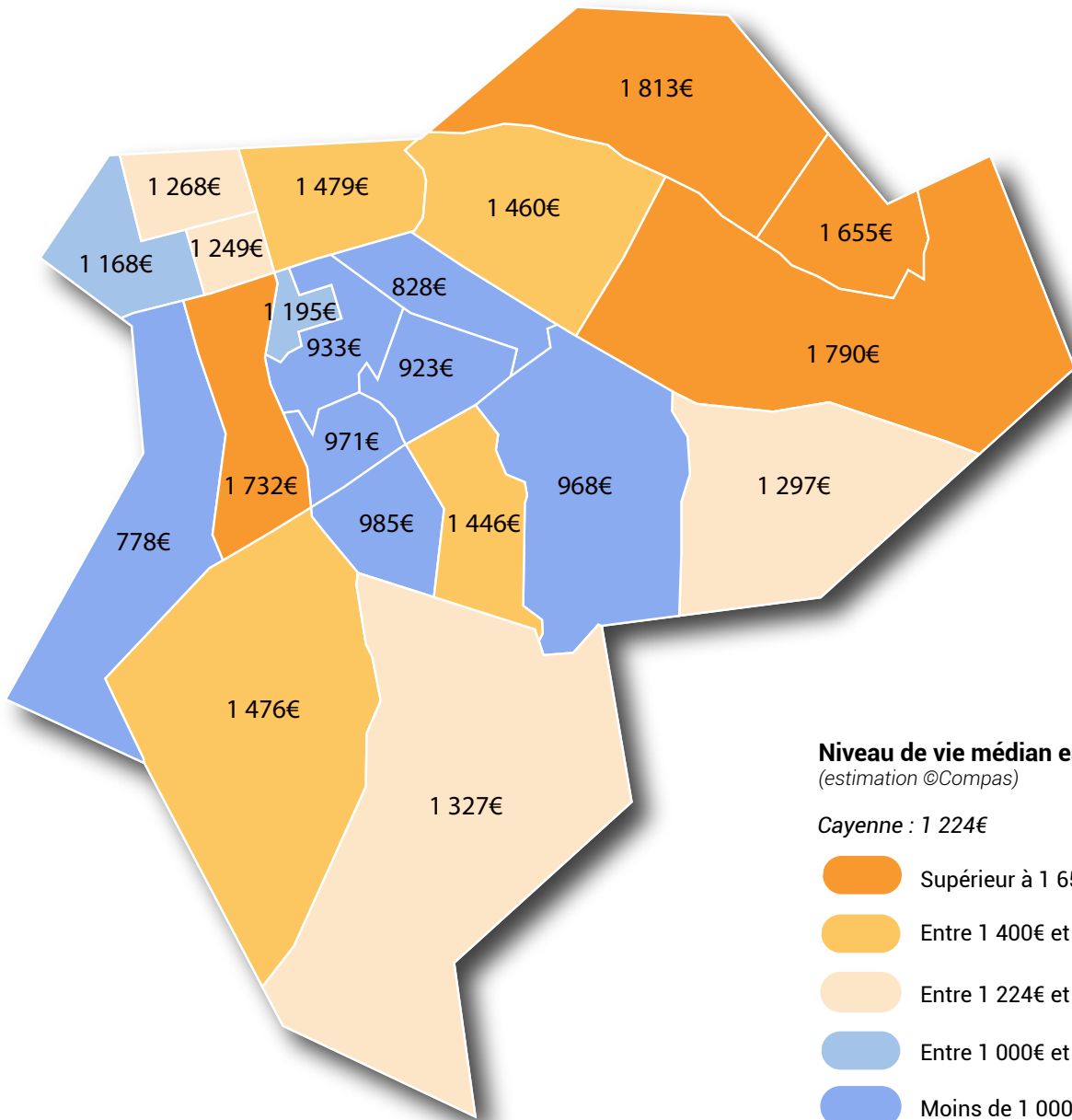
Le calcul présenté ici permet de disposer à l'échelle communale du niveau de vie médian et des premiers et troisièmes quartiles du niveau de vie. Ces estimations sont à utiliser avec précaution, elles sont probablement sur-estimées au regard des montants issus de l'enquête Budget des familles 2017.





Niveau de vie médian

Source : Traitements & estimations © Compas d'après les données Insee, RP 2019



Niveau de vie médian estimé en 2019 (estimation ©Compas)

Cayenne : 1 224€

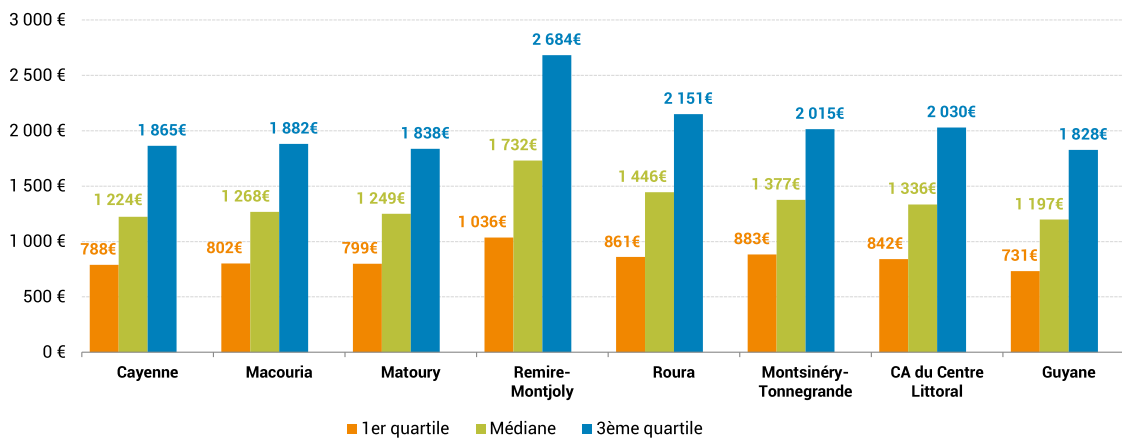
- Supérieur à 1 650€
- Entre 1 400€ et 1 650€
- Entre 1 224€ et 1 400€
- Entre 1 000€ et 1 224€
- Moins de 1 000€

Quelle est la pauvreté des populations ?



Répartition par quartile des niveaux de vie estimés

Source : Traitements & estimations © Compas d'après les données Insee, RP 2019



Lecture : En 2019, le niveau de vie médian de la population de Cayenne est estimé à 1 224€.

Le niveau de vie médian de la CA du Centre Littoral est estimé à 1 336€ en 2019. Suivant les communes de la CA, il est estimé à 1 249€ à Matoury, 1 446€ à Roura et 1 732€ à Remire-Montjoly.

Taux de pauvreté estimé en 2019

Source : Traitements & estimations © Compas d'après les données Insee, RP 2019

	Taux de pauvreté estimé (au seuil de 60%)
Palmistes	46,5%
Leblond	73,5%
Buzaret	33,3%
Mirza	43,4%
Thémire	58,9%
Anatole	63,2%
Mango	61,1%
Eau Lisette	56,6%
Châtenay	33,0%
Montabo	24,8%
Zéphir	27,3%
Troubiran-Bourda	25,0%
Mont Lucas	38,7%
Mont Baduel	56,1%
Bonhomme	57,9%
La Madeleine	33,0%
Zone Collery	38,7%
Les Amandiers	38,2%
De Gaulle	43,9%
Galmot	35,7%
Cabassou	39,7%
Cayenne	43,0%
CA du Centre Littoral	38,2%
Guyane	44,9%

En 2019, environ 43% de la population de Cayenne vit sous le seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté est estimé à 45% pour la Guyane. Pour comparaison, le taux de pauvreté fourni par l'Insee (Filosofi) est de 15% pour la France hexagonale.

Lecture : En 2019, 38% des habitants de la CC des Savanes sont pauvres (au seuil de 60%).

Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage. La pauvreté est mesurée de la même manière. Dès lors, le calcul du niveau de vie impose de prendre en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus du travail, de la retraite, de société, du patrimoine, de redistribution, et des prestations sociales, familiales, logement) auxquelles sont soustraits les impôts directs payés.

Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.

Les effets de la pauvreté sur les besoins sociaux de la population sont très nombreux. Le taux de pauvreté est l'un des indicateurs clés pour comprendre un territoire. Si les communes n'ont pas les moyens de réduire aisément la part de la pauvreté, il s'agit ici de la connaissance de la population qui est au cœur des préoccupations des services publics. Ces derniers doivent pouvoir être utilisés par les populations les plus fragiles. Les communes ont une fonction de médiation pour l'accès aux activités culturelles, de loisirs ou sportives par exemple par les enfants des ménages pauvres.

DÉFINITIONS

Taux de pauvreté : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

Seuil de pauvreté : il est égal à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble de la population.

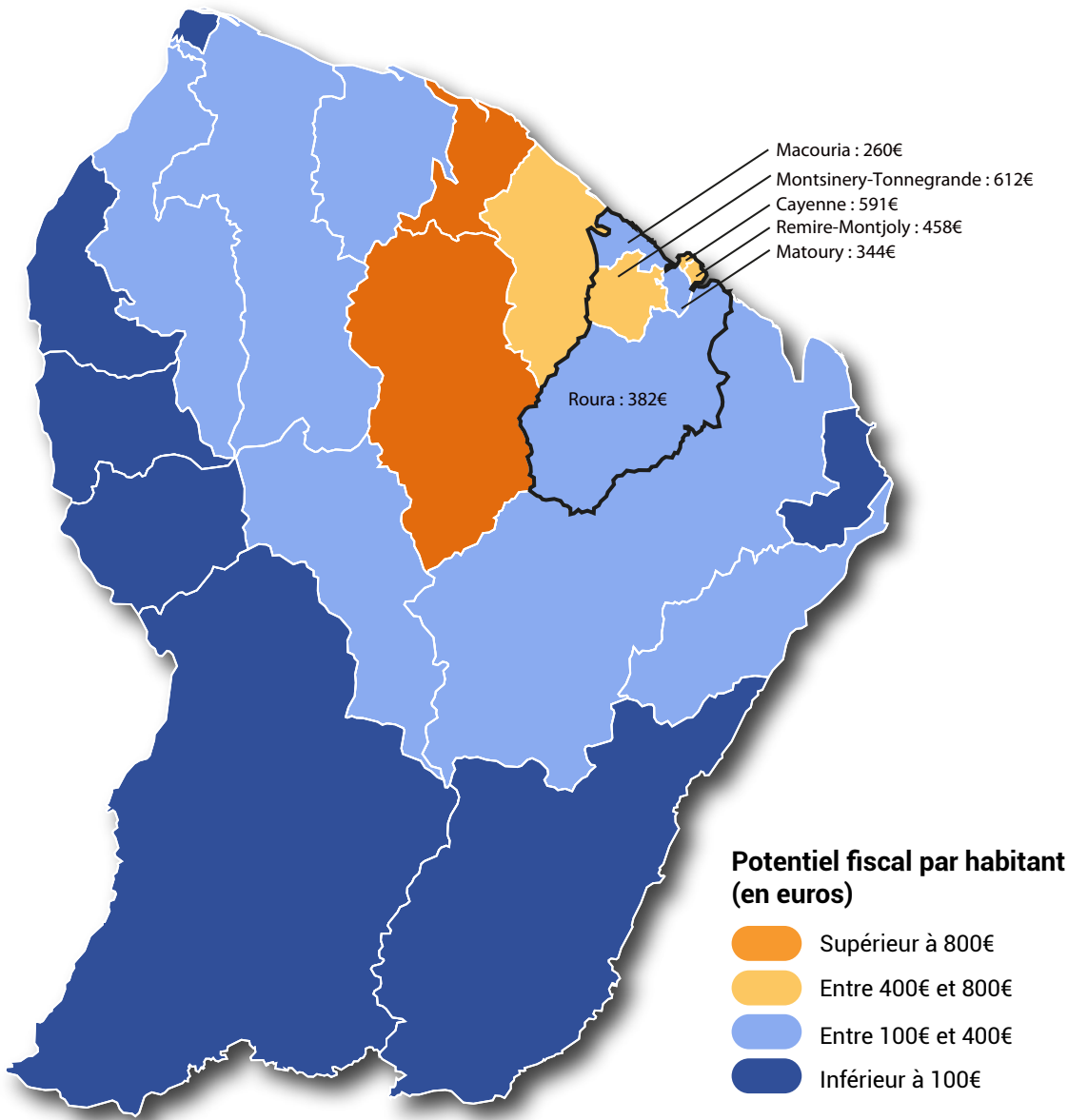


Quelles sont les ressources financières du territoire ?

Potentiel fiscal par habitant

Source : DGCL, 2021 - Traitements © Compas

Les ressources du territoire



Lecture : En 2021, le potentiel fiscal par habitant de Cayenne est de 591€.

Le potentiel fiscal permet de définir la richesse d'une commune en prenant en compte le niveau de richesse et de patrimoine tant des ménages que des entreprises. Ainsi, certaines communes peuvent avoir un développement entièrement axé sur le résidentiel, d'autres sur l'économique et enfin certaines sur les deux axes.

Le niveau du potentiel fiscal (qui est intégré dans l'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement) est important pour comprendre à la fois la dynamique d'un territoire, mais aussi la richesse potentielle de ses communes.

DÉFINITION

Le potentiel fiscal est un indicateur qui peut permettre de comparer la richesse fiscale potentielle des collectivités les unes par rapport aux autres.

Un produit fiscal théorique est ainsi calculé, correspondant au montant d'impôts qu'encaisserait chaque collectivité si elle appliquait à ses bases nettes d'imposition les taux ou tarifs moyens.

Ce potentiel fiscal est rapporté au nombre d'habitants afin de permettre des analyses et des comparaisons que les montants bruts ne peuvent autoriser à eux seuls.

LES FAMILLES



LES FAMILLES AVEC ENFANT(S)

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ? _____ p.49

CHIFFRES CLÉS

LES FAMILLES



12 269 familles avec enfant(s)

+24% entre 2014 et 2020

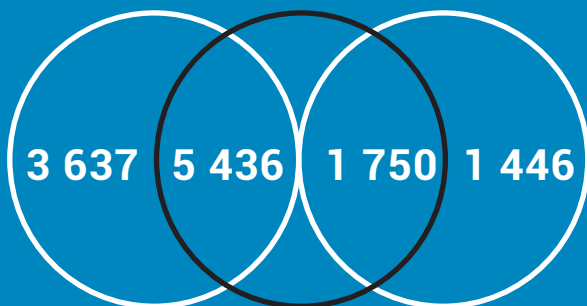
49% des ménages sont des familles avec enfant(s)

9 073

fam. avec
1 ou 2 enf.

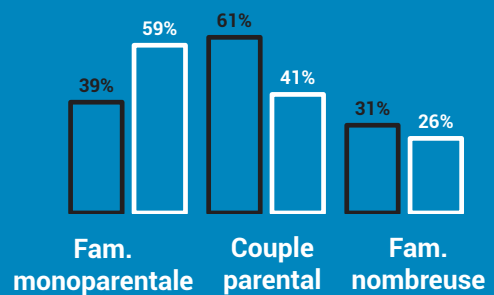
3 196

fam.
nombreuses

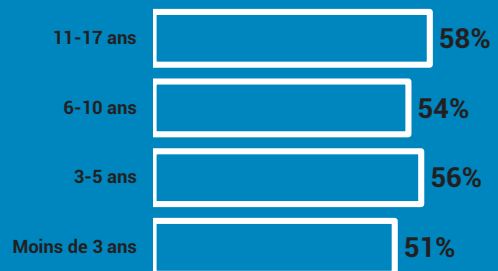


7 186

fam. monoparentales



Types de familles
en 1990 et 2020



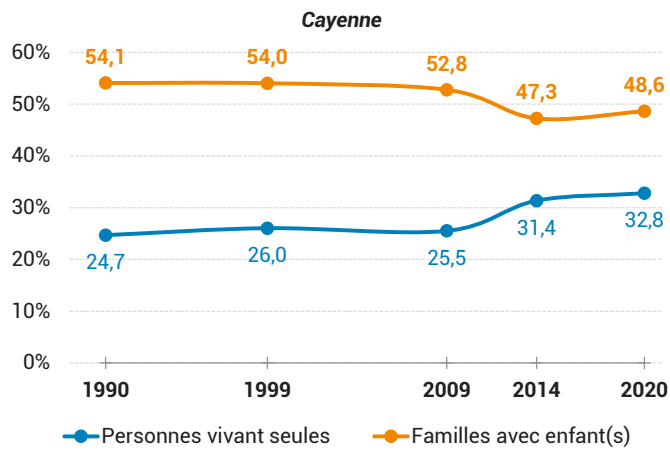
Part des enfants
en fam. monoparentale

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?



Évolution de la part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 48,6% des ménages sont des familles avec enfant(s).

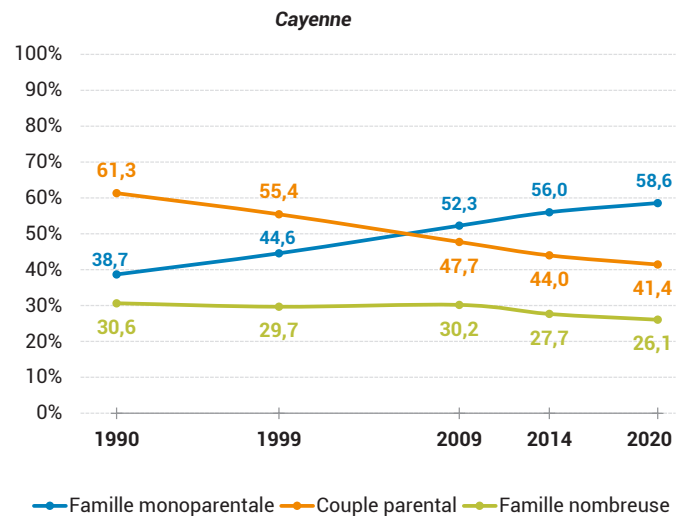
Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue.

Entre 2014 et 2020, la part de personnes vivant seules parmi les ménages a augmenté passant de 31% à 33% ; dans le même temps, l'évolution de la part de familles avec enfant(s) est passée de 47% en 2014 à 49% en 2020.

Ainsi, en 2020, Cayenne compte 8 273 personnes vivant seules (contre 6 543 en 2014) et 12 269 familles avec enfant(s) (contre 9 860 en 2014).

Type de familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, les familles nombreuses représentent 26,1% des familles avec enfant(s) de Cayenne.

Depuis le début des années 90, la part de familles monoparentales augmente, celle des couples parentaux diminue et celle des familles nombreuses diminue.

Entre 2014 et 2020, la part de familles monoparentales a augmenté passant de 56 à 59%, soit 3 points de plus en 6 ans. Dans le même temps, l'évolution des couples parentaux a été de -3 points, passant de 44% en 2014 à 41% en 2020. Enfin, la part de familles nombreuses a diminué (28% en 2014 contre 26% en 2020).

DÉFINITIONS

Famille monoparentale : famille constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s).

Famille nombreuse : famille constituée d'au moins trois enfants.



Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?

Le nombre de familles recomposées a triplé en 30 ans

Si les familles recomposées ont toujours existé, elles sont davantage liées aujourd'hui à un divorce qu'à un décès de l'un des parents, offrant la possibilité aux enfants de maintenir le lien avec les deux parents.

La proportion d'enfants vivant dans une famille recomposée a presque triplé entre 1985 et 2011 passant de 4% à 11% en France hexagonale. Entre 1990 et 2010, le nombre d'enfants concernés est passé de 750 000 à 1,5 million. Depuis 2011, ces chiffres restent stables avec une proportion de 11% d'enfants vivant dans une famille recomposée.

Quels nouveaux besoins sociaux ?

Les parents des familles recomposées sont moins diplômés et moins souvent en emploi que dans les familles « traditionnelles ». En effet, par comparaison aux familles traditionnelles, que cela soit la mère ou le père, leur niveau de diplôme est plus souvent inférieur au baccalauréat.

Dans les familles recomposées, les adultes sont également moins souvent en emploi. Cela peut être lié au niveau de diplôme plus faible mais aussi aux enfants plus nombreux qu'ont ces familles.

Les enfants de familles recomposées, comme ceux des familles monoparentales, vivent plus souvent dans un logement surpeuplé. En effet, les familles recomposées sont plus souvent des familles nombreuses. ¼ des familles recomposées ayant 3 enfants considèrent que le nombre de pièces est insuffisant ou très insuffisant compte tenu du nombre de personnes vivant dans le ménage (surpeuplement ressenti). Mais, un peu moins d'une famille sur 6, vit effectivement dans un logement surpeuplé (surpeuplement mesuré). Le surpeuplement mesuré pour une famille recomposée de 3 enfants est légèrement supérieur aux familles « traditionnelles » ayant aussi 3 enfants mais il est bien plus faible que pour les familles monoparentales ayant 3 enfants.

Si l'on étudie le statut d'occupation du logement, les familles recomposées se rapprochent davantage des familles « traditionnelles » que monoparentales : elles sont plus souvent en accession à la propriété et moins souvent locataires d'un logement dans le parc social par comparaison avec les familles monoparentales. Toutefois, elles sont plus souvent locataires que les familles « traditionnelles ».

Ainsi, les conditions de logement des familles recomposées sont meilleures que celles des parents sans conjoint, mais restent moins favorables que celles des autres familles.

Les familles recomposées vivent plus fréquemment hors des grandes zones urbaines. Ce choix de localisation leur permet sans doute d'avoir davantage d'espace et de réduire ainsi le surpeuplement du logement. Enfin, on peut s'interroger sur l'impact de ces localisations sur les mobilités de ces familles, sans doute plus utilisatrices de la voiture.

Les sources sont présentées en Bibliographie.



Part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Personnes seules		Familles avec enfant(s)	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	312	33,5	459	49,4
Leblond	430	31,1	666	48,1
Buzaret	478	35,8	575	43,0
Mirza	119	28,2	224	53,1
Themire	378	34,6	470	43,1
Anatole	331	36,6	414	45,8
Mango	373	30,5	669	54,7
Eau Lisette	94	26,6	197	55,8
Châtenay	381	27,9	675	49,3
Montabo	374	32,0	497	42,6
Zephir	255	34,9	289	39,5
Troubiran-Bourda	1 227	40,4	1 206	39,7
Mont Lucas	529	26,4	1 116	55,7
Mont Baduel	686	26,1	1 483	56,3
Bonhomme	228	31,3	360	49,4
La Madeleine	263	28,7	467	51,1
Zone Collery	145	25,9	314	55,9
Les Amandiers	387	41,0	332	35,2
De Gaulle	292	34,1	385	44,9
Galmot	331	34,5	444	46,2
Cabassou	322	25,8	789	63,2
Cayenne	7 937	32,0	12 033	48,5
CA du Centre Littoral	14 163	27,4	26 978	52,2
Guyane	19 778	24,1	48 118	58,6
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	246 792	32,4	316 104	41,6
France hexagonale	10 815 644	37,0	9 069 986	31,1
France entière	11 062 436	36,9	9 386 090	31,3

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

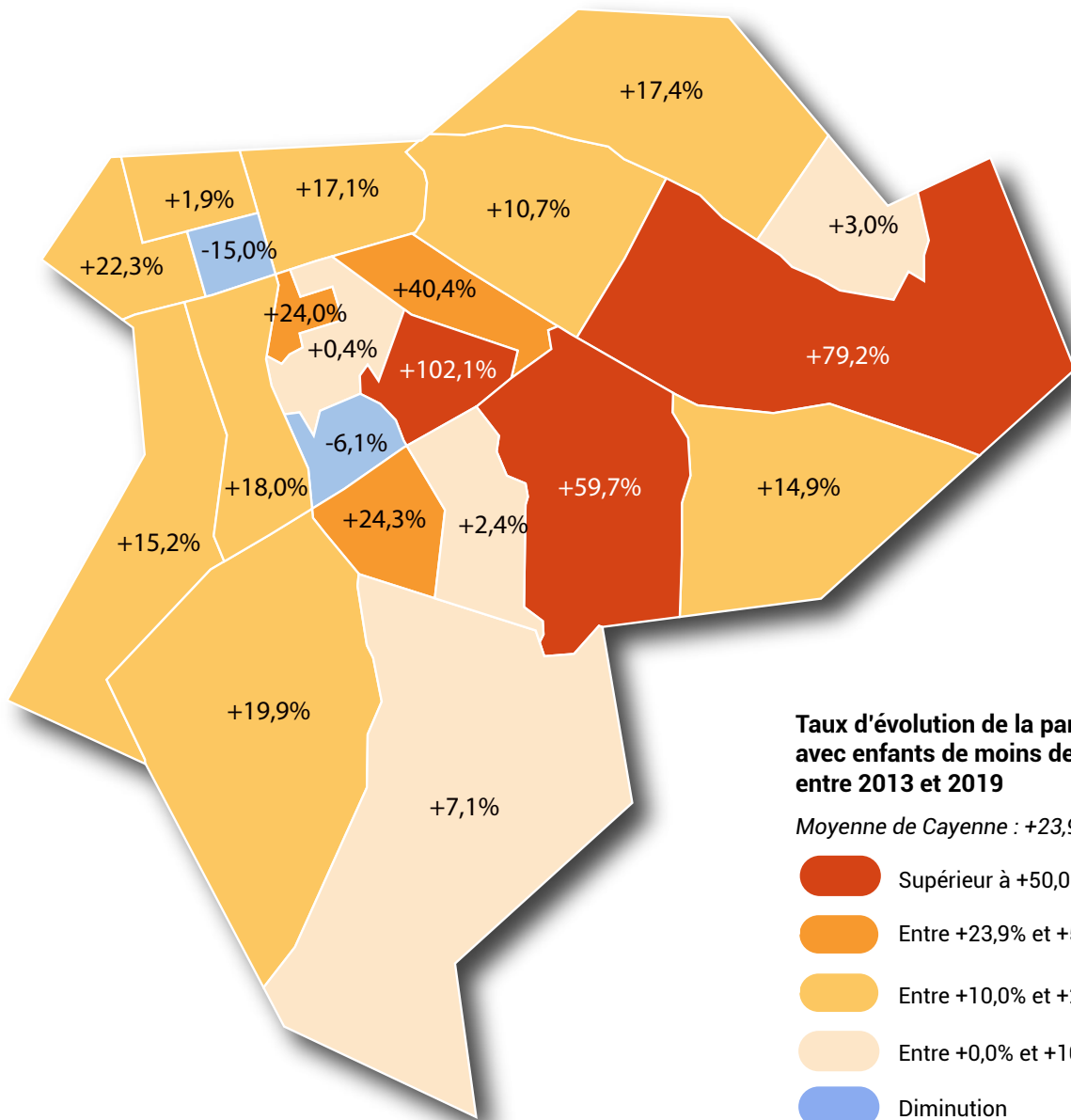
Lecture : Les familles avec enfant(s) représentent 48,5% des ménages de Cayenne.



Évolution du nombre de familles

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

Les familles avec enfant(s)



Taux d'évolution de la part de familles avec enfants de moins de 25 ans entre 2013 et 2019

Moyenne de Cayenne : +23,9% (soit +2 318 familles)

- Supérieur à +50,0%
- Entre +23,9% et +50,0%
- Entre +10,0% et +23,9%
- Entre +0,0% et +10,0%
- Diminution



Évolution des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

	Familles avec enfant(s)		Evolution entre 2013 et 2019		Part parmi les ménages (%)	
	2013	2019	Nbre	Part (%)	2013	2019
Palmistes	376	459	+84	+22,3	46,5	49,4
Leblond	578	666	+88	+15,2	52,6	48,1
Buzaret	491	575	+84	+17,1	45,6	43,0
Mirza	181	224	+43	+24,0	47,1	53,1
Themire	468	470	+2	+0,4	48,8	43,1
Anatole	295	414	+119	+40,4	45,6	45,8
Mango	331	669	+338	+102,1	40,0	54,7
Eau Lisette	210	197	-13	-6,1	59,2	55,8
Châtenay	610	675	+65	+10,7	46,7	49,3
Montabo	424	497	+74	+17,4	44,2	42,6
Zephir	281	289	+8	+3,0	36,4	39,5
Troubiran-Bourda	673	1 206	+533	+79,2	51,4	39,7
Mont Lucas	972	1 116	+144	+14,9	57,6	55,7
Mont Baduel	928	1 483	+554	+59,7	53,5	56,3
Bonhomme	290	360	+70	+24,3	49,8	49,4
La Madeleine	389	467	+78	+19,9	42,8	51,1
Zone Collery	293	314	+21	+7,1	59,7	55,9
Les Amandiers	326	332	+6	+1,9	37,6	35,2
De Gaulle	454	385	-68	-15,0	48,2	44,9
Galmot	376	444	+68	+18,0	47,8	46,2
Cabassou	771	789	+18	+2,4	57,5	63,2
Cayenne	9 715	12 033	+2 318	+23,9	48,9	48,5
CA du Centre Littoral	22 446	26 978	+4 532	+20,2	53,6	52,2
Guyane	40 226	48 118	+7 892	+19,6	57,9	58,6
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	323 674	316 104	-7 570	-2,3	45,6	41,6
France hexagonale	9 033 239	9 069 986	+36 747	+0,4	32,5	31,1
France entière	9 356 913	9 386 090	+29 177	+0,3	32,8	31,3

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : Cayenne compte 12 033 familles avec enfant(s) en 2019, soit 23,9% de plus qu'en 2013.



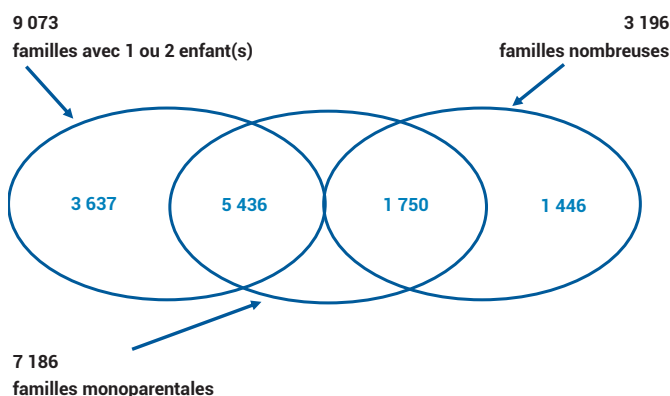
Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

Structures familiales

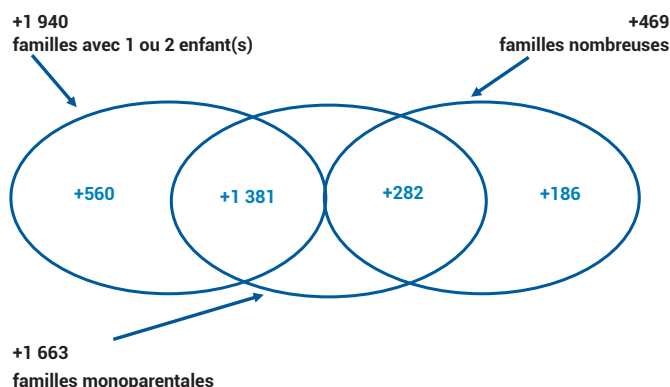
Source : Insee, RP 2014-2020 - Traitements © Compas

Cayenne

Situation en 2020 des 12 269 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans



Evolution des familles entre 2014 et 2020 (+2 409 familles)



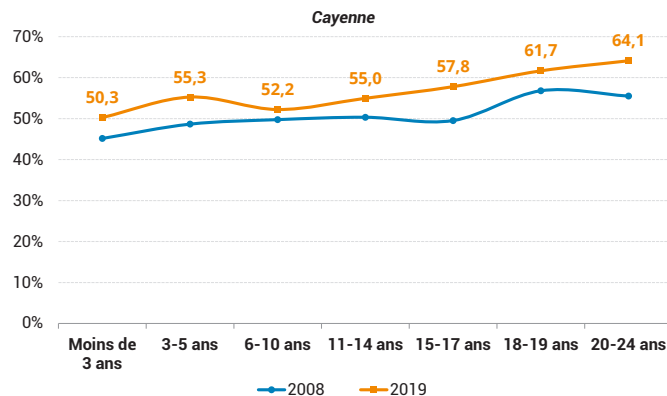
Lecture : 3 196 familles nombreuses sont recensées en 2020 à Cayenne, soit 469 de plus qu'en 2014.

En 2020, 12 270 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées à Cayenne, dont 9 070 familles avec 1 ou 2 enfants (74%) et 3 200 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (26%). Entre 2014 et 2020 on compte au total 2410 familles de plus : +1940 familles avec 1 ou 2 enfants et +470 familles nombreuses. Concernant l'ensemble des familles monoparentales, soit 7 190 en 2020, on en recense 1660 de plus qu'en 2014.

Les besoins sociaux des familles monoparentales sont nombreux pour les acteurs du social : niveau de vie (il n'y a qu'une seule source de revenus dans le ménage), coût du logement équivalent à celui d'un couple, parentalité, gestion du temps de l'adulte, ...

Part des enfants vivant dans une famille monoparentale selon leur âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 50,3% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale.

La part des enfants vivant en famille monoparentale tend à augmenter avec l'âge : en 2019, elle est de 50% chez les moins de 3 ans contre 58% chez les 15-17 ans. A titre de comparaison, ces proportions étaient de 45 et 50% en 2008.

Ainsi, si beaucoup de politiques publiques sont orientées en direction des familles monoparentales avec de jeunes enfants, on se rend compte que pour Cayenne comme ailleurs, les adolescents vivent plus souvent dans une famille monoparentale que les plus jeunes.



Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

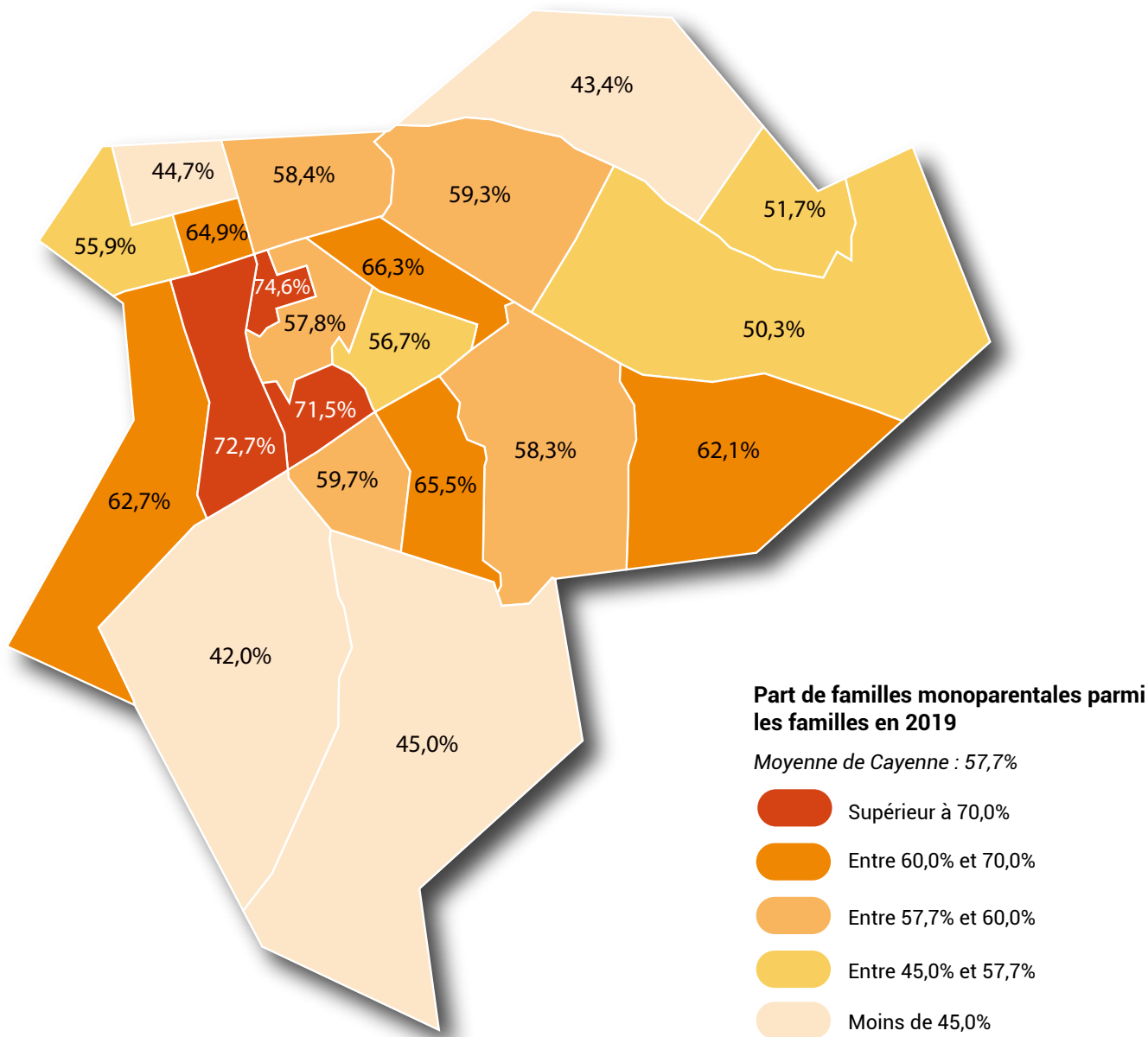




TABLEAU DÉTAILLÉ

Part des familles selon le type parmi l'ensemble des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Couples parentaux		Familles monoparentales		Familles nombreuses	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	192	43,8	244	55,9	102	23,3
Leblond	242	38,1	398	62,7	189	29,7
Buzaret	245	41,7	343	58,4	110	18,8
Mirza	60	28,1	160	74,6	66	30,7
Themire	205	42,2	281	57,8	138	28,4
Anatole	144	35,1	273	66,3	130	31,7
Mango	289	43,2	380	56,7	215	32,2
Eau Lisette	54	30,7	125	71,5	50	28,7
Châtenay	281	41,0	407	59,3	179	26,2
Montabo	287	54,4	229	43,4	97	18,3
Zephir	126	47,4	138	51,7	66	24,9
Troubiran-Bourda	625	48,5	649	50,3	213	16,5
Mont Lucas	443	38,6	714	62,1	307	26,7
Mont Baduel	610	41,8	852	58,3	378	25,9
Bonhomme	142	40,6	209	59,7	108	30,8
La Madeleine	265	55,5	200	42,0	116	24,3
Zone Collery	158	53,0	134	45,0	107	36,1
Les Amandiers	189	53,2	159	44,7	78	22,0
De Gaulle	140	36,3	250	64,9	121	31,4
Galmot	131	29,7	320	72,7	111	25,1
Cabassou	262	35,8	479	65,5	288	39,4
Cayenne	5 089	42,3	6 944	57,7	3 170	26,3
CA du Centre Littoral	13 634	50,5	13 344	49,5	7 452	27,6
Guyane	23 137	48,1	24 981	51,9	17 574	36,5
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	164 396	52,0	151 709	48,0	63 544	20,1
France hexagonale	6 808 570	75,1	2 261 416	24,9	1 620 333	17,9
France entière	6 972 966	74,3	2 413 125	25,7	1 683 877	17,9

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : Cayenne compte 6 944 familles monoparentales, soit 57,7% des familles.

LES ENFANTS



LES MINEURS

- Qui sont les enfants mineurs ? _____ p.59
- Dans quels types de familles vivent-ils ? _____ p.62
- Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ? _____ p.63
- Quelles sont les fragilités des enfants ? _____ p.65
- Baromètre - La fragilité des enfants _____ p.67

LA PETITE ENFANCE

- Quels sont les besoins en modes de garde ? _____ p.69
- Quelle est la tension sur les modes de garde ? _____ p.71

L'ENFANCE

- Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ? _____ p.73

L'ADOLESCENCE

- Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ? _____ p.74

CHIFFRES CLÉS

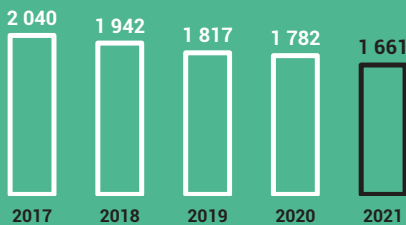
LES ENFANTS



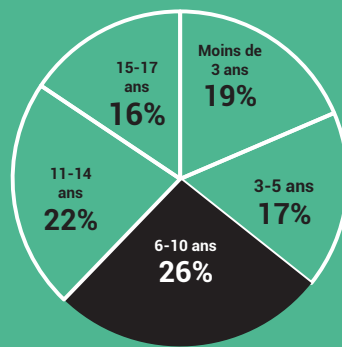
21 702 enfants de moins de 18 ans

+17% entre 2014 et 2020

33% de la population est mineure



Naissances domiciliées



Répartition des tranches d'âge parmi les mineurs



53%

des moins de 11 ans en fam. monoparentale

25%

des moins de 3 ans ont un besoin impératif de mode de garde



26%
parmi ceux en couple parental



25%
parmi ceux en fam. monoparentale



54%

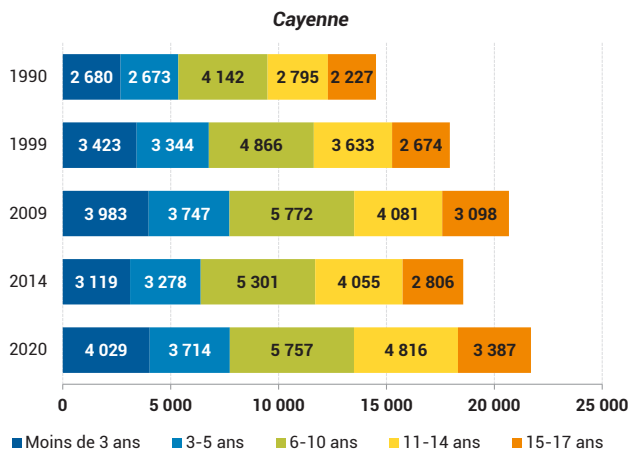
des mineurs en situation de vulnérabilité

Qui sont les enfants mineurs ?



Évolution du nombre de mineurs depuis le début des années 90

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



Lecture : 4 029 enfants de moins de 3 ans vivent à Cayenne en 2020.

Entre 2009 et 2020, le nombre de mineurs a progressé d'environ 1 020 enfants à Cayenne (+5%). Au dernier recensement, ils atteignent un total de 21 700, dont 5 760 âgés de 6-10 ans. Entre 2009 et 2020, la plus grande évolution en volume se retrouve sur la génération des 11-14 ans, soit +730 enfants en 11 ans.

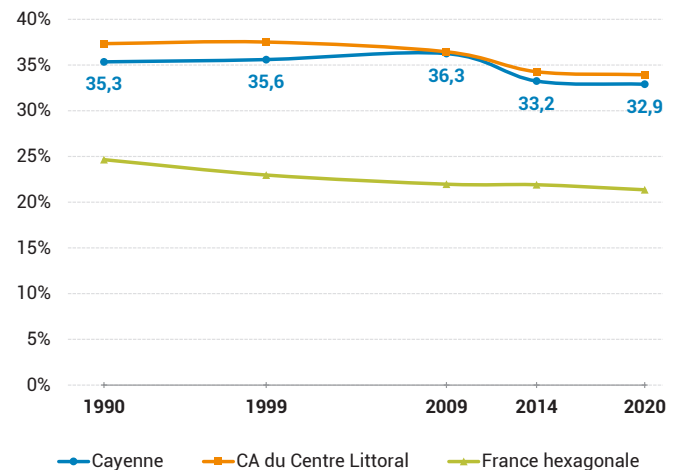
L'évolution du nombre d'enfants sur un territoire dépend surtout des tendances migratoires, qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place et de l'évolution suffisante et nécessaire du nombre de logements.

La construction de nouveaux logements offre la possibilité aux familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir de pouvoir s'installer dans la commune. Ce nombre de nouveaux logements, plus ou moins important, peut permettre le renouvellement, ou non, des effectifs d'enfants présents. À l'inverse, une contraction de l'offre de logements impacte au même titre que les autres populations la présence d'enfants.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logements – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.

Évolution de la part de mineurs dans la population depuis 1990

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



Lecture : 32,9% de la population a moins de 18 ans à Cayenne en 2020.

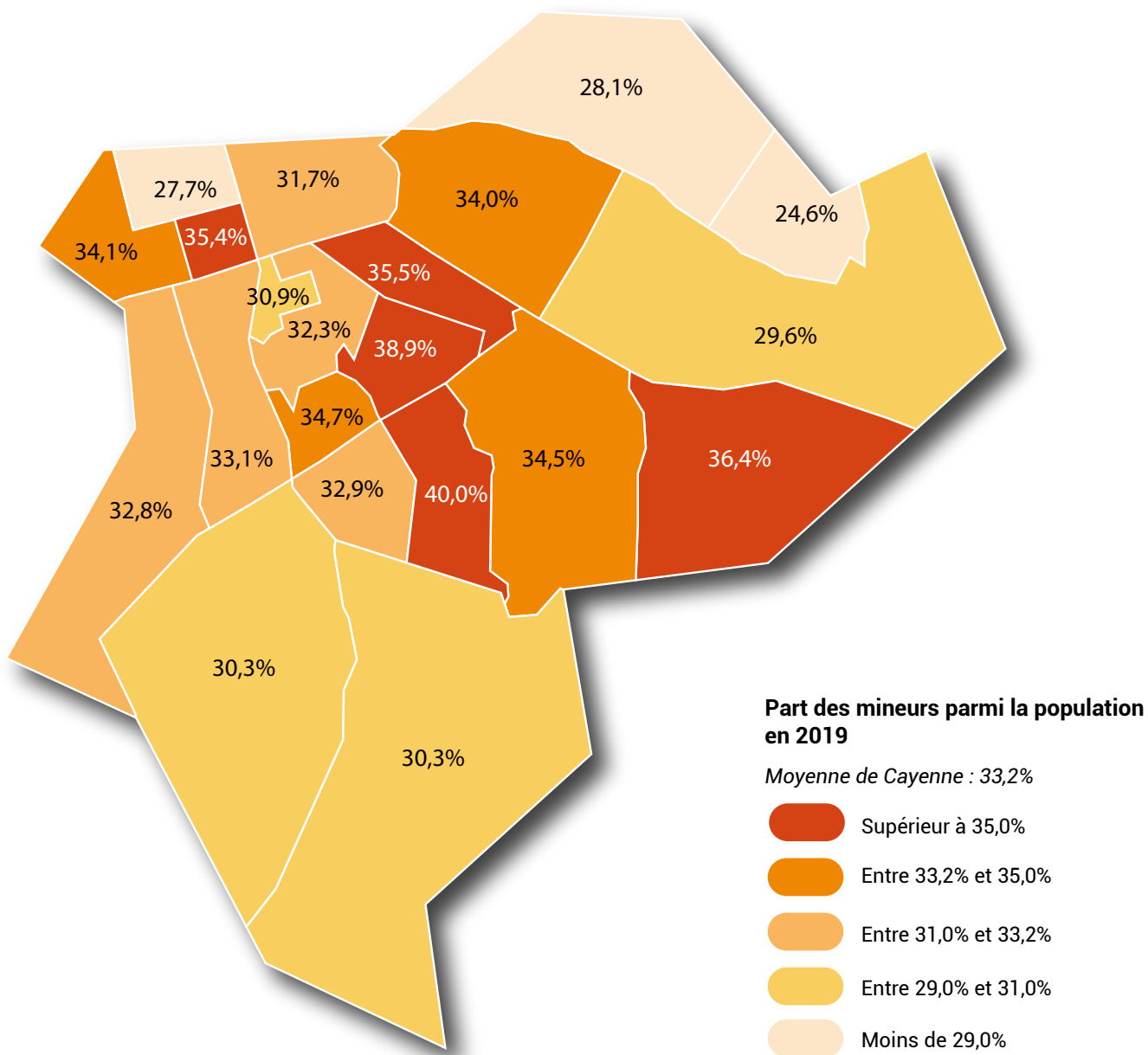
Entre 1990 et 2020, la proportion de mineurs a diminué de 2,4 points et est ainsi passée de 35,3 à 32,9% à Cayenne. Au dernier recensement, la proportion est inférieure de 1 point à celle de la CA du Centre Littoral.



Part des mineurs parmi la population totale

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

Les mineurs





Évolution du nombre de mineurs

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	Nombre de mineurs aux différents RP			Part des mineurs en %* au RP 2019	Evolution des mineurs entre 2008 et 2019	
	2008	2013	2019		Nbre	%
Palmistes	717	628	837	34,1	+121	+16,8
Leblond	1 445	1 477	1 245	32,8	-200	-13,8
Buzaret	798	887	1 017	31,7	+220	+27,6
Mirza	680	316	353	30,9	-327	-48,0
Themire	1 093	909	910	32,3	-182	-16,7
Anatole	884	609	806	35,5	-78	-8,8
Mango	1 077	646	1 324	38,6	+247	+22,9
Eau Lisette	408	393	328	34,7	-80	-19,5
Châtenay	1 142	1 027	1 245	34,0	+103	+9,0
Montabo	808	736	810	28,1	+3	+0,3
Zephir	742	511	425	24,6	-317	-42,7
Troubiran-Bourda	934	1 120	1 974	29,6	+1 040	+111,4
Mont Lucas	2 108	1 776	2 015	36,4	-93	-4,4
Mont Baduel	1 969	1 894	2 661	34,5	+692	+35,2
Bonhomme	754	564	693	32,9	-62	-8,2
La Madeleine	771	804	801	30,3	+30	+3,9
Zone Collery	777	539	592	30,3	-185	-23,8
Les Amandiers	480	612	587	27,7	+107	+22,3
De Gaulle	744	817	767	35,4	+23	+3,1
Galmot	598	688	759	33,1	+161	+27,0
Cabassou	1 909	1 660	1 573	40,0	-336	-17,6
Cayenne	20 836	18 613	21 723	33,2	+887	+4,3
CA du Centre Littoral	42 209	42 700	50 111	33,9	+7 902	+18,7
Guyane	89 640	96 833	109 722	39,0	+20 082	+22,4
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	551 365	528 839	506 983	26,8	-44 382	-8,0
France hexagonale	13 677 060	13 971 131	13 982 812	21,5	+305 752	+2,2
France entière	14 228 424	14 499 970	14 489 794	21,6	+261 370	+1,8

* Au sein de la population municipale

Valeur inférieure à celle de Cayenne

Valeur proche de celle de Cayenne

Valeur supérieure à celle de Cayenne

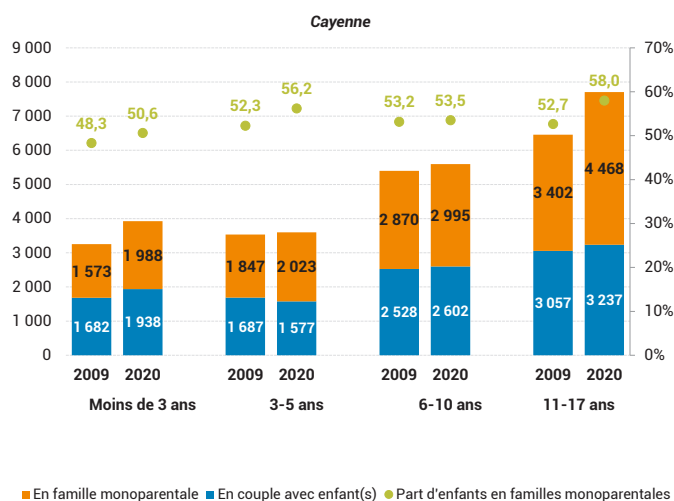
Lecture : En 2019, 33,2% de la population de Cayenne a moins de 18 ans. Leur nombre a progressé de 4,3% par rapport à 2008.



Dans quels types de familles vivent-ils ?

Répartition par type de familles des enfants mineurs

Source : Insee, RP 2009-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 1 988 enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale, soit 50,6% des enfants de cet âge.

En 2020, si 51% des moins de 3 ans de Cayenne vivent en familles monoparentales, c'est le cas de 58% des 11-17 ans (respectivement 12 et 25% à l'échelle de la France hexagonale). Sur cette tranche d'âge, la proportion a progressé de 5 points par rapport à 2009. On compte ainsi en 2020, 3 240 adolescents vivant au sein d'un couple et 4 470 vivant au sein d'une famille monoparentale.

En général, plus un enfant avance en âge, plus la probabilité qu'il vive en famille monoparentale s'élève. De fait, les enfants de moins de 3 ans ne représentent qu'une part relativement faible des enfants de moins de 11 ans vivant au sein d'une famille monoparentale. L'enjeu porte dès lors davantage sur les enfants en âge d'être scolarisés en primaire et pour lesquels la structure familiale peut modifier le besoin et la demande en services scolaires et périscolaires (plus grande dépendance aux services municipaux pour la garde des enfants, contraintes plus importantes d'organisation familiale autour des enfants...). L'accès à un mode de garde représente néanmoins un enjeu important pour le maintien ou l'accès à l'emploi et à la formation des parents isolés d'enfants de moins de 3 ans.

Les différences de taux d'enfants vivant en famille monoparentale entre territoires ne signifient pas que les parents se séparent plus ou moins qu'ailleurs en France. Elles reflètent plutôt des dynamiques migratoires de territoires plus ou moins attractifs pour les couples parentaux ou pour les familles monoparentales.

Les familles monoparentales, souvent moins mobiles que les couples, sont plus captives de leur environnement et sont plus à même que les autres à rencontrer des difficultés dans leur parcours résidentiel.

L'importance du nombre de familles monoparentales avec adolescent(s) est une interpellation pour les communes et l'ensemble des acteurs qui travaillent sur la parentalité ou tout simplement sur le bien-être des familles. Ainsi, les réponses de soutien à la parentalité sont très fortes pour les jeunes parents et les parents de jeunes enfants en général (PMI, système scolaire, système de santé, grands-parents, associations liées à la parentalité, ...). Par contre, il n'y a que très peu d'acteurs pour le travail sur la relation entre les parents et leurs adolescents. Pourtant les besoins sont nombreux pour cette tranche d'âge. La maison des adolescents (s'il en existe une sur le territoire) peut être une réponse mais il faut un réseau autour de ces familles pour que les parents isolés se sentent soutenus et accompagnés.

Comme pour beaucoup de ménages, la fracture numérique ne facilite pas le soutien à la parentalité notamment pour les parents d'adolescents. De plus en plus d'informations entre l'école et la famille transitent par le numérique (notes, rendez-vous avec les enseignants, conseil d'orientation, ...). Tout cela complexifie la vie des parents qui ne maîtrisent pas l'outil informatique et ne facilite pas la fonction parentale.

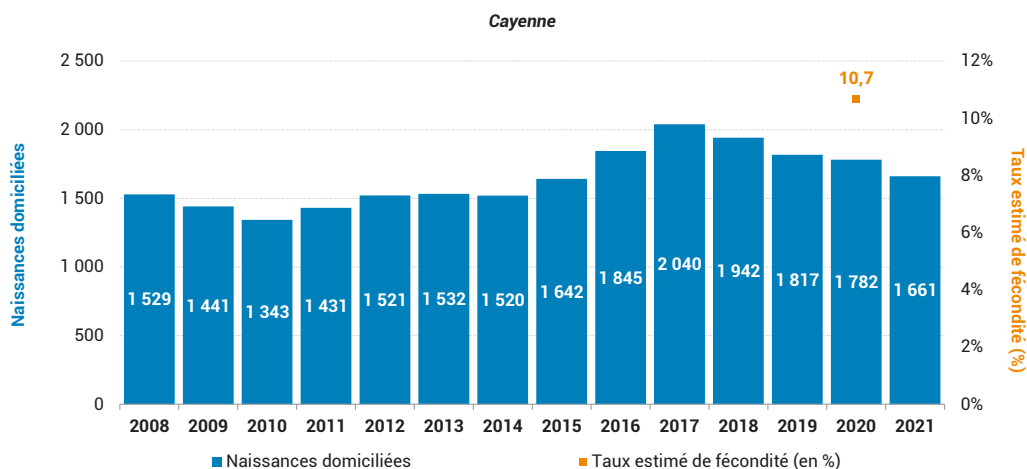
Les périodes de confinements ont également mis en évidence les différences de niveaux d'équipement informatique. Les familles monoparentales, qui sont parmi les ménages les plus pauvres de la commune, sont dissuadées par le coût des équipements. Pour les acteurs du social, ces réalités sont autant de perspectives d'actions.

Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?



Naissances domiciliées et taux estimé de fécondité

Sources : Insee, Etat-Civil 2008-2021 & RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 1 782 naissances sont dénombrées à Cayenne, soit un taux de fécondité estimé de 10,7 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (moyenne sur trois années glissantes, calculée à partir des naissances de 2019 à 2021).

1 660 naissances domiciliées sont dénombrées en 2021 pour Cayenne. Sur la période 2008-2021, il y a eu en moyenne 1 650 naissances par an. Avec 1 750 naissances observées par an en moyenne entre le 31/12/2019 et le 31/12/2021, le taux estimé de fécondité de Cayenne est de 11 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2020.

Le nombre de naissances domiciliées enregistré sur un territoire est lié à la présence de femmes en âge d'avoir des enfants parmi la population ainsi qu'aux caractéristiques de ces femmes. En effet, le nombre de naissances sera plus élevé sur un territoire à forte présence de jeunes femmes actives ou de jeunes trentenaires parmi les femmes en âge d'avoir des enfants que sur un territoire à forte présence de jeunes quadragénaires ayant déjà eu leurs enfants pour certaines, ou à forte présence de populations étudiantes parmi les femmes. Le taux estimé de fécondité est le reflet de ce plus ou moins grand potentiel de naissances au regard des caractéristiques des femmes en âge d'avoir des enfants.

L'évolution dans le temps du nombre de naissances va surtout dépendre du renouvellement – ou pas - de ces populations de femmes dans le territoire.

Pour le territoire, le nombre de naissances est un élément important notamment pour le développement des services en direction de la petite enfance mais aussi pour l'accompagnement des parents. Afin d'éviter le départ des ménages après la naissance (dans le cas de logements qui deviennent trop petits), l'articulation entre le social et l'urbanisme (en particulier le développement de l'offre de logements adaptée aux familles) est essentielle

DÉFINITIONS

Naissances : les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

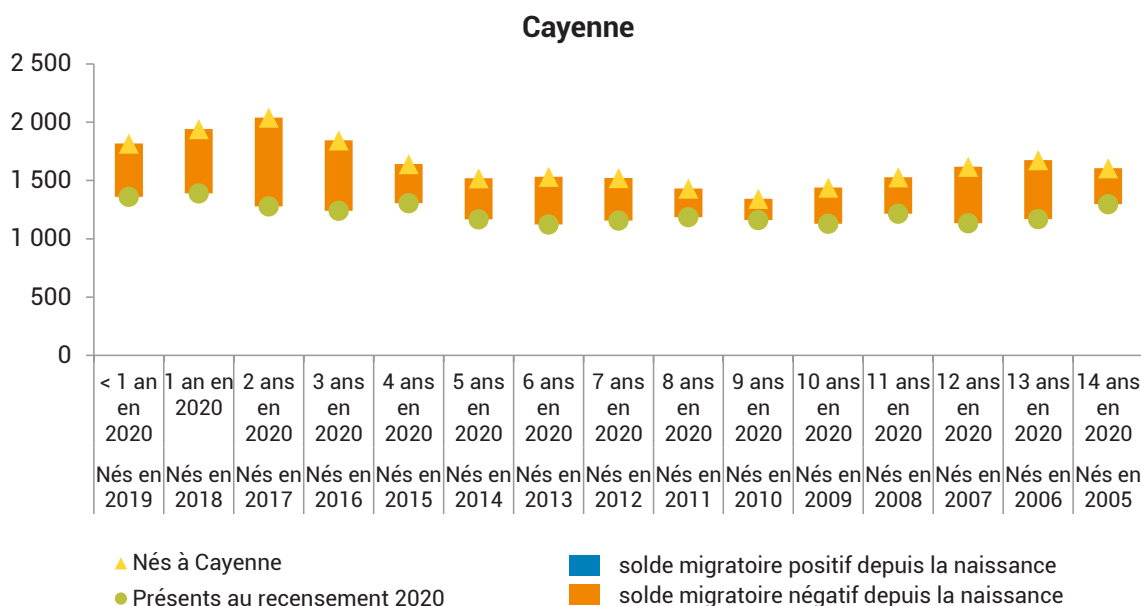
Taux estimé de fécondité : est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.



Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?

Solde migratoire des moins de 15 ans depuis la naissance

Sources : Insee, Etat-Civil 2005-2019 & RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : La génération des enfants âgés de 6 ans au recensement 2020 (01/01/2020) correspond à 1 532 enfants nés en 2013 à Cayenne et 1 123 enfants recensés au 1er janvier 2020. Cette génération a connu un solde migratoire négatif entre la naissance et le 1er janvier 2020 avec 409 départs de plus que les arrivées.

Le solde migratoire des jeunes enfants, entre la naissance et le recensement de 2020 reflète les mobilités différenciées des familles selon l'âge des enfants.

La tendance est au départ pour les enfants de moins de 3 ans (1 770 départs de plus que les arrivées ont eu lieu entre la naissance et 2020). Pour les 3-5 ans, les départs sont également plus nombreux que les arrivées (1 290 départs de plus que d'arrivées d'enfants ont eu lieu entre la naissance et l'âge de 3 à 5 ans). Pour les enfants de 6 à 10 ans, le solde migratoire est toujours négatif, la tendance est aux départs pour ces générations (1 510 départs de plus que les arrivées). Enfin, les enfants de 11 à 14 ans sont moins nombreux que les naissances correspondant à ces générations. Ils sont plus nombreux (1 610) à avoir quitté le territoire depuis leur naissance qu'à l'avoir rejoint.

Le solde migratoire des enfants reflète l'attractivité d'un territoire pour les familles avec enfant(s). Beaucoup d'agglomérations présentent un solde migratoire négatif dans la ville centre, qui voit les familles quitter la commune pour s'installer dans sa périphérie, avec a contrario un solde positif dans les communes situées en 1ère ou 2ème couronne et qui attirent des familles désireuses de trouver un logement plus adapté à l'évolution de la taille de la famille ou plus conforme à leurs aspirations (accès à la propriété, ...).

La mobilité résidentielle des familles est courante, l'agrandissement de la famille est un des facteurs qui poussent les français à déménager. De fait, un enfant né domicilié dans un territoire n'entrera pas forcément à l'école dans ce même territoire et ne fera pas forcément toute sa scolarité dans le même groupe scolaire ou la même commune.

De même que les enfants scolarisés dans un territoire n'y sont pas forcément nés et n'y ont pas forcément grandi. Dès lors, il devient difficile de concevoir des politiques de « parcours de la jeunesse » allant de la petite-enfance à l'âge de l'acquisition de leur autonomie à une échelle territoriale trop réduite.

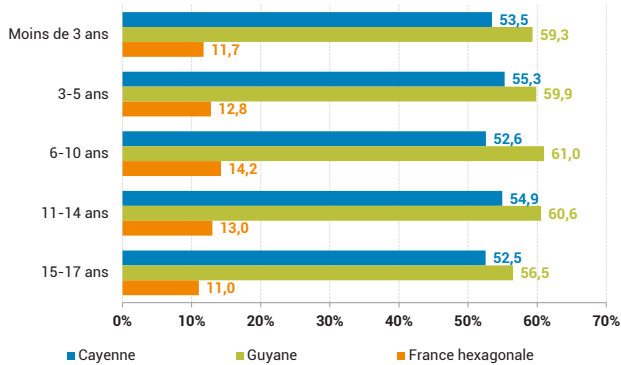
L'importance des mobilités résidentielles des familles avec de jeunes enfants montre aussi qu'à lui seul, l'indicateur du nombre de naissances n'est pas suffisant pour anticiper les effectifs d'enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil de la petite-enfance, de même que les effectifs scolaires, et ce même à relativement court terme.

Quelles sont les fragilités des enfants ?



Part des mineurs vulnérables selon l'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 53% des moins de 3 ans sont en situation de vulnérabilité à Cayenne.

En 2019, 10 920 mineurs sont en situation de vulnérabilité à Cayenne, dont 2 140 de moins de 3 ans, 1 940 de 3-5 ans, 2 860 de 6-10 ans, 2 420 de 11-14 ans et 1 550 de 15-17 ans. La part de mineurs vulnérables s'étend ainsi de 53% pour les 15-17 ans à 55% pour les 3-5 ans.

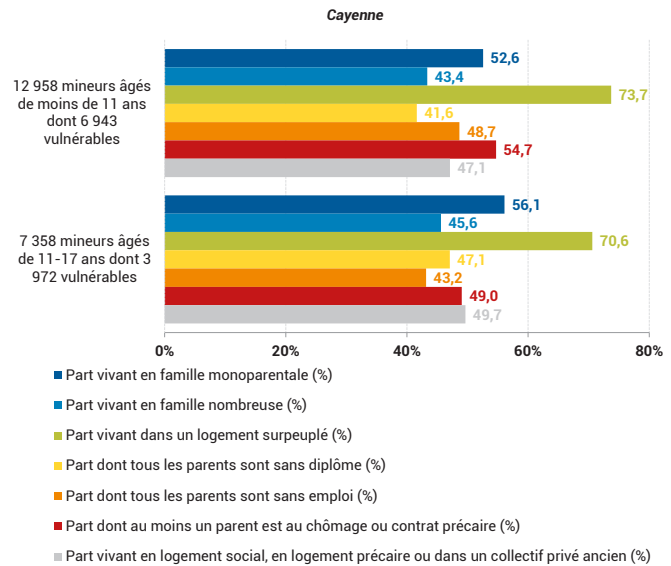
L'indice de vulnérabilité des mineurs © Compas permet d'appréhender le nombre d'enfants qui pourraient présenter des difficultés socio-éducatives temporaires ou plus durables à un moment ou un autre de leur parcours scolaire.

Sa construction repose sur l'approche de facteurs de risques cumulés. Aucun des 7 critères ne constitue à lui seul un facteur majeur de fragilité des enfants et n'est le signe avéré d'une difficulté scolaire ou éducative. En revanche, la probabilité qu'un enfant présente des difficultés socio-éducatives augmente fortement dès qu'il se retrouve dans plusieurs des situations décrites. C'est le cumul de plusieurs de ces facteurs de risque qui crée la vulnérabilité et ce, quel que soit le quartier d'habitation de l'enfant.

Le choix de ces 7 critères (cf. ci-contre) permet de retrouver les principales dimensions en lien avec la réussite éducative, sans qu'il y ait nécessairement une relation causale. Elles s'articulent autour de l'origine socio-économique (capital culturel, ressources des ménages, reproduction des schémas parentaux ...), de la structure familiale (monoparentalité, effet de la taille des fratries) et des conditions de logements. Plusieurs indicateurs ont été retenus pour approcher le critère économique (risque plus élevé de pauvreté dans une famille nombreuse, monoparentale ou chez les locataires du parc locatif en logement collectifs anciens par exemple).

Part des mineurs vulnérables selon chaque critère

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 48,7% des moins de 11 ans de Cayenne vivent au sein d'un foyer où tous les parents sont sans emploi.

L'indice de vulnérabilité des mineurs se compose de 7 indicateurs socio-démographiques : la monoparentalité, la grandeur des fratries, le surpeuplement du logement, l'activité et la formation des parents et l'ancienneté des logements. 53% des moins de 11 ans de Cayenne vivent dans un ménage en situation de monoparentalité et 55% ont au moins un parent en emploi précaire ou au chômage. Ces parts passent à 56 et 49% chez les 11-17 ans.

DÉFINITION

Indice de vulnérabilité : nous considérons qu'un enfant est vulnérable, et pourrait potentiellement avoir besoin d'un soutien scolaire, dès lors qu'il cumule 4 de ces 7 facteurs de risques :

- vivre dans une famille monoparentale
- vivre dans famille nombreuse (3 enfants et plus)
- vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges au plus)
- vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire
- vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi
- vivre en appartement locatif social dans un immeuble ancien
- vivre dans un logement surpeuplé



TABLEAU DÉTAILLÉ

Mineurs vulnérables

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Mineurs vulnérables de moins de 11 ans		Mineurs vulnérables de 11-17 ans	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	310	55,5	102	50,6
Leblond	477	67,1	263	64,3
Buzaret	251	42,0	123	36,5
Mirza	124	55,9	63	56,3
Themire	319	61,4	193	58,2
Anatole	355	75,0	179	65,7
Mango	499	57,1	264	65,5
Eau Lisette	104	55,6	64	53,9
Châtenay	268	42,9	178	36,8
Montabo	84	18,5	80	23,9
Zephir	124	48,9	85	52,4
Troubiran-Bourda	264	22,0	171	25,5
Mont Lucas	654	56,0	472	64,4
Mont Baduel	1 024	60,9	519	62,4
Bonhomme	269	68,3	159	62,0
La Madeleine	187	37,4	99	34,9
Zone Collery	245	70,9	132	64,6
Les Amandiers	150	39,5	94	58,0
De Gaulle	301	63,2	141	71,9
Galmot	302	63,4	144	61,7
Cabassou	633	73,5	446	71,9
Cayenne	6 943	53,6	3 972	54,0
CA du Centre Littoral	13 284	47,0	7 798	46,0
Guyane	38 751	60,2	21 686	58,9
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	108 851	38,2	66 718	33,8
France hexagonale	1 088 066	13,2	654 928	12,2
France entière	1 196 917	14,0	721 645	12,9

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

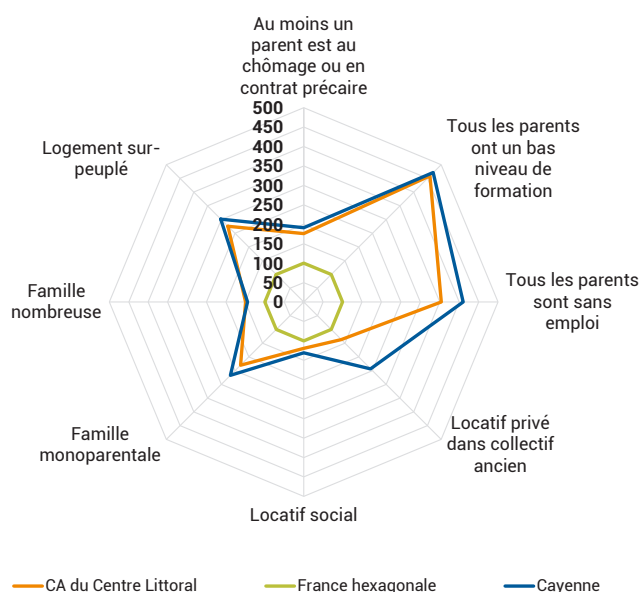
Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : A Cayenne, 6 943 mineurs de moins de 11 ans sont considérés comme vulnérables, soit 53,6% des moins de 11 ans.



Indice de fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part de mineurs vivant dans une famille locataire d'un logement ancien dans le parc privé de Cayenne est 2,4 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

L'indice de fragilité des enfants est de 54 à Cayenne contre 13 en France hexagonale : la situation y est donc beaucoup moins favorable qu'en moyenne nationale.

En effet, les indicateurs qui composent l'indice sont tous sur-représentés à Cayenne, par rapport à la France hexagonale, notamment :

- la part des parents sans diplôme (44% contre 9%),
- la part de mineurs dont tous les parents sont sans emploi (47% contre 11%),
- la part de mineurs vivant dans une famille locataire du parc privé dans collectif ancien (18% contre 7%),
- la part de mineurs vivant dans une famille monoparentale (54% contre 20%),
- la part des logements sur-peuplés (73% contre 24%)...

Les facteurs de vulnérabilité des enfants pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

L'indice de fragilité des enfants le plus élevé (73) est enregistré à Cabassou alors que le plus faible est de 21 à Montabo.

A noter :

L'indice de vulnérabilité des enfants a été construit pour traiter l'ensemble des territoires français, les critères de logement social et de logement sur-peuplé sont des critères à nuancer pour le territoire guyanais.

En effet, le logement social est un plus dans le parcours résidentiel de ménages quittant l'habitat informel et le logement surpeuplé peut aussi être lié aux modes d'habiter des populations : présence de plusieurs générations dans le même logement avec des constructions de logement répondant peu à cet enjeu. La présence de plusieurs générations est aussi une réponse auto-organisée pour le mode de garde des enfants.

Pour autant ce ne sont pas ces critères qui pèsent le plus dans l'indice de vulnérabilité observé ici. Ce sont les critères du bas niveau de formation des parents, des parents sans emploi et du locatif privé en collectif ancien qui sont prépondérants.



Baromètre - La fragilité des enfants

Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Mineurs vulnérables 0-17 ans		Au moins un parent au chômage ou en contrat précaire		Parents sans diplôme		Parents sans emploi	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	413	54	336	44,1	439	57,7	365	48,0
Leblond	740	66	561	50,1	732	65,3	775	69,1
Buzaret	374	40	342	36,6	286	30,6	324	34,6
Mirza	187	56	155	46,5	100	30,0	108	32,4
Themire	512	60	517	60,7	375	44,0	482	56,6
Anatole	534	72	470	63,1	385	51,6	483	64,8
Mango	763	60	785	61,5	659	51,6	740	57,9
Eau Lisette	168	55	130	42,5	171	55,9	174	56,7
Châtenay	447	40	505	45,4	346	31,2	350	31,5
Montabo	164	21	241	30,6	165	20,9	127	16,2
Zephir	209	50	242	58,1	118	28,4	152	36,4
Troubiran-Bourda	434	23	632	33,8	268	14,3	269	14,4
Mont Lucas	1 126	59	1 119	58,8	717	37,7	847	44,5
Mont Baduel	1 543	61	1 564	62,2	1 378	54,8	1 491	59,3
Bonhomme	427	66	274	42,2	452	69,6	401	61,8
La Madeleine	285	36	436	55,7	170	21,7	317	40,6
Zone Collery	377	69	285	51,8	287	52,3	270	49,1
Les Amandiers	244	45	235	43,4	289	53,4	178	32,9
De Gaulle	442	66	409	60,8	345	51,4	404	60,1
Galmot	447	63	416	58,5	379	53,3	375	52,7
Cabassou	1 079	73	1 045	70,6	796	53,7	851	57,5
Cayenne	10 915	54	10 698	52,7	8 857	43,6	9 482	46,7
CA du Centre Littoral	21 082	47	21 928	48,5	19 200	42,5	18 205	40,3
Guyane	60 437	60	53 378	52,8	54 650	54,0	54 515	53,9
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	175 569	36	231 238	47,9	135 727	28,1	191 194	39,6
France hexagonale	1 742 993	13	3 750 236	27,5	1 259 317	9,3	1 548 380	11,4
France entière	1 918 562	14	3 981 474	28,2	1 395 044	9,9	1 739 574	12,3

	Locatif privé dans collectif ancien		Locatif social		Famille monoparentale		Famille nombreuse		Logement sur-peuplé	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	286	37,6	70	9,2	411	54,0	294	38,6	581	76,3
Leblond	204	18,2	106	9,5	645	57,6	527	47,0	966	86,2
Buzaret	324	34,7	209	22,4	488	52,2	307	32,9	589	63,1
Mirza	44	13,1	235	70,4	242	72,5	166	49,9	209	62,7
Themire	302	35,5	44	5,1	480	56,4	419	49,2	692	81,3
Anatole	140	18,8	162	21,7	460	61,7	376	50,4	622	83,4
Mango	159	12,4	201	15,8	672	52,7	702	55,0	1 088	85,2
Eau Lisette	42	13,7	37	12,1	210	68,4	134	43,8	219	71,5
Châtenay	116	10,4	362	32,6	565	50,9	480	43,2	667	60,0
Montabo	56	7,1	263	33,4	324	41,1	242	30,7	324	41,1
Zephir	48	11,6	216	52,1	228	54,9	197	47,4	240	57,7
Troubiran-Bourda	74	4,0	761	40,7	825	44,2	591	31,6	956	51,2
Mont Lucas	176	9,3	1 222	64,3	1 081	56,8	829	43,6	1 300	68,4
Mont Baduel	401	16,0	606	24,1	1 408	56,0	1 052	41,8	2 010	80,0
Bonhomme	144	22,1	12	1,9	385	59,3	318	49,0	525	80,9
La Madeleine	100	12,8	289	37,0	331	42,4	314	40,1	489	62,5
Zone Collery	47	8,6	338	61,4	257	46,7	328	59,6	450	81,9
Les Amandiers	187	34,5	63	11,7	228	42,0	224	41,4	403	74,5
De Gaulle	345	51,4	73	10,8	386	57,5	317	47,1	585	87,0
Galmot	253	35,5	108	15,2	474	66,6	312	43,8	587	82,6
Cabassou	109	7,4	822	55,5	838	56,6	845	57,1	1 244	84,0
Cayenne	3 557	17,5	6 200	30,5	10 939	53,8	8 974	44,2	14 747	72,6
CA du Centre Littoral	4 450	9,8	12 580	27,8	20 982	46,4	20 650	45,7	29 965	66,3
Guyane	5 128	5,1	29 371	29,0	49 660	49,1	60 249	59,6	76 151	75,3
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	20 826	4,3	143 766	29,8	217 576	45,1	174 337	36,1	226 600	47,0
France hexagonale	979 365	7,2	3 175 265	23,3	2 749 167	20,2	4 159 337	30,6	3 273 237	24,0
France entière	1 000 191	7,1	3 319 030	23,5	2 966 743	21,0	4 333 674	30,7	3 499 838	24,8

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

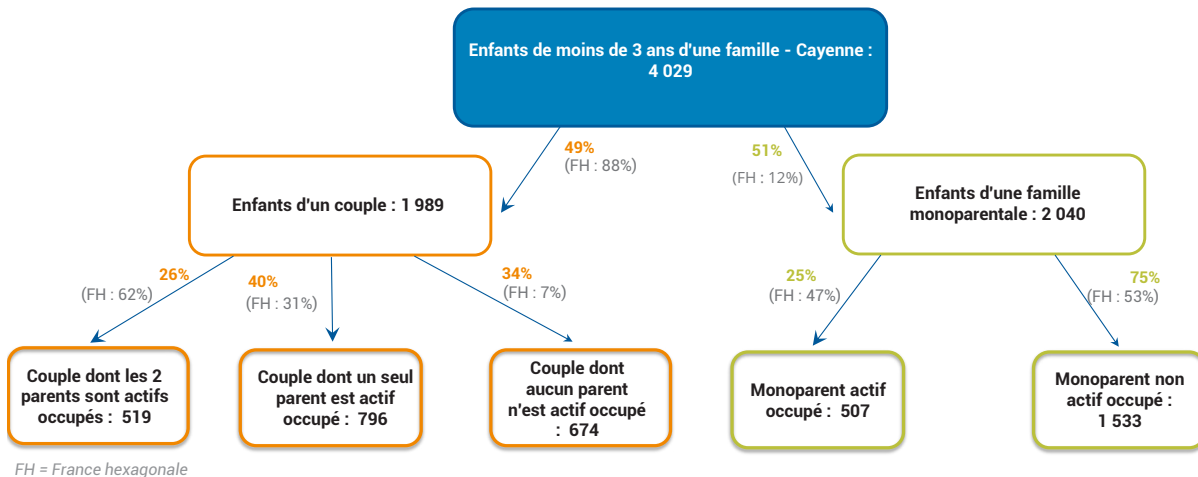
Lecture : L'indice de fragilité des enfants de Cayenne est de 54.

Quels sont les besoins en modes de garde ?



Enfants de moins de 3 ans selon le type de famille et l'activité des parents

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : 519 enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille avec les deux adultes actifs occupés, représentant 26% des enfants vivant au sein d'un couple parental.

49% des enfants de moins de 3 ans de Cayenne vivent avec leurs deux parents, soit 1 990 enfants. Cette proportion est moins élevée que la moyenne de la France hexagonale. Ainsi, 51% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale (soit 2 040 enfants) : le risque de précarité sociale et économique est plus élevé pour ces enfants vivant avec un parent isolé.

1 030 enfants de moins de 3 ans ont tous leurs parents (en couple ou monoparent) qui travaillent et par conséquent ont peut-être plus que d'autres besoin d'être pris en charge, que le mode de garde soit institutionnel, de voisinage, familial... Cela concerne 26% des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille composée d'un couple (bi-activité des parents) et 25% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale.

2 210 enfants n'ont aucun de leurs parents en emploi : ils représentent 34% des enfants de moins de 3 ans vivant avec leurs deux parents et 75% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale. Une situation de non emploi chez les parents est facteur de risque pour eux et pour leurs enfants, sur un plan monétaire mais aussi social.

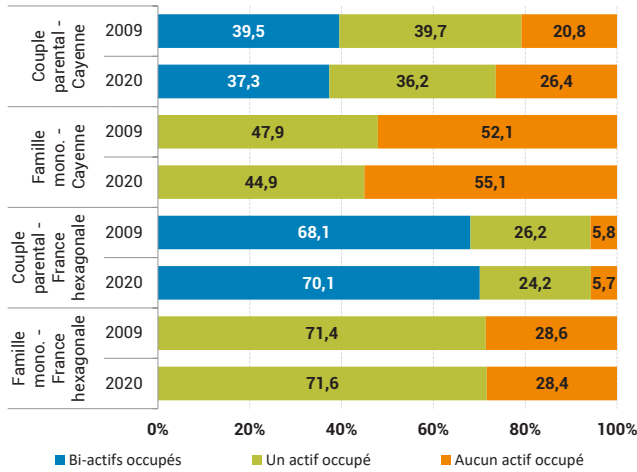
Deux autres paramètres sont à considérer pour une évaluation du besoin : la part des femmes travaillant à temps partiel (15% pour Cayenne contre 26% en moyenne pour la France hexagonale) et la proportion d'actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant dans le territoire mais n'y travaillant pas (21% pour Cayenne). Ces deux proportions donnent une indication sur la disponibilité des parents pour s'occuper de leur(s) enfant(s) et permettent d'approcher les besoins en mode de garde.



Quels sont les besoins en modes de garde ?

Taux d'activité de l'ensemble des parents selon le type de famille

Source : Insee, RP 2009-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, à Cayenne, 37,3% des couples parentaux sont bi-actifs occupés (les deux parents travaillent).

En 2020, 37% des couples parentaux et 45% des familles monoparentales vivant à Cayenne comptent tous les parents en emploi, soit respectivement -32,8 points et -26,7 points par rapport à la France hexagonale. De plus, 36% des couples parentaux ne comptent qu'un actif en emploi sur les deux parents, soit +12,0 points par rapport à la France hexagonale. Par ailleurs, 26% des couples parentaux et 55% des familles monoparentales du territoire ne comptent aucun parent en emploi.

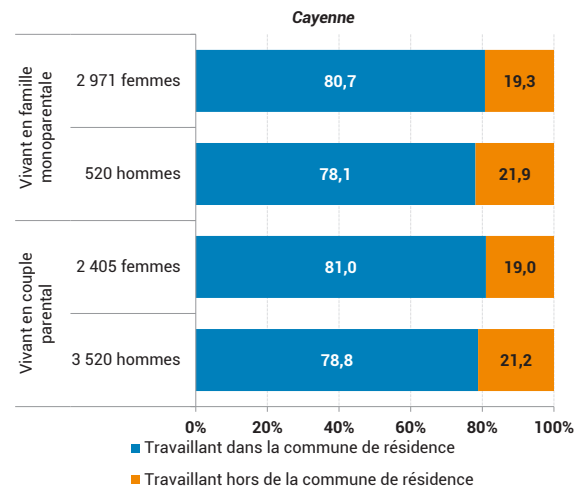
La part des couples parentaux dont les deux parents sont en emploi a eu tendance à baisser sur les 11 dernières années : -2,2 points sur la période 2009-2020. Par ailleurs, la part des familles monoparentales actives en emploi est également moins élevée que 11 ans plus tôt (-3,0 points).

La garde des enfants reste très largement l'affaire des mères, même si les tendances montrent une légère réduction des inégalités femmes-hommes en la matière depuis la mise en place de la PreParE (prestation partagée d'éducation de l'enfant) en 2015. En France hexagonale, 6% des bénéficiaires de cette prestation sont des hommes. Le nombre d'enfants à charge impacte par ailleurs de manière discriminante les femmes dans leur activité, notamment à partir du 3ème enfant (baisse du taux d'activité, augmentation du travail à temps partiel).

Pour autant, la majorité des mères sont actives et ce quel que soit le nombre d'enfant. En France, le taux d'activité des femmes ne cesse de s'accroître et tend ainsi à se rapprocher de celui des hommes. L'accès à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) est un enjeu primordial pour faciliter la conciliation d'une vie professionnelle avec une vie familiale.

Lieu de travail des parents

Source : Insee, RP fichiers détail 2020 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les 2 971 femmes vivant en familles monoparentales, 80,7% travaillent dans leur commune de résidence.

L'inactivité des femmes peut être plus importante sur les territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants. Ne pas travailler (ou travailler à temps partiel) pour s'occuper de ses enfants peut être un choix (parfois plus ou moins contraint par des questions économiques ou autres) mais constitue néanmoins un facteur de risque de précarité pour les femmes en cas de séparation par exemple.

Dans les familles monoparentales, l'occupation d'un emploi en dehors de la commune de résidence concerne 22% des hommes (110 hommes) et 19% des femmes (570 femmes) à Cayenne. Ces proportions sont respectivement de 21 et 19% pour les couples parentaux (soit 740 hommes et 460 femmes).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que plus de la moitié des mères ont songé à réduire leur activité professionnelle au moment où elles s'interrogeaient sur la garde de leur enfant et plus d'un quart ont finalement réduit ou cessé leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant.

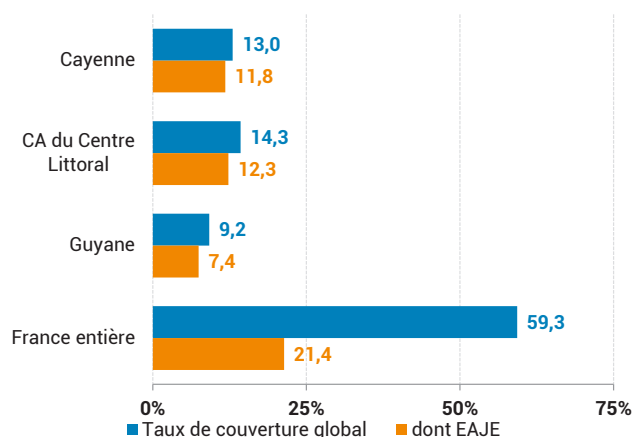
Le taux d'emploi des mères diminue avec le nombre total d'enfants mineurs à charge, surtout si l'un des enfants est en bas âge. Alors que près de trois femmes sur quatre en couple avec un seul enfant âgé de moins de 3 ans, sont en emploi, elles ne sont plus que quatre sur dix lorsqu'elles sont mères de famille nombreuse (trois enfants ou plus) avec au moins un enfant de moins de 3 ans.

Quelle est la tension sur les modes de garde ?



Capacité théorique d'accueil des 0-2 ans par les modes d'accueil « formels »

Sources : Cnaf, 2018 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : Cayenne compte 13 places d'accueil formel pour 100 enfants de moins de 3 ans dont 11,8 places en EAJE.

La Cnaf identifie quatre types de modes d'accueil formels de la petite enfance : les assistant(e)s maternel(le)s employé(e)s directement par des particuliers, les salarié(e)s à domicile, l'accueil en EAJE (collectif, familial et parental, micro-crèches) et l'école maternelle. En 2018, la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil «formels» de Cayenne est de 13%. Ce taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre du territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires. Fin 2016, Cayenne compte 9 établissements d'accueil du jeune enfant proposant 475 places, soit 12 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, ainsi que 140 places chez des assistant(e)s maternel(le)s et 10 places via un autre mode de garde «formel».

Le critère financier est un frein dans la possibilité de réduire ou de cesser son activité professionnelle. Il est plus important pour les pères que pour les mères, puisque ce sont bien souvent eux qui ont les revenus les plus élevés dans le couple.

Les femmes issues des classes populaires travaillent souvent à temps partiel et songent alors davantage à arrêter leur activité en raison du coût financier de la garde. Le manque de places en établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) pénalise donc souvent les parents les moins fortunés, ce mode de garde restant le moins onéreux.

Le nombre de places en Eaje comprend les places en accueil collectif (y compris les micro-crèches financées par la prestation unique Caf) de même que les places en crèches familiales. Une place d'accueil pouvant être occupée par plusieurs enfants (contrats d'accueils à temps partiel, renouvellement de la population accueillie) le nombre total d'enfants accueillis est généralement nettement supérieur à celui des places offertes.

Le taux d'équipement rapporte le nombre de places au nombre d'enfants de moins de 3 ans. Si les Eaje municipaux accueillent généralement en priorité les enfants domiciliés sur la commune, les établissements privés (micro-crèches, crèches d'entreprises) accueillent le plus souvent les enfants sans condition de lieu de résidence. De fait, l'offre d'Eaje à laquelle peuvent prétendre les familles est à considérer au-delà du territoire communal.

L'offre en Eaje est souvent plus développée sur les villes les plus importantes des agglomérations que sur les petites communes périurbaines ou les communes rurales qui présentent en revanche des taux élevés d'équipement en places d'accueil chez les assistantes maternelles indépendantes.

DÉFINITION

Modes d'accueil « formels » :

- Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers
- Salarié(e) à domicile
- Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèches)
- École maternelle

La capacité d'accueil théorique correspond à l'ensemble des places offertes aux enfants de moins de 3 ans à un instant donné sur le territoire observé. Ces informations n'étant pas toutes disponibles, elle sont parfois approchées en mobilisant des données sur l'accueil constaté. C'est le cas de l'accueil effectué par un(e) salarié(e) au domicile des parents, de l'école ou de l'accueil dans les micro-crèches financées par la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) versée par la Caf. La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés. Ainsi, on ignore le fait que certaines places peuvent être utilisées par plusieurs enfants à temps partiel : ce peut être le cas de places en établissement d'accueil du jeune enfant. De même, d'autres places ne comblent pas tout à fait les besoins : ce peut être le cas des places à l'école, utilisées souvent pour la tranche d'âge des 2-3 ans à mi-temps, et qui nécessitent un complément d'accueil. Un enfant peut donc occuper plusieurs places d'accueil (école et assistant(e) maternel(le) par exemple). Cette capacité est présentée à plusieurs échelles territoriales, il s'agit d'une capacité d'offre sur un territoire donné. Ainsi sur certains territoires, le taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre d'un territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires.

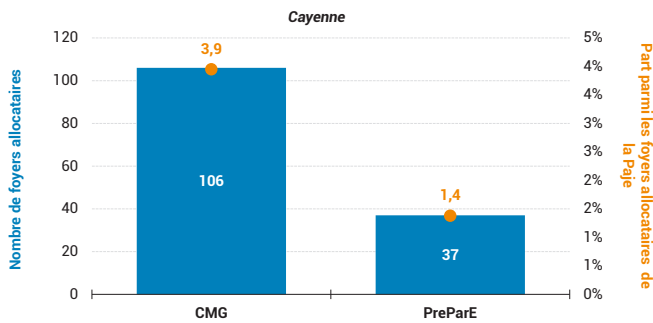
Pour le détail de la méthodologie, on pourra se reporter au rapport annuel de l'Observatoire national de la petite enfance.



Quelle est la tension sur les modes de garde ?

Part de foyers allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) selon le mode de garde

Sources : Cnaf, 2021 - Traitements © Compas



Lecture : 3,9% des foyers allocataires de la Paje bénéficient du CMG (soit 106 foyers).

Fin 2021, le choix par les parents d'une cessation ou d'une réduction d'activité pour s'occuper de leur(s) enfant(s) en bénéficiant de la PreParE concerne 40 foyers allocataires, soit 1% des foyers allocataires de la Paje (cette part est de 10% en France hexagonale). Parallèlement, le recours des familles à la garde de l'enfant par une assistante maternelle et bénéficiant ainsi du CMG concerne 110 foyers allocataires, soit 4% des foyers allocataires de la Paje (sur l'ensemble du territoire hexagonal cette part est de 34%).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que les familles bi-actives ont plus souvent recours aux assistantes maternelles alors que les familles monoparentales optent plus souvent pour la crèche. Le recours à la crèche diminue lorsque la complexité des horaires de travail des parents augmente alors que le recours à l'assistante maternelle est plus important pour les familles ayant des besoins d'accueil après 19 h et avant 8h.

Idéalement, la majorité des familles interrogées envisagent un unique mode d'accueil pour leur enfant, et la crèche est le mode d'accueil formel le plus plébiscité. En effet la rencontre avec d'autres enfants reste « très importante » dans les attentes des parents et influe donc sur le choix du mode d'accueil privilégié. Cependant, le mode d'accueil souhaité n'est pas toujours le mode d'accueil utilisé.

Les parents qui font le choix de cesser de travailler ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant bénéficient à ce titre d'une prestation compensatoire de la Caf (la prestation partagée d'éducation de l'enfant : PreParE). Lorsqu'il a recours au congé parental celui-ci a le plus souvent été voulu par la famille, mais dans certains cas c'est un choix contraint faute de n'avoir pu trouver un mode d'accueil adapté à ses besoins. Le choix du congé parental entraîne une diminution des ressources financières du foyer, le montant de la Paje versée étant inférieur à celui du salaire qui serait perçu sinon.

La part des enfants gardés par leur(s) parent(s) ne se résume pas à celle des bénéficiaires de la PreParE puisque les parents qui ne travaillaient pas avant l'arrivée de leur enfant ne peuvent prétendre de fait à cette prestation. En France, la majorité des enfants sont gardés par leur(s) parent(s) (61% des enfants de moins de 3 ans sont gardés, la majeure partie du temps, par leur(s) parent(s) selon la dernière enquête « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants » réalisée par la Drees en 2013).

Les parents qui se tournent vers un mode d'accueil individuel (le plus souvent une assistante maternelle indépendante mais aussi une garde à domicile ou un accueil en micro-crèche non financée par la PSU) bénéficient du Cmg (complément mode de garde).

L'organisation de la garde des enfants peut s'appuyer sur la combinaison de différents modes d'accueil. Ainsi une famille peut bénéficier à la fois de la PreParE et du Cmg si l'enfant est gardé à temps partiel par ses parents et le reste du temps par une assistante maternelle.

Précisons par ailleurs qu'un parent qui bénéficie du Cmg peut faire garder son enfant par une assistante maternelle qui ne vit pas sur le territoire de la commune. Les modes de garde, notamment chez les assistantes maternelles, sont libres et donc il ne faut pas seulement regarder les équilibres sur le territoire. En effet, il est important d'analyser l'offre de garde d'enfant au regard des trajets domicile/travail, notamment dans un secteur où les embouteillages sont nombreux, ce qui génère souvent des retards pour les parents quand ils viennent chercher leur enfant.

Les disparités géographiques de recours aux différents modes d'accueil sont importantes. Bien évidemment les caractéristiques de l'offre locale d'accueil en sont des déterminants importants (répartition offre collective / offre individuelle, offre de places en très petite section de maternelle...). D'autres facteurs inhérents aux caractéristiques des familles entrent en ligne de compte tels que le niveau de revenus des familles ou le nombre d'enfants de la famille.

La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) qui a été mise en place en janvier 2015 n'a pas recueilli autant de notoriété que le complément de libre choix d'activité (Clca). Cette méconnaissance pourrait être une explication à la baisse du recours aux prestations de complément d'activité observée suite au passage à la PreParE.

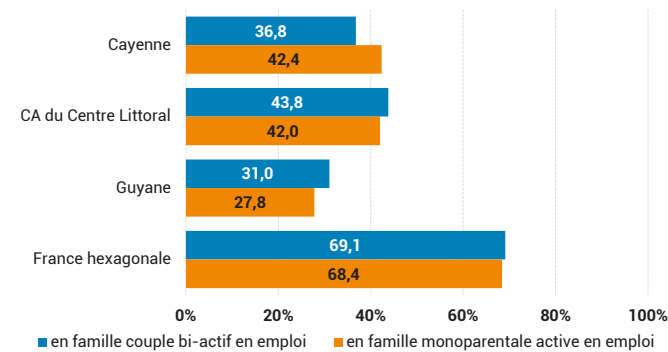
Valable pour la mère jusqu'aux 2 ans de l'enfant, la prestation doit ensuite être demandée par le père la dernière année avant l'entrée en école maternelle (de 2 à 3 ans). Cette obligation de partage incitant les pères à avoir recours aux prestations de complément d'activité pourrait également expliquer cette baisse.

Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ?



Enfants âgés de 6 à 10 ans vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : 36,8% des enfants de 6-10 ans de Cayenne vivent au sein d'un couple parental bi-actif (en emploi).

Pour les acteurs du social, l'enjeu réside dans l'accompagnement de ces familles aux services adaptés, tels que le périscolaire ou les centres de loisir. Pour les enfants de familles monoparentales il y a aussi un accompagnement budgétaire afin d'éviter que le coût de la prise en charge de l'enfant ne se traduise par un retrait du parent de son activité professionnelle.

En 2020, à Cayenne, 980 enfants de 6-10 ans vivent au sein d'un couple parental dont les deux parents travaillent, soit 37% d'entre eux. C'est le cas de 1 310 enfants du même âge vivant en famille monoparentale (42% d'entre eux).

Cette part est moins élevée sur le territoire pour les enfants de 6-10 ans vivant au sein d'un couple parental qu'au niveau de la France hexagonale (-32,3 points). Par ailleurs, la part d'enfants de 6-10 ans vivant en famille monoparentale active est également moins élevée que celle de la France hexagonale (-26,0 points).

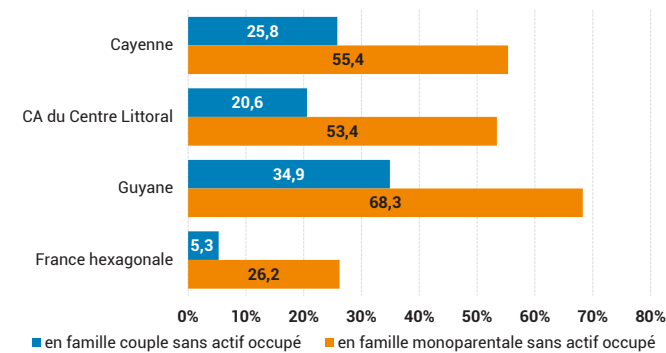
Pour comparaison, sur la CA du Centre Littoral, 44% des enfants de la classe d'âge vivent au sein d'un couple parental avec leurs deux parents en emploi (3 220 enfants), pour 42% des enfants du même âge en famille monoparentale (2 830 enfants). C'est le cas de 31 et 28% des enfants de 6-10 ans de la Guyane.



Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?

Adolescents âgés de 11 à 17 ans dont aucun des parents n'est en emploi

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



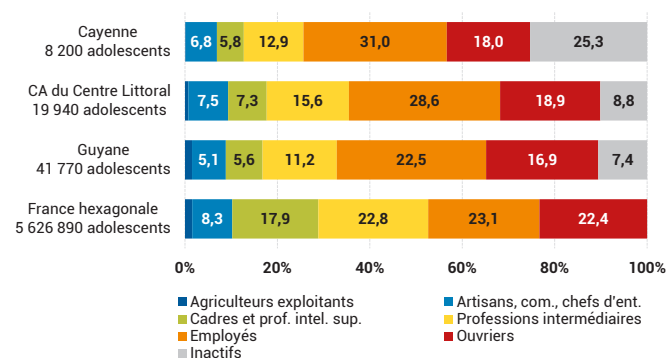
Lecture : Sur Cayenne, 25,8% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple n'ont aucun parent actif occupé.

En 2020, à Cayenne, 26% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple et 55% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale n'ont aucun parent actif occupé, soit respectivement 890 et 2 630 adolescents. En comparaison, ces parts sont de 21 et 53% pour la CA du Centre Littoral, 35 et 68% pour la Guyane et de 5 et 26% pour la France hexagonale. La situation est moins favorable pour les adolescents du territoire que pour ceux de la France hexagonale.

Cet indicateur met en évidence le besoin d'accompagnement des adolescents quand aucun des parents ne travaille. Ce besoin peut se faire ressentir notamment pour l'obtention du stage de troisième ou lors de la recherche de ces stages en seconde et première professionnelle. L'absence d'emploi du ou des parents réduit le réseau qui permet l'obtention de ces stages.

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon la PCS du référent du ménage

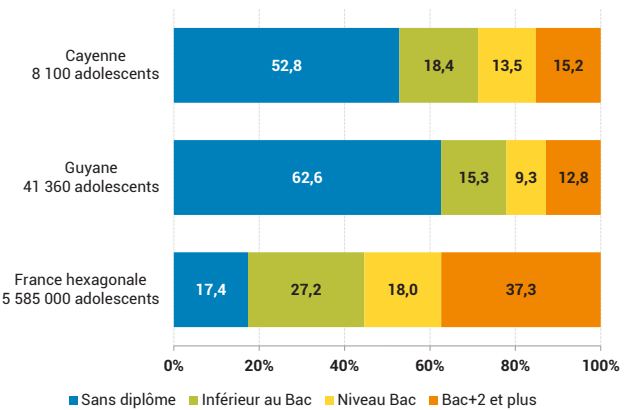
Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : 6,8% des adolescents de 11-17 ans habitant à Cayenne ont un référent de ménage artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon le niveau de formation de la personne de référence du ménage (PRM)

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



données non disponibles en dehors des communes irisées des aalommérations

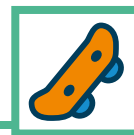
Lecture : 13,5% des 11-17 ans de Cayenne vivent au sein d'un foyer dont le parent principal est titulaire d'un diplôme de niveau bac.

15% des adolescents de Cayenne vivent au sein d'un foyer dont la personne de référence est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, soit une proportion supérieure de 2 points à celle de la Guyane. 53% de ces adolescents ont au moins un parent sans diplôme (17% à l'échelle de la France hexagonale). A l'échelle de la France hexagonale, la proportion d'adolescents ayant au moins un parent diplômé de l'enseignement supérieur atteint 37% en 2019.

Cet indicateur ne se suffit pas à lui-même mais il permet d'approcher les enfants qui ne peuvent se faire aider par les parents (cependant, il peut y avoir dans la fratrie un diplômé). L'aide aux devoirs doit permettre de faire face à ces inégalités entre adolescents face à la réussite scolaire.

En 2020, à Cayenne, 6% des adolescents de 11-17 ans vivent dans un ménage dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure. Cette proportion est moins importante qu'à l'échelle de la France hexagonale (18%). 31% des adolescents ont un référent employé (soit 7,9 points de plus qu'à l'échelle de la France hexagonale) et 18% ont un référent ouvrier (4,4 points de moins que pour la France hexagonale). Pour comparaison, sur la CA du Centre Littoral, 19% des adolescents de 11-17 ans ont un référent ouvrier. Cette part est de 17% pour la Guyane et de 22% pour la France hexagonale.

Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?



Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'œuvre

Depuis 2005, tous les élèves de troisième doivent réaliser une « séquence d'observation en milieu professionnel ». Ce stage est censé permettre aux élèves de découvrir un environnement professionnel et les aider ensuite dans leur orientation et leur future insertion professionnelle. Or, la recherche et l'obtention de ce stage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales.

L'INJEP, en partenariat avec le LERFAS (Laboratoire d'Étude de Recherche et de Formation en Action Sociale) et l'Université du Maine, a réalisé une étude auprès de 25 collèges des Yvelines et de la Sarthe en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) mais aussi hors REP. Leur étude souligne que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles. Les modalités de recherche de stage ne sont pas les mêmes selon les catégories socio-professionnelles. Il est par exemple plus facile de solliciter ses parents quand ils sont en emploi plutôt que quand ils sont au chômage.

En effet, environ la moitié des élèves dont le père est sans activité professionnelle doivent se débrouiller seuls pour trouver un stage, quand c'est le cas de seulement un tiers des élèves dont le père exerce une profession intermédiaire. Or, dans les Yvelines dans les établissements en REP situés dans les quartiers de la politique de la ville, 14 % des parents occupent un poste de cadre ou de profession intermédiaire contre 42 % des collèges hors REP.

Ne pouvant compter sur leurs parents pour prendre contact avec une entreprise, la moitié des collégiens en REP se rendent physiquement sur un potentiel lieu de stage alors que seulement un quart des collégiens hors REP utilisent cette méthode de prise de contact. Les élèves des collèges REP ont également plus tendance à utiliser le téléphone quand leurs camarades des collèges hors REP utilisent plus souvent les courriels.

En plus du capital social, être issu d'une classe supérieure favorise la socialisation à certains codes nécessaires à l'entrée dans le monde professionnel comme la rédaction d'une lettre de motivation ou d'un CV. Pour les élèves qui poursuivent leur recherche de stage seuls, cette expérience peut être très difficile puisqu'ils doivent faire face à de multiples refus et non réponses : près de la moitié des collégiens hors REP des Yvelines ont trouvé un stage suite à un contact, quand près d'un tiers des collégiens en REP des Yvelines ont dû contacter 5 entreprises ou plus. Cette situation peut donner le sentiment d'un échec qui peut plus longuement marquer les trajectoires scolaires et professionnelles des élèves. Au-delà des inégalités sociales entre les collégiens, les types de stages trouvés diffèrent aussi d'un territoire à un autre. Il est plus facile de trouver un stage quand le territoire économique et le marché du travail local est dynamique plutôt que quand le collège est isolé des zones d'activités.

Dans le centre de la Bretagne, les collégiens vont trouver leur stage chez un garagiste, une PME de réparation de matériel agricole ou dans un laboratoire d'analyse médicale quand des élèves du Vème arrondissement de Paris vont décrocher des stages dans des cabinets d'avocats, d'architectes ou à l'Institut Pasteur. Enfin, leurs pairs de la banlieue parisienne vont se retrouver dans la galerie marchande près du quartier quand le manque d'entreprises autour du collège limite le champ des possibles.

Les types de stages trouvés ne sont donc pas les mêmes entre un collège rural, un collège urbain en REP, et un collège prestigieux de centre-ville.

Les sources sont présentées en Bibliographie.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'une famille où aucun des parents n'est en emploi

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	ensemble		Adolescents de 11-17 ans au sein d'un couple parental		au sein d'une famille monoparentale	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	102	44,9	13	13,2	88	71,1
Leblond	288	61,5	85	44,2	203	73,6
Buzaret	111	30,8	35	23,6	77	35,7
Mirza	54	42,8	0	0,0	54	49,2
Themire	181	50,2	50	31,5	132	64,8
Anatole	178	58,5	57	55,8	122	59,9
Mango	267	60,4	94	49,1	172	69,3
Eau Lisette	79	57,7	19	41,4	59	66,1
Châtenay	155	28,4	41	16,3	113	39,0
Montabo	51	14,3	12	5,7	40	25,5
Zephir	65	36,0	2	2,9	63	57,1
Troubiran-Bourda	102	14,2	14	3,8	88	24,6
Mont Lucas	384	48,2	92	32,1	292	57,4
Mont Baduel	510	55,8	140	39,8	370	65,9
Bonhomme	177	61,9	32	26,7	146	86,6
La Madeleine	115	37,9	44	22,7	71	64,9
Zone Collery	96	42,8	48	40,8	48	44,9
Les Amandiers	65	36,6	23	24,6	42	50,1
De Gaulle	128	54,9	7	8,3	121	78,9
Galmot	126	47,6	17	18,9	109	62,5
Cabassou	388	57,2	108	37,7	280	71,6
Cayenne	3 621	44,7	932	26,9	2 688	57,9
CA du Centre Littoral	7 283	37,8	2 143	21,5	5 139	55,2
Guyane	21 762	52,6	7 298	35,7	14 464	69,2
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	79 592	37,8	23 676	20,8	55 916	57,8
France hexagonale	611 796	11,0	232 765	5,6	379 031	26,9
France entière	690 836	11,9	256 295	6,0	434 541	28,9

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : Sur Cayenne, 3 621 adolescents de 11-17 ans vivent au sein d'une famille où aucun des parents n'est actif occupé, soit 44,7% des 11-17 ans vivant au sein d'une famille. Parmi eux, 932 vivent au sein d'un couple parental où aucun parent n'est en emploi (26,9% des 11-17 ans vivant au sein d'un couple parental) et 2 688 au sein d'une famille monoparentale où le parent n'est pas en emploi (57,9% des 11-17 ans vivant au sein d'une famille monoparentale).



Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon le niveau de diplôme des parents

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Nombre de 11-17 ans	Répartition selon le diplôme de la personne de référence du ménage			
		Sans diplôme		Diplôme d'enseignement supérieur	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	241	150	62,4	27	11,2
Leblond	459	309	67,3	35	7,5
Buzaret	377	139	36,8	85	22,6
Mirza	120	40	33,1	20	16,6
Themire	368	220	59,8	19	5,3
Anatole	314	179	57,0	38	12,2
Mango	435	261	60,1	39	8,9
Eau Lisette	136	85	62,3	<10	-
Châtenay	565	214	37,9	161	28,6
Montabo	343	96	28,1	122	35,6
Zephir	168	75	44,8	25	15,0
Troubiran-Bourda	736	174	23,6	290	39,4
Mont Lucas	797	408	51,1	82	10,3
Mont Baduel	924	613	66,3	83	8,9
Bonhomme	284	209	73,8	<10	-
La Madeleine	270	120	44,5	59	21,8
Zone Colley	223	120	53,7	33	14,7
Les Amandiers	178	130	73,1	24	13,3
De Gaulle	245	163	66,8	30	12,3
Galmot	263	156	59,2	24	9,0
Cabassou	657	433	65,9	23	3,6
Cayenne	8 100	4 281	52,8	1 231	15,2
CA du Centre Littoral	19 262	9 585	49,8	3 566	18,5
Guyane	41 356	25 897	62,6	5 306	12,8
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	210 403	80 574	38,3	44 150	21,0
France hexagonale	5 585 002	970 467	17,4	2 085 938	37,3
France entière	5 795 405	1 049 900	18,1	2 130 981	36,8

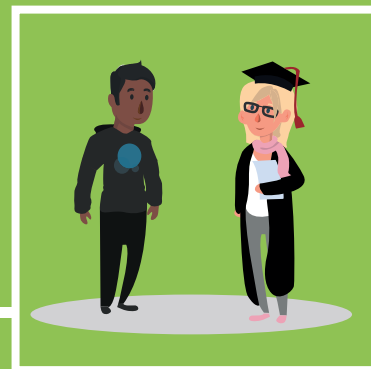
Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : En 2019, 52,8% des 11-17 ans de Cayenne vivent dans un foyer où l'adulte principal est sans diplôme, soit 4 281 adolescents de 11-17 ans.

LES JEUNES



LES JEUNES ADULTES

Qui sont les jeunes adultes ? _____ p.80

LES JEUNES ACTIFS

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ? _____ p.84

LES JEUNES FRAGILES

Baromètre - La fragilité des jeunes non scolarisés _____ p.91

Baromètre - La fragilité des étudiants _____ p.94

CHIFFRES CLÉS

LES JEUNES



7 352 jeunes de 18-24 ans

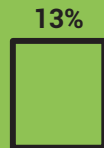
+22% entre 2014 et 2020

11% de la population a entre 18 et 24 ans



50%

des jeunes vivent en logement autonome



haut niveau



bas niveau

Niveaux de formation des 20-24 ans



53%

des jeunes sont en activité



34%

des jeunes ne sont ni en formation ni en emploi

CDI,
fonction
publique

37%



Type de contrat des 15-24 ans en emploi



21%

des moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi (cat. A)

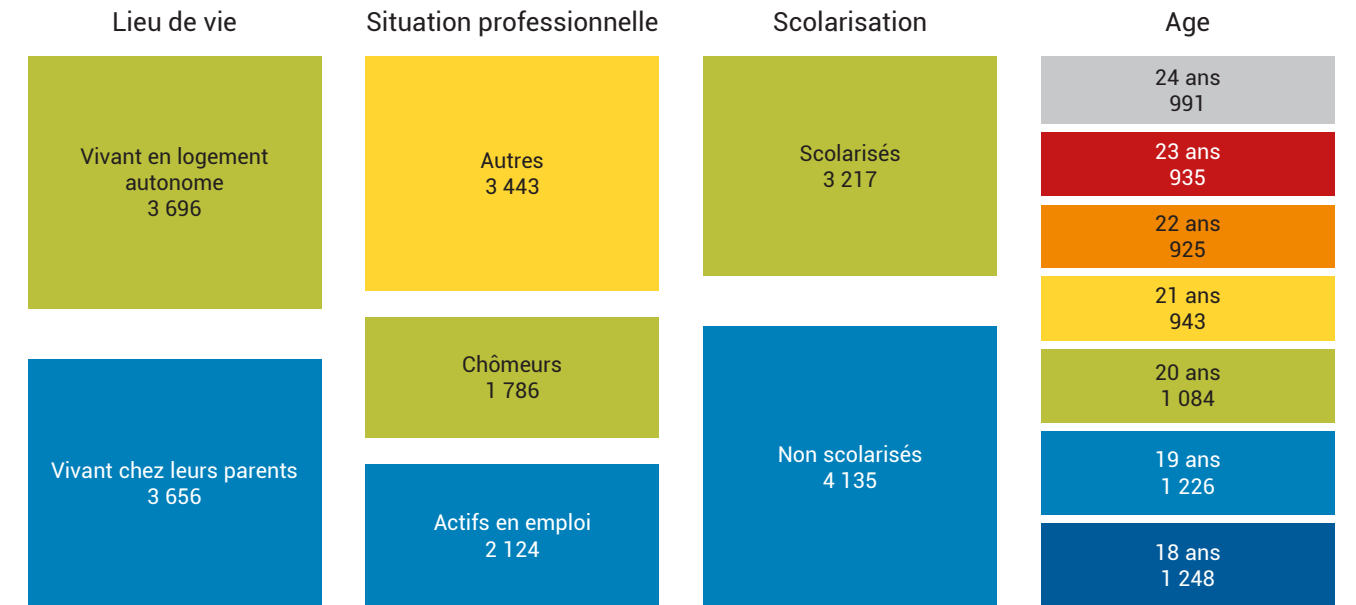


Qui sont les jeunes adultes ?

Catégories des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

Les 7 352 jeunes de 18-24 ans vivant à Cayenne



Lecture : En 2020, parmi les 7 352 jeunes de 18-24 ans vivant à Cayenne, 3 656 vivent chez leurs parents.

La situation professionnelle « Autres » correspond aux jeunes inactifs (étudiants ou non).

En 2020 à Cayenne, 4 000 femmes et 3 350 hommes ont 18-24 ans, soit 7 350 jeunes au total. Le chômage (au sens du recensement) concerne 24% des jeunes soit 1 790. Par ailleurs, 29% occupent un emploi, soit environ 2 120. Ils ont moins souvent tendance à être scolarisés : 44% poursuivent leurs études et 56% ne sont plus scolarisés. Enfin, 50% des jeunes de Cayenne vivent chez leurs parents, c'est le cas de 57% d'entre eux sur la CA du Centre Littoral et 53% sur la France hexagonale.

Habituellement, la très grande majorité des jeunes réside chez leurs parents jusqu'à 19 ans. Au-delà, la question du départ du domicile parental se pose plus singulièrement soit dans le cadre d'une entrée dans le monde du travail pour les jeunes ayant suivi un cursus d'études plus court, soit dans le cadre d'une poursuite des études (le plus souvent dans l'enseignement supérieur). La distance séparant le lieu du domicile parental de celui de l'emploi ou des études est naturellement, lorsque celle-ci devient trop grande, un facteur quasi obligatoire de décohabitation juvénile.

L'âge médian auquel le jeune a tendance à quitter le foyer familial a très peu changé depuis de nombreuses années (autour de 23 ans au plan national). Toutefois, l'hébergement extérieur est plus souvent financé par les parents, l'indépendance financière est plus tardive

et l'arrivée du premier enfant repoussée. Ainsi environ un premier départ sur cinq s'avère provisoire, et l'on enregistre deux fois plus de retours chez les parents après un départ aidé qu'après un départ non aidé.

Pour les publics jeunes, l'un des moments phares de vulnérabilité est donc souvent celui du départ du domicile parental associé à la prise d'autonomie financière. La possibilité ou non de se loger à un coût raisonnable compte-tenu de l'inflation générale du montant des loyers ces dernières années (notamment sur les petits logements susceptibles de convenir aux jeunes), le caractère précaire ou non des emplois auxquels les jeunes actifs accèdent, la possibilité ou non d'un soutien financier par la famille,... sont autant de modalités susceptibles d'interférer sur ce risque de vulnérabilité.

La crise sanitaire de 2020 a engendré une crise sociale et économique dont les jeunes sont les principaux concernés. La faiblesse de leurs ressources, l'absence de patrimoine mais aussi la précarité des emplois des jeunes expliquent cette situation. Il apparaît donc important de participer avec les autres acteurs concernés (les services de la ville, de la Région, de la Mission Locale, ...) à une réflexion sur l'accompagnement des jeunes vers leur autonomie.



Évolution de la population des jeunes adultes

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

	Les jeunes de 18-24 ans			Evolution 2008-2019		Part des 18-24 ans dans la population
	1990	2008	2019	Nbre	Part (%)	2019
Palmistes	301	184	235	+50	+27,2	9,6
Leblond	375	476	375	-101	-21,2	9,9
Buzaret	255	209	336	+127	+61,1	10,5
Mirza	334	190	139	-51	-26,7	12,2
Themire	401	260	217	-43	-16,5	7,7
Anatole	168	197	233	+36	+18,0	10,3
Mango	242	270	315	+45	+16,6	9,2
Eau Lisette	124	109	98	-12	-10,7	10,3
Châtenay	314	320	327	+7	+2,1	8,9
Montabo	230	185	241	+57	+30,7	8,4
Zephir	266	172	185	+13	+7,5	10,7
Troubiran-Bourda	162	291	929	+638	+219,7	13,9
Mont Lucas	130	489	631	+142	+29,0	11,4
Mont Baduel	223	584	925	+341	+58,4	12,0
Bonhomme	218	175	186	+12	+6,7	8,8
La Madeleine	206	211	264	+54	+25,5	10,0
Zone Collery	153	249	406	+157	+63,2	20,7
Les Amandiers	282	210	184	-26	-12,6	8,7
De Gaulle	240	211	220	+9	+4,2	10,2
Galmot	324	172	238	+65	+37,8	10,4
Cabassou	253	588	485	-103	-17,5	12,3
Cayenne	5 201	5 751	7 168	+1 417	+24,6	10,9
CA du Centre Littoral	7 923	11 486	14 485	+2 999	+26,1	9,8
Guyane	14 046	22 822	28 923	+6 101	+26,7	10,3
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	197 328	174 083	158 274	-15 809	-9,1	8,4
France hexagonale	6 038 169	5 503 330	5 226 194	-277 136	-5,0	8,0
France entière	6 235 497	5 677 413	5 384 469	-292 944	-5,2	8,0

Valeurs inférieures à celle Cayenne

Valeurs proches de celle Cayenne

Valeurs supérieures à celle Cayenne

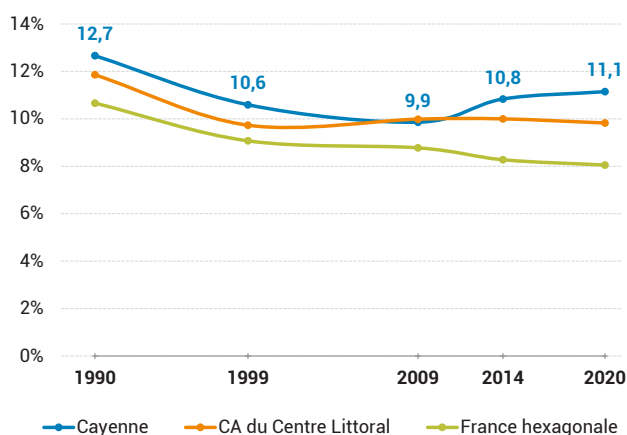
Lecture : Cayenne compte 7 168 jeunes de 18-24 ans en 2019, représentant 10,9% de la population totale du territoire. Entre 2008 et 2019 ils ont connu une évolution de +24,6%, soit +1 417 jeunes de 18-24 ans sur la période.



Qui sont les jeunes adultes ?

Part des jeunes adultes dans la population

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, les jeunes de 18-24 ans représentent 11,1% de la population de Cayenne.

Depuis 1990, le nombre de jeunes de 18-24 ans vivant à Cayenne a augmenté, passant ainsi de 5 200 jeunes en 1990 à 7 350 en 2020. Sur les 11 dernières années (2009-2020), leur nombre a été en hausse de 31%, soit 1 730 jeunes de plus par rapport à 2009. Sur le même temps, leur part dans la population a été en hausse, passant de 10% à 11% de la population en 2020.

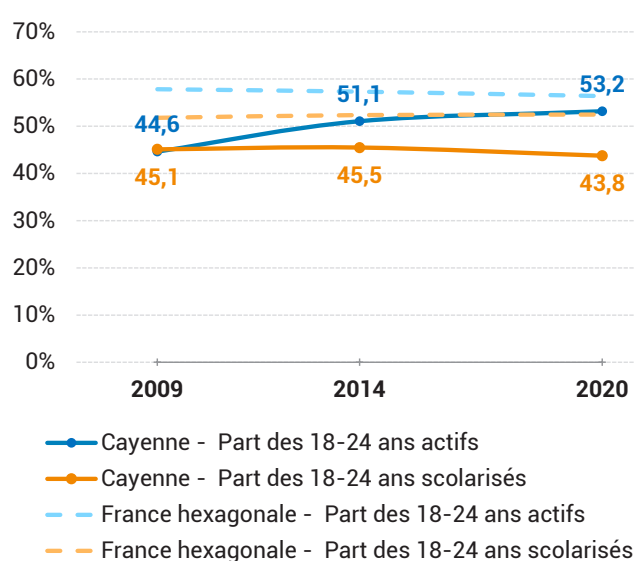
Ancienneté d'emménagement

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

En 2019, parmi l'ensemble de la population recensée à Cayenne, 23% a emménagé depuis moins de 2 ans dans son logement, soit 14 580 personnes. La proportion atteint 50% si l'on compte la population des ménages actuellement dans son logement depuis moins de 5 ans (32 590 personnes). Parmi la population étant entrée dans son logement il y a moins de 2 ans, 4% sont des étudiants de 18-24 ans (soit 630 personnes). La proportion atteint 4% au sein de la population emménagée depuis moins de 5 ans dans son logement (1 150 étudiants de 18-24 ans).

Part des actifs et étudiants parmi les jeunes adultes

Source : Insee, RP 2009-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 43,8% des jeunes de 18-24 ans sont scolarisés.

On compte 3 220 jeunes scolarisés et 3 910 jeunes actifs, soit respectivement 44 et 53% de l'ensemble des 18-24 ans vivant à Cayenne en 2020 (un jeune peut être scolarisé et actif, tout comme il peut être non scolarisé et inactif, cf pages suivantes). A titre de comparaison, ces proportions sont respectivement de 52 et 56% sur la France hexagonale. Depuis 2009, la part des jeunes actifs a augmenté de 8,5 points à Cayenne. Concernant la poursuite des études, la part de jeunes scolarisés est restée stable entre 2009 et 2020. 44% des jeunes de Cayenne sont ainsi scolarisés en 2020.

La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs. Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage... Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

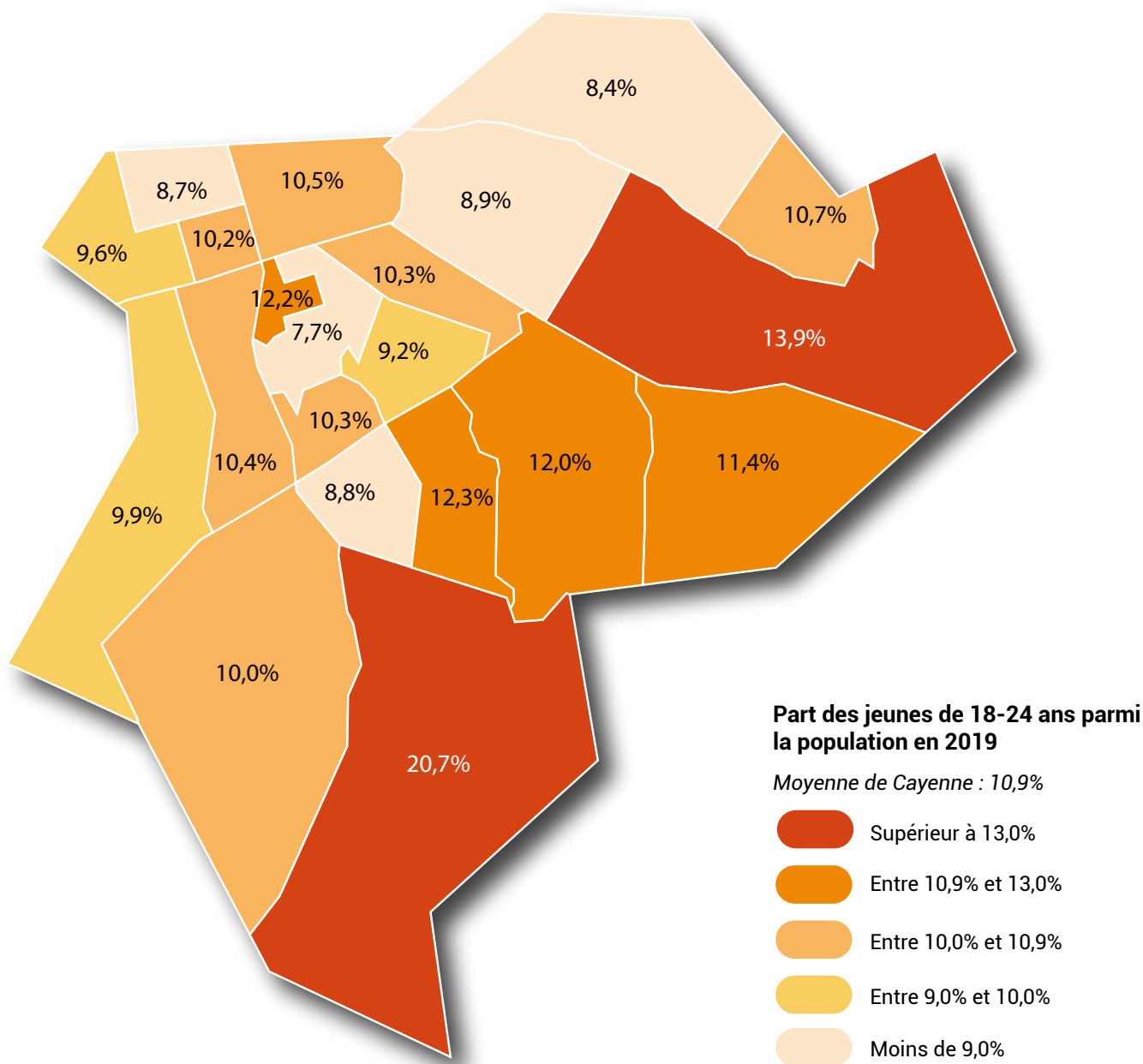
Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car en effet les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'études des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle ».

La crise économique et sociale va certainement faire accroître la poursuite d'études pour de nombreux jeunes. Par contre les jeunes actifs (occupés ou au chômage) devront bénéficier de l'attention des acteurs sociaux. La question par exemple de la mobilité est une question clé pour le CCAS. Comment accompagner, par exemple, des jeunes dont les parents ne peuvent financer le permis de conduire ?



Part des jeunes âgés de 18 à 24 ans parmi la population totale

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



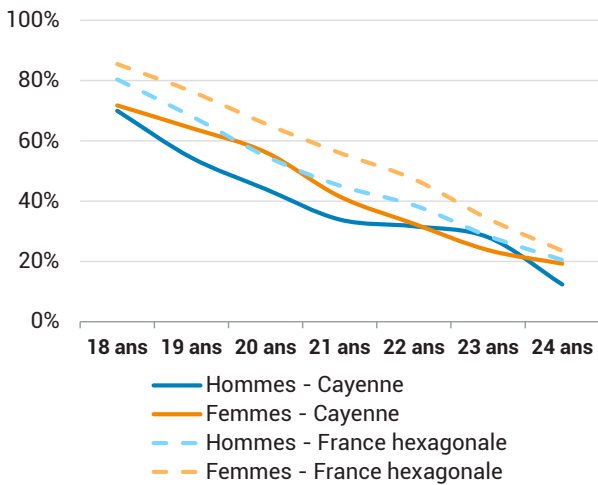
LES JEUNES



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Taux de scolarisation des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

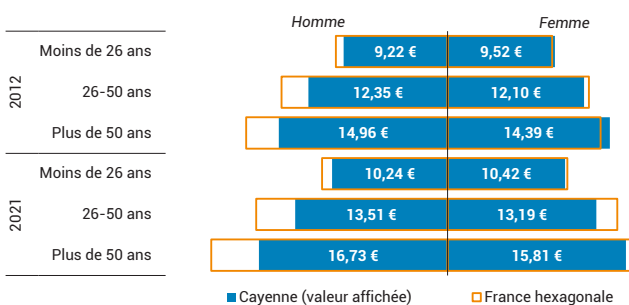


Lecture : En 2020, 19,3% des femmes de 24 ans vivant à Cayenne sont scolarisées.

Cayenne compte 3 220 jeunes de 18-24 ans scolarisés en 2020, soit 44% des jeunes. A l'image de la tendance observée à l'échelle de la France hexagonale, la part de jeunes scolarisés diminue avec l'avancée en âge. A 18 ans, 70% des hommes et 72% des femmes sont scolarisés. Ces proportions sont respectivement de 12 et 19% à 24 ans.

Salaire net horaire moyen (en euros)

Source : DADS, 2012 & Insee, Base Tous salariés 2021 - Traitements © Compas - Traitements © Compas

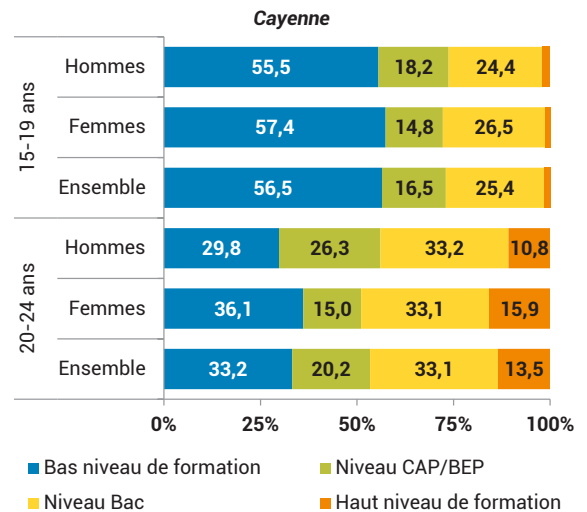


Lecture : En 2021, les hommes de moins de 26 ans habitant à Cayenne perçoivent en moyenne un salaire net horaire de 10,24€.

En 2021, à Cayenne, les hommes de moins de 26 ans perçoivent un salaire net horaire moyen de 10,24€ contre 10,42€ pour les jeunes femmes. Entre 2012 et 2021, l'évolution du salaire net horaire moyen a été de +1,02€ pour les jeunes hommes et de +0,90€ pour les jeunes femmes. Sur la même période, l'écart du salaire net horaire moyen entre hommes et femmes s'est réduit pour les moins de 26 ans (0,30€ contre 0,18€).

Niveaux de formation des jeunes non scolarisés

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : 10,8% des hommes de 20-24 ont un haut niveau de formation.

L'âge avançant, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé. De même, les femmes ont de manière générale plus souvent des niveaux de formation plus « favorables » que les hommes. Dans le cas de Cayenne, 57% des jeunes femmes de 15-19 ans ont un bas niveau de formation (340 femmes) contre 56% pour les hommes (330 hommes), tandis que cela concerne 36% des femmes de 20-24 ans (630 femmes) et 30% des hommes de cette tranche d'âge (450 hommes).

DÉFINITIONS

Bas niveau de formation : sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un BEPC ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

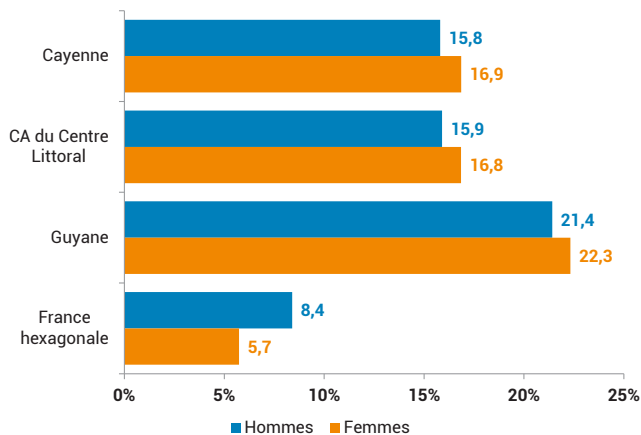
Hauts niveaux de formation : sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac +2 et plus.

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Décrochage scolaire des jeunes

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

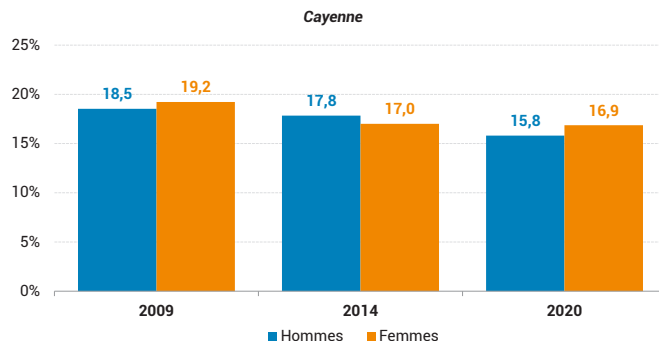


Lecture : En 2020, 16,9% des femmes âgées de 15 à 24 ans de Cayenne sont en situation de décrochage scolaire.

16% des 15-24 ans sont considérés en situation de décrochage scolaire à Cayenne en 2020, soit 1 760 jeunes. Parmi les jeunes femmes de 15-24 ans, 17% sont non scolarisées et de niveau de formation inférieur ou égal au brevet des collèges. Ce taux est de 16% chez les jeunes hommes.

Évolution du décrochage scolaire des jeunes

Source : Insee, RP 2009-2020 - Traitements © Compas



Lecture : 15,8% des jeunes hommes de Cayenne sont en situation de décrochage scolaire en 2020 contre 18,5% en 2009.

Depuis 2009 la part de jeunes hommes en décrochage scolaire diminue passant de 19% à 16% en 2020.

Chez les jeunes femmes cette part est de 17% en 2020 contre 19% en 2009.

DÉFINITIONS

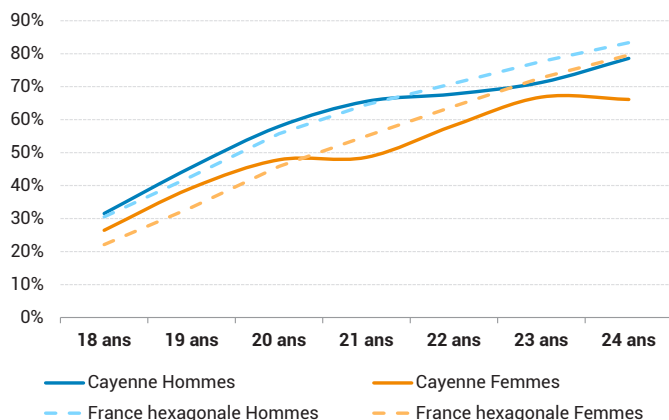
Décrochage scolaire : une personne est considérée en décrochage scolaire si elle a quitté le système éducatif avec un niveau inférieur ou égal au brevet des collèges et qu'elle ne se trouve pas en formation.



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Taux d'activité des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : Le taux d'activité des jeunes hommes de 18 ans est de 31,5% en 2020 à Cayenne.

Le taux d'activité augmente avec l'âge. En effet, s'il est de 32 et 26% pour les hommes et les femmes de 18 ans sur le territoire, il est de 66 et 49% à 21 ans et de 79 et 66% à 24 ans. La part des jeunes en activité est plus faible à Cayenne que sur la France hexagonale (3,2 points d'écart pour les 18-24 ans).

En 2020, 3 910 jeunes de 18-24 ans vivant à Cayenne sont actifs (en emploi ou en recherche d'emploi), soit un taux d'activité de 53%. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes : 58% contre 49%.

De plus, 201 jeunes de 15-17 ans sont également dans le monde actif, dont 60 occupés et 142 en recherche d'emploi, soit un taux d'activité de 6% sur cette tranche d'âge. Ces 201 jeunes seront inclus par la suite dans les analyses concernant les PCS et les différents types de contrats. Cependant, ceux-ci ne représentent que 5% des actifs de 15-24 ans, leur faible poids n'influence alors que très peu les taux d'activité ou de chômage des 15-24 ans présentés plus tard dans le document.

Déqualification des jeunes adultes de 18-24 ans en emploi

Source : Insee, RP fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

	2008				2019			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Nbre	Taux de déqualification* (%)	Nbre	Taux de déqualification* (%)	Nbre	Taux de déqualification* (%)	Nbre	Taux de déqualification* (%)
Cayenne	39	40,4	65	43,3	61	53,9	62	35,9
CA du Centre Littoral	59	35,5	97	40,9	102	41,5	122	36,1
Guyane	84	32,3	116	26,3	167	41,1	190	34,7
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	946	40,4	1 701	41,7	1 436	46,9	2 092	46,4
France hexagonale	64 576	33,3	112 000	42,1	83 552	37,4	105 207	39,8
France entière	65 522	33,4	113 701	42,1	84 988	37,5	107 299	40,0

* part des hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les hauts niveaux de formation en emploi

nd : données non disponibles en dehors des communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

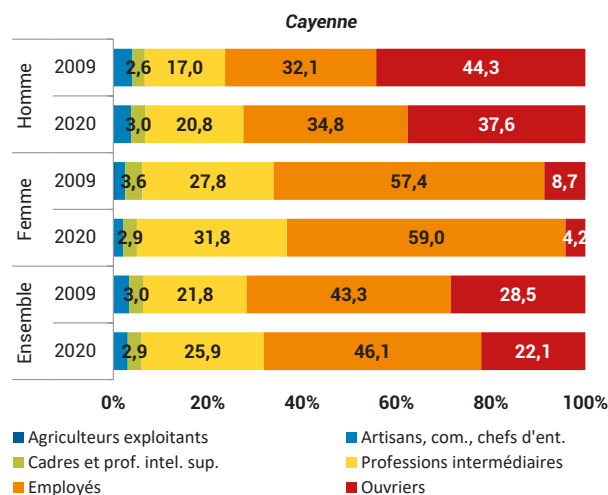
Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : En 2019, 61 hommes de 18-24 ans de Cayenne ont un haut niveau de formation et sont employés ou ouvriers, soit un taux de déqualification de 53,9%.

Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, à Cayenne, 2,9% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres ou de profession intellectuelle supérieure.

En 2020, dans le territoire d'étude, si 3% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres (60 jeunes) et 26% de profession intermédiaire (560 jeunes), 46% sont employés (1 000 jeunes) et 22% sont ouvriers (480 jeunes). La répartition des jeunes selon leur PCS a évolué depuis 2009 : plus de jeunes d'une profession intermédiaire (+4,1 points), plus d'employés (+2,8 points), moins d'ouvriers (-6,4 points).

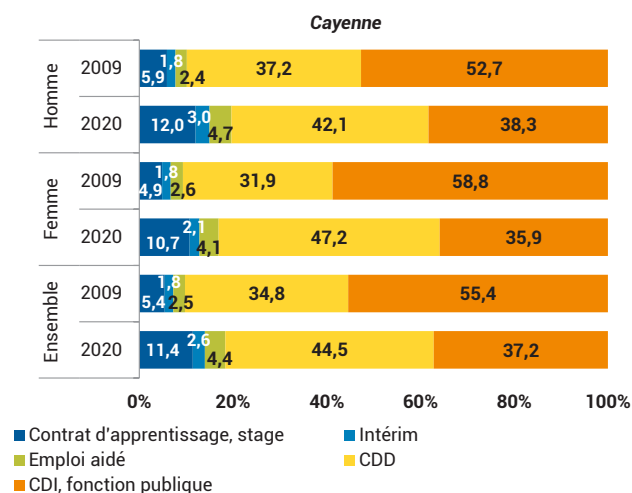
On observe une répartition différente des PCS en fonction du sexe : les hommes sont plus nombreux à être ouvriers (33,5 points d'écart, soit 440 hommes contre 40 femmes), quand les femmes sont plus souvent employées que les hommes (24,2 points d'écart, soit 600 femmes contre 400 hommes).

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Type de contrat des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2009-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 11,4% des jeunes de 15-24 ans en emploi et vivant à Cayenne sont en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré.

En 2020, 1 320 jeunes de 15-24 ans vivant à Cayenne sont en emploi précaire (apprentissage, stage, intérim, emploi aidé, CDD), représentant 63% de l'ensemble des jeunes de cet âge ayant un emploi. Ces jeunes sont le plus souvent en CDD (44% des jeunes en emploi salarié). Depuis 2009, le nombre de jeunes en emploi précaire a augmenté (+97%). Leur part parmi les jeunes ayant un emploi salarié est en hausse (+18,3 points en 11 ans).

Des différences sont à noter entre les femmes et les hommes en emploi précaire : les premières sont plus nombreuses à être en CDD (5,1 points d'écart), quand les seconds sont plus souvent en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré (1,3 point d'écart).

Selon l'Insee, les contrats précaires incluent les CDD (dont emplois saisonniers), contrats d'intérim, emplois aidés, mais aussi les stages rémunérés et les contrats d'apprentissage. Si ces derniers sont effectivement précaires économiquement, on peut toutefois, avant cela, retenir plus positivement la solution de formation qu'ils représentent pour certains jeunes (en France hexagonale, 6% des jeunes de 15 à 24 ans sont en contrat d'apprentissage ; soit 20% des jeunes ayant un emploi – Insee RP 2019).

Une large majorité des jeunes sortis du système scolaire entre dans leur premier emploi par l'un de ces contrats précaires ; et ce d'autant plus qu'ils sont faiblement diplômés. Ce sont les titulaires de diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui obtiennent le plus fréquemment un premier emploi en CDI. En moyenne, les jeunes entrent dans l'emploi vers 23 ans, mais n'obtiennent leur premier CDI que vers 27 ans.

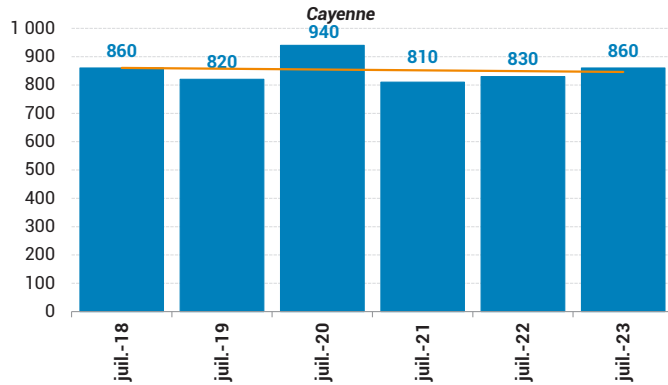
L'impact de la crise économique issue de la crise sanitaire sera très important pour les personnes en emploi précaire. En effet, ce sont les premiers emplois que les entreprises abandonnent. Or, ce sont des jeunes qui sont en emploi précaire essentiellement. Dès lors, ils sont aujourd'hui les premiers concernés par la progression du chômage. La réforme de l'assurance chômage de la fin de l'année 2019 ne facilitera pas l'autonomie financière de ces jeunes qui pourront alors connaître, sans soutien familial, des difficultés face au paiement de leur loyer et de leurs charges. Ils ne peuvent pas prétendre au RSA, même le RSA jeunes, pour la très grande majorité d'entre eux.



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Effectifs des jeunes demandeurs d'emploi (catégorie A)

Source : Pôle emploi, 2017-2023 - Traitements © Compas



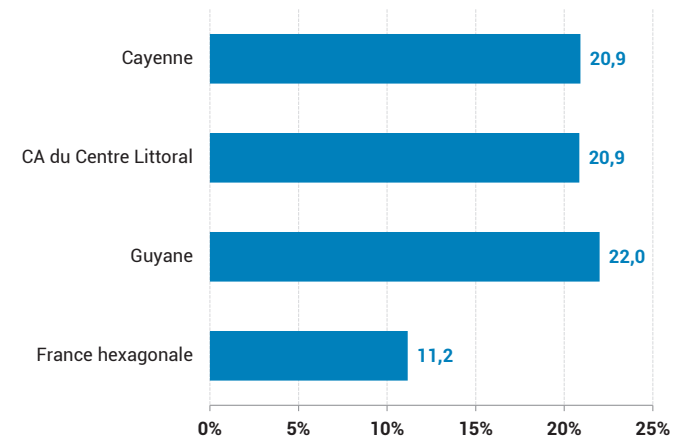
Lecture : En juillet 2023, Cayenne compte 860 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans dans la catégorie A.

Cayenne compte 860 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans dans la catégorie A en juillet 2023, soit environ 30 de plus qu'en juillet 2022.

Le chômage des jeunes n'est pas toujours aisé à mesurer. En effet, non seulement tous les jeunes ne s'inscrivent pas mécaniquement à Pôle emploi aussitôt leurs études achevées, mais ils ne le font parfois pas davantage après le passage par quelques emplois de très courte durée dont ils savent qu'ils ne leur ouvriront aucun droit à indemnisation.

Indice de chômage des jeunes (catégorie A)

Sources : Pôle emploi 2023 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En juillet 2023, l'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 20,9% à Cayenne.

L'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 21% en juillet 2023 à Cayenne. Cet indice est proche de celui observé sur la CA du Centre Littoral.

DÉFINITIONS

Demandeur d'emploi en fin de mois : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeur d'emploi en fin de mois de catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent. C'est la catégorie de base, la plus commentée. (Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.)

Indice de chômage : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs



Jeunes demandeurs d'emploi (catégorie ABC)

Sources : Pôle emploi, 2022 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

	Demandeurs d'emploi en fin de mois Moins de 26 ans - cat. ABC 31/12/2022	Indice de chômage* (%) 2022
Palmistes	72	41,6
Leblond	nd	-
Buzaret	51	23,1
Mirza	nd	-
Themire	nd	-
Anatole	40	32,9
Mango	45	20,8
Eau Lisette	nd	-
Châtenay	91	36,7
Montabo	31	21,1
Zephir	22	14,8
Troubiran-Bourda	80	13,7
Mont Lucas	108	24,4
Mont Baduel	104	22,2
Bonhomme	36	36,8
La Madeleine	30	15,4
Zone Collery	44	14,3
Les Amandiers	38	28,5
De Gaulle	32	18,5
Galmot	61	40,8
Cabassou	nd	-
Cayenne	1 109	23,9
CA du Centre Littoral	2 294	25,3

* DEFM de moins de 26 ans parmi l'ensemble des actifs de cet âge

nd : données non disponibles

Valeur inférieure à celle de Cayenne

Valeur proche de celle de Cayenne

Valeur supérieure à celle de Cayenne

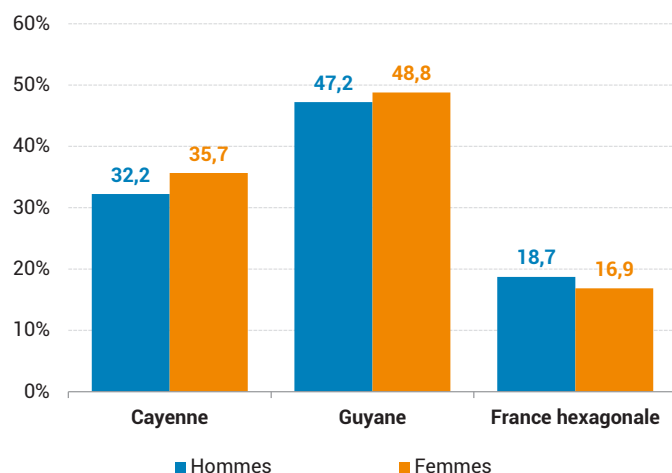
Lecture : En 2022, Cayenne compte 1 109 demandeurs d'emploi en fin de mois de moins de 26 ans de catégories A, B et C, soit 23,9% des actifs de cet âge (indice de chômage).



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Jeunes adultes de 18-24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 32,2% des hommes de 18-24 ans vivant à Cayenne ne sont ni en emploi ni en formation.

En 2019, 2 440 jeunes de 18-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation à Cayenne, soit 34% des jeunes de cet âge. Les jeunes femmes sont davantage concernées par cette situation puisque 36% d'entre elles ne sont ni en emploi ni en formation (contre 32% pour les hommes de cet âge).

Le nombre de jeunes hommes ni en emploi ni en formation a progressé de 37% depuis 2008 pour atteindre un total de 1 030 personnes en 2019. 1 410 femmes de 18-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation en 2019, soit une progression de 38% par rapport à 2008 (+390 personnes).

Enfin, pour préciser, 1 250 jeunes ni en emploi ni en formation n'ont aucun diplôme, soit 51% d'entre eux. Cela concerne 520 jeunes hommes (50% des hommes ni en emploi ni en formation de 18-24 ans) et 740 jeunes femmes (52%).

Ne connaissant pas plus en détail la situation réelle de ces jeunes ni en emploi ni en formation, nous ne pouvons ici que présupposer l'existence chez ces derniers de difficultés « potentielles » d'insertion.

S'ils apparaissent ainsi sans solution d'emploi ou de formation à un instant « t », certains de ces jeunes peuvent toutefois trouver dans d'autres formes d'implication des sources de qualification ou de reconnaissance sociale : c'est le cas par exemple de jeunes s'impliquant sur une période donnée dans des actions citoyennes ou humanitaires, ou encore de jeunes femmes investissant un rôle de mère...

Ces situations sans emploi et sans formation peuvent toutefois devenir problématiques lorsqu'elles sont amenées à perdurer dans le temps. Pour les jeunes femmes les moins qualifiées notamment, et de surcroît pour celles également jeunes mamans, le risque de subir plus que de choisir une « vie au foyer » peut devenir important.



Pour les jeunes non scolarisés, la question de l'accès potentiel à l'emploi est un facteur essentiel, plus ils sont éloignés de l'emploi, plus la fragilité est importante. Or, le niveau de diplôme est un déterminant pour entrer sur le marché du travail et accéder à un emploi. Ainsi, pour les jeunes de 15-24 ans, l'absence de diplôme apparaît comme un critère de fragilité majeure. Parmi les jeunes actifs, le lien à l'emploi est différent selon que l'on soit en contrat précaire, en recherche d'emploi ou à temps partiel ; ces critères constituent d'autres facteurs de fragilité.

La question de la mobilité des actifs est également un élément clé de l'insertion professionnelle en particulier pour les emplois demandant un niveau de qualification faible. En effet, les emplois les moins qualifiés sont devenus des emplois nécessitant une forte mobilité : soit une mobilité entre le domicile et le travail¹, soit une mobilité au sein de l'emploi². Le fait de ne pas disposer de voiture constitue un autre facteur de fragilité pouvant freiner l'accès à un emploi.

1 / «les activités industrielles sont de moins en moins urbaines, les zones d'activité se sont développées en périphérie des grandes agglomérations de même que les zones commerciales, les espaces de stockage ne sont plus en milieu urbain, le développement d'une agriculture plus industrielle a fait progresser l'emploi ponctuel en milieu rural, ... »

2 / «conduite de camionnettes, livraison de colis, gardiennage, activités de maintien à domicile, ...»

De plus, le fait d'avoir au moins un enfant à charge constitue un autre facteur de fragilité, celui-ci étant amplifié en cas de monoparentalité. Cela demande une plus grande disponibilité, notamment quand les modes de gardes sont insuffisants mais aussi des ressources financières supplémentaires.

Sans être parents aux-mêmes, les jeunes vivant au sein d'une famille monoparentale se retrouvent également dans une situation de fragilité plus importante que ceux vivant au sein d'un couple parental, les revenus du ménage étant bien souvent plus faibles dans les familles monoparentales (un seul adulte apporteur de ressources, contre deux dans un couple parental - autre adulte que le jeune -).

Le lieu de résidence peut être un facteur de fragilité, notamment pour les jeunes adultes vivant en habitat précaire et ceux vivant hors logement ordinaire (foyer jeunes travailleurs,...). Le fait de vivre dans un logement sur-peuplé ne permet pas à chaque personne du ménage de disposer de sa propre pièce. L'absence d'autonomie et d'intimité des jeunes adultes peut créer des difficultés de cohabitation et des situations de tension renforçant des fragilités existantes. Enfin, le fait d'être immigré (né étranger à l'étranger) ou étranger (ne possédant pas la nationalité française) peut révéler des difficultés d'expression et/ou de compréhension de la langue française, et/ou être un frein dans l'accès aux droits et services mais aussi pour accéder à certains emplois (fonction publique,...).

DÉFINITION

Indice de fragilité des jeunes de 15-24 ans non scolarisés : Les 15-24 ans non scolarisés rencontrent fréquemment l'un ou l'autre de ces critères ci-dessous. La fragilité n'apparaît pas lorsqu'un seul facteur est rempli, mais sitôt qu'ils se cumulent.

Nous considérons le cumul d'au moins 4 des 10 facteurs de fragilité pour déterminer la fragilité des jeunes adultes non scolarisés :

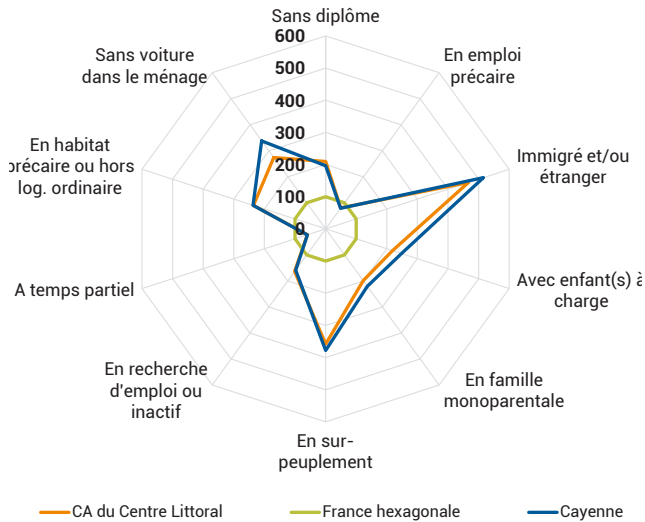
- Ne pas avoir de diplôme
- Être en emploi précaire
- Être immigré ou de nationalité étrangère
- Avoir au moins un enfant à charge
- Vivre dans une famille monoparentale (en tant qu'adulte ou enfant de cette famille)
- Vivre dans un logement sur-peuplé
- Être inactif ou à la recherche d'un emploi
- Travailler à temps partiel
- Vivre dans un logement précaire ou hors logement ordinaire
- Vivre dans un ménage sans voiture



Baromètre - La fragilité des jeunes non scolarisés

Indice de fragilité des jeunes non scolarisés

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part de 15-24 ans non scolarisés ayant au moins un enfant à charge de Cayenne est 2,5 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

L'indice de fragilité des jeunes de 15-24 ans non scolarisés est de 53 à Cayenne contre 10 en France hexagonale : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Cayenne, par rapport à la France hexagonale, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part des jeunes sans-diplôme (42% contre 21%),
- la part des jeunes immigrés et/ou étrangers (41% contre 8%),
- la part des jeunes avec enfant(s) à charge (26% contre 10%),
- la part des jeunes vivant dans une famille monoparentale (43% contre 20%),
- la part des jeunes en situation de sur-peuplement (61% contre 16%),
- la part des jeunes en recherche d'emploi (61% contre 39%),
- la part des jeunes vivant dans un habitat précaire ou hors d'un logement ordinaire (10% contre 4%),
- la part des jeunes vivant dans un ménage sans voiture (52% contre 15%).

Les facteurs de vulnérabilité des jeunes non scolarisés pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. L'indice de fragilité des jeunes non scolarisés le plus élevé (77) est enregistré à Mango et Bonhomme alors que le plus faible est de 21 à Montabo.

Baromètre - La fragilité des jeunes non scolarisés



Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des jeunes non scolarisés

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Jeunes de 15-24 ans non scolarisés en fragilité*		Sans diplôme	En emploi précaire	Immigré et/ou étranger	Avec enfant(s) à charge	En famille monoparentale
	Nbre	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Palmistes	127	66	53,7	16,3	56,6	34,6	43,7
Leblond	242	75	60,5	10,9	59,9	25,4	52,3
Buzaret	98	44	36,4	13,5	42,1	25,6	28,4
Mirza	35	48	40,0	24,1	23,1	22,5	58,4
Themire	62	50	28,9	9,9	41,1	22,4	56,7
Anatole	96	64	57,1	10,0	59,3	25,5	43,0
Mango	175	77	64,8	11,7	54,3	33,4	45,4
Eau Lisette	31	69	42,1	22,2	27,9	41,2	64,4
Châtenay	99	42	33,1	19,9	20,8	20,7	54,9
Montabo	24	21	38,8	19,4	22,7	11,9	30,5
Zephir	37	34	18,1	25,7	-	19,7	55,7
Troubiran-Bourda	77	23	21,5	21,7	19,9	22,5	25,9
Mont Lucas	185	48	36,5	20,0	22,5	21,3	51,7
Mont Baduel	374	68	48,1	13,9	67,2	24,4	36,2
Bonhomme	89	77	70,4	-	64,2	25,1	52,3
La Madeleine	74	37	17,8	28,0	36,9	25,7	34,1
Zone Collery	95	41	42,2	25,7	27,7	17,0	25,3
Les Amandiers	52	40	38,1	20,4	50,8	42,2	29,5
De Gaulle	91	57	48,3	15,4	52,3	34,2	36,5
Galmot	117	69	51,4	19,5	37,7	39,3	53,6
Cabassou	145	43	35,3	13,5	32,9	24,8	57,9
Cayenne	2 326	53	42,0	17,1	41,3	25,7	43,0
CA du Centre Littoral	4 328	48	44,9	17,4	37,4	22,6	38,7
Guyane	12 649	57	50,0	13,6	33,2	22,0	41,5
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	30 226	30	31,8	16,2	9,2	20,0	41,8
France hexagonale	263 054	10	21,4	21,7	8,0	10,3	19,5
France entière	293 280	11	21,8	21,4	8,1	10,7	20,3

* cumulant au moins 4 facteurs de fragilité

	En sur-peuplement	En recherche d'emploi ou inactif	A temps partiel	En habitat précaire ou hors log. ordinaire	Sans voiture dans le ménage
	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Palmistes	75,8	62,3	13,6	7,1	68,2
Leblond	75,7	69,6	6,4	22,3	72,2
Buzaret	62,3	47,2	-	-	49,0
Mirza	36,6	53,6	-	-	42,9
Themire	57,9	64,6	-	-	55,5
Anatole	70,3	70,4	-	11,3	75,1
Mango	76,1	84,0	-	9,2	71,7
Eau Lisette	64,4	51,0	-	-	57,7
Châtenay	51,0	57,2	8,3	-	44,7
Montabo	30,2	46,8	-	-	16,5
Zephir	32,6	51,3	13,5	-	37,2
Troubiran-Bourda	41,0	36,2	6,2	-	19,5
Mont Lucas	63,5	65,5	6,4	-	43,8
Mont Baduel	71,1	72,8	4,6	31,9	71,4
Bonhomme	89,0	69,0	-	-	73,8
La Madeleine	57,1	61,3	-	13,0	31,7
Zone Collery	40,0	56,0	10,1	37,6	34,1
Les Amandiers	53,5	39,0	11,0	-	42,6
De Gaulle	65,0	56,6	10,1	-	60,1
Galmot	58,1	63,9	11,8	-	65,2
Cabassou	63,6	62,2	6,3	3,1	45,8
Cayenne	60,8	60,9	7,1	10,2	52,1
CA du Centre Littoral	57,6	62,9	7,1	10,2	42,3
Guyane	66,7	72,2	5,9	9,7	55,1
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	39,2	64,0	9,2	4,9	32,5
France hexagonale	16,1	38,5	12,0	4,3	15,4
France entière	17,0	39,4	11,9	4,3	16,1

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : L'indice de fragilité des jeunes de 15-24 ans non scolarisés de Cayenne est de 53.



Baromètre - La fragilité des étudiants

La vulnérabilité des jeunes adultes encore scolarisés peut également être abordée à l'aide d'indicateurs de fragilité.

Pour les jeunes scolarisés, le lien à l'emploi est également étudié. Le fait de cumuler études et activité professionnelle (hors apprentissage) peut être un facteur de fragilité, diminuant le temps disponible pour la formation et révélant la nécessité de recourir à une source de revenus complémentaire.

La question de la nationalité ou de l'immigration peut également engendrer des difficultés d'expression ou de compréhension de la langue française.

De plus, on observe de manière spécifique sur le territoire guyanais que de nombreux jeunes n'ayant pas la nationalité française, en dépit d'une présence de plusieurs années sur le territoire, se trouvent bloqués pour trouver un stage ou un emploi alors qu'ils sont en formation ou en études. Ainsi, la question de la nationalité est un frein réel dans les démarches d'insertion professionnelle et d'insertion globale.

Le lieu de résidence peut être aussi un facteur de fragilité en cas de sur-peuplement du logement et/ou le fait de vivre dans un habitat précaire.

Avoir au moins un enfant à charge peut constituer un facteur de fragilité, diminuant le temps mobilisable pour étudier et augmentant les contraintes financières.

Enfin, le grand éloignement du domicile parental générant une situation d'isolement renforcée pour les étudiants en métropole originaires des DOM-TOM par exemple peut être pris en compte.

Parmi ces jeunes de 18-24 ans encore scolarisés, certains vivent en logement autonome dans un logement ordinaire, d'autre en résidence universitaire quand d'autres enfin vivent chez leurs parents. Il n'est pas possible de mobiliser des données sur les familles des personnes vivant en logement autonome, que ce soit en résidence ordinaire ou en dehors.

De plus, parmi les facteurs considérés, il apparaît que le cumul de plus de deux de ces facteurs est très rare. C'est pourquoi il a été choisi de caractériser les populations étudiantes pour lesquelles nous pouvons repérer des facteurs de fragilité sans construire d'indicateur synthétique pour ces populations.

DÉFINITION

Indice de fragilité des étudiants (18-24 ans scolarisés) :

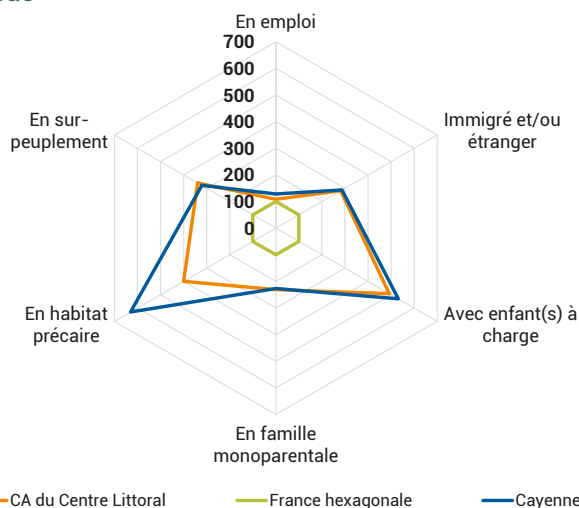
Nous considérons qu'un jeune de 18-24 ans scolarisé est fragile dès lors qu'il présente l'un de ces 7 facteurs de fragilité :

- être en situation d'emploi (et cumulant ainsi emploi et études)
- être étranger ou immigré
- avoir au moins un enfant à charge (et/ou cumulant ainsi études et fonction parentale)
- vivre en famille monoparentale (enfant ou adulte)
- vivre en habitat précaire
- vivre dans un logement sur-peuplé



Indice de fragilité des étudiants (18-24 ans scolarisés)

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part de 18-24 ans scolarisés ayant au moins un enfant à charge de Cayenne est 5,3 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

L'indice de fragilité des jeunes de 18-24 ans scolarisés est de 74 à Cayenne contre 40 en France hexagonale : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

En effet, les indicateurs qui composent l'indice sont tous sur-représentés à Cayenne, par rapport à la France hexagonale, notamment :

- la part des jeunes étudiants avec enfant(s) à charge (6% contre 1%),
- la part des jeunes étudiants en habitat précaire (8% contre 1%),
- la part des jeunes étudiants en situation de sur-peuplement (48% contre 15%);

Les facteurs de vulnérabilité des jeunes scolarisés pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. L'indice de fragilité des jeunes scolarisés le plus élevé (93) est enregistré à Cabassou alors que le plus faible est de 54 à Montabo.

Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des étudiants

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Jeunes de 18-24 ans scolarisés ayant au moins une fragilité		En emploi	Immigré et/ou étranger	Avec enfant(s) à charge	En famille monoparentale	En habitat précaire	En sur-peuplement
	Nbre	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	
			Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	
Palmistes	44	89	-	40,7	-	28,6	-	82,7
Leblond	62	91	-	42,5	-	60,2	29,2	59,4
Buzaret	88	59	18,8	13,2	9,2	22,4	-	38,3
Mirza	61	88	-	-	-	65,8	-	48,7
Themire	82	78	-	49,2	-	36,0	-	73,6
Anatole	87	85	-	28,0	12,2	48,8	-	63,4
Mango	93	83	-	34,1	-	50,8	-	65,5
Eau Lisette	51	87	-	27,0	-	60,6	-	63,8
Châtenay	88	78	10,9	19,9	-	62,3	-	53,6
Montabo	67	54	8,5	28,2	-	22,2	-	27,9
Zephir	56	73	16,1	14,4	13,7	67,0	-	48,1
Troubiran-Bourda	419	69	14,3	16,5	6,9	12,5	26,4	20,9
Mont Lucas	238	83	12,8	28,2	-	49,0	-	59,4
Mont Baduel	279	63	5,5	27,7	3,1	27,9	8,3	49,7
Bonhomme	75	88	28,3	41,2	-	50,2	-	64,4
La Madeleine	68	87	-	37,1	-	32,7	-	77,4
Zone Colley	115	69	39,5	10,5	-	22,9	-	23,3
Les Amandiers	38	63	18,7	29,3	-	-	-	25,9
De Gaulle	57	76	-	31,3	-	41,5	-	56,0
Galmot	65	80	-	46,1	-	44,1	-	71,0
Cabassou	170	93	-	33,1	10,4	55,8	-	74,6
Cayenne	2 303	74	11,8	26,1	5,6	35,1	7,6	47,8
CA du Centre Littoral	4 242	75	9,9	25,5	5,2	35,8	4,8	50,5
Guyane	7 617	80	8,6	28,4	5,6	38,5	3,4	58,9
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	36 675	57	6,2	6,6	3,3	35,3	0,9	31,9
France hexagonale	1 099 680	40	9,2	9,1	1,0	15,5	1,2	14,9
France entière	1 136 355	40	9,1	9,0	1,1	15,9	1,2	15,3

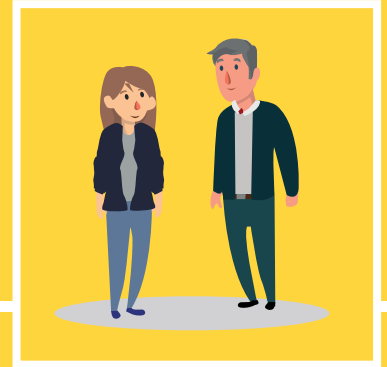
Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : L'indice de fragilité des étudiants de 18-24 ans de Cayenne est de 74.

LES MÉNAGES SANS ENFANT



LES MÉNAGES SANS ENFANT

Combien de ménages sans enfant ? _____ p.98

LES PERSONNES SEULES

Qui sont les personnes vivant seules ? _____ p.100

CHIFFRES CLÉS

LES MÉNAGES SANS ENFANT

12 965 ménages sans enfant, soit **51%** des ménages



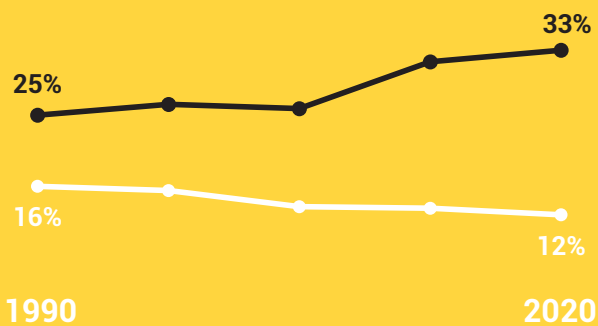
8 273
personnes seules

33%
des ménages



3 095
couples sans enfant

12%
des ménages



+8 pts
Part des personnes seules

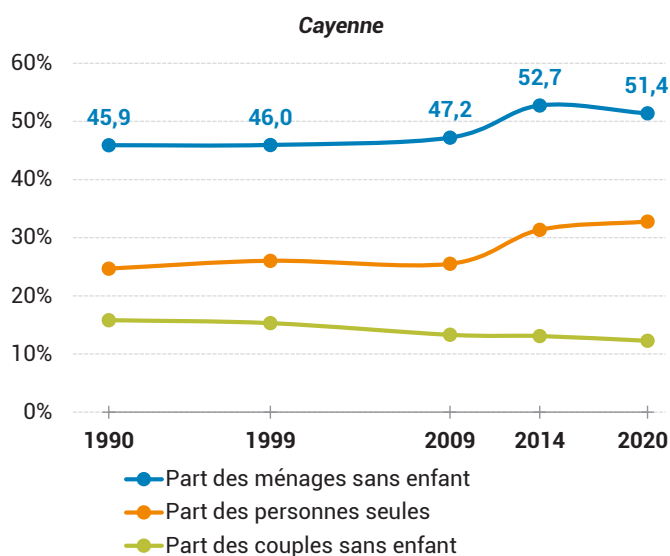
-4 pts
Part des couples sans enfant



Combien de ménages sans enfant ?

Ménages sans enfant

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



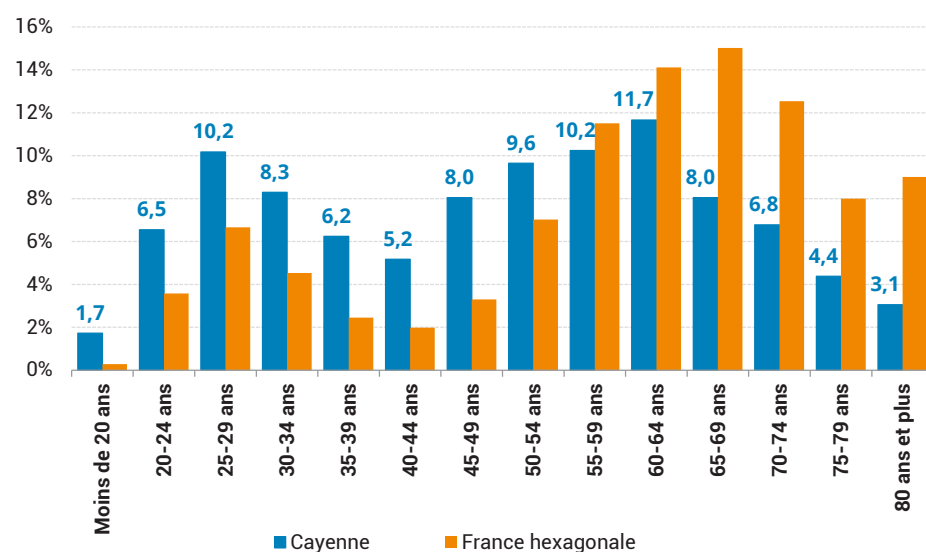
En 2020 comme en 1990, une part considérable des ménages de Cayenne n'a pas d'enfant : 51% en 2020 contre 46% en 1990. Parmi les 12 960 ménages sans enfant recensés en 2020, 8 270 sont des personnes vivant seules et 3 100 sont des couples sans enfant. Les 1 600 ménages restant peuvent être des ménages composés de colocataires, des cohabitations intergénérationnelles ou encore des ménages complexes sans enfant.

Les ménages sans enfant sont pour beaucoup des personnes qui ne vivent plus avec leurs enfants. Nombre d'entre eux ont encore un lien économique avec leurs enfants (aide financière s'ils sont étudiants ou aide à l'autonomie du jeune, voire pour ceux qui ont des petits enfants, accueil, garde).

Lecture : En 2020, 51,4% des ménages sont des ménages sans enfant.

Couples sans enfant selon l'âge

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, les 60-64 ans (âge de la personne de référence du ménage) représentent 11,7% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant à Cayenne.

En 2020, à Cayenne, 44% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant ont 55 ans ou plus (âge de la personne de référence du ménage), soit 2 730 personnes. Dans le détail par âge, les 25-29 ans représentent 10% des couples sans enfant (630 personnes), les 55-59 ans 10% (630 personnes) et les 60-64 ans 12% (720 personnes).

Le vieillissement de la population induit une augmentation de la part des couples sans enfant et des personnes seules parmi l'ensemble des ménages, au détriment de celle des familles. En outre, le phénomène de décohabitation (dans le sens où les enfants quittent le foyer) contribue également à la baisse de la part des familles parmi l'ensemble des ménages, au profit de celle des personnes seules ou des couples sans enfant. Autrement dit, la proportion de personnes seules parmi les ménages sera d'autant plus importante sur un territoire que ce dernier sera vieillissant et/ou attractif pour les personnes seules.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Ménages sans enfant

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Composition des ménages (%)					
	Ménages sans enfant		Personnes seules		Couples sans enfant	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	493	53,0	312	33,5	120	12,9
Leblond	747	54,0	430	31,1	144	10,4
Buzaret	754	56,2	478	35,7	183	13,6
Mirza	208	49,3	119	28,2	37	8,9
Themire	605	55,5	378	34,6	131	12,0
Anatole	493	54,5	331	36,6	85	9,4
Mango	555	45,3	373	30,5	105	8,6
Eau Lisette	179	50,5	94	26,6	44	12,4
Châtenay	683	49,9	381	27,9	187	13,7
Montabo	639	54,7	374	32,0	203	17,4
Zephir	464	63,5	255	34,9	139	19,0
Troubiran-Bourda	1 750	57,6	1 227	40,4	455	15,0
Mont Lucas	856	42,7	529	26,4	221	11,0
Mont Baduel	1 168	44,4	686	26,1	299	11,4
Bonhomme	379	52,0	228	31,3	55	7,6
La Madeleine	437	47,8	263	28,8	137	15,0
Zone Colley	263	46,9	145	26,0	68	12,1
Les Amandiers	588	62,3	387	41,0	116	12,3
De Gaulle	472	55,0	292	34,1	107	12,5
Galmot	520	54,1	331	34,5	92	9,6
Cabassou	516	41,4	322	25,8	117	9,4
Cayenne	12 768	51,5	7 937	32,0	3 046	12,3
CA du Centre Littoral	24 663	47,8	14 163	27,4	7 608	14,7
Guyane	33 928	41,4	19 778	24,1	10 935	13,3
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	444 433	58,4	246 792	32,4	129 657	17,0
France hexagonale	20 131 719	68,9	10 815 644	37,0	7 733 453	26,5
France entière	20 576 152	68,7	11 062 436	36,9	7 863 109	26,2

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : Cayenne compte 12 768 ménages sans enfant en 2019, soit 51,5% de l'ensemble des ménages.

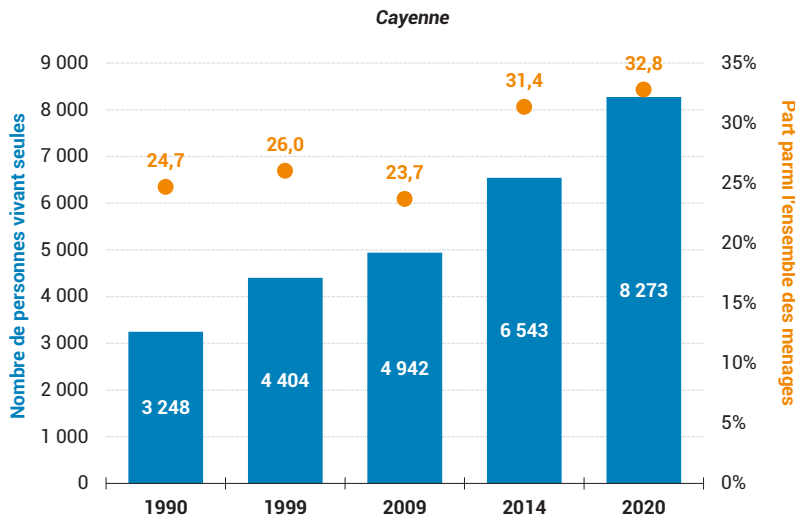
LES MÉNAGES SANS ENFANT



Qui sont les personnes vivant seules ?

Personnes vivant seules

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas

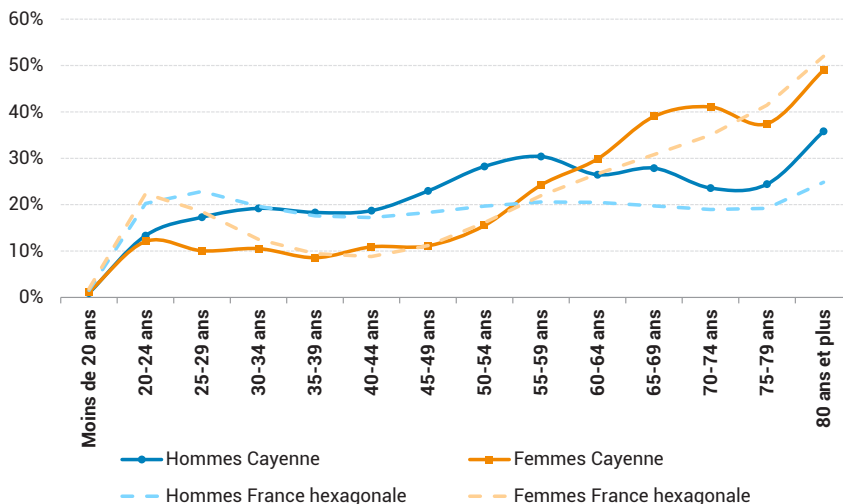


Lecture : En 2020, 8 273 personnes vivent seules à Cayenne, soit 32,8% de l'ensemble des ménages.

Le nombre de personnes vivant seules augmente à Cayenne depuis 2014. En effet, la hausse de 1 730 personnes porte à 8 270 le nombre de personnes vivant seules en 2020. De la même façon, leur part parmi l'ensemble des ménages augmente. Ils représentent ainsi 33% des ménages en 2020 (contre 31% en 2014).

Personnes vivant seules selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



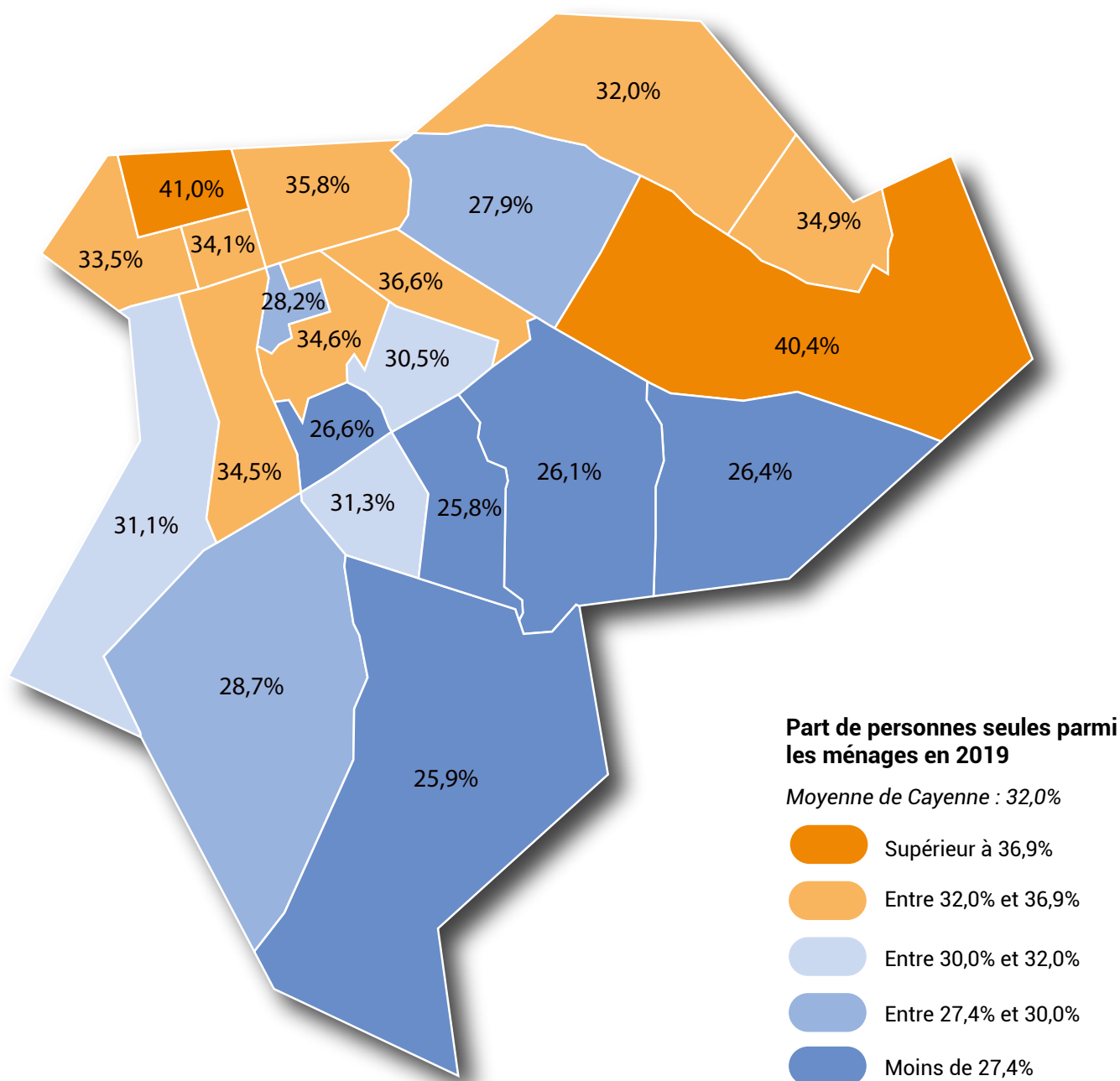
Lecture : 10,5% des femmes de 30-34 ans vivent seules à Cayenne.

Généralement, jusqu'à 50 ans les hommes vivent plus souvent seuls que les femmes. Dans le territoire d'étude 59% des personnes isolées d'âge actif (30-49 ans) sont des hommes. Par ailleurs, 44% des femmes âgées de 70 ans ou plus vivent seules ; ce qui n'est le cas que de 27% des hommes aux mêmes âges.



Part des personnes vivant seules parmi l'ensemble des ménages

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



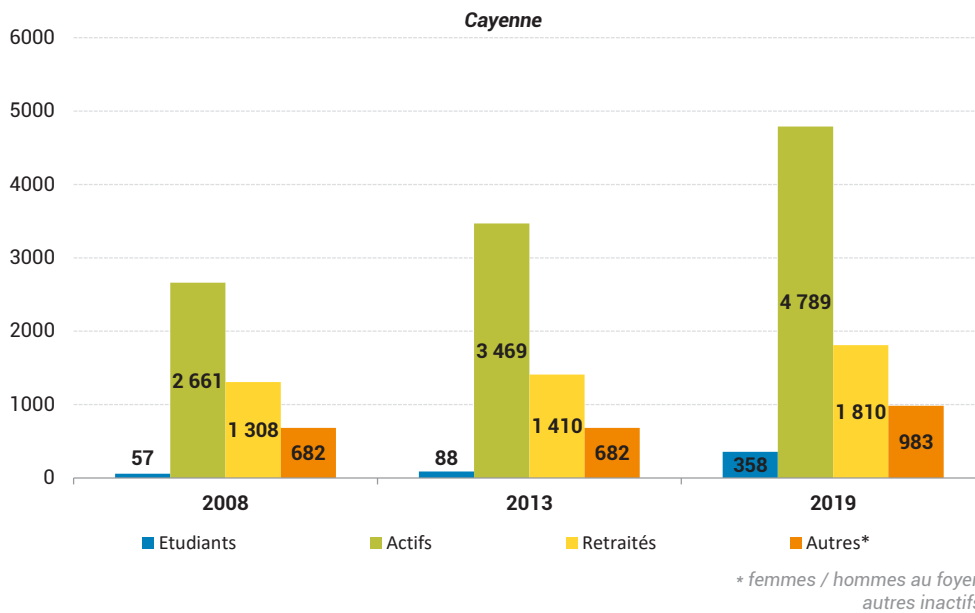
LES MÉNAGES SANS ENFANT



Qui sont les personnes vivant seules ?

Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 1 810 adultes vivant seuls à Cayenne sont des retraités.

Parmi les 7 940 adultes qui vivent seuls en 2019, les actifs sont les plus nombreux : 4 790 personnes soit 60% des adultes vivant seuls. Comme en 2019, les actifs représentaient la majorité des adultes vivants seuls, soit 57% d'entre eux en 2008 (2 660 personnes).

Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

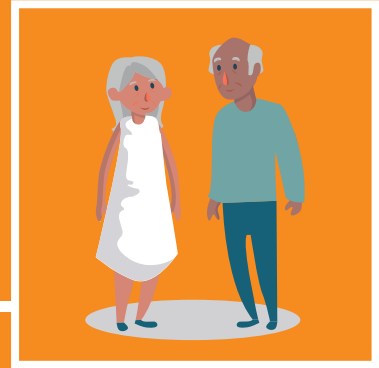
Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Nombre de personnes vivant seules	Répartition des personnes vivant seules			
		% Etudiants	% Actifs	% Retraités	% Autres
Palmistes	312	2,0	58,9	26,4	12,8
Leblond	430	1,6	44,5	23,8	30,0
Buzaret	478	4,5	66,7	21,1	7,6
Mirza	119	0,0	54,6	38,8	6,6
Themire	378	1,9	50,0	30,3	17,9
Anatole	331	3,3	52,9	28,1	15,7
Mango	373	1,0	61,0	22,9	15,0
Eau Lisette	94	2,7	69,0	16,5	11,8
Châtenay	381	1,9	66,5	23,4	8,1
Montabo	374	0,0	63,9	32,1	4,0
Zephir	255	0,0	54,1	37,4	8,4
Troubiran-Bourda	1 227	19,3	67,9	11,2	1,6
Mont Lucas	529	2,1	71,6	17,9	8,4
Mont Baduel	690	1,6	54,9	17,0	26,5
Bonhomme	228	0,0	47,6	34,8	17,6
La Madeleine	262	0,0	71,9	20,8	7,4
Zone Collery	145	1,7	73,9	22,3	2,1
Les Amandiers	387	2,7	63,5	23,2	10,6
De Gaulle	292	1,7	54,1	32,4	11,8
Galmot	331	2,2	50,5	27,0	20,3
Cabassou	322	2,3	54,6	23,4	19,7
Cayenne	7 940	4,5	60,3	22,8	12,4
CA du Centre Littoral	14 160	2,6	62,4	23,7	11,3
Guyane	19 772	2,1	62,8	20,9	14,2
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	246 742	1,9	50,0	35,6	12,4
France hexagonale	10 816 702	4,8	47,7	41,7	5,9
France entière	11 063 444	4,7	47,7	41,5	6,0

Lecture : En 2019, 60,3% des personnes vivant seules de Cayenne sont des actifs.

Valeurs inférieures à celle de Cayenne
Valeurs proches de celle de Cayenne
Valeurs supérieures à celle de Cayenne

LES SENIORS



LES 60 ANS ET PLUS

- Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ? _____ p.105
Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ? __ p.112
Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ? _____ p.114

LES ACTIFS DE 55-64 ANS

- Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ? _____ p.117

LES 75 ANS ET PLUS

- Quelles sont les évolutions des populations âgées de 75 ans et plus ? _____ p.119
Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ? _____ p.120
Baromètre - La fragilité des personnes âgées _____ p.121

CHIFFRES CLÉS

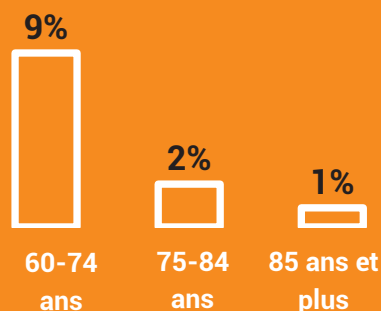
LES SENIORS



8 110 seniors de 60 ans et plus
+26% entre 2014 et 2020
12% de la population a 60 ans et plus



2 129 personnes âgées de 75 ans et plus
+15% entre 2014 et 2020
3% de la population a 75 ans et plus



Part parmi la population totale



43%
des 75 ans et plus seuls à domicile



+43%

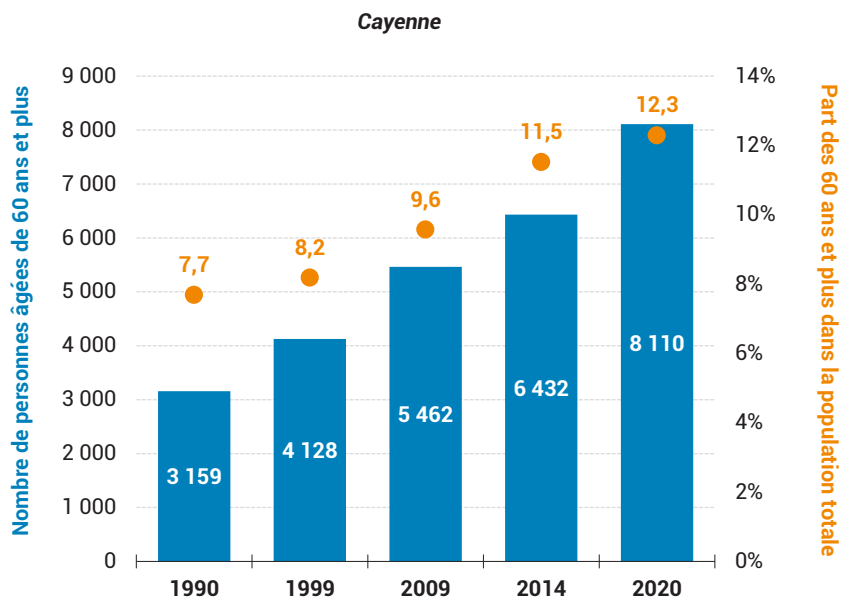
Projection des 60 ans et plus à l'horizon 2030

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas

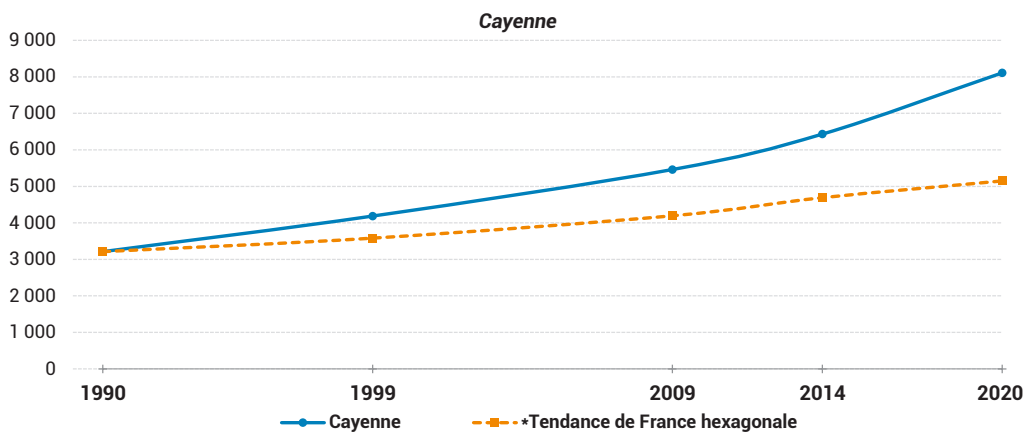


Lecture : En 2020, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 12,3% de la population de Cayenne, soit 8 110 personnes.

Près de 12% des habitants de Cayenne sont âgés de 60 ans et plus en 2020. A titre de comparaison, 26% des habitants de France hexagonale appartiennent à cette tranche d'âge.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



* indique l'évolution qu'aurait connu Cayenne si le territoire avait suivi le rythme observé en France hexagonale

Lecture : En 2020, Cayenne compte 8 110 personnes âgées de 60 ans et plus. Ce nombre serait de 5 149 si le territoire avait suivi la tendance de France hexagonale.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a crû plus rapidement à Cayenne qu'à l'échelle de la France hexagonale. Si Cayenne avait suivi le rythme d'évolution observé en France hexagonale, le territoire compterait près de 5 150 personnes âgées de 60 ans et plus en 2020, soit 2 960 personnes de moins que ce qu'elle ne compte réellement.



Part des personnes âgées de 60 ans et plus parmi la population totale

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

Les 60 ans et plus

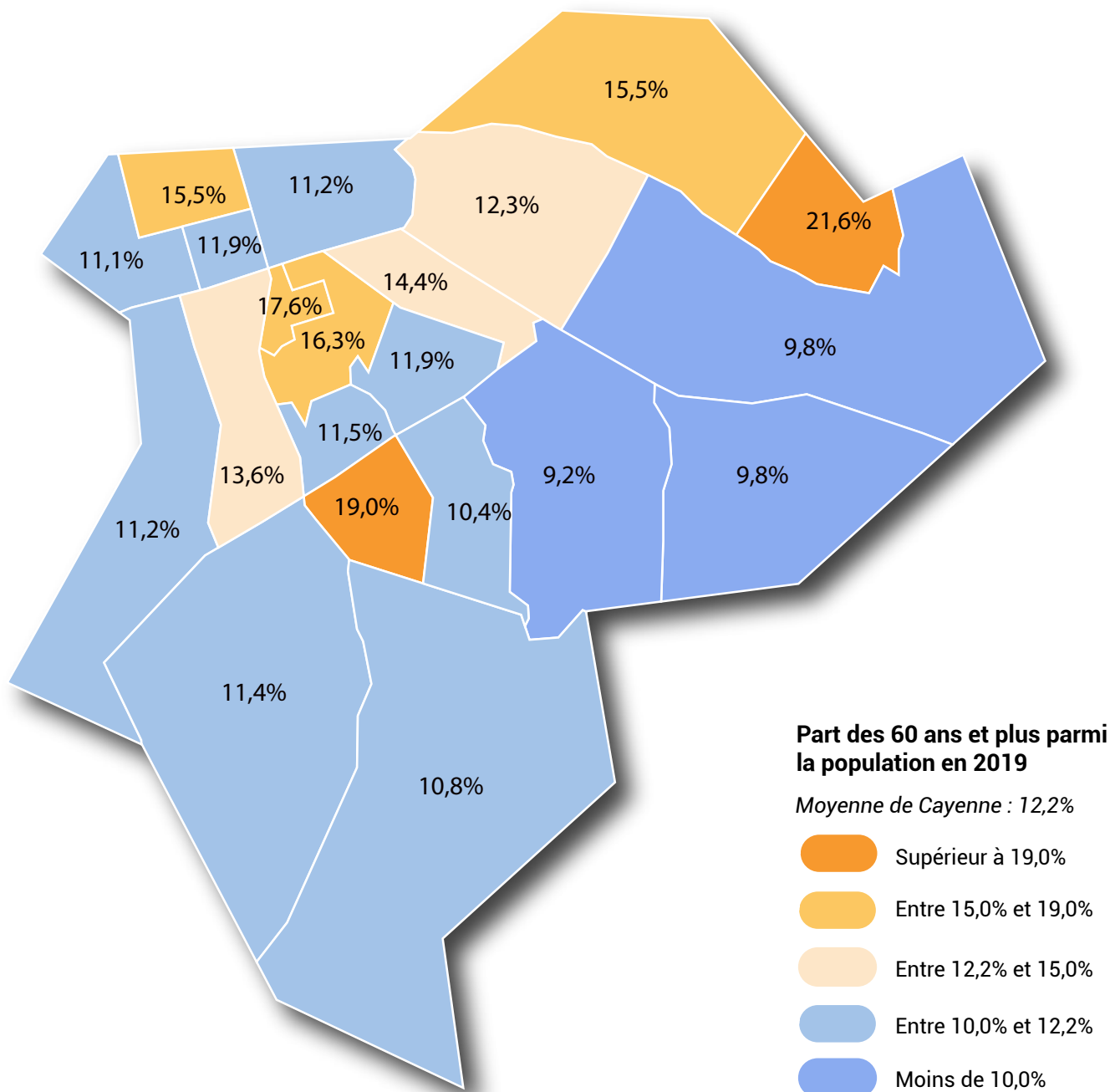


TABLEAU DÉTAILLÉ



Personnes âgées de 60 ans et plus par groupe d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	60-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	172	7,0	70	2,8	32	1,3
Leblond	326	8,6	70	1,8	28	0,7
Buzaret	254	7,9	48	1,5	57	1,8
Mirza	143	12,5	42	3,7	15	1,4
Themire	350	12,4	60	2,1	49	1,8
Anatole	235	10,4	59	2,6	33	1,5
Mango	315	9,2	60	1,8	34	1,0
Eau Lisette	92	9,7	12	1,2	<10	-
Châtenay	318	8,7	90	2,5	43	1,2
Montabo	322	11,2	88	3,0	38	1,3
Zephir	279	16,2	72	4,2	21	1,2
Troubiran-Bourda	541	8,1	89	1,3	26	0,4
Mont Lucas	447	8,1	74	1,3	22	0,4
Mont Baduel	564	7,3	118	1,5	30	0,4
Bonhomme	240	11,4	86	4,1	70	3,3
La Madeleine	233	8,8	47	1,8	26	1,0
Zone Collery	160	8,2	43	2,2	<10	-
Les Amandiers	218	10,3	54	2,6	55	2,6
De Gaulle	148	6,8	55	2,6	54	2,5
Galmot	203	8,9	72	3,1	38	1,7
Cabassou	338	8,6	58	1,5	13	0,3
Cayenne	5 897	9,0	1 368	2,1	700	1,1
CA du Centre Littoral	13 427	9,1	2 819	1,9	1 058	0,7
Guyane	19 310	6,9	3 935	1,4	1 383	0,5
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	260 818	13,8	81 368	4,3	33 256	1,8
France hexagonale	10 873 143	16,7	4 014 822	6,2	2 157 024	3,3
France entière	11 133 961	16,6	4 096 190	6,1	2 190 280	3,3

Valeur inférieure à celle de Cayenne

Valeur proche de celle de Cayenne

Valeur supérieure à celle de Cayenne

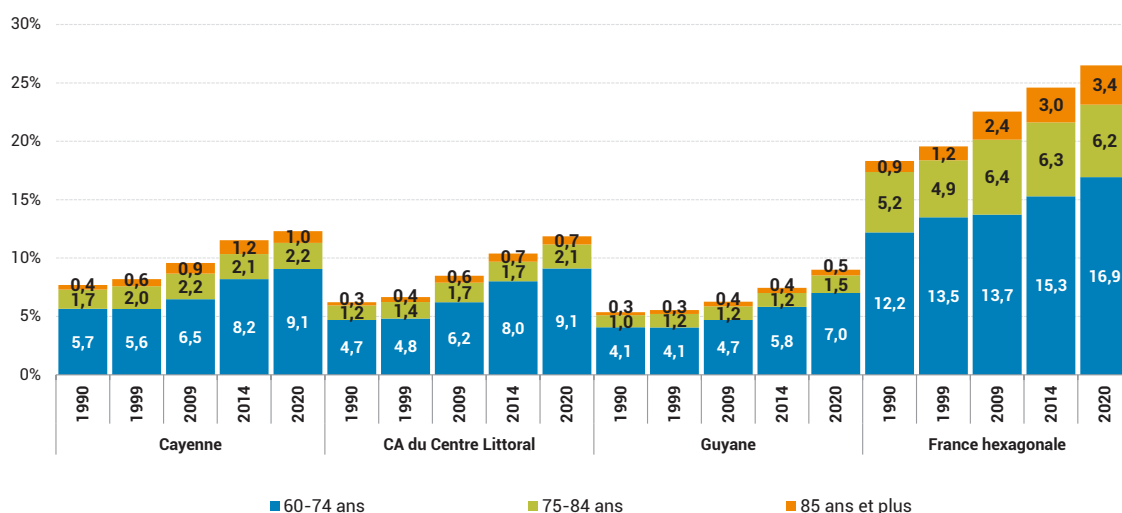
Lecture : Les 5 897 personnes âgées de 60-74 ans représentent 9,0% de la population de Cayenne.



Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



Lecture : 9,1% de la population de Cayenne est âgée de 60-74 ans en 2020.

En 2020, les 8 110 personnes âgées de 60 ans et plus de Cayenne représentent 12% de la population totale. Pour comparaison, cette part est de 12% pour la CA du Centre Littoral, de 9% pour la Guyane et de 26% pour la France hexagonale. Dans le détail, la répartition est la suivante : 5 980 personnes de 60-74 ans soit 9%, 1 470 personnes de 75-84 ans soit 2% et 660 personnes de 85 ans et plus soit 1%.

Entre 2014 et 2020, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est passé de 6 430 à 8 110, leur part est restée plutôt stable. Pour les territoires de comparaison, l'évolution a été de +1 point pour la CA du Centre Littoral, de +2 points pour la Guyane et de +2 points pour la France hexagonale. Entre 2014 et 2020, le poids des personnes âgées de 60-74 ans a augmenté de 1 point, passant de 8% à 9% et celui des 75 ans et plus a stagné autour de 3%.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas

Cayenne		1990	1999	2009	2014	2020
60-74 ans	Nbre	2 321	2 841	3 698	4 576	5 981
	Part (%)	5,7	5,6	6,5	8,2	9,1
75-84 ans	Nbre	679	984	1 248	1 192	1 473
	Part (%)	1,7	2,0	2,2	2,1	2,2
85 ans et plus	Nbre	159	303	516	664	657
	Part (%)	0,4	0,6	0,9	1,2	1,0

Lecture : En 2020, 5 981 personnes sont âgées de 60-74 ans, soit 9,1% de la population de Cayenne.

Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent une personne sur dix de la population totale de Cayenne. Dans le détail, leur répartition est la suivante : 9% pour les personnes âgées de 60 à 74 ans, 2% pour celles âgées de 75 à 84 ans et 1% pour celles âgées de 85 ans et plus.

Depuis 1990, si la part des personnes âgées de 75 à 84 ans dans la population totale varie peu, celle des personnes âgées de 60 à 74 ans augmente, traduisant un vieillissement de la population important.

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



Trois groupes se distinguent dans la population âgée de 60 ans et plus :

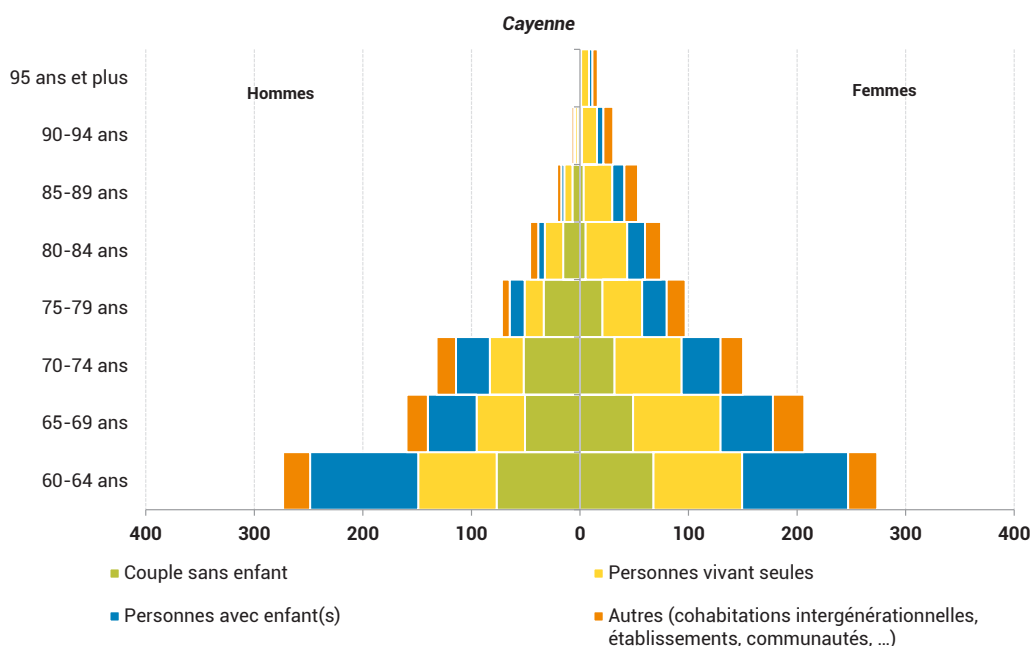
D'une part les 5 980 personnes âgées de 60 à 74 ans peuvent être définies comme une population encore active, impliquée dans les réseaux sociaux, aidante à la fois de ses enfants et de ses petits-enfants, mais aussi de ses parents souvent très âgés et dépendants.

D'autre part, les 1 470 personnes âgées de 75 à 84 ans possèdent des caractéristiques différentes. En effet, ce sont souvent des personnes qui présentent le risque de se replier sur elles-mêmes. Leurs réseaux sociaux, familiaux et professionnels s'amenuisent progressivement. Certaines se démotivent et ne cherchent plus à entretenir ou créer des liens avec autrui. Elles n'expriment pas de besoin particulier, se lassent et ont tendance à disparaître au regard des politiques publiques.

Enfin, les 660 personnes âgées de 85 ans et plus sont sujettes à une perte d'autonomie qui peut les amener à devoir recourir à des aides de proches aidants ou de professionnels pour rester à domicile. Même si la grande majorité des personnes âgées peuvent être considérées comme autonomes, l'avancée en âge est souvent synonyme d'isolement physique. En 2020, parmi les 1 160 personnes âgées de 80 ans et plus vivant à domicile à Cayenne, 50% vivent seules.

Pyramide des âges de la population des ménages de 60 ans et plus selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : 338 femmes de 60-64 ans vivent au sein d'un couple sans enfant à Cayenne.

Globalement, la majorité des personnes âgées de 60 ans et plus de Cayenne vivent en couple sans enfant (26%), viennent ensuite les personnes vivant seules, leur part augmentant avec l'âge (32% pour les moins de 75 ans contre 43% pour les 75 ans et plus). On note de fait, une disparition progressive des personnes avec enfant(s) (36% pour les 60-64 ans contre 22% pour les 75-79 ans) et une montée en charge de la part des personnes âgées vivant en établissement à partir de 80 ans (2% pour les moins de 80 ans contre 10% pour les 80 ans et plus).



Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?

Espérance de vie : quelle évolution ? quelles disparités entre les profils ?

En 70 ans, l'espérance de vie a augmenté de plus de 15 ans.

L'espérance de vie correspond au nombre moyen d'années que vivrait un nourrisson, compte tenu des conditions de mortalité de la période. Bien évidemment ces conditions de mortalité sont appelées à évoluer. Selon l'Insee, l'espérance de vie à la naissance était de 62,5 ans pour les hommes en 1949 et a atteint 79,8 ans en 2019. Pour les femmes, l'espérance de vie qui était de 68,5 ans en 1949 est passée à 85,7 ans en 2019. Plusieurs facteurs contribuent à cet allongement de la vie : le travail est moins pénible physiquement et le nombre d'heures de travail baisse. Les individus sont de plus en plus attentifs à leurs corps, notamment à leur alimentation. L'accès aux soins et leur qualité progressent et l'innovation en matière de santé s'améliore notamment en ce qui concerne la prise en charge de la dépendance des seniors et l'oncologie.

Relativiser cette évolution en regardant l'espérance de vie en bonne santé

Les Français vivent de plus en plus longtemps, mais le gain de ces années à vivre n'est pas toujours associé à des années de vie en bonne santé. Un indicateur d'espérance de vie sans incapacité ou en bonne santé permet de mieux apprécier le bénéfice de ces années de vie supplémentaires. On calcule alors le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne. En 2018, pour les femmes celle-ci s'élève à 64,5 ans tandis que pour les hommes elle atteint 63,4 ans.

Espérance de vie et inégalités entre les classes sociales

Toutefois, ces chiffres restent des moyennes et cachent des disparités selon la classe sociale. Plus on est aisé, plus l'espérance de vie est élevée. En effet, parmi les 5 % les plus aisés l'espérance de vie à la naissance des hommes est de 88,4 ans contre 71,7 ans chez les 5 % les plus pauvres, soit 13 ans d'écart. Chez les femmes, cet écart se réduit puisque 8 ans séparent les plus aisées des plus pauvres : l'espérance de vie à la naissance des femmes parmi les 5 % les plus aisées atteint 88,3 ans, contre 80,0 ans parmi les 5 % les plus modestes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet écart. D'abord, les difficultés financières connues par les 5 % les plus pauvres peuvent limiter l'accès aux soins. D'après l'Insee, chez les 20 % les plus modestes, 1,8 % des personnes interrogées disent avoir renoncé à un examen ou à un traitement médical faute d'argent au cours des douze derniers mois et 5,7 % à un traitement dentaire, soit 6,5 % au total (données 2017). De plus, les cadres, par comparaison aux ouvriers, ont un niveau de vie plus élevé et sont moins soumis aux risques professionnels et à la pénibilité du travail (accidents, maladies, exposition à des produits toxiques). Enfin, les ouvriers ont davantage de comportements à risque que les cadres, le poste de consommation « tabac et boissons alcoolisées » est le seul où les ouvriers dépensent davantage que les cadres malgré leurs revenus inférieurs.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Indice de vieillissement

Source : Insee, RP 2009-2020 - Traitements © Compas

	Indice de vieillissement en 2009	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2009 et 2014 en		Indice de vieillissement en 2014	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2014 et 2020 en		Indice de vieillissement en 2020
		Nbre	Part (%)		Nbre	Part (%)	
Cayenne	2,10	+92	+5,2	2,47	+273	+14,7	2,81
CA du Centre Littoral	2,75	+374	+14,2	3,39	+1 178	+39,3	3,31
Guyane	2,97	+587	+16,6	3,55	+1 549	+37,5	3,52
France hexagonale	1,55	+443 859	+8,0	1,64	+278 920	+4,7	1,77

Lecture : En 2009, l'indice de vieillissement est de 2,10 à Cayenne. Entre 2009 et 2014, l'évolution du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus a été de +5,2%, soit 92 personnes de plus.

L'indice de vieillissement (nombre de 60-74 ans / 75 ans et plus) calculé pour la population de Cayenne en 2009 était élevé (2,10), ce qui laissait à penser à un vieillissement à venir. Celui-ci s'est confirmé avec une croissance de 90 personnes âgées de 75 ans et plus entre 2009 et 2014. L'indice de vieillissement en 2014 était plus important et on a observé une croissance plus importante du nombre de 75 ans et plus entre 2014 et 2020. Au vu de l'indice en 2020, on peut s'attendre à une augmentation de la population des 75 ans et plus sur les prochaines années à un rythme plus important que celui observé depuis 2014.

Indice de vieillissement dans le détail

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	Indice de vieillissement en 2008	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2008 et 2013 en		Indice de vieillissement en 2013	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2013 et 2019 en		Indice de vieillissement en 2019
		Nbre	%		Nbre	%	
Palmistes	1,01	-27	-35,3	2,65	+52	+103,8	1,68
Leblond	2,17	-23	-20,3	3,06	+9	+10,6	3,33
Buzaret	0,95	-32	-23,2	1,81	+0	+0,2	2,41
Mirza	2,03	-20	-26,3	1,73	+3	+5,1	2,46
Themire	1,87	+23	+17,6	1,74	-46	-29,5	3,19
Anatole	2,13	+12	+22,6	2,33	+25	+36,7	2,55
Mango	2,35	-2	-2,9	2,68	+17	+21,8	3,33
Eau Lisette	2,60	-15	-60,0	8,00	+7	+72,5	5,30
Châtenay	4,01	+40	+57,2	3,09	+23	+21,3	2,38
Montabo	2,12	-29	-26,1	3,67	+43	+52,5	2,55
Zephir	1,95	+8	+8,4	2,60	-6	-5,9	2,97
Troubiran-Bourda	5,78	+38	+116,6	4,24	+46	+65,0	4,66
Mont Lucas	5,01	+30	+93,8	4,11	+34	+53,4	4,64
Mont Baduel	1,61	-6	-4,6	2,94	+32	+27,2	3,70
Bonhomme	0,93	+11	+7,4	1,29	-16	-10,4	1,87
La Madeleine	4,29	+34	+85,9	1,80	-2	-2,8	3,26
Zone Collery	6,47	+20	+133,8	3,71	+16	+45,9	3,13
Les Amandiers	1,19	-4	-3,1	1,36	-4	-3,2	1,71
De Gaulle	1,81	+0	+0,3	1,44	+2	+1,9	1,35
Galmot	1,89	+2	+2,5	2,19	+17	+18,8	1,84
Cabassou	4,43	+15	+33,2	3,78	+11	+18,5	4,73
Cayenne	2,08	+76	+4,4	2,46	+264	+14,6	2,85
CA du Centre Littoral	2,73	+363	+14,4	3,31	+994	+34,5	3,46
Guyane	2,94	+582	+17,3	3,47	+1 364	+34,5	3,63
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	2,22	+16 890	+21,4	2,20	+18 725	+19,5	2,28
France hexagonale	1,55	+500 373	+9,3	1,62	+282 371	+4,8	1,76
France entière	1,56	+517 263	+9,5	1,63	+301 097	+5,0	1,77

Lecture : L'indice de vieillissement de Cayenne était de 2,08 en 2008. Entre 2008 et 2013, le nombre de personnes âgées a augmenté de 4,4% soit 76 personnes de plus.

Valeur inférieure à celle de Cayenne
 Valeur proche de celle de Cayenne
 Valeur supérieure à celle de Cayenne

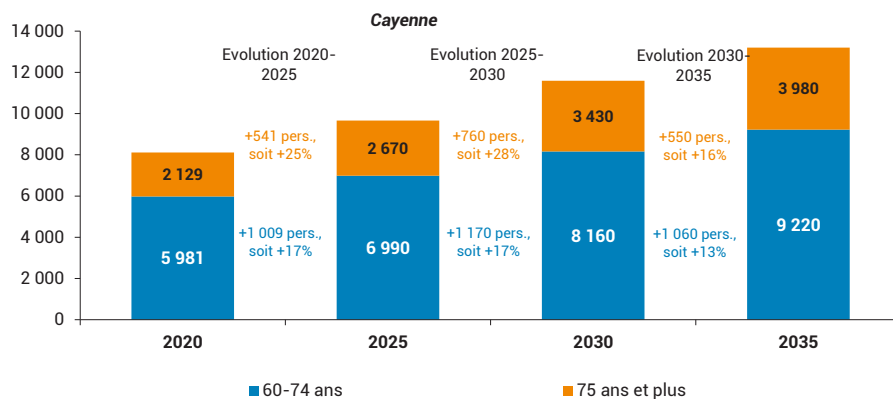


Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?

La projection de population proposée ici repose sur un prolongement des tendances passées sur le profil des arrivants et partants, une prolongation du rythme d'évolution du parc de logements et la prise en compte des tendances attendues en terme de fécondité et de mortalité.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à l'horizon 2035

Source : Insee, RP 2020 - Traitements & projections © Compas

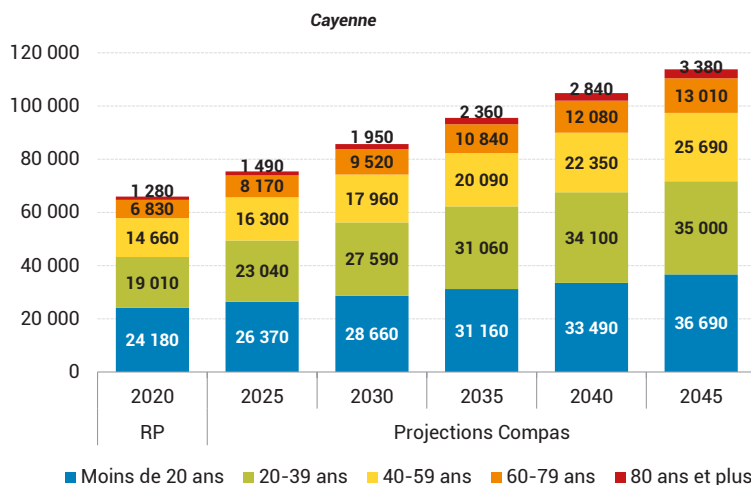


Lecture : Selon les projections, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait augmenter de 1 009 entre 2020 et 2025.

Selon les projections, si le rythme de construction de logements et les évolutions de population constatées ces six dernières années se poursuivaient, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus pourrait augmenter de 1 550 personnes, soit +19% entre 2020 et 2025. Dans le détail, cela concernerait une hausse de 1 010 personnes de 60-74 ans (+17%) et une hausse de 540 personnes de 75 ans et plus (+25%). Sur les cinq années suivantes, le territoire pourrait constater une hausse de 1 170 personnes de 60-74 ans (+17%) et une hausse de 760 personnes de 75 ans et plus (+28%), soit au total +1 930 personnes de 60 ans et plus. Finalement, d'ici 2035, Cayenne devrait gagner 5 090 habitants âgés de 60 ans et plus.

Projection de la population à l'horizon 2045 par classe d'âge

Source : Insee, RP 2020 - Traitements & projections © Compas



D'ici 2045, Cayenne pourrait gagner 47 810 habitants (+72% par rapport au dernier recensement). L'évolution la plus importante en effectif concerne les 20-39 ans (+15 990 personnes) mais en valeur relative, les personnes âgées de 80 ans et plus (+164%).

Lecture : Selon les projections de population, Cayenne pourrait compter 1 490 habitants de 80 ans et plus en 2025.

Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?



Projection de la population à l'horizon 2045 selon les classes d'âge

Source : Insee, RP 2020 - Traitements & projections © Compas

	Cayenne					
	RP	Projections Compas				
	2020	2025	2030	2035	2040	2045
60-74 ans	5 981	6 990	8 160	9 220	10 190	10 830
75-84 ans	1 473	1 950	2 510	2 840	3 360	3 920
85 ans et plus	657	720	920	1 140	1 380	1 640
Total des 60 ans et plus	8 110	9 660	11 590	13 200	14 930	16 390

	Taux d'évolution en %*					
	RP	Projections Compas				
	2020	2025	2030	2035	2040	2045
60-74 ans	+30,7	+16,9	+16,7	+13,0	+10,5	+6,3
75-84 ans	+23,6	+32,4	+28,7	+13,1	+18,3	+16,7
85 ans et plus	-1,1	+9,6	+27,8	+23,9	+21,1	+18,8
Total des 60 ans et plus	+26,1	+19,1	+20,0	+13,9	+13,1	+9,8

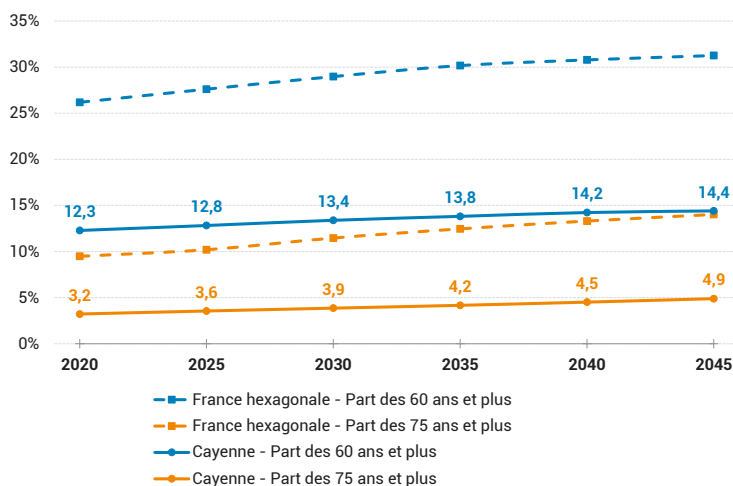
*Évolutions moyennes calculées sur les 5 années précédentes, sauf pour le RP 2020 (6 années précédentes)

Lecture : En 2025, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait atteindre 6 990 personnes, soit une hausse de 16,9% entre 2020 et 2025.

L'augmentation de l'espérance de vie, combinée au passage aux âges élevés des générations issues du baby-boom, devrait générer, dans la plupart des territoires de France hexagonale, une augmentation conséquente de la part des populations les plus âgées dans la population.

Projection de la population âgée à l'horizon 2045

Source : Insee, RP 2020 - Traitements & projections © Compas



Lecture : En 2045, les personnes âgées de 60 ans et plus pourraient représenter 14,4% de la population de Cayenne contre de 31,3% à l'échelle nationale.

Au dernier recensement de la population, la part de personnes âgées de plus de 60 ans était moins importante sur Cayenne qu'en France hexagonale (12,3% contre 26,2%). En 2045, la tendance devrait être la même. Entre les deux périodes, l'écart devrait s'accroître : 13,9 points en 2020 contre 16,8 points en 2045.

Les générations issues du baby-boom sont celles nées entre 1945 et le milieu des années 1970. Elles ont commencé à atteindre l'âge de 60 ans depuis 2005, sont entrées dans la classe d'âge des 75 ans et plus à partir de 2020 et entreront dans celle des 85 ans et plus à partir de 2030.

En 2020, Cayenne regroupe 8 110 habitants de 60 ans ou plus, soit 26% de plus qu'en 2014 (une évolution moyenne annuelle de +4% sur la période 2014-2020, contre +3% pour la population totale).

1% de la population de Cayenne est âgée de 85 ans ou plus, 2% de 75-84 ans et 9% de 60-74 ans.

La population de 85 ans et plus pourrait représenter 1% de la population en 2035 et atteindre 1 140 personnes, contre 660 personnes quinze ans plus tôt.

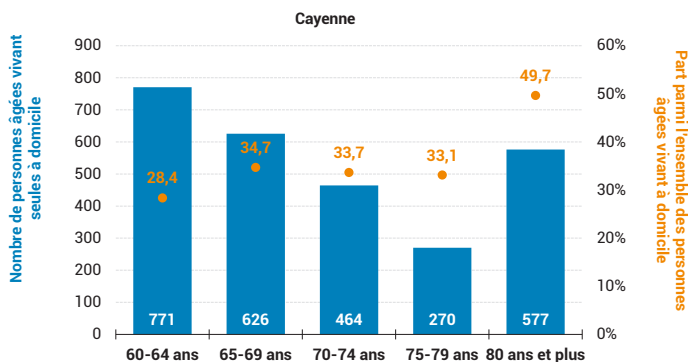
Le vieillissement de la population d'une ville est inévitablement lié à la question de la dépendance. Au-delà de l'APA, il s'agit du développement des services de maintien à domicile dans lesquels les acteurs du social s'investissent souvent fortement. Ils peuvent aussi avoir une fonction de coordination.



Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?

Personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules par groupe d'âge

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 28,4% des personnes âgées de 60-64 ans à domicile vivent seules, soit 771 personnes.

La part des personnes âgées vivant seules à domicile progresse tendanciellement avec l'avancée en âge. En effet, 28% des personnes âgées de 60 à 64 ans vivent seules à domicile contre 50% pour les générations âgées de 80 ans et plus.

Ce constat s'explique encore aujourd'hui principalement pour les plus âgés par une différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes (à l'avantage de ces dernières). Mais les évolutions sociologiques que connaissent les sexagénaires (divorces, séparations, recompositions familiales...) font que ces générations sont plus souvent composées d'adultes vivant seuls que celles qui les ont précédées.

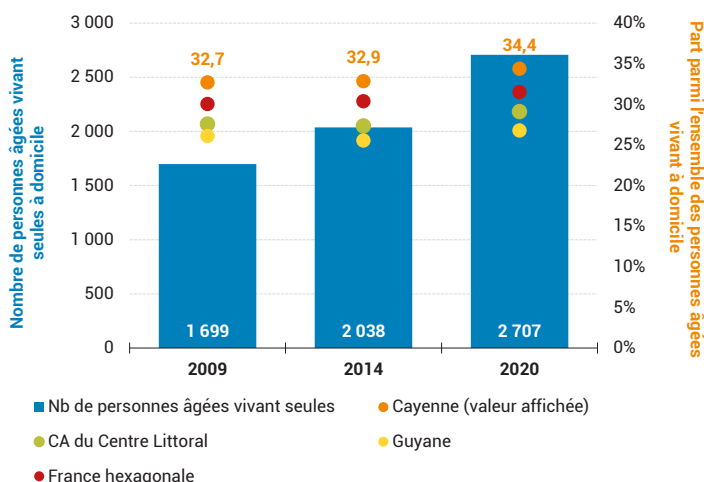
Aussi, leur avancée en âge va participer à l'augmentation à venir de la part des personnes les plus âgées vivant seules à domicile.

Ainsi, les données démographiques prédisent qu'au cours des prochaines décennies la majeure partie de la progression du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus à domicile sera due à la progression du nombre de personnes âgées vivant seules.

Derrière l'isolement dans le logement il y a la question de l'isolement social. Le lien entre les deux n'est pas systématique, mais il peut être fort au-delà de 85 ans. La peur de la chute, mais aussi la peur de la nuit peuvent conduire certaines personnes âgées à rechercher un logement adapté (résidence seniors par exemple).

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules

Source : Insee, RP 2009-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 34,4% des personnes âgées de 60 ans et plus vivent seules à domicile, soit 2 707 personnes.

En 2020, 34% des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivent seules, soit 2 710 personnes. Cette proportion est supérieure à celle observée en 2009 (33%). Ainsi, entre 2009 et 2020, la part des personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile augmente à Cayenne. De la même façon, elle augmente à l'échelle de la CA du Centre Littoral.

Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?



Taille des logements des ménages de 65 ans et plus

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nbre	Part (%)
1 ou 2 pièces	947	28,9
3 pièces	898	27,4
4 pièces ou plus	1 428	43,6

Lecture : En 2020, 28,9% des ménages de 65 ans et plus de Cayenne vivent dans un petit logement (1 ou 2 pièces), soit 947 ménages.

Parmi les ménages de 65 ans et plus de Cayenne en 2020, 29% vivent dans un petit logement (1 ou 2 pièces), soit 950 ménages et 44% vivent dans un logement de 4 pièces ou plus, soit 1 430 ménages.

Une partie des personnes âgées dispose d'un patrimoine immobilier : la proportion de ménages propriétaires de leur logement est maximale chez les 65 ans et plus. Ce patrimoine constitue une ressource potentielle pour les retraités dans le sens où il peut permettre, au moment de sa liquidation, de financer des dépenses liées à la perte d'autonomie ou l'entrée dans une institution par exemple. Autant de ressources que les aînés locataires ne peuvent pas mobiliser, ce qui peut augmenter leur fragilité (en particulier, ceux dont les revenus sont les plus modestes).

Sous-peuplement des logements des ménages de 60 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

Tranche d'âge de la personne de référence du ménage	Ménages en sous-peuplement		Part de ces ménages en sous-peuplement prononcé en %
	Nbre	Part parmi l'ensemble des ménages en %	
60-74 ans	2 055	53,3	51,0
75 ans et plus	884	69,5	53,2
Ensemble des ménages	7 536	30,4	40,8

Lecture : En 2019, 884 ménages de Cayenne dont le référent est âgé de 75 ans ou plus vivent en situation de sous-peuplement.

En 2019, parmi l'ensemble des ménages dont le référent est âgé de 60 ans ou plus de Cayenne, 57% vivent en situation de sous-peuplement (soit 2 940 ménages). Par ailleurs, parmi ces ménages, 52% sont en situation de sous-peuplement prononcé (soit 1 520 ménages).

L'occupation des logements par les personnes âgées est souvent atypique comparée à l'ensemble de la population, la sous-occupation étant une caractéristique principale du peuplement des logements des aînés. Elle est liée à la décohabitation des enfants passés à l'âge adulte et à la perte du conjoint. Le désir de rester dans son logement du fait de l'attachement à son chez-soi, à son quartier, à son voisinage, à son réseau social, ou de l'incapacité d'en partir du fait de moyens insuffisants pour accéder à un autre logement, conduit au phénomène de sous-peuplement.

Quel que soit le statut d'occupation, cet ancrage pose la question de la vétusté potentielle des logements occupés depuis longtemps par des personnes âgées et de leur nécessaire aménagement à mesure que les limitations fonctionnelles des aînés augmentent : dispositifs d'adaptation du logement (installation de barres d'appui, d'une salle de bain et ou de toilettes adaptées...), travaux d'accessibilité sur les parties communes des immeubles...



TABLEAU DÉTAILLÉ

Sous-peuplement des logements des ménages de 60 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Nombre de ménages en sous-peuplement			
	PRM âgée de 60-74 ans		PRM âgée de 75 ans et plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	71	52,9	35	66,9
Leblond	89	42,3	39	62,7
Buzaret	96	49,9	47	68,2
Mirza	69	66,3	30	92,1
Themire	123	51,1	44	62,4
Anatole	54	32,2	25	37,3
Mango	94	43,5	37	61,2
Eau Lisette	35	56,6	12	100,0
Châtenay	132	66,9	57	74,2
Montabo	157	74,5	70	85,7
Zephir	143	77,9	55	79,5
Troubiran-Bourda	216	63,5	59	82,8
Mont Lucas	153	51,1	45	62,0
Mont Baduel	152	42,7	68	71,3
Bonhomme	73	45,5	40	76,6
La Madeleine	66	50,7	29	63,8
Zone Collery	49	62,0	26	82,8
Les Amandiers	71	48,0	41	67,2
De Gaulle	34	35,6	53	71,7
Galmot	89	69,0	49	73,4
Cabassou	90	44,0	22	48,2
Cayenne	2 055	53,3	884	69,5
CA du Centre Littoral	4 806	60,2	1 669	71,0
Guyane	6 539	55,9	2 193	66,5
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	121 102	77,0	62 208	83,0
France hexagonale	5 314 792	83,8	3 568 393	85,6
France entière	5 435 895	83,6	3 630 601	85,6

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : En 2019, 53,3% des ménages de Cayenne dont le référent est âgé de 60 à 74 ans vivent en situation de sous-peuplement (soit 2 055 ménages).



L'activité des seniors : quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?

L'âge moyen de départ à la retraite de nouveau en hausse.

Depuis 1963, l'âge moyen de départ à la retraite des salariés du secteur privé n'a cessé de baisser. Il passe de 64 ans à 61 ans entre 1963 et 2007. Suite à la crise de 2008, la tendance s'inverse et l'âge moyen de départ à la retraite remonte jusqu'à 62,5 ans.

Un objectif : le renforcement du taux d'emploi des seniors

Dans le même temps, la Stratégie Européenne de l'Emploi, et les pouvoirs publics français cherchant à équilibrer les comptes de la sécurité sociale, soutiennent l'emploi des seniors. Diverses réformes ont alors été mises en place comme la modification du système de cotisation, l'instauration d'un système de décote pour inciter à rester plus longtemps en emploi, la suppression des départs anticipés ou encore le report de l'âge légal à la retraite. En 2017, en France hexagonale le taux d'emploi des 50-64 ans est de 61,5%. Un chiffre en augmentation de 8,2 points depuis 2007.

Des profils différents

Le passage à la retraite ne se fait pas dans les mêmes conditions pour tous les seniors. Considérés comme moins productifs et subissant la discrimination des employeurs, une partie des seniors licenciés peuvent basculer dans l'inactivité avant d'avoir pu liquider leur retraite. D'autres, basculent vers l'inactivité suite à des problèmes de santé rendant le travail difficile. En effet, la pénibilité du travail est un facteur considérable d'inégalités.

Par exemple, les ouvriers plus exposés à la pénibilité travaillent plus longtemps mais seront moins longtemps à la retraite que les cadres. En effet, les ouvriers et les employés débutent leur carrière plus tôt que les cadres. Ces derniers, plus diplômés, commencent leur carrière en moyenne à 25 ans. Malgré l'augmentation de l'espérance de vie, des disparités perdurent. Les plus aisés vivent en moyenne plus longtemps et percevront donc une retraite plus longuement : les 5 % de personnes les plus aisées ont une espérance de vie supérieure de 13 ans pour les hommes et 8 ans pour les femmes à celles des 5 % de personnes les plus modestes.

Le recul de l'âge de la retraite n'a donc pas les mêmes conséquences selon les PCS, mais aussi selon le sexe. Les femmes dont les carrières sont parfois rythmées par les maternités, perçoivent en moyenne une pension de droit direct inférieure de 42% à celle des hommes en 2017.

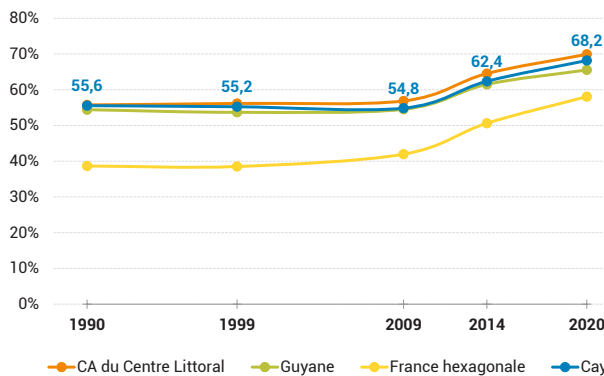
Les sources sont présentées en Bibliographie.



Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?

Évolution du taux d'activité des 55-64 ans entre 1990 et 2020

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



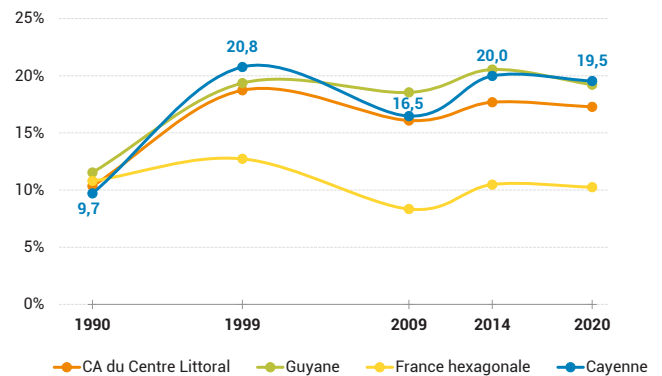
Lecture : En 2020, 68,2% des personnes âgées de 55-64 ans sont actives à Cayenne.

Entre 2009 et 2020, le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans a progressé de 13 points. C'est une conséquence de l'allongement de la durée de cotisation et du recul de l'âge légal de départ en retraite.

L'augmentation de l'âge du départ à la retraite s'accompagne aussi d'une augmentation du nombre de personnes en situation de chômage dans ces tranches d'âges. Pour les acteurs du social ce seront aussi des personnes âgées à plus faibles revenus qui pourraient demander à bénéficier des aides sociales extra-légales.

Évolution du taux de chômage des 55-64 ans entre 1990 et 2020

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



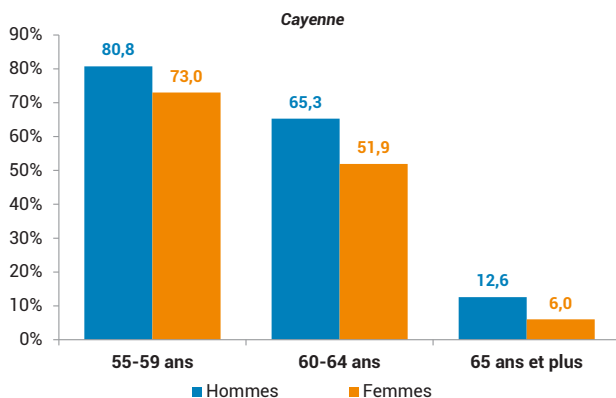
Lecture : En 2020, 19,5% des personnes âgées de 55-64 ans sont au chômage à Cayenne.

Sur les 11 dernières années, Cayenne enregistre une augmentation d'environ 3 points du taux de chômage des populations actives âgées de 55 à 64 ans. Cette tendance s'observe dans les territoires de comparaison.

Enfin, Cayenne comptait 350 chômeurs âgés de 55 à 64 ans en 2009 contre 780 en 2020, soit une progression de 120%.

Taux d'activité des seniors selon le sexe

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : 80,8% des hommes âgés de 55-59 ans sont actifs en 2020 à Cayenne.

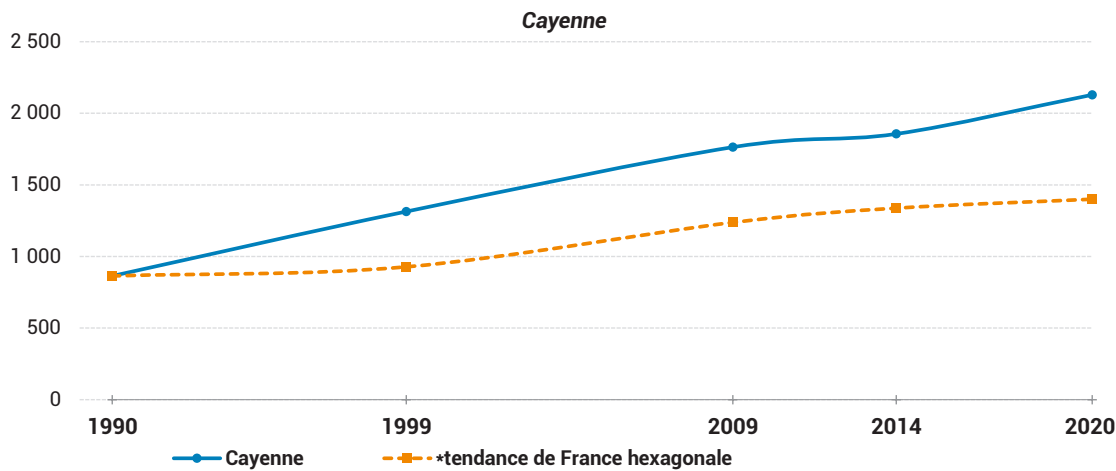
Le taux d'activité diminue avec l'avancée en âge. Entre 55 et 59 ans, 81% des hommes et 73% des femmes sont actifs. Ces proportions diminuent pour les générations âgées de 60 à 64 ans et sont réduites à moins de 13% pour celles âgées de 65 ans et plus.

Quelles sont les évolutions des populations âgées de 75 ans et plus ?



Évolution des personnes âgées de 75 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



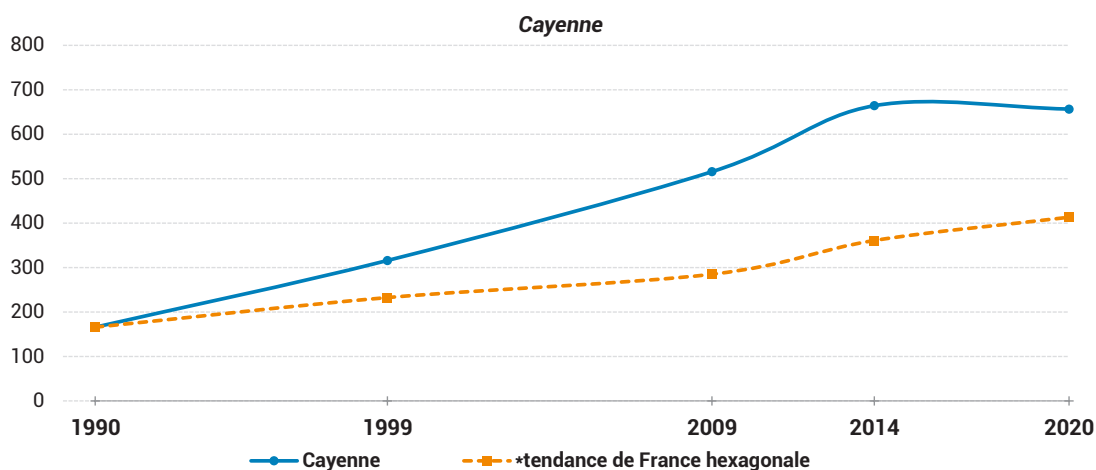
* indique l'évolution qu'aurait connu Cayenne si le territoire avait suivi le rythme observé en France hexagonale

Lecture : En 2020, Cayenne compte 2 129 personnes âgées de 75 ans et plus. Ce nombre serait de 1 400 si le territoire avait suivi la tendance de France hexagonale.

En 2020, Cayenne compte environ 2 130 personnes âgées de 75 ans et plus, soit 270 personnes de plus qu'en 2014. Si la commune avait suivi le rythme observé à l'échelle de la France hexagonale, elle compterait 730 personnes âgées de 75 ans et plus de moins en 2020, soit 1 400 personnes environ.

Évolution des personnes âgées de 85 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



* indique l'évolution qu'aurait connu Cayenne si le territoire avait suivi le rythme observé en France hexagonale

Lecture : En 2020, Cayenne compte 657 personnes âgées de 85 ans et plus. Ce nombre serait de 413 si le territoire avait suivi la tendance de France hexagonale.

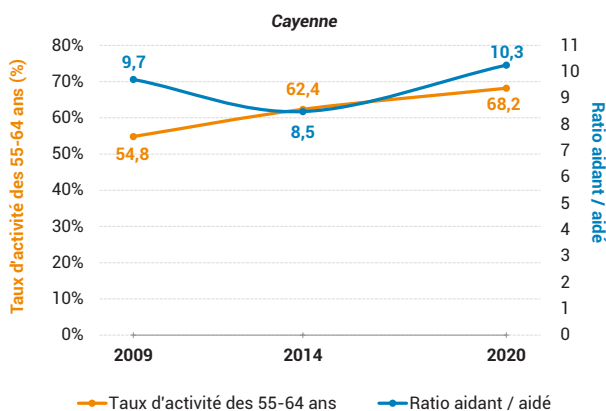
En 2020, environ 660 personnes sont âgées de 85 ans et plus à Cayenne, soit 240 personnes de plus que si le territoire avait suivi la tendance de France hexagonale.



Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ?

Évolution du taux d'activité des 55-64 ans et du ratio aidant / aidé

Source : Insee, RP 2009-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, à Cayenne le taux d'activité des 55-64 ans (aidants potentiels) est de 68,2% et le ratio aidant / aidé de 10,3.

Au cours des 11 dernières années, le taux d'activité des 55-64 ans a augmenté de 13 points à Cayenne, passant de 55% en 2009 à 68% en 2020. Parallèlement, le ratio aidant/aidé a stagné, il est de 10,3 en 2020.

La collectivité doit considérer le vieillissement à venir afin d'anticiper différents services, modes d'accompagnement et de prise en charge, adaptés aux multiples profils caractérisant ces aînés (seniors dynamiques et actifs, personnes âgées isolées, en perte d'autonomie, proches aidants...).

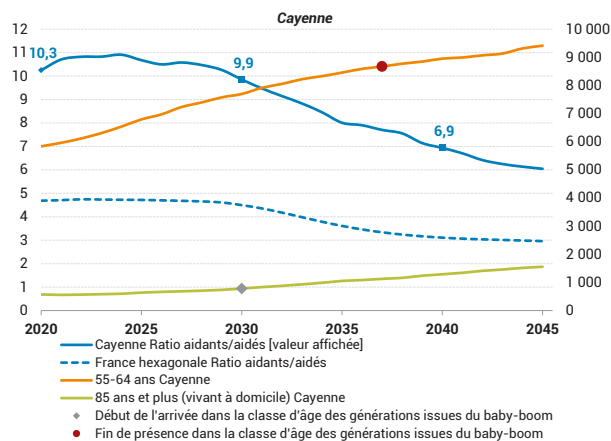
Répondre aux besoins des personnes âgées, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes. Même si le premier aidant est, s'il est encore présent, le conjoint, ces aidants (potentiels) sont souvent âgés d'une soixantaine d'années et n'ont pas toujours de liens familiaux avec les personnes les plus âgées vivant à proximité de chez eux. Ils peuvent être l'expression d'un potentiel de présence ou d'alerte en cas de besoins.

Le ratio aidants/aidés rapporte les 55-64 ans* (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus vivant à domicile (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées). Ce ratio donne une idée du potentiel en matière d'aide informelle des personnes âgées dépendantes.

La diminution du ratio aidants/aidés oblige les territoires à imaginer et développer de nouvelles réponses pour prévenir l'isolement social des personnes les plus âgées.

Projection du ratio aidants / aidé à l'horizon 2045

Source : Insee, RP 2020 - Traitements & projections © Compas



Lecture : En 2040, le ratio aidant/aidé devrait atteindre 6,9 à l'échelle de Cayenne.

Cayenne compte, en 2020, 10,3 aidants (personnes âgées de 55-64 ans) pour une personne à aider (personnes âgées de 85 ans et plus vivant à domicile). Le passage, à partir de 2030, des générations issues du baby-boom dans la tranche d'âge des 85 ans et plus pourrait générer un ratio aidants/aidés situé autour de 6,9 aidants pour une personne à aider à l'horizon 2040. Ce ratio est attendu à 3,1 aidants pour une personne à aider en France hexagonale.

DÉFINITION

Les 55-64 : sont parfois appelés la « génération pivot ». Ils sont susceptibles d'être sollicités à la fois pour venir en appui à leurs parents vieillissants, et pour aider leurs enfants, financièrement ou via la garde de leurs petits-enfants.



La crise sanitaire a mis en avant les fragilités des seniors face à la problématique de santé. La crainte de la contamination a légitimement été plus forte chez les seniors. A l'identique de celle de 2003 avec la canicule, celle de 2020 renforce encore plus le besoin d'une action sociale de proximité fortement orientée vers l'accompagnement et la prise en charge de cette population fragile.

La question de la fragilité des seniors s'est fortement posée lors du confinement mais elle se posera encore plus dans les mois et les années à venir. Plusieurs facteurs (isolement, condition de logement, revenus, ...) se combinent défavorablement.

Les seniors apparaissent de plus en plus éloignés de l'accès aux droits et de l'accès à l'information en raison du développement du numérique de plus en plus prégnant.

Les jeunes seniors (60/75 ans) très investis dans le monde associatif de solidarité avec les personnes âgées isolées se sont retirés pour beaucoup dans le cadre de la crise sanitaire.

Les 7 critères choisis pour composer le baromètre@Compas de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus sont déclinés en 7 indicateurs distincts.

- vivant dans un logement ancien de 4 pièces ou plus : ce critère permet de mettre en évidence les conditions de vie des personnes âgées au sein de ces grands logements anciens (construits avant 1990 de 4 pièces ou plus), présentant plus de contraintes d'isolation, de coûts d'entretien (chauffage, électricité...) et de vétusté.

- vivant dans un logement collectif sans ascenseur : ce critère implique une mobilité plus difficile pour ces personnes âgées qui peut créer un isolement et des fragilités importantes.

- vivant dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans du collectif privé ancien : ce critère sous entend a priori une fragilité monétaire plus grande que pour les autres ménages.

- vivant seule dans son logement : ce critère est important pour déterminer la fragilité des personnes âgées en mesurant la question de l'isolement résidentiel.

- vivant dans un ménage non équipé d'une voiture : ce critère renforce le risque d'isolement et le manque d'autonomie pour les personnes loin des services de transport.

- dont la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation : ce critère permet de mettre en avant les questions d'accès au droit et aux difficultés liées à l'usage du numérique par exemple ou aux démarches administratives.

- dont la personne référente du ménage (PRM) est immigrée : ce dernier critère peut révéler des difficultés plus importantes sur les questions de lecture ou écriture de la langue française.

La grande majorité des personnes âgées rencontre l'un ou l'autre de ces critères. La fragilité n'apparaît donc pas lorsqu'un seul facteur est rempli, mais sitôt qu'ils se cumulent.

DÉFINITION

Indice de fragilité des personnes âgées : nous considérons qu'une personnes âgée est fragile dès lors qu'elle cumule 4 de ces 7 critères :

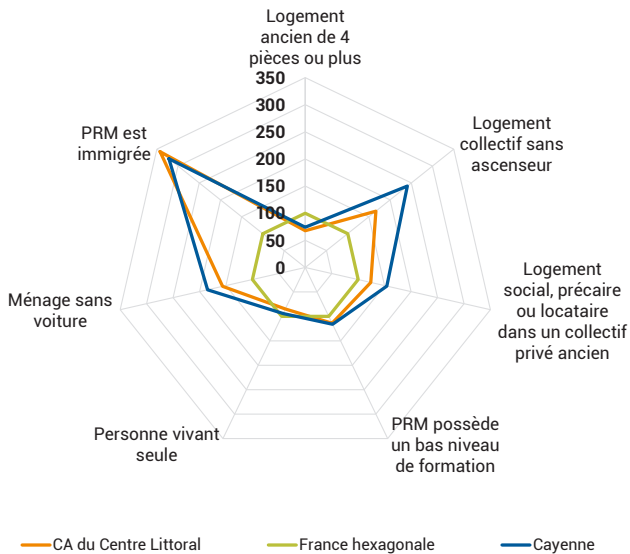
- vivre dans un logement ancien de 4 pièces ou plus
- vivre dans un logement collectif sans ascenseur
- vivre dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans collectif privé ancien
- vivre seule dans son logement
- vivre dans un ménage non équipé d'une voiture
- la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation
- la personne référente du ménage (PRM) est immigrée



Baromètre - La fragilité des personnes âgées

Indice de fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part de personnes âgées de 75 ans et plus sans voiture dans le ménage de Cayenne est 1,8 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

L'indice de fragilité des personnes âgées est de 28 à Cayenne contre 16 en France hexagonale : la situation est moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Cayenne, par rapport à la France hexagonale, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans un logement collectif sans ascenseur (29% contre 12%),
- la part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans un logement social, précaire ou locataire dans un collectif privé ancien (26% contre 17%),
- la part des personnes référentes du ménage de 75 ans ou plus ayant un bas niveau de formation (67% contre 58%),
- la part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans un ménage sans voiture (53% contre 29%),
- la part des personnes référentes du ménage de 75 ans ou plus est immigrée (26% contre 8%).

Les facteurs de vulnérabilité des personnes âgées pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. L'indice de fragilité des personnes âgées le plus élevé (68) est enregistré à l'Eau Lisette, alors que le plus faible est de 12 à Palmistes.

Baromètre - La fragilité des personnes âgées



Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Personnes âgées de 75 ans et plus*		Indice de fragilité des personnes âgées**		Logement ancien de 4 pièces ou plus		Logement collectif sans ascenseur		Logement social, précaire ou locataire dans un collectif privé ancien	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	102	4,1	12	12	44	43,4	46	45,2	26	25,4
Leblond	97	2,5	28	29	30	30,7	25	26,3	17	17,2
Buzaret	105	3,3	25	24	56	53,1	34	32,2	<10	-
Mirza	58	5,1	14	23	29	50,5	21	35,6	37	63,2
Themire	110	3,9	21	19	66	60,1	nd	-	<10	-
Anatole	92	4,1	43	47	33	35,3	26	27,7	34	36,8
Mango	95	2,8	25	26	36	38,4	16	17,1	19	19,9
Eau Lisette	17	1,8	12	68	12	71,1	<10	-	nd	-
Châtenay	133	3,6	21	16	67	50,4	20	15,1	26	19,3
Montabo	126	4,4	22	17	83	65,9	<10	-	15	11,6
Zephir	94	5,4	26	28	47	49,5	25	26,4	43	45,8
Troubiran-Bourda	116	1,7	17	15	61	52,3	47	40,6	32	27,2
Mont Lucas	96	1,7	38	39	32	33,6	48	49,7	41	42,3
Mont Baduel	123	1,6	46	37	63	51,3	46	37,6	16	12,7
Bonhomme	77	3,6	36	47	25	32,3	17	21,8	<10	-
La Madeleine	60	2,3	16	27	22	37,2	25	41,8	27	45,5
Zone Collery	51	2,6	<10	-	17	33,8	12	24,4	<10	-
Les Amandiers	80	3,8	31	39	31	39,0	29	36,4	24	29,7
De Gaulle	110	5,1	39	35	45	40,7	39	35,1	29	26,6
Galmot	110	4,8	30	27	50	45,9	36	32,4	57	51,4
Cabassou	71	1,8	34	48	16	21,9	29	40,0	38	53,1
Cayenne	1 924	2,9	546	28	866	45,0	557	29,0	501	26,0
CA du Centre Littoral	3 690	2,5	820	22	1 512	41,0	740	20,0	771	20,9
Guyane	5 091	1,8	990	19	1 906	37,4	832	16,3	1 008	19,8
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	110 424	5,8	19 801	18	56 595	51,3	14 026	12,7	15 083	13,7
France hexagonale	5 590 863	8,6	910 618	16	3 387 478	60,6	673 365	12,0	944 408	16,9
France entière	5 701 287	8,5	930 419	16	3 444 074	60,4	687 392	12,1	959 491	16,8

* Uniquement en logement ordinaire

** Cumulant au moins 5 facteurs de risque

	PRM*** possède un bas niveau de formation		Personne vivant seule		Ménage sans voiture		PRM*** est immigrée	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	53	52,2	24	23,6	38	37,3	33	32,2
Leblond	73	75,7	36	36,9	64	65,9	21	22,2
Buzaret	66	62,3	47	44,5	50	47,1	<10	-
Mirza	39	66,6	17	30,0	40	68,8	<10	-
Themire	76	68,9	46	42,4	64	58,0	29	26,3
Anatole	77	82,9	36	38,6	70	76,4	50	53,6
Mango	69	72,7	42	44,4	53	56,3	27	28,9
Eau Lisette	17	100,0	12	67,8	15	85,5	nd	-
Châtenay	66	49,4	41	30,7	54	40,6	20	15,0
Montabo	81	63,9	45	35,4	39	31,1	10	8,2
Zephir	46	48,8	44	47,2	47	49,6	15	15,9
Troubiran-Bourda	51	44,2	34	29,1	37	32,1	16	13,6
Mont Lucas	73	75,7	40	41,3	42	43,5	39	40,9
Mont Baduel	108	87,7	66	53,5	73	59,5	50	40,6
Bonhomme	55	71,7	39	50,6	48	62,1	38	49,9
La Madeleine	43	71,8	21	34,9	32	53,1	27	45,9
Zone Collery	30	58,2	12	22,9	20	39,6	11	22,0
Les Amandiers	37	46,1	47	58,7	54	66,8	12	14,9
De Gaulle	73	66,3	60	55,0	76	68,9	15	13,2
Galmot	90	81,8	40	36,2	57	51,8	20	18,5
Cabassou	63	88,6	25	35,3	54	76,1	48	67,0
Cayenne	1 284	66,8	773	40,2	1 026	53,3	497	25,8
CA du Centre Littoral	2 419	65,6	1 336	36,2	1 664	45,1	1 015	27,5
Guyane	3 536	69,4	1 664	32,7	2 626	51,6	1 593	31,3
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	84 011	76,1	40 681	36,8	55 477	50,2	3 519	3,2
France hexagonale	3 213 767	57,5	2 389 494	42,7	1 613 804	28,9	449 148	8,0
France entière	3 297 778	57,8	2 430 174	42,6	1 669 280	29,3	452 667	7,9

*** Personne référente du ménage

- Valeur inférieure à celle de Cayenne
- Valeur proche de celle de Cayenne
- Valeur supérieure à celle de Cayenne

Lecture : L'indice de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus de Cayenne est de 28.

LES SENIORS

LES POPULATIONS FRAGILES



LES POPULATIONS SELON LES RESSOURCES FINANCIÈRES

- Comment se répartissent les richesses du territoire ? _____ p.126
- Quel est l'impact de la redistribution ? _____ p.127
- Baromètre - L'inclusion numérique _____ p.130

LES POPULATIONS SELON L'ACCÈS À LA SANTÉ

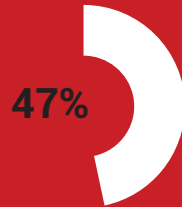
- Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ? __ p.132
- Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ? _____ p.134
- Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ? _____ p.135
- Baromètre - Les besoins potentiels de santé _____ p.136

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Combien de personnes reconnues en situation de handicap ? _____ p.138

CHIFFRES CLÉS

LES POPULATIONS FRAGILES



Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus



Part des bénéficiaires des minima sociaux parmi les ménages



Part des bénéficiaires de la prime d'activité parmi les ménages



22

Indice de fracture numérique



25

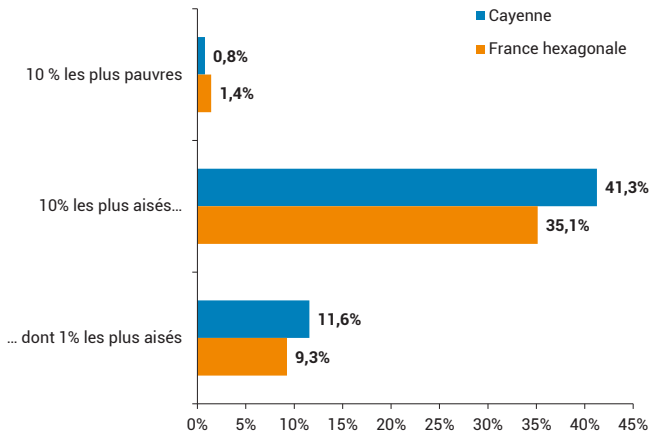
Indice des besoins potentiels en santé



Comment se répartissent les richesses du territoire ?

Concentration des revenus au sein des foyers fiscaux en 2022

Source : DGI, Impôts des particuliers 2022 - Traitements © Compas



Lecture : En 2022, 10% des foyers les plus aisés de Cayenne concentrent 41,3% des revenus du territoire.

En 2022, le dernier pourcent des ménages (les plus aisés) de Cayenne concentre à lui seul 12% des revenus (en d'autres termes 99% de la population possède 88% des revenus du territoire).

La dispersion des richesses de Cayenne semble plus prononcée qu'à l'échelle de la France hexagonale (inégalités accrues) où l'on mesure une concentration de 9% des revenus par seulement 1% de la population.

DÉFINITION

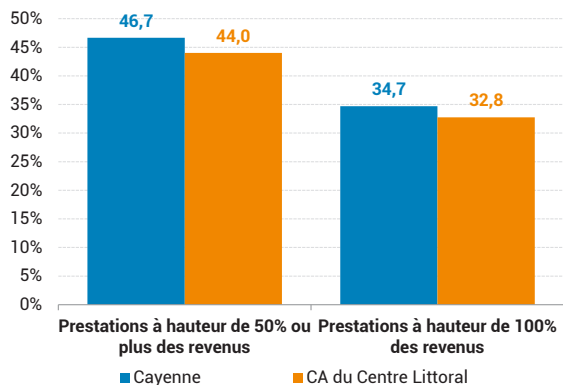
Foyer fiscal : les foyers fiscaux, dont il est question ici, diffèrent des ménages fiscaux car leur composition familiale peut changer. En effet, le terme de foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Or, il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux.

Quel est l'impact de la redistribution ?



Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Source : Cnaf, 2019 - Traitements © Compas



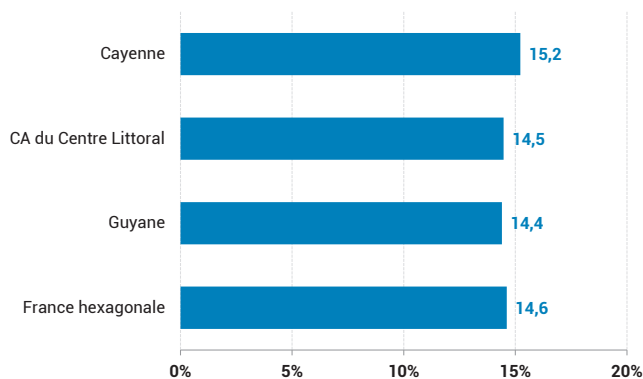
Lecture : Fin 2019, 46,7% des allocataires Caf de Cayenne ont des ressources qui dépendent à 50% ou plus des prestations sociales.

Parmi les 16 170 ménages de Cayenne connus par la Caf, on recense en 2019 environ 5 610 allocataires dont les ressources dépendent intégralement des prestations sociales : ils représentent 35% des allocataires.

Les prestations Caf représentent 50% ou plus des ressources des ménages pour 47% des allocataires de Cayenne (environ 7 550 allocataires).

Taux de couverture des ménages par la prime d'activité

Sources : Cnaf, 2021 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

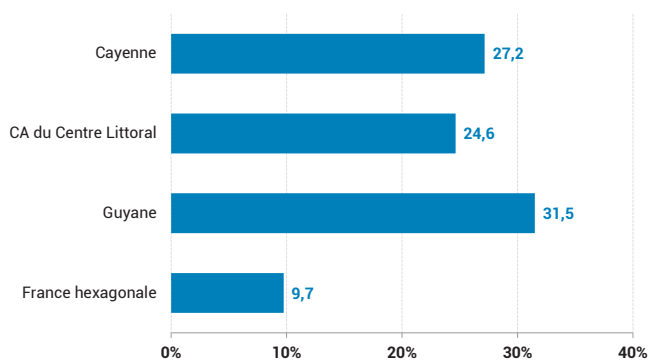


Lecture : Fin 2021, le taux de couverture de la prime d'activité parmi les ménages de Cayenne est de 15,2%.

À la fin de l'année 2021, 3 840 ménages de Cayenne sont allocataires de la prime d'activité de la Caf. Ainsi, 15% des ménages recensés par l'Insee en 2020 sont couverts.

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Sources : Cnaf, 2021 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

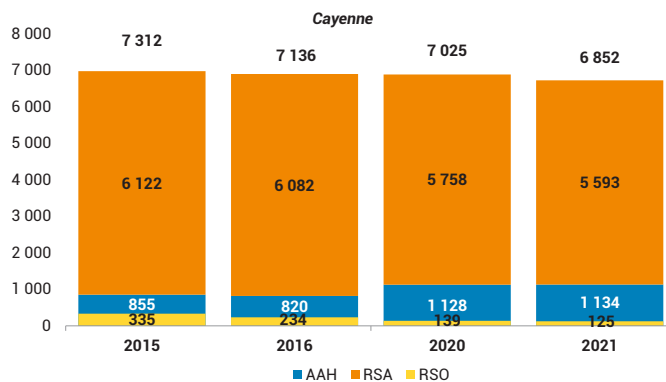


Lecture : Fin 2021, le taux de couverture des minima sociaux parmi les ménages de Cayenne est de 27,2%.

Parmi les 16 570 allocataires Caf de Cayenne en 2021, on recense environ 6 850 ménages allocataires des minima sociaux (AAH, RSA ou RSO). Ces allocataires représentent globalement 27% des ménages de Cayenne au dernier recensement de la population.

Évolution des allocataires des minima sociaux

Source : Cnaf, 2015-2021 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2021, la Caf recense 5 593 allocataires du RSA, 1 134 allocataires de l'AAH et 125 allocataires du RSO à Cayenne.

Les minima sociaux de la Caf ne représentent qu'une partie de l'ensemble des minima sociaux de notre système de protection sociale. Cependant, ils recouvrent la très grande majorité des minima sociaux en France (le RSA, l'AAH, le RSO). Depuis 2015, le nombre d'allocataires des minima sociaux a diminué à Cayenne. En 2021, on compte environ 460 allocataires de moins qu'en 2015. Cette baisse s'explique principalement par la diminution du nombre d'allocataires du RSA.

LES POPULATIONS FRAGILES

Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?

« Le non recours aux droits et aux services renvoie à toute personne qui en tout état de cause ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services à laquelle elle pourrait prétendre » d'après l'observatoire du non recours (ODENORE).

L'ODENORE distingue plusieurs formes de non-recours :

- La non connaissance : l'aide en question n'est pas connue par l'individu
- La non réception : l'aide est connue et demandée mais elle n'est pas obtenue ou pas utilisée
- La non demande : l'aide n'a pas été demandée volontairement ou par contrainte

Le non recours souligne une inégalité dans l'accès aux droits et aux services dont il faut identifier les freins.

Les causes du non-recours sont multiples, elles peuvent se cumuler entre elles et sont étroitement liées aux caractéristiques socio-démographiques des personnes, mais aussi à leur rapport aux administrations et aux services publics durant leur parcours personnel :

- Manque d'information sur ses droits
- Manque de connaissances pour savoir comment poursuivre les démarches ou savoir chercher l'information nécessaire aux démarches
- Complexité des démarches administratives et des formulaires
- Lassitude des démarches administratives
- Poids de la fracture numérique
- Crainte de stigmatisation notamment liée à une position de quémandeur
- Méfiance à l'égard des institutions liée à un parcours administratif complexe
- Insuffisance de l'offre : désintérêt et sentiment de ne pas être concerné notamment chez les jeunes NEET (Neither in Employment nor in Education or Training)

- Les changements répétés des règles d'attribution et/ou la multiplication des conditionnalités de l'offre : crainte de demander une aide et d'en perdre une autre

Ainsi, les personnes les plus précaires économiquement et socialement sont les plus touchées par le non recours :

- Illettrisme et difficultés avec la langue française (allophones)

- Les personnes subissant la fracture numérique, « illectronisme » (notamment les plus âgés et les moins diplômés)

- Les individus ayant peu de diplômes, pouvant être éloignés de l'emploi, et en situation de précarité

- Les personnes ayant des difficultés de mobilité (non véhiculées, handicap)

En 2019, d'après le baromètre DJEPVA, 23% des jeunes déclarent ne pas avoir bénéficié de dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels ils auraient eu droit ; une part en progression depuis 2016.

Les sources sont présentées en Bibliographie.



Allocataires Caf de la prime d'activité

Sources : Cnaf, 2021 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

	Allocataires de la prime d'activité	Taux de couverture des ménages en %
Palmistes	107	11,5
Leblond	nd	nd
Buzaret	182	13,6
Mirza	nd	nd
Themire	nd	nd
Anatole	106	11,7
Mango	148	12,1
Eau Lisette	nd	nd
Châtenay	282	20,6
Montabo	98	8,4
Zephir	111	15,2
Troubiran-Bourda	436	14,3
Mont Lucas	476	23,8
Mont Baduel	354	13,4
Bonhomme	122	16,7
La Madeleine	146	16,0
Zone Collery	163	29,0
Les Amandiers	110	11,7
De Gaulle	114	13,3
Galmot	97	10,1
Cabassou	297	23,8
Cayenne	3 842	15,5
CA du Centre Littoral	7 784	15,1
Guyane	12 162	14,8
France hexagonale	4 305 600	14,7

Lecture : Fin 2021, Cayenne compte 3 842 allocataires Caf de la prime d'activité, soit un taux de couverture parmi les ménages de 15,5%.

nd : données non disponibles

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Allocataires Caf des minima sociaux

Sources : Cnaf, 2021 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages en %	Allocataires CAF des minima sociaux en 2021		Taux de couverture des ménages par les minima sociaux en %	
			AAH	RSA	AAH	RSA
Palmistes	259	27,9	33	226	3,5	24,3
Leblond	nd	nd	nd	457	0,0	33,0
Buzaret	223	16,7	41	182	3,1	13,6
Mirza	nd	nd	nd	nd	0,0	0,0
Themire	nd	nd	nd	nd	0,0	0,0
Anatole	216	23,9	42	174	4,6	19,2
Mango	325	26,6	44	281	3,6	23,0
Eau Lisette	nd	nd	nd	nd	0,0	0,0
Châtenay	379	27,7	82	297	6,0	21,7
Montabo	115	9,9	18	97	1,5	8,3
Zephir	128	17,5	20	108	2,7	14,8
Troubiran-Bourda	360	11,8	62	298	2,0	9,8
Mont Lucas	605	30,2	114	491	5,7	24,5
Mont Baduel	592	22,5	96	496	3,6	18,8
Bonhomme	235	32,2	30	205	4,1	28,1
La Madeleine	187	20,4	38	149	4,2	16,3
Zone Collery	189	33,7	32	157	5,7	28,0
Les Amandiers	207	21,9	28	179	3,0	19,0
De Gaulle	227	26,4	32	195	3,7	22,7
Galmot	235	24,5	27	208	2,8	21,6
Cabassou	592	47,4	87	505	7,0	40,5
Cayenne	6 727	27,1	1 134	5 593	4,6	22,6
CA du Centre Littoral	13 027	25,2	2 069	10 958	4,0	21,2
Guyane	26 136	31,9	2 988	23 148	3,6	28,2
France hexagonale	2 870 714	9,8	1 171 465	1 699 249	4,0	5,8

nd : données non disponibles

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : Fin 2021, Cayenne compte 6 727 allocataires Caf des minima sociaux (dont 5 593 du RSA et 1 134 de l'AAH), soit un taux de couverture parmi les ménages de 27,1%.



Baromètre - L'inclusion numérique

Cadrage général sur la fracture numérique

En 2019, la France comptait 88% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, un chiffre qui ne cesse d'augmenter depuis une vingtaine d'années.

Les plus âgés sont souvent pointés comme étant les premières « victimes » de la fracture numérique. En effet, les plus de 70 ans sont moins souvent internautes que les 18-24 ans, 60% contre 100%. Mais le nombre d'internautes de 70 ans et plus est en augmentation depuis quelques années. Concernant les taux d'équipement, pour le smartphone ou l'ordinateur, là aussi une augmentation progressive est à l'œuvre notamment pour le smartphone.

Le smartphone devance l'ordinateur pour accéder à internet

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à un déséquipement. Cela s'observe surtout pour les ménages les plus pauvres qui par un effet de substitution vont choisir de s'équiper d'un smartphone plutôt que d'un ordinateur et d'un smartphone.

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

La fracture numérique ne concerne donc pas uniquement les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

De plus, il est nécessaire de distinguer accès et usage. Si on regarde la fracture numérique en termes d'équipement elle tend à se réduire notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale. Cependant, si on regarde la fracture numérique en termes d'usage, celle-ci est toujours d'actualité et ne touche pas uniquement les plus âgés, elle touche aussi les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illectronisme numérique appelé « illectronisme », concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire. Sachant utiliser Snapchat ou Messenger ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. Le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire, mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2019, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont aussi beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus ils progressent moins rapidement. Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone. Les contraintes financières orientent les ménages vers les smartphones (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration).

L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages. Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans, les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

Malgré l'autonomie apparente d'une grande partie de la population, seul un adulte sur trois ne voit aucun frein à la réalisation des démarches administratives en ligne.

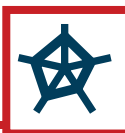
L'indice © Compas construit ici reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrises.

DÉFINITION

Indice de rupture face au numérique : nous considérons 6 indicateurs :

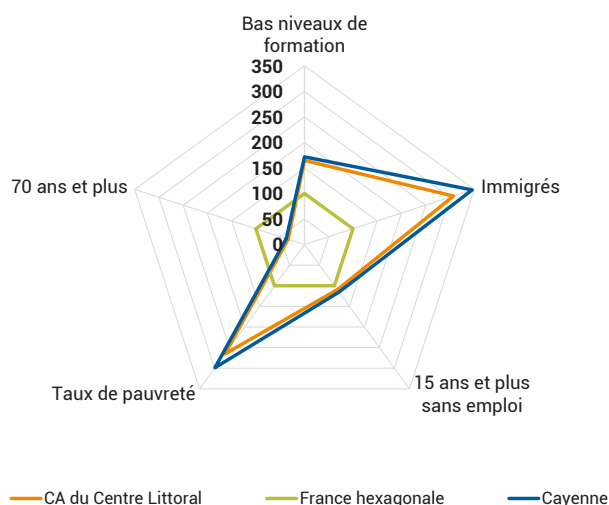
- l'âge
- le lieu de vie
- le niveau de formation
- l'activité professionnelle
- le niveau de vie
- l'immigration

Cinq de ces indicateurs sont notés de 0 à 5 et un de 0 à 3. La somme de ces notes correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 28.



Indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part de personnes de 15 ans et plus sans emploi de Cayenne est 1,2 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

Le niveau de formation, le rapport à la langue française, la connexion au monde du travail ainsi que l'âge sont autant de facteurs aggravants/facilitateurs pour accéder au numérique. L'indice de rupture numérique est de 22 à Cayenne contre 15 en France hexagonale : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Cayenne, par rapport à la France hexagonale, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part des bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés (46% contre 27%),
- la part des personnes immigrées dans la population (34% contre 10%),
- la part des personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus (58% contre 50%),
- le taux de pauvreté (43% contre 14%).

Les facteurs de risques pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. L'indice de rupture face au numérique le plus élevé (24) est enregistré à Thémire et à Anatole, alors que le plus faible est de 15 à Troubiran-Bourda.

Détail des facteurs de risque relatifs à la rupture numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Taux de pauvreté	70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	21	892	58,0	1 036	42,2	938	53,9	46,5	148	6,0
Leblond	23	1 686	68,5	1 890	49,8	2 016	73,7	73,5	166	4,4
Buzaret	19	744	36,9	868	27,0	1 135	48,0	33,3	129	4,0
Mirza	22	363	51,5	248	21,7	466	55,7	43,4	111	9,7
Themire	24	944	52,9	1 185	42,0	1 361	66,4	58,9	224	7,9
Anatole	24	821	60,1	1 046	46,0	1 158	71,9	63,2	162	7,1
Mango	23	1 213	60,5	1 430	41,6	1 562	68,7	61,1	174	5,1
Eau Lisette	22	299	54,3	293	31,0	417	61,3	56,6	38	4,1
Châtenay	18	721	31,7	790	21,6	1 326	49,5	33,0	208	5,7
Montabo	18	532	27,7	448	15,5	929	42,6	24,8	204	7,1
Zéphir	19	354	29,7	308	17,9	653	47,0	27,3	140	8,1
Troubiran-Bourda	15	804	20,2	1 066	16,0	1 932	38,8	25,0	217	3,2
Mont Lucas	21	1 240	39,1	1 405	25,4	2 096	54,5	38,7	184	3,3
Mont Baduel	23	2 582	56,4	3 621	46,9	3 785	69,6	56,1	233	3,0
Bonhomme	23	894	67,3	900	42,7	1 067	69,5	57,9	118	5,6
La Madeleine	20	597	34,2	848	32,1	1 083	55,0	33,0	113	4,3
Zone Collery	21	550	46,3	610	31,2	789	54,8	38,7	77	3,9
Les Amandiers	20	589	41,1	769	36,3	785	49,0	38,2	116	5,5
De Gaulle	22	688	52,9	954	44,1	967	63,9	43,9	137	6,3
Galmot	23	859	59,8	939	41,0	1 088	66,3	35,7	148	6,5
Cabassou	23	1 227	56,7	1 529	38,9	1 807	68,7	39,7	151	3,8
Cayenne	22	18 597	46,3	22 184	33,9	27 360	58,0	43,0	3 199	4,9
CA du Centre Littoral	21	40 461	44,4	44 550	30,1	58 505	55,2	38,2	6 469	4,4
Guyane	22	85 106	52,5	86 156	30,6	117 087	61,9	44,9	8 996	3,2
France hexagonale	15	12 875 271	27,0	6 378 273	9,8	26 953 725	50,4	14,4	8 514 888	13,1

- Valeur inférieure à celle de Cayenne
- Valeur proche de celle de Cayenne
- Valeur supérieure à celle de Cayenne

Lecture : L'indice de rupture face au numérique de Cayenne est de 22.

LES POPULATIONS FRAGILES



Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?

Panorama général de l'offre de soins et des services sanitaires

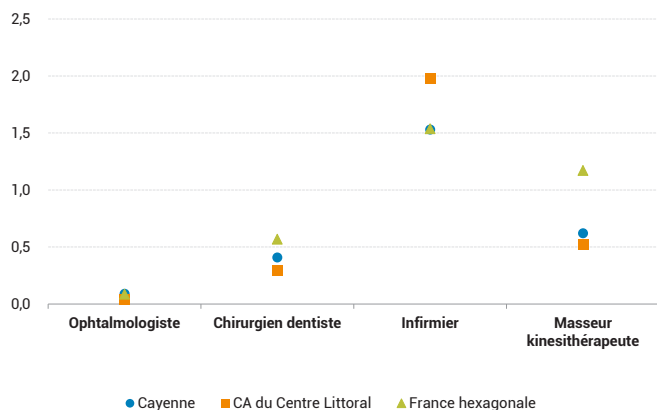
Sources : BPE, 2021 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

	Nombre de praticiens en exercice		Densité pour 1 000 habitants	Densité pour 1 000 publics cibles	Public cible
	CA du Centre Littoral	Cayenne			
La médecine libérale (hors médecins généralistes)					
Ophthalmologiste	6	6	0,1	0,1	% habitants
Chirurgien dentiste	45	27	0,4	0,4	% habitants
Stomatologie	0	0	0,0	0,0	% habitants
Gynécologue	15	9	0,1	0,7	% femmes de 15 ans et plus
Pédiatrie	5	5	0,1	0,2	% enfants de moins de 10 ans
Dermatologue vénéréologue	4	0	0,0	0,0	% habitants
Oto-rhino-laryngologie	2	2	0,0	0,2	% hab. de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus
Psychiatre	0	0	0,0	0,0	% habitants
Cardiologue	5	5	0,1	0,1	% habitants de 50 ans et plus
Pneumologue	2	2	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus
Gastro-entérologue hépatologie	4	3	0,0	0,1	% habitants de 50 ans et plus
Radiodiagnostic et imagerie médicale	10	10	0,2	0,7	% habitants
Les autres professionnels de santé libéraux					
Infirmier	301	101	1,5	47,4	% hab. de 75 ans et plus
Masseur kinésithérapeute	80	41	0,6	19,3	% hab. de 75 ans et plus
Orthophoniste	14	5	0,1	0,2	% enfants de moins de 10 ans
Orthoptiste	3	2	0,0	0,0	% habitants
Pédicure-podologue	11	5	0,1	2,3	% hab. de 75 ans et plus
Ergothérapeute	6	2	0,0	0,9	% hab. de 75 ans et plus
Psychomotricien	3	2	0,0	0,2	% hab. de moins de 6 ans
Sage-femme	37	15	0,2	0,9	% femmes de 15-44 ans
Les établissements et services à caractère sanitaire					
Audio prothésiste	0	0	0,0	0,0	% hab. de 75 ans et plus
Magasin d'optique	15	11	0,2	0,2	% habitants
Pharmacie	31	16	0,2	0,2	% habitants
Laboratoire d'analyse	8	4	0,1	0,1	% habitants
Ambulances	13	5	0,1	2,3	% hab. de 75 ans et plus
				Moins de deux fois moins que la moyenne nationale	
				Plus de deux fois la moyenne nationale	

Lecture : En 2021, Cayenne compte 1,5 infirmier(ère) pour 1 000 habitants.

Densité médicale pour 1 000 habitants

Sources : BPE, 2021 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, Cayenne compte 0,4 chirurgien-dentiste pour 1 000 habitants.

Les soins primaires, hors médecine générale, portent sur l'ensemble des services de santé de première ligne, c'est-à-dire les spécialités médicales de premier recours que sont les ophtalmologistes, les dentistes, les infirmiers(ères) ainsi que les kinésithérapeutes.

La confrontation de l'offre de soins à Cayenne à celle de l'ensemble de la France hexagonale permet d'avancer que Cayenne occupe une position relativement identique au regard de la moyenne nationale en matière de soins infirmiers.

Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?



Professionnels et structures de premier recours

Sources : SNDS, 2022 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

	Cayenne	CA du Centre Littoral	France
Médecins généralistes libéraux	42	73	56 390
Dont âgés de 55 ans et plus	29	41	26 634
Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants)	0,6	0,5	0,9
Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus)	4,3	3,4	5,3
Centre de santé Polyvalent	0	0	1 484
Maison de Santé Pluridisciplinaire	1	3	2 311

Lecture : Cayenne compte 42 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 0,6 médecin pour 1 000 habitants.

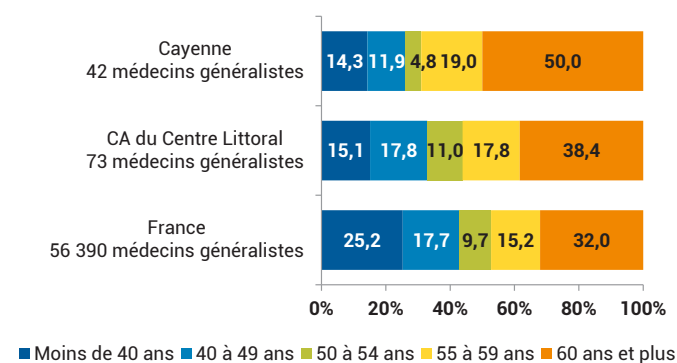
Le code de santé publique désigne le médecin généraliste comme le premier contact des patients avec le système de santé, même si en pratique ce n'est pas toujours le cas. C'est aussi le médiateur nécessaire entre le patient et le système de santé quand des soins plus spécialisés sont nécessaires. Il veille à l'application individualisée des protocoles et recommandations, à l'éducation pour la santé et participe à la permanence des soins.

Cayenne compte 42 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 0,6 médecin pour 1 000 habitants contre 0,9 pour 1 000 habitants en moyenne nationale.

Le recours aux soins est plus fréquent chez les enfants âgés de moins de 6 ans et les personnes âgées de 75 ans et plus.

Répartition par âge des médecins généralistes

Source : SNDS, 2022 - Traitements © Compas



Lecture : En 2022, Cayenne compte 50% de médecins généralistes âgés de 60 ans et plus.

La densité médicale au regard des publics cibles s'élève à 4,3 médecins pour 1 000 habitants âgés de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus contre 5,3 pour 1 000 habitants à l'échelle nationale.

Le maillage du territoire reste imparfait, les professionnels se concentrant comme ailleurs dans le centre ville. Cette inégale répartition sur le territoire peut en partie être compensée par les visites à domicile. Il s'agira de pouvoir évaluer la part de praticiens faisant de telles visites.

Toutefois, la présence de médecins généralistes dans un territoire n'est pas forcément synonyme d'accès aux soins facilité pour les populations présentes. Car une partie - parfois importante - de la population, notamment les jeunes adultes, ne résident pas à proximité de leur médecin traitant. Ce constat est la résultante de leur parcours résidentiel et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour intégrer la patientèle de médecins généralistes.

1 maison de santé pluridisciplinaire est implantée à Cayenne. En revanche, il n'y a pas de centre de santé polyvalent.

Cayenne compte par ailleurs 1 service d'urgence en 2021.

L'âge des médecins généralistes en exercice est également une information majeure permettant d'anticiper l'évolution de l'offre dans le territoire. Le départ à la retraite des médecins âgés de 55 ans et plus dans 10-15 ans s'il n'est pas préparé peut en effet réduire brutalement l'offre de soins en la matière.

Parmi les 42 médecins généralistes de Cayenne en exercice en 2022, 21 sont âgés de 60 ans et plus, soit 50% contre 38% pour la CA du Centre Littoral et 32% à l'échelle nationale.



Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?

L'accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur développé par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) qui permet de tenir compte de la proximité et de la disponibilité des médecins généralistes. Cet indicateur est donc plus précis quant à l'offre de soins que ce que les indicateurs traditionnels de densité médicale peuvent offrir. Il n'est cependant disponible qu'à l'échelle de la commune.

L'APL intègre dans son calcul :

- l'activité des médecins (mesurée par le nombre de consultations ou visites effectuées par le praticien),
- la consommation de soins,
- le temps d'accès au praticien,
- l'âge du médecin généraliste,
- le nombre d'habitants sur le territoire.

Un indicateur d'APL supérieur à 4 consultations par an par habitant (C/an/hab.) (moyenne nationale), équivaut à une offre de soins en médecins généralistes qui répond de manière satisfaisante aux besoins de la population.

À l'inverse, un indicateur inférieur à 2,5 C/an/hab. équivaut à une offre médicale insuffisante, le territoire est qualifié de « sous-dense ».

Entre 2,5 et 4 C/an/hab. le territoire étudié est dans un vivier où l'offre en médecins généralistes répond aux besoins de la population mais pas toujours de manière satisfaisante.

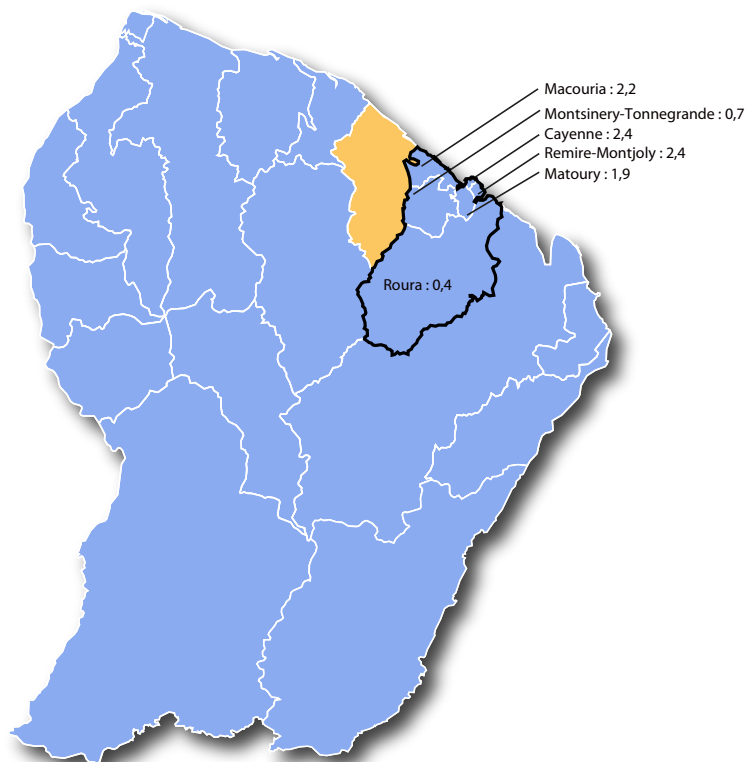
Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans

Sources : Drees, 2021 - Traitements © Compas

L'accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans (nb de consultations ou visites accessibles par habitant par an)

Moyenne de la Guyane : 1,7 Moyenne de la CA du Centre Littoral : 2,2

- Plus de 4 c/hab/an
- Entre 2,5 et 4 c/hab/an
- Moins de 2,5 c/hab/an



Compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants de Cayenne ont accès en moyenne à 2,8 consultations ou visites de médecine générale par an et par habitant.

Ce chiffre baisse à 2,4 quand on restreint l'offre de médecine générale à celle fournie par les médecins de 65 ans ou moins (voir carte ci-contre).

Au regard de l'indicateur d'APL, Cayenne ne dispose pas d'une offre de soins en médecins généralistes qui répond aux besoins de la population de manière satisfaisante. C'est un territoire est qualifié de « sous-dense ».

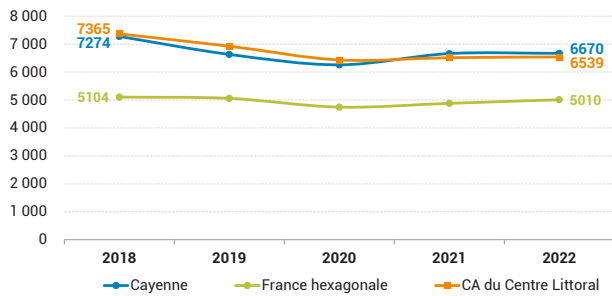
Ce constat, tiré de cet indice, doit cependant être nuancé et croisé avec l'analyse de l'agence régionale de la santé (ARS) concernant les territoires considérés localement comme prioritaires, et par celle, plus qualitative, des acteurs locaux de la santé.

Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ?



Évolution de l'activité moyenne annuelle des médecins généralistes libéraux

Source : SNDS 2018-2022 - Traitements © Compas



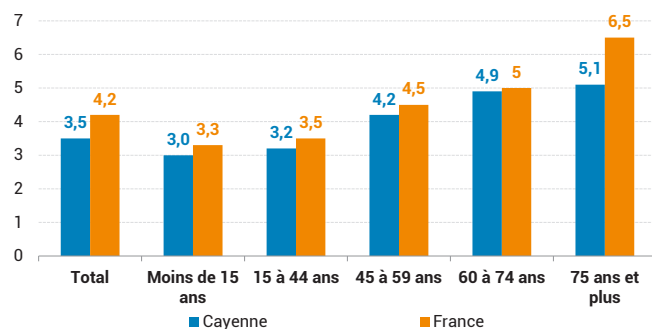
Lecture : Les médecins généralistes de Cayenne ont réalisé en moyenne 6 670 consultations en 2022.

Les médecins généralistes exerçant à Cayenne ont réalisé en moyenne 6 670 consultations en 2022, soit près de 27 consultations quotidiennes. Ce nombre est supérieur à celui observé à l'échelle de la France hexagonale. La tension exercée à Cayenne est ainsi plus élevée qu'en France hexagonale.

Depuis 2018, le nombre de consultations réalisées annuellement a diminué à Cayenne.

Nombre moyen de consultations d'un médecin généraliste

Source : SNDS 2022 - Traitements © Compas



Lecture : Au cours de l'année 2022, les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à Cayenne ont vu leur médecin généraliste en moyenne 5,1 fois.

Les personnes âgées de 75 ans et plus sont les plus grands consommateurs de soins. En 2022 à Cayenne, elles ont vu près de 5 fois leur médecin généraliste dans l'année, soit un niveau proche de la moyenne nationale.

Le nombre moyen de consultations chez les moins de 15 ans vivant à Cayenne est de 3 par an en 2022, comme à l'échelle nationale.

Il est important d'évaluer la pression à laquelle sont soumis les médecins généralistes du territoire. Une saturation de l'agenda des professionnels est évoquée dans les enquêtes Baromètres Santé comme l'un des freins à l'accès aux soins.

Très sensibles, les données statistiques sur les « consommations de soins » sont difficiles d'accès.

L'accès aux soins peut toutefois être approché à travers l'exercice des médecins généralistes que nous fournit l'Atlasanté.

Le nombre moyen de consultations par bénéficiaire varie avec l'âge. Il est important au cours des premières années de la vie, diminue jusqu'au début de l'âge adulte puis ré-augmente avec l'âge. Les informations disponibles pour les enfants de moins de 15 ans ne permettent pas de visualiser cette diminution.

Notons par ailleurs que la consommation de soins est souvent moindre dans les territoires en difficulté économique. De la même façon, un moindre taux de consultation des personnes âgées de 60 à 74 ans et des 75 ans et plus interroge. Il traduit souvent des difficultés d'accès à un médecin traitant pour des populations âgées. Cela peut s'expliquer notamment par un renoncement aux soins faute d'avoir pu intégrer la patientèle d'un nouveau médecin suite à la cessation d'activité de leur médecin « de famille ».



Baromètre - Les besoins potentiels de santé

Les collectivités locales ne sont pas les acteurs centraux en matière de soins ou de santé. Cependant, par l'intégration de la dimension sociale dans les besoins de santé le CCAS et la commune peuvent agir pour améliorer la santé des habitants.

Les besoins en matière de santé sont aussi liés à la situation sociale et économique des ménages (qualité de vie, actions de prévention, pratiques sportives, accès aux soins, ...) Nous ne sommes pas tous égaux en matière de santé et les réalités sociales ont un effet important sur la situation des habitants dans ce domaine.

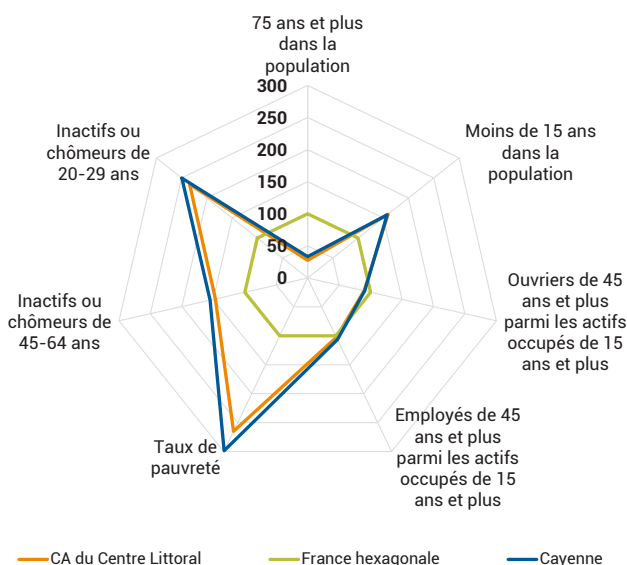
Les populations plus âgées, mais aussi les enfants sont les tranches d'âges où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants. De même, les ménages moins formés ou les ménages ayant des emplois « usants » ont des besoins spécifiques sans nécessairement bénéficier de toutes les actions et informations de prévention

L'intérêt est de travailler sur les déterminants sociaux de santé et d'analyser l'adéquation de ces besoins avec l'offre existante. La construction du baromètre@Compas repose donc sur 7 indicateurs différents renvoyant à 4 grands critères que sont l'âge, la profession et catégorie socio-professionnelle, la pauvreté monétaire et la « mise à l'écart de l'emploi ».

Si cet indice de besoins potentiels en santé ne préjuge pas en soi d'une demande effective de soins de la part des publics ou encore de leur recours effectif à une offre de soins, il doit permettre toutefois d'alerter les acteurs d'un territoire sur la possibilité d'un risque encouru ; et ce en questionnant localement le niveau d'adéquation entre l'offre et le besoin.

Indice des besoins potentiels en santé

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



DÉFINITION

Indice des besoins potentiels de santé :

nous considérons 7 indicateurs :

- les personnes âgées de 75 ans ou plus
- les personnes âgées de moins de 15 ans
- les ouvriers de 45 ans et plus
- les employés de 45 ans et plus
- le taux de pauvreté
- les inactifs ou chômeurs de 45-64 ans
- les inactifs ou chômeurs de 20-29 ans

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 35.

L'indice des besoins potentiels en santé est de 25 à Cayenne contre 21 en France hexagonale : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Cayenne, par rapport à la France hexagonale, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part des moins de 15 ans parmi l'ensemble de la population (28% contre 18%),
- la part d'employés de 45 ans ou plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus (13% contre 12%),
- le taux de pauvreté (22% contre 15%),
- la part d'inactifs ou chômeurs de 45-64 ans et de 20-29 ans (respectivement 8% contre 6% et 6% contre 4%).

Les facteurs de fragilité pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

L'indice de fragilité des besoins potentiels en santé le plus élevé (29) est enregistré à Thémire et à Bonhomme, alors que le plus faible est de 18 à Montabo et Troubiran-Bourda.

Lecture : La part de jeunes de moins de 15 ans et plus dans la population totale de Cayenne est 1,6 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.



Détail des facteurs des besoins potentiels en santé

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Indice de besoins potentiels en santé	75 ans et plus dans la population		Moins de 15 ans dans la population		Ouvriers de 45 ans et plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	24	102	4,1	720	29,3	51	6,4
Leblond	27	98	2,6	1 063	28,0	96	13,4
Buzaret	22	105	3,3	852	26,5	59	4,8
Mirza	28	58	5,1	306	26,8	61	16,4
Themire	29	110	3,9	772	27,3	123	17,8
Anatole	26	92	4,1	660	29,0	56	12,3
Mango	25	95	2,8	1 162	33,8	80	11,3
Eau Lisette	27	17	1,8	264	27,9	22	8,4
Châtenay	23	133	3,6	980	26,8	73	5,4
Montabo	18	126	4,4	693	24,0	36	2,8
Zephir	23	94	5,4	338	19,6	45	6,1
Troubiran-Bourda	18	116	1,7	1 686	25,3	75	2,5
Mont Lucas	24	96	1,7	1 690	30,5	121	6,9
Mont Baduel	25	151	2,0	2 277	29,5	134	8,1
Bonhomme	29	140	6,6	572	27,1	99	21,4
La Madeleine	25	71	2,7	674	25,5	82	9,2
Zone Collery	22	51	2,6	512	26,2	50	7,7
Les Amandiers	24	121	5,7	519	24,5	47	5,8
De Gaulle	25	110	5,1	654	30,2	40	7,3
Galmot	26	110	4,8	649	28,3	31	5,7
Cabassou	28	71	1,8	1 305	33,2	106	12,9
Cayenne	25	2 068	3,2	18 347	28,0	1 487	7,5
CA du Centre Littoral	24	3 877	2,6	41 924	28,3	3 539	7,4
Guyane	25	5 318	1,9	92 339	32,8	6 125	8,5
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	27	114 625	6,1	416 110	22,0	53 885	9,1
France hexagonale	21	6 171 845	9,5	11 578 954	17,8	2 206 613	8,3
France entière	20	6 286 470	9,4	11 995 064	17,9	2 260 497	8,3

	Employés de 45 ans et plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus		Taux de pauvreté	Inactifs ou chômeurs de 45-64 ans		Inactifs ou chômeurs de 20-29 ans	
	Nbre	Part (%)	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	88	11,0	46,5	155	10,1	142	9,3
Leblond	101	14,0	73,5	341	13,8	389	15,7
Buzaret	134	10,9	33,3	143	6,6	142	6,6
Mirza	95	25,6	43,4	51	7,3	68	9,8
Themire	133	19,3	58,9	222	12,7	189	10,9
Anatole	65	14,4	63,2	159	11,5	196	14,1
Mango	63	8,9	61,1	226	11,4	296	14,9
Eau Lisette	54	20,6	56,6	56	9,1	45	7,3
Châtenay	219	16,1	33,0	139	5,8	170	7,1
Montabo	133	10,6	24,8	102	5,4	96	5,1
Zephir	108	14,7	27,3	97	8,2	82	7,0
Troubiran-Bourda	226	7,4	25,0	121	2,6	270	5,9
Mont Lucas	247	14,1	38,7	314	8,9	351	9,9
Mont Baduel	203	12,3	56,1	534	10,7	747	14,9
Bonhomme	65	13,9	57,9	151	11,9	135	10,6
La Madeleine	115	12,9	33,0	137	7,8	168	9,6
Zone Collery	74	11,2	38,7	91	6,9	166	12,7
Les Amandiers	75	9,3	38,2	116	8,5	96	7,1
De Gaulle	47	8,6	43,9	130	9,9	134	10,2
Galmot	89	16,1	35,7	154	10,8	200	14,1
Cabassou	152	18,5	39,7	316	13,3	303	12,8
Cayenne	2 486	12,6	43,0	3 764	9,0	4 380	10,4
CA du Centre Littoral	5 734	12,1	38,2	8 051	8,5	9 301	9,8
Guyane	8 098	11,2	44,9	15 914	9,2	22 022	12,7
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	99 129	16,7	33,1	158 642	13,1	99 222	8,2
France hexagonale	3 134 630	11,8	14,4	2 338 129	5,8	1 693 247	4,2
France entière	3 233 760	11,9	14,7	2 496 771	6,0	1 792 469	4,3

Valeur inférieure à celle de Cayenne

Valeur proche de celle de Cayenne

Valeur supérieure à celle de Cayenne

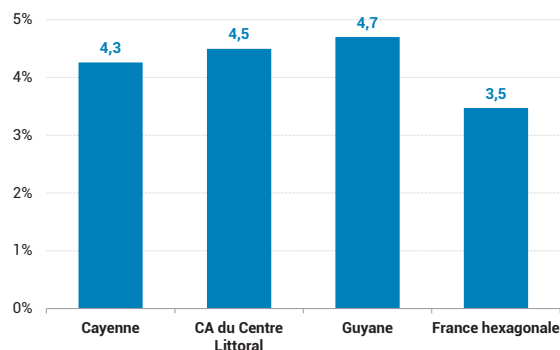
Lecture : L'indice des besoins potentiels en santé de Cayenne est de 25.



Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

Sources : Cnaf, 2021 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2021, 4,3% des familles avec enfant(s) de Cayenne sont allocataires de l'AEEH.

Fin 2021, Cayenne compte 550 foyers allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), soit 4% des familles avec enfant(s). Concernant les enfants couverts par l'AEEH, ils sont 600, soit 2% des jeunes de moins de 20 ans de Cayenne.

Les familles qui ont en charge un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap peuvent bénéficier de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Cette allocation est versée, sans conditions de ressources, par la Caf ou la Msa. Elle permet de faire face aux dépenses, parfois importantes, liées au handicap de l'enfant. Le montant de base (142,70€ par mois depuis avril 2023) peut être augmenté dans certains cas, en particulier si le handicap de l'enfant nécessite des dépenses coûteuses ou entraîne une cessation de l'activité professionnelle de son parent ou encore l'embauche d'une tierce personne. Ces compléments sont déterminés en fonction de la nature du handicap de l'enfant et peuvent varier de 107€ à 1 221€. Les familles monoparentales peuvent bénéficier, selon les mêmes conditions, d'une allocation supplémentaire qui varie de 58€ à 477€.

Établissements d'hébergement pour enfant en situation de handicap

Source : BPE, 2021 - Traitements © Compas

Equipements et services pour les enfants en situation de handicap	Cayenne	CA du Centre Littoral
Hébergement pour enfants	5	9
Service à domicile et ambulatoire pour enfants	6	11

Lecture : En 2021, Cayenne compte 5 établissements d'hébergement pour enfants en situation de handicap.

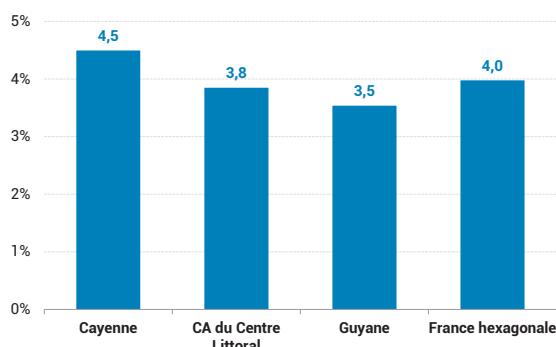
En 2021, 5 hébergements pour enfants et 6 services à domicile et ambulatoire sont implantés à Cayenne.

Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?



Allocation pour adulte handicapé

Sources : Cnaf, 2021 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

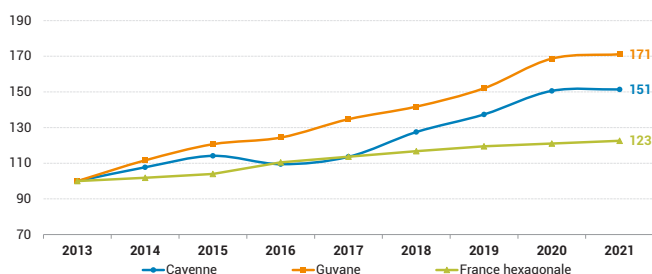


Lecture : Fin 2021, le taux de couverture de l'AAH parmi les ménages de Cayenne est de 4,5%.

1 130 allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) versée par la Caf sont recensés fin 2021, soit 4% des ménages de Cayenne.

Évolution du nombre d'allocataires de l'AAH depuis 2013 (base 100 en 2013)

Source : Cnaf, 2013-2021 - Traitements © Compas



Lecture : De 2013 à 2021, le nombre d'allocataires de l'AAH passe de l'indice 100 à l'indice de 151,4, il augmente de 51,4% pendant cette période.

Depuis 2013, le nombre d'allocataires de l'AAH de Cayenne a augmenté de 51%, soit 390 allocataires de plus. Pour comparaison, l'évolution a été de +71% pour la Guyane et de +23% pour la France hexagonale. Concernant la période récente (2020-2021), le nombre d'allocataires est resté stable autour de 1 130 allocataires quand dans les territoires de référence l'évolution a été de +1% pour la Guyane et de +1% pour la France hexagonale.

Les adultes handicapés âgés de plus de 20 ans et présentant un taux d'incapacité d'au moins 80% (ou entre 50 et 79% si le handicap entraîne une restriction d'accès à l'emploi reconnue par la CDAPH) peuvent bénéficier de l'Allocation d'adulte handicapé (AAH). Le montant de cette aide varie en fonction de la situation familiale de la personne et de ses revenus. Il est fixé à 971,37€ par mois à partir d'avril 2023 pour une personne seule sans ressource (montant maximum de l'AAH). Il peut être réduit si la personne handicapée perçoit des revenus (pension d'invalidité, revenus d'activité professionnelle, revenus fonciers, pension alimentaire, ...). Le montant de l'allocation sera alors égal à la différence entre la moyenne mensuelle de ses ressources et le montant de base de l'AAH. Si la personne n'a aucun revenu, elle perçoit le revenu maximum de l'AAH soit un montant inférieur à celui du seuil de pauvreté. Dans le cas où elle séjourne dans un établissement de santé, elle ne perçoit que 30% de son allocation soit 271,41€.

Établissements d'hébergement pour adulte en situation de handicap

Source : BPE, 2021 - Traitements © Compas

Equipements et services pour les adultes en situation de handicap	Cayenne	CA du Centre Littoral
Hébergement pour adultes	5	6
Service pour adultes	5	5
Structure de travail protégé pour adultes	1	1

Lecture : En 2021, Cayenne compte 5 établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap.

Cayenne dispose de 5 hébergements pour adultes en 2021. Le territoire compte par ailleurs 5 services pour adultes et une structure de travail protégé pour adultes. Concernant ce dernier, il s'agit d'une structure permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social.

Au niveau national, une très grande partie des personnes bénéficiaires de l'AAH sont des personnes ayant des problèmes d'ordre psychologique. Ce type de handicap est souvent invisible mais pour autant les besoins sont nombreux (relations sociales, repli sur soi, comportements décalés, ...). Il incite de plus en plus de collectivités à développer des Contrats Locaux de Santé Mentale en lien avec le système de soins spécialisés et les autorités sanitaires.

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



LES ACTIFS RÉSIDENTS

- Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ? _____ p.142
- Quelle est l'importance du chômage ? _____ p.149
- Baromètre - Les impacts de la crise sur l'emploi _____ p.151
- Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ? _____ p.154
- Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ? _____ p.155

LES PERSONNES EN EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

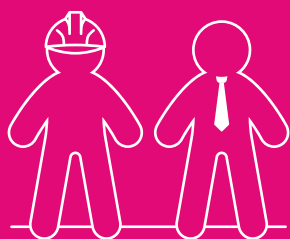
- Qui occupe les emplois du territoire ? _____ p.158

LES ÉTABLISSEMENTS

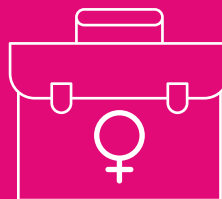
- Quels sont les emplois du territoire ? _____ p.163

CHIFFRES CLÉS

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



29 639
emplois occupés
sur le territoire



77%
taux d'activité
féminin
(25-54 ans)

1,5

taux de polarisation des
actifs de 15-64 ans



22%
des actifs travaillent
dans une
autre commune

17%



2009

20%



2020

Part des hauts niveaux
de formation



46%
des 15 ans et plus
non scolarisés sont
sans diplôme



19%
Indice de chômage
estimé

6 610



juil.-18



juil.-19



juil.-20



juil.-21



juil.-22

5 550



juil.-23

-1 060

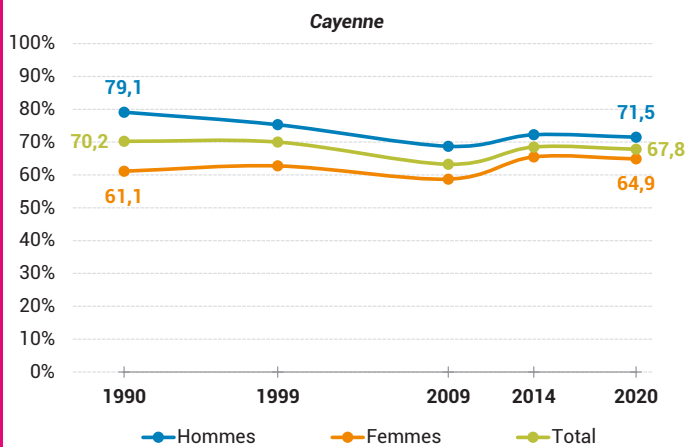
DEFM cat. A entre 2018 et 2023



Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?

Évolution du taux d'activité par sexe

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas

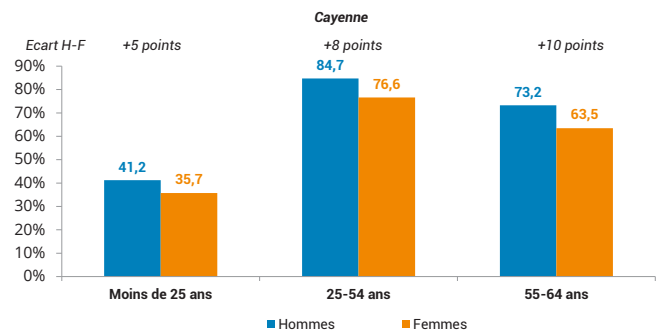


Lecture : En 2020, à Cayenne, le taux d'activité féminin est de 64,9%.

En 2020, Cayenne compte 28 670 actifs de 15-64 ans dont 15 220 femmes et 13 450 hommes. Le taux d'activité des 15-64 ans est de 68% contre 70% en 1990. Dans le détail par sexe, le taux d'activité des femmes est de 65% en 2020 et celui des hommes de 71% (contre respectivement 61% et 79% en 1990).

Taux d'activité par âge et par sexe

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

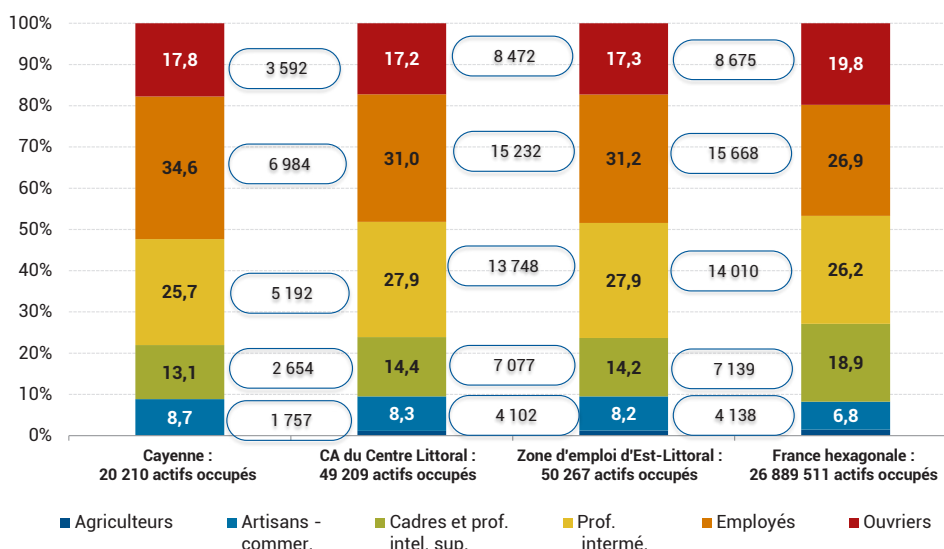


Lecture : En 2020, 84,7% des hommes de 25-54 ans sont actifs à Cayenne.

En 2020, le taux d'activité féminin des 25-54 ans est de 77%. Ce taux d'activité est inférieur de 8 points à celui des hommes. Pour les moins de 25 ans, l'écart est de 5 points en défaveur des femmes (36% contre 41% pour les hommes). Enfin, concernant les actifs de 55-64 ans, le taux d'activité des femmes est plus faible de 10 points à celui des hommes (63% contre 73%).

Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus selon la PCS

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 34,6% des actifs occupés de 15 ans et plus sont employés à Cayenne, soit 6 984 personnes.

Au regard de la France hexagonale, les actifs occupés de 15 ans et plus employés sont sur-représentés à Cayenne, soit 35% contre 27% en France hexagonale.

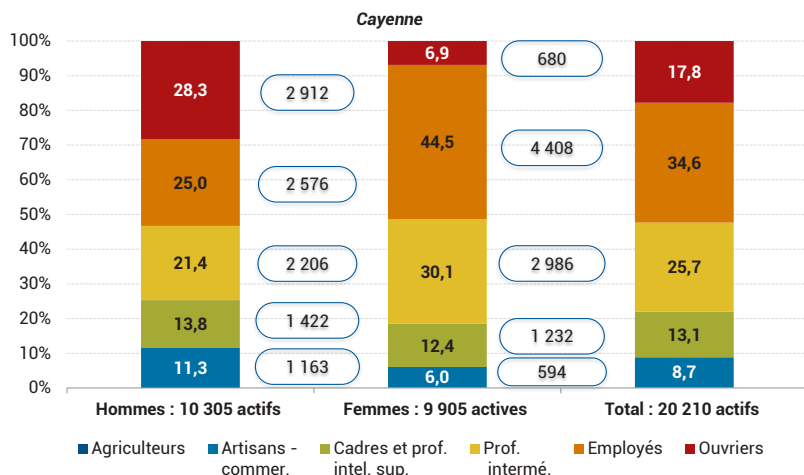
A l'inverse, on note une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures qui représentent 13% des actifs occupés de 15 ans et plus à Cayenne.

Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?



Répartition des actifs occupés de 15 ans ou plus par sexe et PCS

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



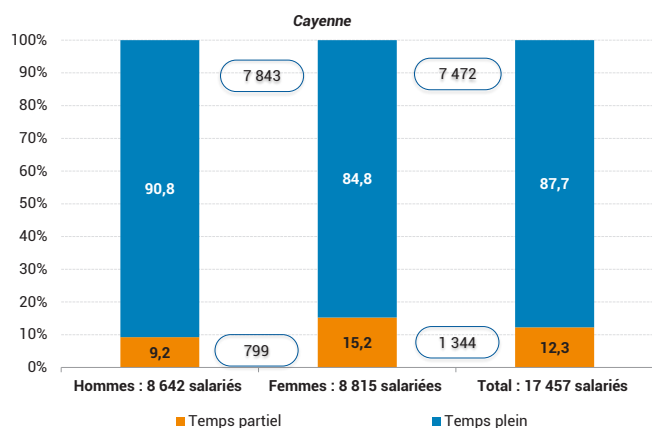
Cayenne compte près de 20 210 actifs occupés de 15 ans et plus en 2020. Parmi eux, 13% sont cadres ou de professions intellectuelles supérieures et 52% sont ouvriers ou employés.

On note que les hommes ont plus souvent tendance à être ouvriers tandis que les femmes sont plus souvent employées.

Lecture : En 2020, 28,3% des hommes actifs occupés sont des ouvriers, soit 2 912 hommes.

Répartition des salariés de 15-64 ans selon le temps de travail

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

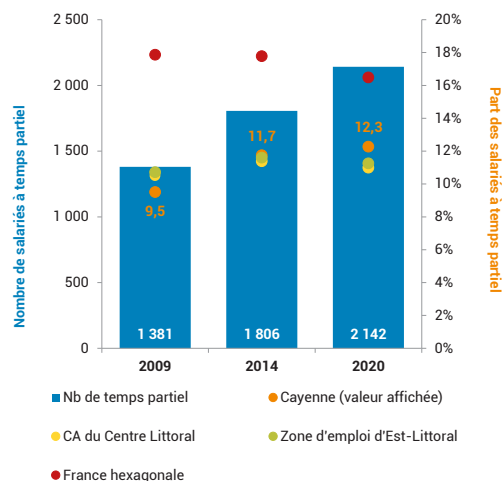


Lecture : 15,2% des femmes salariées de 15-64 ans sont à temps partiel en 2020 à Cayenne.

12% des salariés âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi à temps partiel à Cayenne. Le recours au temps partiel est plus important pour les femmes : 15% d'entre elles contre 9% des hommes, soit respectivement 1 344 femmes et 800 hommes.

Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP 2009-2020 - Traitements © Compas



Lecture : 12,3% des salariés de 15-64 ans sont à temps partiel en 2020 à Cayenne.

Le nombre de salariés de Cayenne occupant un emploi à temps partiel augmente depuis une dizaine d'années. Il est passé de 1 380 à 2 140. De la même façon, leur proportion parmi l'ensemble des salariés a augmenté de 3 points pour atteindre 12% en 2020. A titre de comparaison, cette proportion est de 11% pour la CA du Centre Littoral et de 16% pour la France hexagonale.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Taux d'activité et taux d'emploi sur le territoire

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Nbre d'actifs de 15-64 ans	Nbre d'actifs de 15-64 ans en emploi	Taux d'activité (%)		Taux d'emploi (%)	
			15-64 ans	25-54 ans	15-64 ans	25-54 ans
Palmistes	1 044	764	68,3	76,0	49,9	57,4
Leblond	1 361	709	55,0	63,2	28,7	32,8
Buzaret	1 534	1 220	70,9	82,9	56,4	66,3
Mirza	486	367	69,8	84,6	52,7	63,2
Themire	1 100	665	63,1	75,9	38,2	45,9
Anatole	815	451	58,7	69,4	32,5	36,0
Mango	1 247	678	62,9	73,6	34,2	42,3
Eau Lisette	364	250	59,3	76,0	40,7	51,3
Châtenay	1 742	1 343	72,6	88,2	56,0	69,4
Montabo	1 454	1 226	77,1	90,4	65,0	77,5
Zephir	893	710	76,0	91,4	60,4	74,2
Troubiran-Bourda	3 530	3 025	76,9	92,7	65,9	82,8
Mont Lucas	2 533	1 735	71,7	88,2	49,1	63,4
Mont Baduel	3 040	1 632	60,7	73,3	32,6	39,0
Bonhomme	738	458	58,0	68,7	36,0	39,0
La Madeleine	1 251	883	71,7	82,6	50,7	60,5
Zone Collery	948	650	72,2	84,1	49,5	53,2
Les Amandiers	1 012	788	74,3	83,7	57,8	66,2
De Gaulle	889	537	67,4	76,3	40,8	45,7
Galmot	876	550	61,8	71,1	38,8	43,6
Cabassou	1 557	806	65,7	82,1	34,0	43,8
Cayenne	28 414	19 447	67,7	80,3	46,3	55,8
CA du Centre Littoral	64 534	46 644	67,9	80,9	49,1	59,6
Zone d'emploi d'Est-Littoral	66 714	47 699	67,4	80,2	48,2	58,5
Guyane	107 621	70 897	61,9	73,8	40,8	50,2
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	833 606	580 970	69,0	83,5	48,1	59,2
France hexagonale	30 075 213	26 180 810	74,3	90,7	64,7	80,2
France entière	30 908 819	26 761 780	74,1	90,5	64,2	79,6

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : Le taux d'activité des 15-64 ans de Cayenne atteint 67,7% en 2019.



Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

	Temps partiel en 2008				Temps partiel en 2019			
	Total		Féminin		Total		Féminin	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Palmistes	30	5,6	14	7,7	81	14,8	47	17,9
Leblond	99	12,2	54	20,2	120	20,4	84	29,9
Buzaret	62	7,8	43	11,1	93	9,0	57	10,9
Mirza	69	15,0	52	23,4	53	15,6	28	15,3
Themire	77	12,6	36	13,2	107	18,5	50	22,3
Anatole	43	12,8	26	15,1	60	14,5	43	22,2
Mango	50	13,3	31	19,0	91	14,9	44	16,1
Eau Lisette	17	8,2	14	16,0	35	15,1	12	10,0
Châtenay	95	10,8	78	15,3	93	7,8	64	9,5
Montabo	57	6,6	48	11,2	47	4,4	32	6,3
Zephir	64	9,7	40	11,8	69	11,4	57	17,1
Troubiran-Bourda	79	5,8	62	8,8	226	8,6	137	9,4
Mont Lucas	119	10,1	71	10,3	202	12,6	134	14,2
Mont Baduel	70	6,0	31	5,9	220	14,8	116	15,6
Bonhomme	48	13,2	31	23,2	50	12,5	31	16,6
La Madeleine	37	4,4	30	7,9	89	11,0	75	22,0
Zone Collery	37	5,6	24	7,9	112	19,2	77	28,0
Les Amandiers	43	8,2	29	9,9	84	12,9	50	16,8
De Gaulle	67	11,5	47	19,4	99	22,6	57	26,8
Galmot	69	13,1	48	18,7	82	17,9	45	22,9
Cabassou	101	9,9	69	13,5	133	17,9	91	24,0
Cayenne	1 332	9,0	878	12,4	2 145	12,6	1 331	15,5
CA du Centre Littoral	3 221	10,1	2 215	14,3	4 553	11,3	2 908	14,4
Guyane	5 486	11,6	3 591	16,5	7 566	12,6	4 721	16,4
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	80 125	17,2	56 120	24,1	86 432	17,6	59 964	23,3
France hexagonale	4 053 958	17,8	3 263 193	29,3	3 877 835	17,0	3 005 918	26,3
France entière	4 134 083	17,8	3 319 313	29,2	3 964 266	17,0	3 065 882	26,2

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

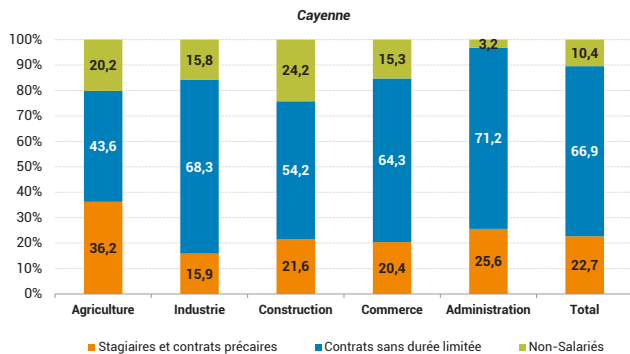
Lecture : En 2019, 1 331 femmes de 15-64 ans occupent un emploi à temps partiel, soit 15,5% des femmes salariées de Cayenne.



Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?

Secteur d'activité et risque de perte d'emploi

Source : Insee, RP Fichiers détail 2020 - Traitements © Compas



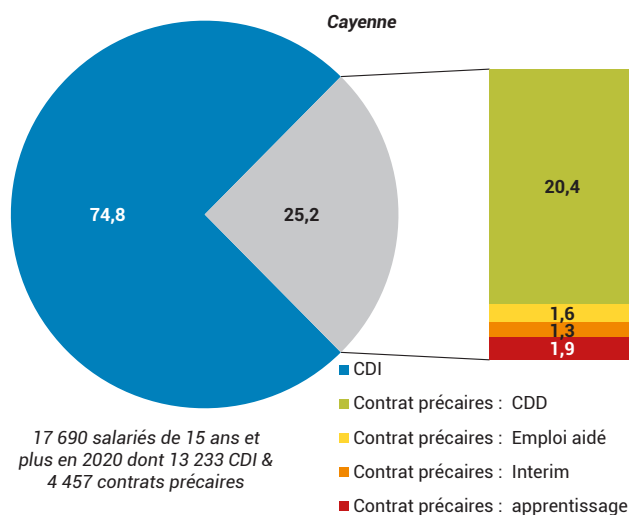
Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine de l'industrie, 68,3% ont un contrat sans limitation de durée (CDI) à Cayenne.

Tous secteurs d'activités confondus, 67% des actifs occupés de Cayenne occupent un emploi sans limitation de durée, 23% sont stagiaires ou occupent un emploi précaire et 10% ne sont pas salariés.

Le secteur de l'agriculture est celui qui enregistre la plus forte proportion d'actifs occupés ayant un contrat précaire (stages, contrat à durée déterminée, etc) (36%) tandis que le secteur de l'administration est celui qui se démarque de par la plus forte part de contrats sans limitation de durée chez les actifs occupés, soit 71%.

Répartition des salariés de 15 ans et plus selon leur contrat

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

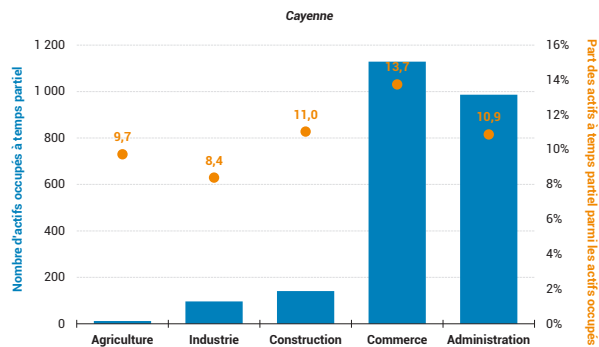


17 690 salariés de 15 ans et plus en 2020 dont 13 233 CDI & 4 457 contrats précaires

Lecture : 20,4% des salariés de 15 ans et plus de Cayenne sont en CDD.

Actifs occupés à temps partiel selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2020 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine du commerce, 13,7% occupent un emploi à temps partiel, soit 1 129 personnes à Cayenne.

En 2020, le secteur du commerce est celui qui compte le plus grand nombre d'actifs occupant un emploi à temps partiel, soit 1 130 actifs occupés (14% des actifs occupés de ce secteur).

Par ailleurs, les actifs à temps partiel sont sous-représentés dans le secteur de l'industrie : ils représentent 8% des actifs de ce secteur, soit 100 actifs occupés travaillant dans cette branche.

En 2020, le nombre de salariés en contrat précaire s'élève à 4 457, soit 25% des salariés de 15 ans et plus de Cayenne. La proportion atteint 23% sur la zone d'emploi.

Parmi les 4 457 salariés en contrat précaire de Cayenne, 3 603 occupent un CDD, soit 20% de l'ensemble des salariés de 15 ans et plus, et 81% des salariés en contrats précaires.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Actifs occupés de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Agriculture		Industrie		Construction		Commerce		Administration	
	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)
Palmistes	<10	-	63	60,5	23	-	492	44,4	189	77,5
Leblond	19	-	72	59,0	91	35,4	311	49,1	216	64,3
Buzaret	<10	-	102	67,2	56	41,6	515	70,3	549	69,2
Mirza	nd	-	31	75,9	15	-	165	63,1	156	72,8
Themire	<10	-	73	95,0	65	41,7	284	56,5	240	81,4
Anatole	<10	-	37	51,2	40	57,0	163	74,1	206	68,8
Mango	<10	-	44	68,9	80	46,1	254	57,1	297	62,0
Eau Lisette	<10	-	<10	-	15	-	150	66,8	77	86,4
Châtenay	<10	-	60	65,6	76	67,1	579	68,3	626	77,6
Montabo	<10	-	71	51,7	33	62,5	470	75,1	645	80,4
Zephir	<10	-	38	65,7	<10	-	306	64,9	353	76,3
Troubiran-Bourda	<10	-	155	62,8	174	60,4	1 086	69,6	1 609	72,7
Mont Lucas	<10	-	90	75,0	97	51,8	654	73,6	886	70,3
Mont Baduel	11	-	107	71,2	129	35,7	661	60,2	722	75,6
Bonhomme	nd	-	19	70,2	49	61,7	207	61,9	182	85,0
La Madeleine	<10	-	40	87,4	37	30,2	267	62,1	536	64,5
Zone Collery	25	-	29	71,8	42	41,4	214	63,4	337	50,5
Les Amandiers	<10	-	45	76,4	48	48,6	368	53,8	327	76,9
De Gaulle	nd	-	22	53,4	52	68,0	289	49,1	174	59,1
Galmot	nd	-	36	48,5	74	34,5	248	62,3	191	64,1
Cabassou	<10	-	49	57,2	59	65,5	366	67,6	331	58,2
Cayenne	101	42,9	1 187	67,2	1 262	49,2	8 049	63,6	8 850	71,4
CA du Centre Littoral	782	23,1	3 438	76,2	3 325	51,2	17 300	65,5	21 702	74,3
Guyane	1 717	19,5	6 682	82,0	4 862	52,6	23 288	64,0	34 412	70,1
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	18 179	35,0	41 700	74,9	37 289	55,6	225 100	66,5	258 409	72,2
France hexagonale	644 711	30,3	3 229 241	86,5	1 675 569	68,2	12 345 366	73,3	8 275 770	77,6
France entière	662 890	30,5	3 270 941	86,3	1 712 858	67,9	12 570 466	73,2	8 534 179	77,4

nd : données non disponibles

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

Lecture : En 2019, Cayenne compte 1 187 actifs occupés de 15-64 ans ayant un emploi dans l'industrie, dont 67,2% ont un contrat sans limitation de durée.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Salariés en contrat précaire parmi l'ensemble des salariés de 15 ans ou plus

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

	Les salariés en contrat précaire en 2019		Evolution 2013-2019	
	Nb	%	Nb	%
Palmistes	145	25,8	-13	-8,5
Leblond	215	37,3	+37	+20,8
Buzaret	229	21,7	+53	+30,6
Mirza	94	27,2	+16	+20,6
Themire	139	23,7	+33	+31,8
Anatole	106	26,7	-14	-11,4
Mango	222	33,9	+96	+76,6
Eau Lisette	56	22,7	+11	+24,8
Châtenay	244	20,2	+21	+9,6
Montabo	163	14,9	+38	+30,2
Zephir	127	20,3	+22	+21,1
Troubiran-Bourda	541	20,5	+303	+127,4
Mont Lucas	417	25,4	+106	+34,2
Mont Baduel	448	30,0	+175	+64,3
Bonhomme	88	21,1	-35	-28,3
La Madeleine	224	27,6	-20	-8,3
Zone Collery	198	37,3	-30	-13,2
Les Amandiers	155	23,1	+35	+29,1
De Gaulle	147	34,0	+14	+10,8
Galmot	159	34,1	+42	+35,3
Cabassou	258	34,2	+28	+12,0
Cayenne	4 376	25,4	+920	+26,6
CA du Centre Littoral	9 088	22,3	+1 465	+19,2
Zone d'emploi d'Est-Littoral	9 452	22,6	+1 528	+19,3
Guyane	15 457	25,5	+2 428	+18,6
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	107 278	21,6	+6 926	+6,9
France hexagonale	3 571 993	15,5	+149 108	+4,4
France entière	3 679 271	15,6	+156 034	+4,4

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

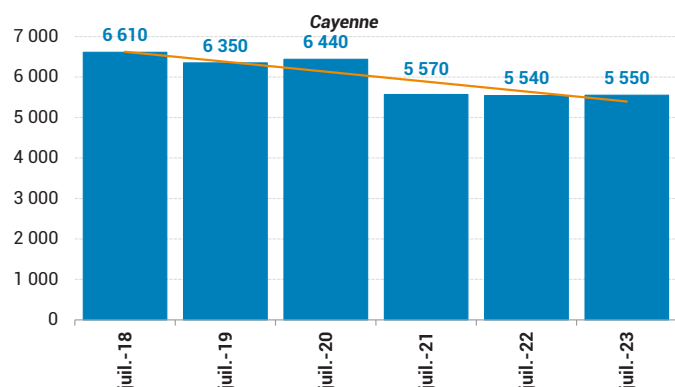
Lecture : 25,4% des salariés de 15 ans et plus de Cayenne occupent un emploi précaire en 2019.

Quelle est l'importance du chômage ?



Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A

Source : Pôle-Emploi 2018-2023 - Traitements © Compas

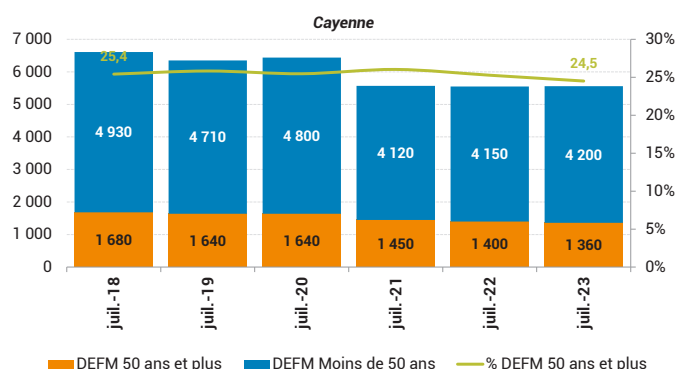


Lecture : En juillet 2023, Cayenne compte 5 550 demandeurs d'emploi de catégorie A.

Depuis juillet 2022, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A est resté stable à Cayenne. Leur nombre atteint ainsi 5 550 personnes en juillet 2023.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

Source : Pôle-Emploi, 2018-2023 - Traitements © Compas

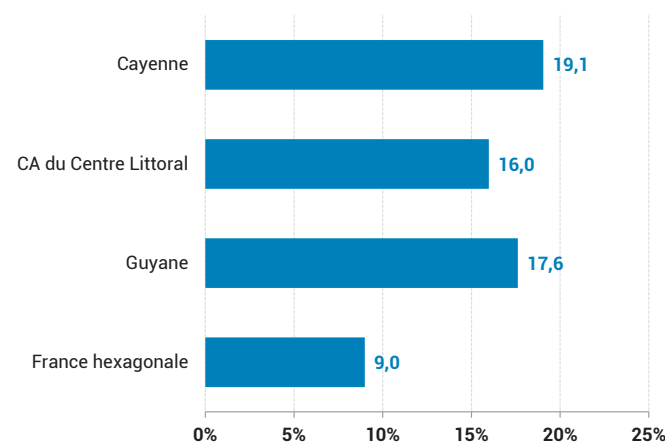


Lecture : En juillet 2023, Cayenne compte 1 360 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus dans la catégorie A.

Cayenne compte 1 360 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus dans la catégorie A en juillet 2023, soit environ 320 de moins qu'en juillet 2018. Dans le même temps, leur part parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A a diminué passant de 25% à 24%.

Indice de chômage estimé

Sources : Pôle-Emploi, 2023 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En juillet 2023, l'indice de chômage estimé atteint 19,1% à Cayenne.

Avec près de 5 550 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A recensés en juillet 2023 à Cayenne, on estime l'indice de chômage à 19%, soit un niveau plus élevé que celui observé à l'échelle de la France hexagonale.

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

DÉFINITIONS

Taux de chômage : le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active. Est considéré ici comme chômeur une personne âgée de plus de 15 ans qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête, est disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La définition du ministère de l'emploi est une définition administrative et comptabilise alors les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle Emploi dans différentes catégories (A, B et C).

Demandeur d'emploi en fin de mois : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Indice de chômage : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs



TABLEAU DÉTAILLÉ

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

Source : Pôle-Emploi, 2022 - Traitements © Compas

	Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. A	Indice de chômage* (%)
	31/12/2022	2022
Palmistes	326	30,1
Leblond	nd	-
Buzaret	240	15,5
Mirza	nd	-
Themire	nd	-
Anatole	151	18,3
Mango	236	18,3
Eau Lisette	nd	-
Châtenay	365	20,8
Montabo	157	10,6
Zephir	120	13,0
Troubiran-Bourda	403	11,3
Mont Lucas	484	18,9
Mont Baduel	443	14,4
Bonhomme	147	19,7
La Madeleine	153	12,2
Zone Collery	159	16,7
Les Amandiers	146	14,0
De Gaulle	154	17,1
Galmot	370	42,0
Cabassou	nd	-
Cayenne	5 095	17,7
CA du Centre Littoral	10 446	15,9

* DEFM parmi l'ensemble des actifs

nd : données non disponibles

Valeur inférieure à celle de Cayenne

Valeur proche de celle de Cayenne

Valeur supérieure à celle de Cayenne

Lecture : En 2022, Cayenne compte 5 095 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A, soit 17,7% des actifs (indice de chômage).



L'impact de la crise économique sur l'emploi

Cet indice regroupe principalement les caractéristiques d'emplois des ménages des territoires. La crise de 2008/2014 a permis de construire un modèle pour la mesure des effets en matière de pertes d'emplois selon les territoires. Le premier impact a été celui sur les personnes à emploi précaire. Ce sont ensuite les secteurs d'activités fragiles qui ont le plus souffert (à l'époque le bâtiment et l'industrie). Enfin, les conséquences sur les actifs ont concerné des tranches d'âges spécifiques. En début de crise, les jeunes ont été concernés par le chômage et en seconde partie les seniors (50 ans et plus). Dans un premier temps, les actifs les plus formés ont été moins touchés par le chômage que les actifs à faible niveau de formation, dans un second temps les hauts niveaux de formation ont connu un rebond d'activité important, ce qui n'a pas été le cas des moins formés.

Enfin, la question de la mobilité des actifs est devenue un élément clé de l'insertion professionnelle pour les ménages à plus bas niveau de qualification. Ainsi, plus le niveau de qualification est faible et plus la possession d'un véhicule devient un élément important dans l'accès à l'emploi. Les emplois les moins qualifiés sont devenus des emplois nécessitant une forte mobilité : soit une mobilité entre le domicile et le travail ¹, soit une mobilité au sein de l'emploi².

Ainsi, à partir de cette analyse passée, il est possible de mesurer les effets sur l'emploi. A partir de la connaissance des actifs par quartier, il est possible de mesurer quels seront les territoires les plus fortement concernés par la crise économique. L'analyse par secteur d'activité ou type d'emploi permet également de mettre en évidence les ménages qui pourraient être les premières victimes de la crise économique : structure de ces ménages (couples, personnes seules, familles monoparentales, par âge, par nombre d'enfants, par lien au logement,...). Cette connaissance doit permettre aux collectivités d'anticiper les effets de la crise à venir et donc d'être actives en amont (actions de formation, aides à la mobilité, développement de l'économie sociale et solidaire,...).

1 / « les activités industrielles sont de moins en moins urbaines, les zones d'activité se sont développées en périphérie des grandes agglomérations de même que les zones commerciales, les espaces de stockage ne sont plus en milieu urbain, le développement d'une agriculture plus industrielle a fait progresser l'emploi ponctuel en milieu rural, ... »

2 / « conduite de camionnettes, livraison de colis, gardiennage, activités de maintien à domicile, ... »

DÉFINITION

Indice d'impact de la crise économique sur l'emploi : nous considérons 8 indicateurs :

- les actifs de 15-64 ans en emploi précaire
- les actifs de 15-64 ans du secteur de l'hôtellerie-restauration
- les actifs de 15-64 ans du secteur du bâtiment
- les actifs de 15-64 ans du secteur de la fabrication de matériel de transport
- les actifs de 15-64 ans vivant dans un ménage sans voiture
- les bas niveaux de formation parmi les plus de 15 ans non scolarisés
- l'activité des jeunes de 15/24 ans
- l'activité des seniors de 55 ans et plus

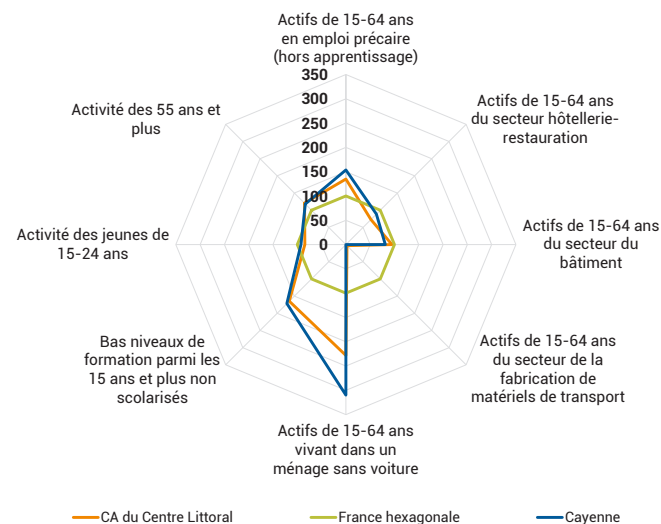
Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est de 40.



Baromètre - Les impacts de la crise sur l'emploi

Indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Le taux d'activité des 55 ans et plus de Cayenne est 1,2 fois plus élevé que celui de la France hexagonale.

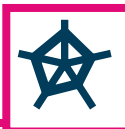
L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi est de 23 à Cayenne contre 24 en France hexagonale : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Cayenne, par rapport à la France hexagonale, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composants l'indice sont :

- la part des salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage) (15% contre 10%),
- la part des 15 ans et plus vivant dans un ménage sans voiture (34% contre 11%),
- la part des 15 ans et plus non scolarisés ayant un bas niveau de formation (46% contre 27%),
- la part des 55 ans et plus actifs (67% contre 57%).

Les facteurs de risque pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi le plus élevé (33) est enregistré à De Gaulle, alors que le plus faible est de 14 à Montabo.



Détail des facteurs de risque de l'impact de la crise économique sur l'emploi

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Indice de l'impact sur l'emploi	Salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage)		Actifs de 15-64 ans du secteur hôtellerie-restauration		Actifs de 15-64 ans du secteur du bâtiment		Actifs de 15-64 ans du secteur de la fabrication de matériels de transport	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	30	147	14,1	78	7,5	23	2,2	nd	-
Leblond	24	230	16,9	84	6,2	91	6,7	nd	-
Buzaret	21	223	14,6	45	3,0	58	3,8	nd	-
Mirza	24	95	19,6	19	4,0	18	3,7	nd	-
Themire	22	126	11,5	26	2,3	70	6,4	nd	-
Anatole	21	108	13,2	<10	-	40	4,9	nd	-
Mango	23	212	17,0	16	1,3	87	7,0	nd	-
Eau Lisette	19	56	15,4	<10	-	15	4,1	nd	-
Châtenay	18	217	12,4	47	2,7	76	4,4	nd	-
Montabo	14	153	10,5	38	2,6	37	2,5	nd	-
Zephir	27	122	13,6	56	6,2	<10	-	nd	-
Troubiran-Bourda	17	520	14,7	95	2,7	176	5,0	nd	-
Mont Lucas	22	398	15,7	56	2,2	97	3,8	nd	-
Mont Baduel	20	427	14,0	56	1,8	139	4,6	nd	-
Bonhomme	22	74	10,1	<10	-	49	6,7	nd	-
La Madeleine	22	260	20,8	19	1,6	37	2,9	nd	-
Zone Collery	28	219	23,1	34	3,6	42	4,5	nd	-
Les Amandiers	30	140	13,9	78	7,7	48	4,8	nd	-
De Gaulle	33	151	17,0	59	6,6	54	6,1	nd	-
Galmot	25	137	15,6	22	2,6	74	8,4	nd	-
Cabassou	23	245	15,8	46	3,0	59	3,8	<10	-
Cayenne	23	4 261	15,0	902	3,2	1 299	4,6	<10	-
CA du Centre Littoral	22	8 495	13,2	1 681	2,6	3 449	5,3	24	0,0
Guyane	21	14 602	13,6	2 619	2,4	5 015	4,7	160	0,1
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	19	96 801	11,6	23 881	2,9	38 080	4,6	456	0,1
France hexagonale	24	2 936 719	9,8	1 076 427	3,6	1 693 378	5,6	341 155	1,1
France entière	20	3 033 520	9,8	1 100 308	3,6	1 731 458	5,6	341 611	1,1

	Actifs de 15-64 ans vivant dans un ménage sans voiture		15 ans et plus non scolarisés avec de bas niveaux de formation		Jeunes de 15-24 ans actifs		55 ans et plus actifs	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Palmistes	504	48,3	892	58,0	160	45,5	139	70,5
Leblond	798	58,6	1 686	68,5	193	34,6	141	48,6
Buzaret	382	24,9	744	36,9	184	36,7	235	74,4
Mirza	132	27,2	363	51,5	66	35,5	81	73,8
Themire	478	43,5	944	52,9	94	26,4	172	59,9
Anatole	429	52,6	821	60,1	118	31,2	156	67,8
Mango	636	51,0	1 213	60,5	180	37,7	115	54,5
Eau Lisette	153	41,9	299	54,3	35	21,8	56	60,2
Châtenay	392	22,5	721	31,7	221	37,4	245	68,2
Montabo	175	12,0	532	27,7	122	34,2	227	74,2
Zephir	152	17,1	354	29,7	124	45,6	228	73,5
Troubiran-Bourda	449	12,7	804	20,2	490	40,3	386	75,4
Mont Lucas	739	29,2	1 240	39,1	369	38,6	343	67,2
Mont Baduel	1 461	48,1	2 582	56,4	396	30,2	350	61,7
Bonhomme	279	37,8	894	67,3	85	27,8	149	64,3
La Madeleine	247	19,7	597	34,2	161	41,1	146	69,7
Zone Collery	280	29,5	550	46,3	273	56,1	123	72,2
Les Amandiers	363	35,9	589	41,1	110	43,5	167	71,9
De Gaulle	464	52,2	688	52,9	149	44,8	78	65,7
Galmot	451	51,5	859	59,8	126	36,1	106	64,5
Cabassou	693	44,5	1 227	56,7	289	38,4	234	65,5
Cayenne	9 658	34,0	18 597	46,3	3 945	37,4	3 879	67,0
CA du Centre Littoral	16 156	25,0	40 461	44,4	7 735	34,1	9 322	68,3
Guyane	35 631	33,1	85 106	52,5	15 545	33,6	13 172	64,1
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	152 241	18,3	562 107	42,9	88 833	35,7	141 478	59,7
France hexagonale	3 299 813	11,0	12 875 271	27,0	3 083 831	40,4	4 656 364	56,7
France entière	3 452 054	11,2	13 437 378	27,4	3 172 664	40,3	4 797 842	56,8

Valeur inférieure à celle de Cayenne
 Valeur proche de celle de Cayenne
 Valeur supérieure à celle de Cayenne

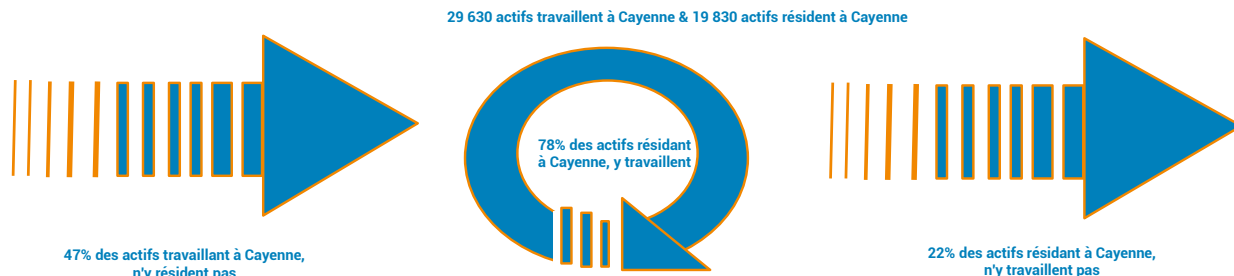
Lecture : L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi de Cayenne est de 23.



Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ?

Mobilités professionnelles journalières en 2020

Source : Insee, Fichiers détail 2020- Traitements © Compas



47% des actifs travaillant à Cayenne, n'y résident pas

Remire-Montjoly	5 650 actifs occupés	40,1%
Matoury	4 270 actifs occupés	30,3%
Macouria	2 430 actifs occupés	17,2%
Kourou	360 actifs occupés	2,5%
Roura	300 actifs occupés	2,1%
Montsinéry-Tonnegrande	300 actifs occupés	2,1%
Saint-Laurent-du-Maroni	160 actifs occupés	1,1%
Sinnamary	50 actifs occupés	0,4%
...		

22% des actifs résident à Cayenne, n'y travaillent pas

Remire-Montjoly	1 720 actifs occupés	39,5%
Matoury	1 620 actifs occupés	37,2%
Kourou	310 actifs occupés	7,2%
Macouria	250 actifs occupés	5,7%
Roura	70 actifs occupés	1,6%
Saint-Laurent-du-Maroni	50 actifs occupés	1,2%
Saint-Georges	40 actifs occupés	1%
Montsinéry-Tonnegrande	30 actifs occupés	0,6%
...		

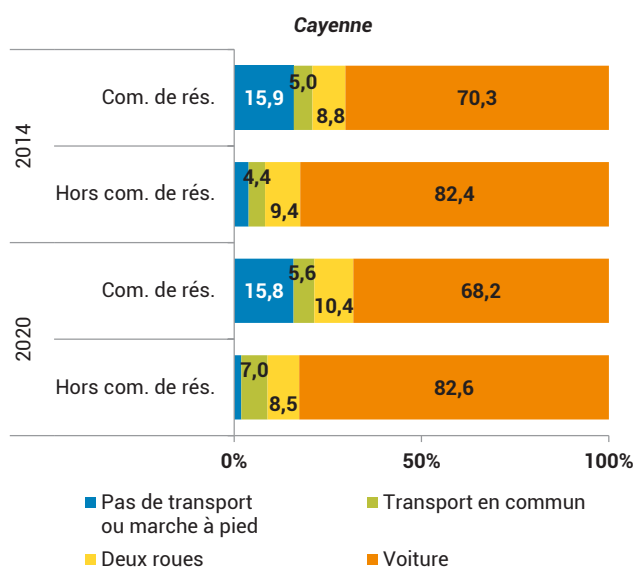
Lecture : En 2020, 5 650 actifs occupés habitant à Remire-Montjoly viennent travailler tous les jours à Cayenne, représentant 40,1% des actifs occupés à Cayenne.

En 2020, 14 070 actifs viennent quotidiennement travailler à Cayenne (47% de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire). 4 270 actifs résidant à Cayenne sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (22% des actifs résidents de la commune). Enfin 78% des actifs résidents sont sédentaires (15 560 au total).

Les actifs résidents

Moyen de transport des actifs occupés

Source : Insee, RP 2014-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, à Cayenne, 68,2% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la voiture pour se rendre à leur travail.

Le fait de travailler ou non sur sa commune de résidence influe nécessairement sur le mode de transport utilisé pour rejoindre son emploi. D'autant plus si l'on réside au cœur d'une ville centre (proximité de l'emploi, réseau de transport en commun...).

En 2020 sur Cayenne, 16% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la marche à pied pour se rendre à leur travail, la voiture et les deux roues constituent les deux moyens de transports les plus utilisés pour ceux travaillant en dehors de la commune.

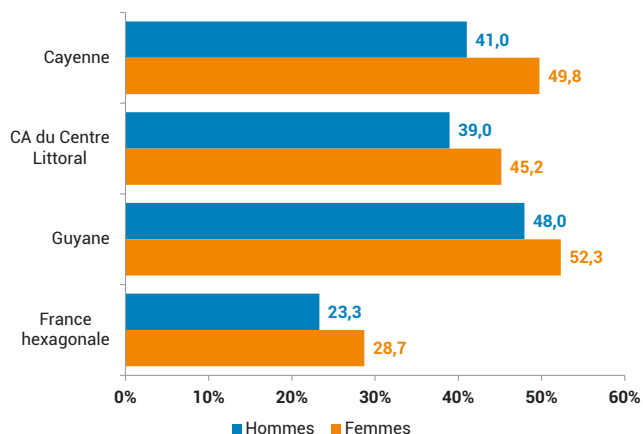
Comme dans la plupart des territoires, la voiture est le mode de déplacement domicile/travail le plus utilisé. Or, l'acquisition du permis est souvent difficile pour les jeunes issus de ménages en situation de difficultés sociale et économiques. Les acteurs en charge de lever les freins à l'emploi doivent pouvoir accompagner ces jeunes dans l'acquisition du permis (aide financière ciblée, mise en place de contreparties par du temps bénévole, ...).

Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ?



Répartition des 15 ans et plus non scolarisés et sans diplôme selon le sexe

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

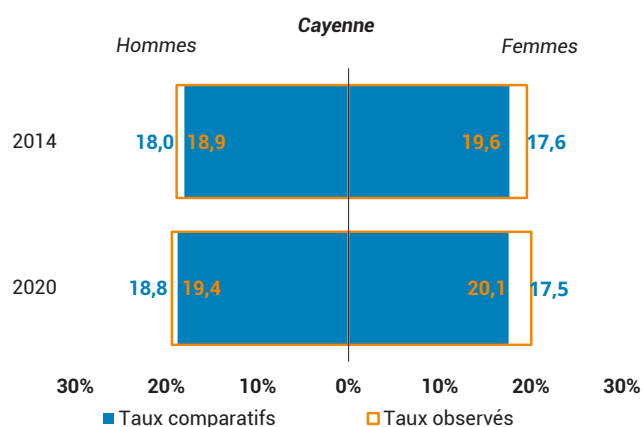


Lecture : En 2020, 41,0% des hommes de 15 ans et plus non scolarisés de Cayenne n'ont pas de diplôme.

En 2020, à Cayenne, comme dans les territoires de comparaison, les femmes sont en proportion plus nombreuses à ne pas avoir de diplôme. Ainsi, 50% des femmes de 15 ans et plus non scolarisées n'ont pas de diplôme contre 41% pour les hommes.

Taux comparatifs des hauts niveaux de formation

Source : Insee, RP 2014-2020 - Traitements © Compas

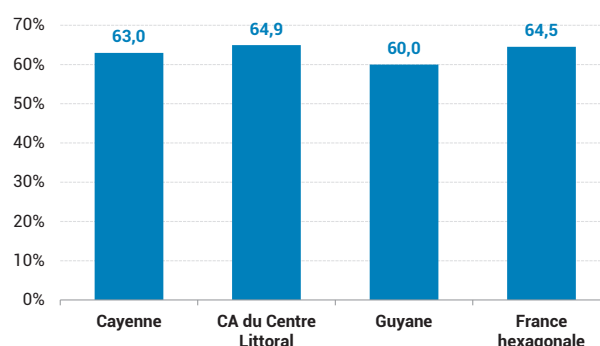


Lecture : En 2020, 20,1% des femmes de Cayenne ont un haut niveau de formation.

Une fois la structure par âge gommée, la part de hauts niveaux de formation atteint 19% pour les hommes sur Cayenne. La part passe de 20% (observé) à 18% (comparatif) pour les femmes en 2020.

Répartition des actifs occupés de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 63,0% des actifs occupés de 15-64 ans de Cayenne ont un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI).

En 2020, 63% des actifs occupés de Cayenne ont un emploi à temps plein sans limitation de durée. Cette proportion est inférieure de 2 points à celle observée en France hexagonale (65%).



TABLEAU DÉTAILLÉ

Actifs de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Actifs de 15-64 ans occupant un emploi			
	Hommes		Femmes	
	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actifs occupés	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actives occupées
Palmistes	195	46,8	183	52,2
Leblond	177	45,4	159	49,9
Buzaret	413	64,7	396	67,7
Mirza	110	67,2	121	59,6
Themire	260	64,6	152	57,7
Anatole	168	67,9	114	55,8
Mango	203	54,8	185	60,3
Eau Lisette	79	62,4	94	76,0
Châtenay	393	65,2	544	73,5
Montabo	500	75,8	421	74,5
Zephir	235	72,1	241	62,8
Troubiran-Bourda	942	66,6	1 106	68,7
Mont Lucas	493	67,6	662	65,8
Mont Baduel	497	59,9	514	64,3
Bonhomme	171	65,8	137	69,5
La Madeleine	307	58,9	199	55,1
Zone Collery	187	53,8	137	45,7
Les Amandiers	273	63,3	206	57,2
De Gaulle	132	46,6	126	49,3
Galmot	173	52,8	117	52,5
Cabassou	241	59,4	215	53,5
Cayenne	6 149	62,2	6 027	63,1
CA du Centre Littoral	15 432	64,4	14 876	65,9
Guyane	24 565	63,9	20 166	62,0
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	179 438	61,7	172 232	59,4
France hexagonale	9 367 497	69,4	7 484 418	59,1
France entière	9 546 935	69,2	7 656 650	59,1

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Cayenne

Valeurs proches de celle de Cayenne

Valeurs supérieures à celle de Cayenne

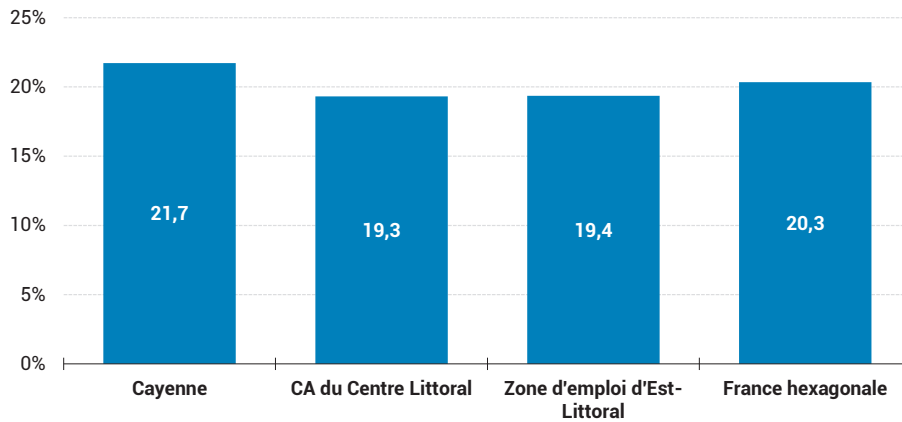
Lecture : En 2019, 6 027 femmes de 15-64 ans occupent un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI), soit 63,1% des femmes actives de Cayenne.

Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ?



Taux de déqualification

Source : Insee, RP Fichiers détail 2020 - Traitements © Compas



DÉFINITION

Taux de déqualification : part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier.

Lecture : En 2020, la part d'actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier est de 21,7% à Cayenne.

La déqualification concerne 22% des actifs occupés ayant un haut niveau de formation de Cayenne. En effet, parmi les 6 760 actifs ayant un haut niveau de formation, 1 470 occupent un emploi d'ouvrier ou d'employé. Le taux de déqualification enregistré à Cayenne est proche de celui observé à l'échelle de la France hexagonale.

Déqualification et déclassement

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008- 2019 - Traitements © Compas

	Déqualification*				Déclassement**			
	2008		2019		2008		2019	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Palmistes	35	23,6	60	33,0	47	29,5	71	36,8
Leblond	17	21,2	42	42,5	22	25,7	75	57,2
Buzaret	139	34,8	95	18,2	155	37,4	133	23,8
Mirza	13	33,4	23	39,1	23	47,4	33	48,1
Themire	70	47,4	36	48,7	77	50,0	60	61,4
Anatole	13	25,0	38	45,6	25	39,9	58	56,0
Mango	20	36,3	28	20,6	147	80,8	41	27,2
Eau Lisette	32	50,0	<10	-	32	50,0	11	25,4
Châtenay	117	39,2	115	23,3	135	42,5	168	30,6
Montabo	98	22,7	102	16,5	108	24,5	140	21,5
Zephir	25	13,4	61	20,7	32	16,7	70	23,3
Troubiran-Bourda	138	17,8	292	18,1	156	19,7	416	24,0
Mont Lucas	67	24,3	141	23,2	80	27,6	196	29,5
Mont Baduel	73	24,1	123	23,4	90	28,2	179	30,8
Bonhomme	<10	-	25	31,5	<10	-	34	38,7
La Madeleine	97	38,8	89	29,0	107	41,2	143	39,8
Zone Collery	77	32,0	54	36,0	102	38,3	80	45,5
Les Amandiers	42	17,0	46	16,0	52	20,2	79	24,6
De Gaulle	37	21,8	32	24,1	65	32,6	59	37,2
Galmot	33	36,2	37	36,9	38	39,5	60	48,5
Cabassou	97	38,3	46	42,8	115	42,3	59	49,1
Cayenne	1 250	27,5	1 491	22,9	1 618	32,9	2 165	30,2
CA du Centre Littoral	2 125	20,8	3 337	19,8	2 771	26,0	4 576	25,8
Guyane	2 814	18,6	4 604	19,2	3 676	23,0	6 690	25,7
Ensemble des DROM (hors Mayotte)	28 974	20,1	47 732	23,8	43 676	27,5	76 169	33,2
France hexagonale	1 654 682	19,2	2 266 838	20,2	2 265 946	24,6	3 235 986	26,6
France entière	1 683 655	19,3	2 314 571	20,3	2 309 623	24,6	3 312 154	26,7

* part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les actifs de hauts niveaux de formation en emploi

** part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier et de chômeurs de hauts niveaux de formation parmi les actifs de hauts niveaux de formation (occupant un emploi ou non)

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

- Valeurs inférieures à celle de Cayenne
- Valeurs proches de celle de Cayenne
- Valeurs supérieures à celle de Cayenne

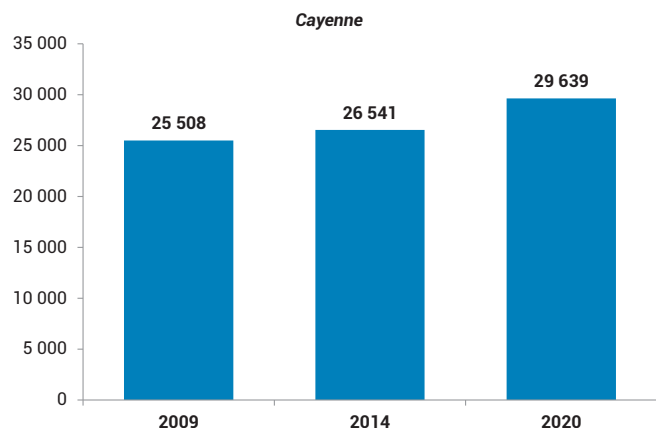
Lecture : En 2019, 1 491 actifs de 15-64 ans de haut niveau de formation de Cayenne occupent un emploi d'employés ou d'ouvriers, soit un taux de déqualification de 22,9%.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2009-2020 - Traitements © Compas

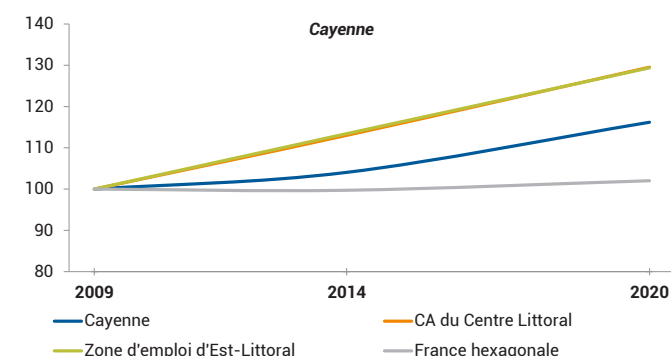


Lecture : En 2020, Cayenne compte 29 639 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans.

Entre 2009 et 2020, à Cayenne, le nombre d'emplois occupés par des actifs a augmenté, soit 4 130 emplois de plus. Ainsi, Cayenne compte 29 640 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans en 2020.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2009-2020 - Traitements © Compas

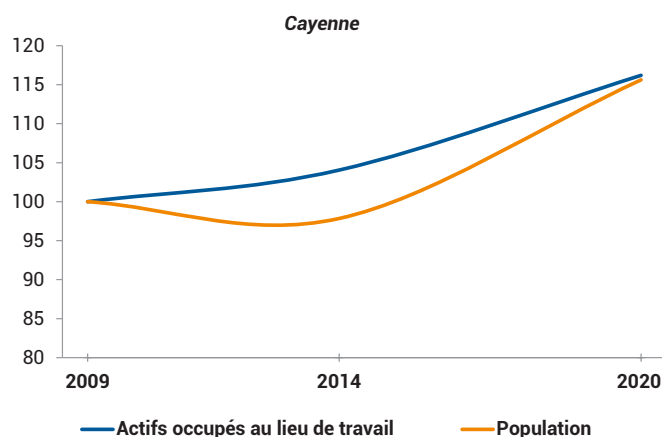


Lecture : De 2009 à 2020, à Cayenne, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans passe de l'indice 100 à l'indice 116, il a augmenté de 16,2% pendant cette période.

Comme dans la Zone d'emploi d'Est-Littoral, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Cayenne augmente entre 2009 et 2020, soit une hausse de 16%.

Comparaison de l'évolution des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans et de celle de la population (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2009-2020 - Traitements © Compas

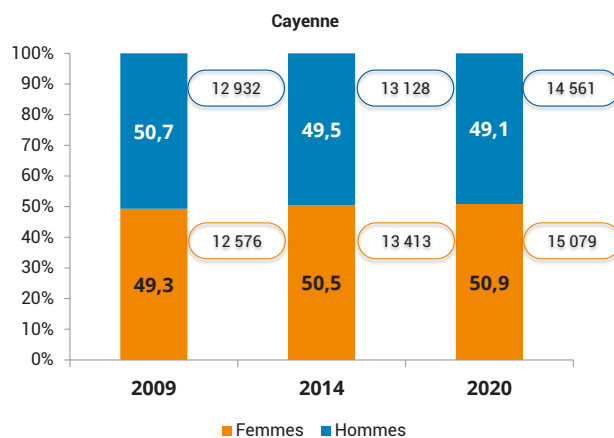


Lecture : De 2009 à 2020, le nombre d'habitants à Cayenne passe de l'indice 100 à l'indice 116, il a augmenté de 15,6% pendant cette période.

A l'instar de l'évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Cayenne, le nombre d'habitants du territoire a augmenté entre 2009 et 2020, soit une hausse de 16%.

Évolution de la répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le sexe

Source : Insee, RP Fichiers détail 2009-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 50,9% des emplois sont occupés par des femmes de 15-64 ans à Cayenne, soit 15 079 emplois.

La part d'emplois occupés par des femmes actives de 15-64 ans à Cayenne a augmenté entre 2009 et 2020, soit 2 points de plus. Ainsi, 51% des emplois sont occupés par des femmes en 2020.



Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?

Les femmes consacrent moins de temps au travail domestique sans qu'il soit davantage pris en charge par les hommes.

En 1974, les femmes consacraient 5h32 par jour au travail domestique quand les hommes y consacraient seulement 2h03. Aujourd'hui, la situation a certes évolué mais cette évolution reste marginale. En 2010, les femmes consacrent 4h07 par jour aux tâches domestiques quand les hommes y consacrent 2h36. Cet écart se creuse encore à l'arrivée d'un enfant.

Cependant, l'enquête emploi du temps ne permet pas de mesurer la charge mentale portée par les femmes. Celles-ci se retrouvent encore à assumer une double journée : leur journée de travail et leur journée consacrée au travail domestique.

Le taux d'activité des femmes rejoint celui des hommes mais à quel prix ?

De 1975 à 2015 le taux d'activité des femmes (25-49 ans) est passé de 59 à 84 %. Toutefois, ce taux d'activité peut cacher aujourd'hui une forme de précarité de l'emploi, notamment pour les femmes qui assurent une grande partie des métiers du care (aides à domicile, femmes de ménage, caissières...).

Les trois quarts des emplois à temps partiels sont occupés par des femmes et 1,1 million de femmes souhaitent travailler davantage et sont en temps partiel subi contre 420 000 hommes. La probabilité pour une femme non diplômée d'être en temps partiel subi plutôt que choisi est 2,5 fois supérieure à celle d'une femme qui dispose d'un bac, selon le Ministère du Travail. Une grande partie des travailleurs pauvres sont des femmes peu qualifiées.

Les écarts de salaires selon le sexe et la persistance de déséquilibres dans la prise en charge des tâches domestiques expliquent pour une grande part ce constat. De plus, les femmes issues des classes populaires songent davantage à réduire leur temps de travail en raison du coût de la garde des enfants, quand les femmes cadres ont davantage de revenus pour financer un mode de garde.

Un niveau de vie en baisse suite à une séparation : un impact fort pour les femmes des classes populaires

L'inégalité des revenus entre hommes et femmes vivant en couple est le premier effet qui pèse sur les revenus après une séparation. La mise en commun des ressources dans le couple élève le niveau de vie des femmes, la séparation met fin à cette redistribution. L'impact est massif. Si l'on ne tient pas compte des pensions alimentaires et des prestations sociales, le niveau de vie des femmes baisse de 35 %, en moyenne quand celui des hommes augmente de 24%. Les femmes de milieu populaire sont les plus touchées : elles perdent 62 % de leur niveau de vie initial en moyenne. Parmi les deux millions de familles monoparentales, dans 82 % des cas ce sont des mères seules avec enfants. Toutes les couches sociales sont concernées, mais ces mères isolées sont en moyenne moins diplômées et en situation de précarité.

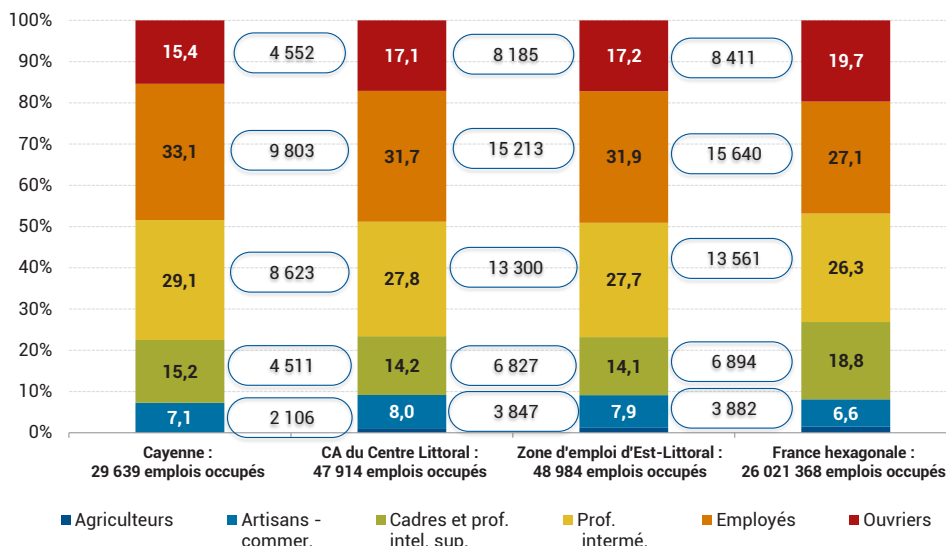
Les sources sont présentées en Bibliographie.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS

Source : Insee, RP Fichiers détail 2020 - Traitements © Compas



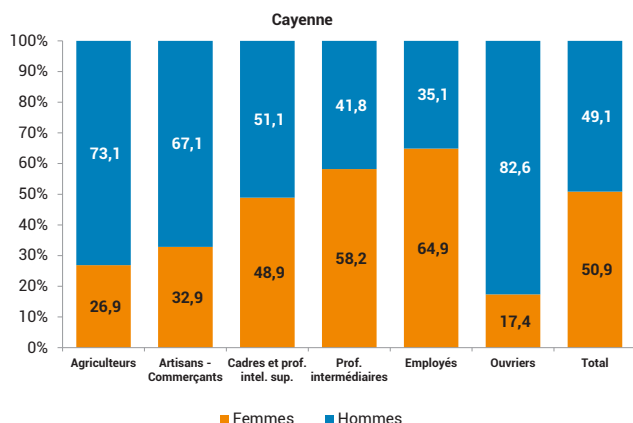
Au regard de la France hexagonale, les emplois d'employés sont sur-représentés à Cayenne, soit 33% contre 27% en France hexagonale.

A l'inverse, on note une sous-représentation des emplois d'ouvriers qui représentent 15% des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Cayenne.

Lecture : En 2020, 15,4% des emplois sont occupés par des ouvriers de 15-64 ans à Cayenne, soit 4 552 emplois.

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS et le sexe

Source : Insee, RP Fichiers détail 2020 - Traitements © Compas

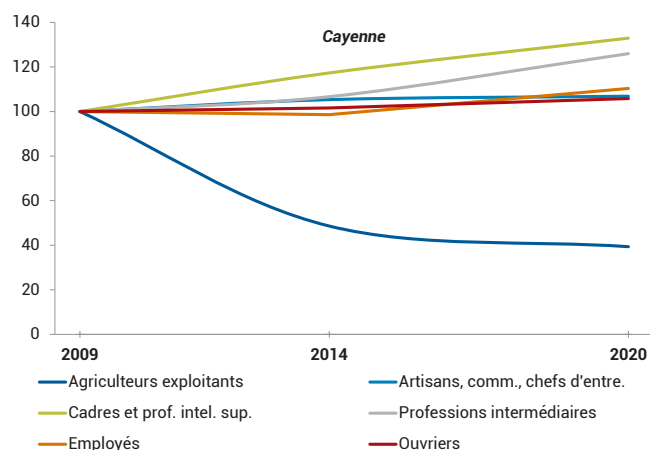


Lecture : En 2020, à Cayenne, 48,9% des emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures sont occupés par des femmes de 15-64 ans.

En 2020, on note une sur-représentation des emplois occupés par des femmes de 15-64 ans à Cayenne pour les employés. 65% des emplois de cette catégorie sont occupés par des femmes, soit 6 360 emplois. A contrario, les emplois occupés par des hommes sont sur-représentés parmi les ouvriers : 83% soit 3 760 emplois.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2009-2020 - Traitements © Compas



Lecture : De 2009 à 2020, le nombre d'emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans à Cayenne passe de l'indice 100 à l'indice 133, il a augmenté de 32,9% pendant cette période.

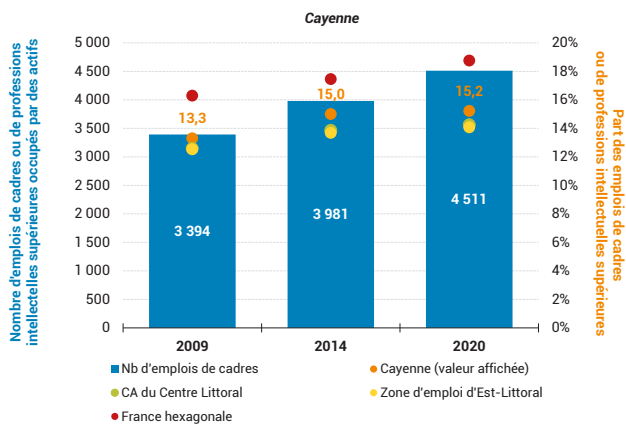
Entre 2009 et 2020, le nombre d'emplois de cadres occupés par des actifs de 15-64 ans à Cayenne a augmenté de 33%. De la même façon, le nombre d'emplois occupés par des ouvriers est à la hausse, soit +6% sur la même période.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2009-2020 - Traitements © Compas

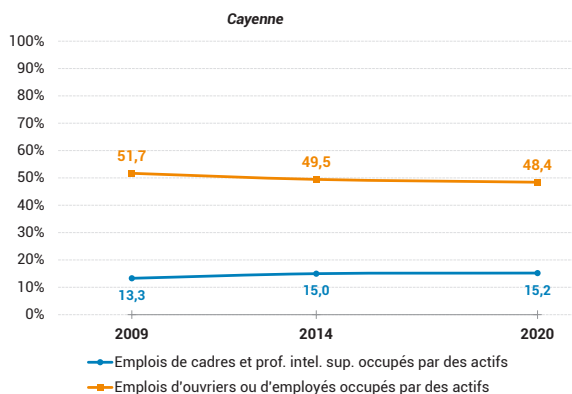


Lecture : En 2020, les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 15,2% de l'ensemble des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Cayenne.

En 2020, les 4 510 emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans à Cayenne représentent 15% des emplois. A titre de comparaison, cette part était de 13% en 2009.

Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures et des emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2009-2020 - Traitements © Compas

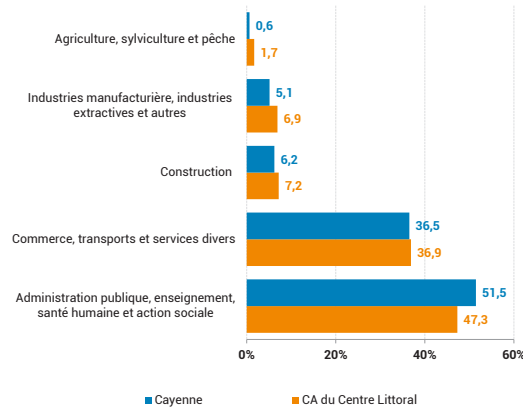


Lecture : En 2020, la part d'emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans est de 48,4% à Cayenne.

Entre 2009 et 2020, à Cayenne, la part d'emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans a augmenté de 2 points. L'évolution est différente concernant les emplois d'ouvriers ou d'employés : leur part parmi l'ensemble des emplois diminue.

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2020 - Traitements © Compas

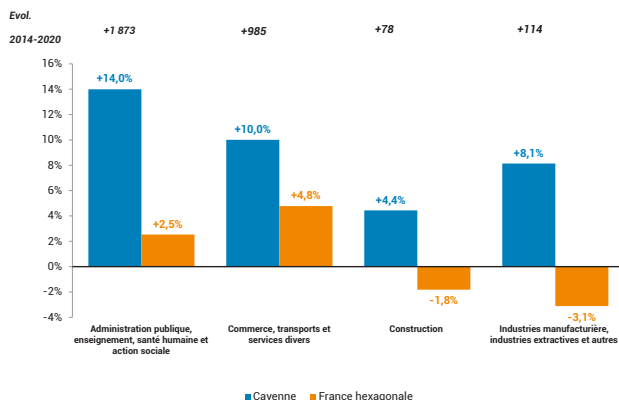


Lecture : En 2020, 51,5% des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans le sont dans le secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale à Cayenne.

Le secteur de l'administration publique et enseignement est celui qui regroupe le plus grand nombre d'actifs occupés travaillant à Cayenne : 51% des actifs soit 15 260 personnes.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2014-2020 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2014 et 2020, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans dans le secteur du commerce, des transports et des services divers a augmenté de 10,0% à Cayenne.

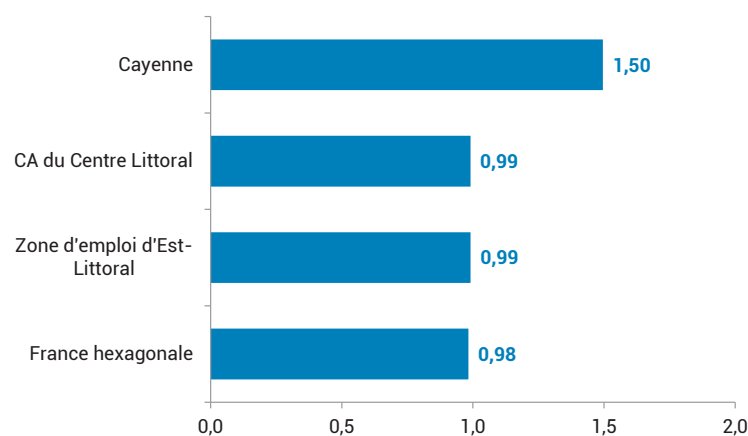
Le secteur de l'administration publique et de l'enseignement, qui concentre le plus d'actifs occupés à Cayenne, a vu son nombre d'actifs augmenter de 14% entre 2014 et 2020.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, le taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans est de 1,50 à Cayenne.

Avec 19 820 actifs occupés vivant à Cayenne et 29 640 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans, le territoire enregistre un taux de polarisation de 1,50. Cela est supérieur au taux enregistré par la CA du Centre Littoral.

DÉFINITION

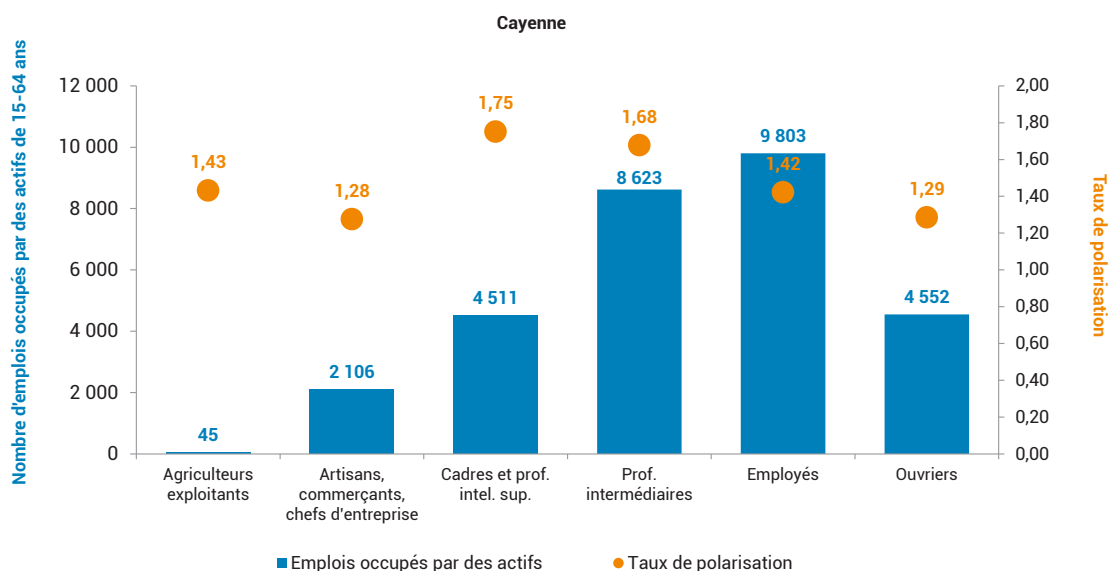
Taux de polarisation de l'emploi : rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune.

Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à 1 caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés.

Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans selon la PCS

Source : Insee, RP Fichiers détail 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, le taux de polarisation des emplois d'ouvriers est de 1,29 à Cayenne.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures enregistrent le plus fort taux de polarisation, soit 1,75. En effet, 2 580 actifs occupés vivant à Cayenne appartiennent à cette catégorie quand le territoire dispose de 4 510 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans dans cette même catégorie.



Quels sont les emplois du territoire ?

Nombre d'établissements

Source : Sirene, 1er janvier 2023 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

	Nombre d'établissements actifs	Nombre d'établissements participant au système productif	Part pour 1000 habitants (%)*
Cayenne	13 772	12 286	186,3
CA du Centre Littoral	27 886	24 924	164,1
Zone d'emploi d'Est-Littoral	28 503	25 530	160,4
France hexagonale	12 007 413	9 483 846	145,3

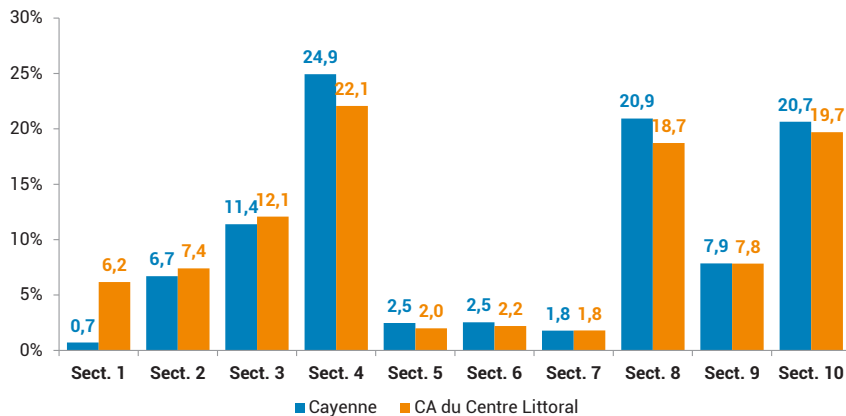
*Insee RP 2020

Lecture : Cayenne compte 13 772 établissements actifs au 1er janvier 2023 dont 12 286 participant au système productif, soit 186,3 établissements participant au système productif pour 1000 habitants.

Au 1er janvier 2023, Cayenne compte 13 772 établissements actifs dont 12 286 participant au système productif (soit 89% des établissements). Cayenne compte ainsi 186 établissements participant au système productifs pour 1000 habitants. Pour comparaison, ce taux est de 164% pour la CA du Centre Littoral, 160% pour la Zone d'emploi d'Est-Littoral et de 145% pour la France hexagonale.

Répartition des établissements productifs selon le secteur d'activité

Source : Sirene, 1er janvier 2023 - Traitements © Compas



Sect. 1	Agriculture, sylviculture et pêche
Sect. 2	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
Sect. 3	Construction
Sect. 4	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
Sect. 5	Information et communication
Sect. 6	Activités financières et d'assurance
Sect. 7	Activités immobilières
Sect. 8	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs
Sect. 9	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
Sect. 10	Autres activités de services

Sur Cayenne, la répartition des établissements productifs montre une part plus importante du secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration par rapport aux autres secteurs (25% des établissements productifs). Viennent ensuite les secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs (21%), des autres activités de services (21%) et de la construction (11%). Sur la CA du Centre Littoral, c'est également le secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration qui compte le plus d'établissements productifs.

DÉFINITIONS

Le répertoire Sirene contient toutes les entreprises actives à la création du répertoire et celles créées depuis. Pour les personnes morales de droit public et les administrations, le répertoire est exhaustif depuis 1983. L'intégration complète du secteur privé agricole date de 1993.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Établissement participant au système productif : Le caractère productif se rapproche de la notion du caractère marchand de la comptabilité nationale. Les établissements de codes NAF 68.20A et 68.20B (location de logements, location de terrains et d'autres biens immobiliers) ont ainsi été enlevés.

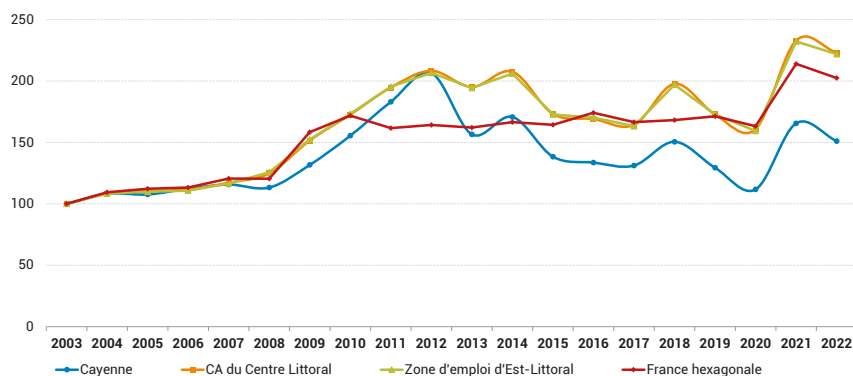
Lecture : Le secteur du Commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration regroupe 24,9% des établissements participant au système productif à Cayenne en 2023.



Quels sont les emplois du territoire ?

Évolution des créations d'établissements productifs depuis le début des années 2003 (en base 100)

Source : Sirene, 1er janvier 2003-2022 - Traitements © Compas



Lecture : De 2003 à 2022, le nombre de créations d'établissements participant au système productif à Cayenne passe de l'indice 100 à l'indice 151, il a augmenté de 51,1% pendant cette période.

À l'échelle nationale, l'évolution de la création d'établissements productifs montre une accélération à partir de 2009. Cela correspond au début de l'auto-entreprise. Aujourd'hui, près d'une création d'entreprise sur deux est une auto-entreprise. Il est également à noter qu'en période de crise, il y a souvent plus de création de petites entreprises.

Sur Cayenne, 1 106 établissements ont été créés en 2022, contre 732 en 2003, soit 374 créations d'établissements en plus entre les deux années (+51%). Sur la dernière année, la création d'établissement s'est ralentie sur le territoire (106 créations en moins).

DÉFINITION

Création d'établissement : depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'établissement correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production, en cohérence avec la notion de création d'entreprise qui s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons.

Les créations d'établissements correspondent aux établissements du répertoire Sirene qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- 1) l'immatriculation d'un nouvel établissement avec création d'une nouvelle combinaison de facteurs de production ;
- 2) le cas où l'établissement redémarre une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siret, en général pour un entrepreneur individuel) ;
- 3) le cas où l'établissement redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- 4) la reprise par un établissement nouvellement immatriculé de tout ou partie des activités et facteurs de production d'un autre établissement lorsqu'il n'y a pas de continuité économique entre la situation du cédant et celle du repreneur.

On considère qu'il n'y a pas continuité économique de l'établissement si, parmi les trois éléments suivants, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'établissement, l'activité économique et la localisation.



Établissements de l'Économie Sociale et Solidaire

Source : Sirene 1er janvier 2023 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

	Établissements de l'économie sociale et solidaire				
	Nombre	Part parmi les établissements actifs (%)	Part pour 1000 habitants* (%)	Nombre de créations d'établissements ESS en 2022	Part de créations d'établissements ESS** en 2022(%)
Cayenne	2 134	15,5	32,4	39	3,5
CA du Centre Littoral	4 161	14,9	27,4	123	4,5
Zone d'emploi d'Est-Littoral	4 303	15,1	27,0	127	4,6
France hexagonale	1 047 133	8,7	16,0	26 025	2,4

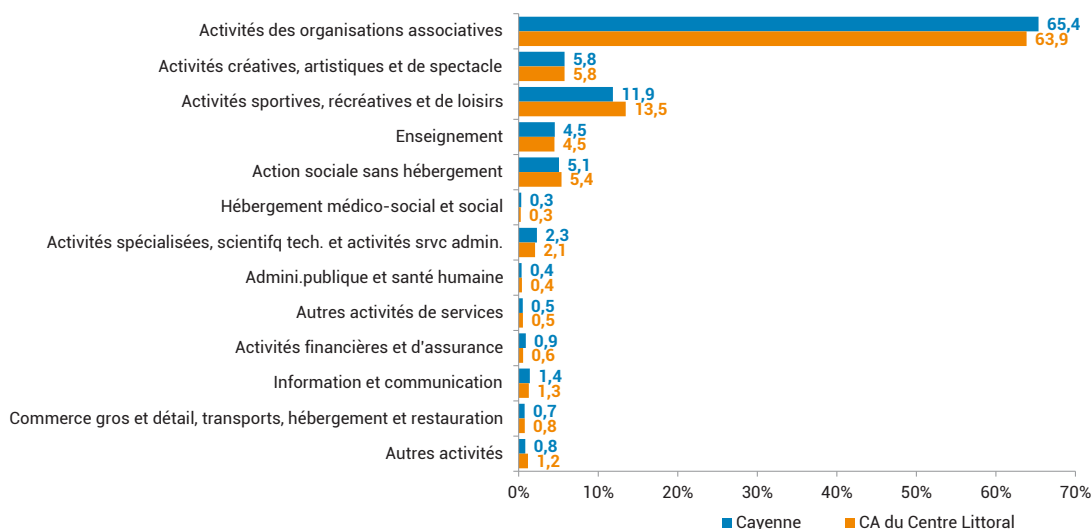
*Insee RP 2020

** Nombre de créations d'établissements ESS parmi l'ensemble des créations d'établissements

Lecture : L'Économie Sociale et Solidaire regroupe 2 134 établissements à Cayenne en 2023, soit 15,5% de l'ensemble des établissements actifs. Cela représente 32,4 établissements ESS pour 1000 habitants. 39 établissements ESS ont été créés en 2022, soit 3,5% de l'ensemble des créations d'établissements.

Répartition des établissements de l'ESS selon le secteur d'activité

Source : Sirene 1er janvier 2023 - Traitements © Compas



Lecture : Les activités des organisations associatives représentent 65,4% des établissements de l'ESS à Cayenne en 2023.

En 2023 à Cayenne, 65% des établissements de l'ESS concernent le secteur des activités des organisations associatives. Viennent ensuite les secteurs des activités sportives, récréatives et de loisirs (12%) puis des activités créatives, artistiques et de spectacle (6%). Sur la CA du Centre Littoral, c'est également le secteur des activités des organisations associatives qui est le plus représenté (64%).

DÉFINITION

La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 définit officiellement le périmètre de l'économie sociale et solidaire (ESS). Celle-ci comprend les quatre familles traditionnelles en raison de leur régime juridique (associations, fondations, coopératives et mutuelles) et inclut une nouvelle catégorie, les entreprises de l'ESS, adhérant aux mêmes principes :

- poursuivre un but social autre que le seul partage des bénéfices ;
- une lucrativité encadrée (notamment des bénéfices majoritairement consacrés au maintien et au développement de l'activité) ;
- une gouvernance démocratique et participative.

La variable ESS des établissements du fichier Sirene définit un champ plus large que la liste affichée par le CNCRES (Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale), qui se restreint aux entreprises employeuses de l'ESS.



Bibliographie

[Migrants : Comment mesurer l'évolution des populations migrantes qui arrivent sur le territoire ?](#)

www.insee.fr/
www.amnesty.fr/
www.irdes.fr/
<https://rm.coe.int/>

[Précarité énergétique : Comment mesurer la précarité énergétique ?](#)

ONPE – 2019 Étude thématique
ONPE – 2018 Tableau de bord de la précarité énergétique
www.precarite-energie.com (1)
www.precarite-energie.com (2)
<https://onpe.org>

[Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?](#)

Rapport d'information n°5033 déposé par la délégation aux outre-mer sur l'habitat en outre-mer (Mme Ramlati Ali, M. Hubert Julien-Laferrrière et Mme Karine Lebon), enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 10 Février 2022 :
www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/om/l15b5033_rapport-information#_Toc256000020

[Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?](#)

www.ouest-france.fr
www.dossierfamilial.com

[Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'œuvre](#)

INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10
<https://injep.fr>
www.inegalites.fr

[Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?](#)

Centre d'observation de la société - Mai 2017
Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)
DREES Études et résultats n°0947 – Janvier 2016
Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)
« De plus en plus de familles recomposées », Centre d'observation de la société, 15/05/2017 www.observationsociete.fr
« En 2018, 4 millions d'enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile », INSEE Première, janvier 2020, n°1788 www.lecompas.fr
« Petites surfaces, surpeuplement, habitat dégradé : des conditions de logement plus difficiles après une séparation », DREES : Études et résultats, janvier 2016, n°0947 www.drees.solidarite-sante.gouv.fr

[Espérance de vie : Quelle évolution ? Quelle disparité entre les profils ?](#)

Observatoire de la société – Janvier 2020
DREES - Octobre 2019 n°1127
Insee Première - Février 2018 n°1687
Centre d'observation de la société – Avril 2020 et Février 2015
www.observationsociete.fr (1)
www.drees.solidarite-sante.gouv.fr
www.observationsociete.fr (2)
www.observationsociete.fr (3)

[L'activité des seniors : Quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?](#)

CNAV - Rapport du Conseil d'orientation des retraites - Novembre 2019
Insee Focus n°119 – Juillet 2018
« Les retraités et la retraite » Panoramas de la DREES 2019 – Insee première n° 1372 octobre 2018
www.cor-retraites.fr
www.insee.fr (1)
www.insee.fr (2)
www.drees-solidarites-sante.gouv.fr



[Cliquez sur les liens pour accéder aux articles](#)



[Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?](#)

Philippe Warin La vie des idées – Juin 2010 et Septembre 2012

Observatoire du non recours (ODENORE)

Défenseur des droits – Avril 2017

Baromètre DJEPVA sur la jeunesse réalisé par l'INJEP et le CREDOC – 2019

Philippe WARIN, « Ceux qui ne demandent rien », Alternatives économiques, Hors-série n °56, Septembre 2012 <https://www.alternatives-economiques.fr>

Philippe WARIN, « Qu'est-ce que le non recours aux droits sociaux », La vie des idées, Juin 2010 <https://laviedesidees.fr>

Philippe WARIN, « Ce que demande la non-demande », La vie des idées, Octobre 2018 <https://laviedesidees.fr>

DEFENSEUR DES DROITS, « Relations des usagers et usagères avec les services publics : le risque du non-recours », Enquête sur l'accès aux droits, Volume 2, Avril 2017 www.lecompas.fr

[Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?](#)

Enquête Emploi du temps réalisée par l'INSEE 1974-1975 et 2009- 2010

Centre d'observation de la société – Juillet et novembre 2019

Centre d'observation de la société – Juin 2016 et novembre 2017

www.insee.fr

www.observationsociete.fr (1)

www.observationsociete.fr (2)

www.observationsociete.fr (3)

www.observationsociete.fr (4)



Lexique

A

L'allocation pour adulte handicapé (AAH) permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Actifs : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Âge atteint : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

Âge révolu : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Allocataires Caf : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les Caf gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des Caf et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

B

Bas niveaux de formation : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

C

Catégorie de demandeurs d'emplois A ; B ; C :
Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois)

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (plus de 78 heures au cours du mois)

Chômeurs : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.

- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.

- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.



Contrats précaires : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

D

Densité médicale : La densité médicale est le ratio qui rapporte les effectifs de médecins (omnipraticiens, spécialistes...) à la population d'un territoire donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins (par exemple) pour 100 000 habitants.

E

Emplois stables : Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

H

Hauts niveaux de formation : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

I

Impôts directs : Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L'**indice de vieillissement des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement

à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec d'autant plus de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

Indice de chômage estimé : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Iris signifie « Îlots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

L

Les **logements du secteur social** selon l'Insee, sont :

- les logement appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)



M

Médiane : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple :

- les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ;
- les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ;
- les personnes âgées (minimum vieillesse).

Mobilité professionnelle journalière : Part (ou nombre) d'actifs qui arrivent ou sortent du territoire pour aller travailler.

N

Naissances : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nombre de pièces l'un logement : Le nombre de pièces d'habitation est le nombre de pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface est supérieure à 12m²),

ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, etc.

Nouveaux arrivants : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas l'année précédente quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.

P

Petites résidences principales : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population « comptée à part »**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population « municipale »** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, ou les personnes en habitat mobile, etc.

La **population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant « compté à part », par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite « sans



double compte » : la somme est égale à la population totale.

Les **prestations sociales** : ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Les **professions et catégories socioprofessionnelles** (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Q

Quartiles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Résidence secondaire ou occasionnelle : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

RSA (Revenu de solidarité active) : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France hexagonale et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

S

Sédentaires : Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune l'année précédente.

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France hexagonale.

Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) : Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.



Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

Surpeuplement / Sous peuplement : Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exceptions : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme et un couple en studio est en surpeuplement modéré (plutôt qu'accentué).

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP).

T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Taux d'activité Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux : Part ou nombre d'allocataires parmi les ménages d'un territoire.

Taux de déqualification : Part des hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les hauts niveaux de formation en emploi.

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

Taux de polarisation de l'emploi : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une

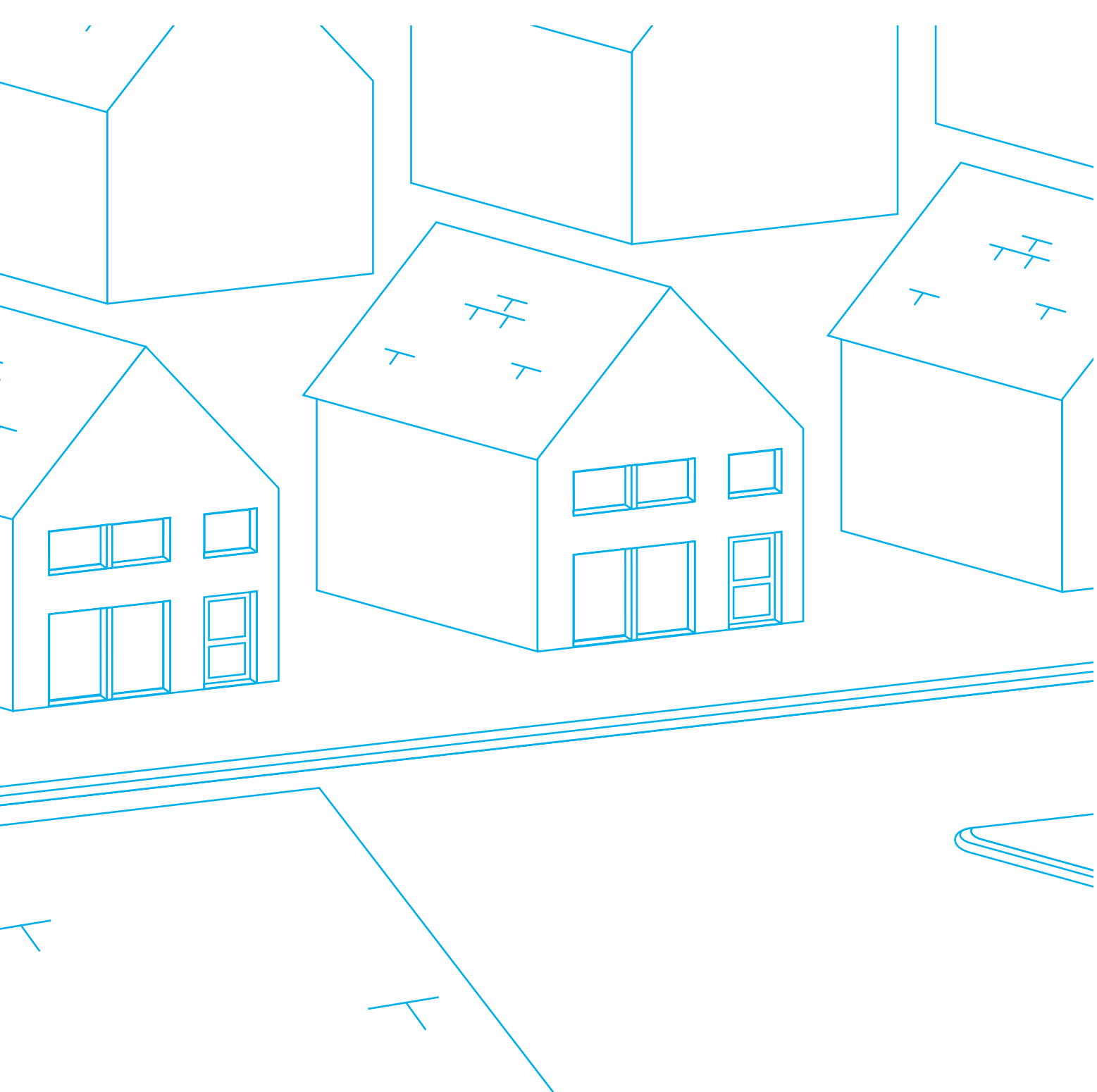
commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

Temps partiel : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

Z

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.



contact@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80



www.lecompas.fr

Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis près de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés.

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain



Le diagnostic qui suit a été construit sur une démarche de capitalisation de connaissances autour des enjeux sociaux de votre territoire. Il l'a été aussi en s'appuyant sur l'expertise que le Compas a construite depuis plus de 20 années de réalisation d'Analyses de Besoins Sociaux et 25 années d'expériences dans le développement d'observatoires sociaux locaux.

L'analyse des besoins sociaux (ABS), au-delà d'une obligation légale pour les CCAS, est avant tout une opportunité pour l'ensemble des acteurs de la réponse sociale de votre commune. Le diagnostic a été construit dans cet esprit. Il vise avant tout à poser les enjeux sociaux de votre territoire (quartiers, communes, intercommunalité) dans leur diversité.

En effet, l'ABS ne doit pas être seulement un outil au service du CCAS, mais également permettre d'impliquer tous les acteurs qui interviennent auprès des ménages ayant besoin d'une forme de solidarité. Il peut tout autant s'agir de la recherche d'un mode de garde pour ses enfants que d'une intervention dans le cadre d'un besoin lié à un handicap ou à une difficulté financière.

Dès lors, le diagnostic doit permettre d'interroger les besoins sociaux dans toute leur diversité. Il doit pouvoir être diffusé à tous les acteurs concernés par la réponse sociale. Il est à la fois au service du CCAS ou CIAS pour la construction de sa réponse aux enjeux sociaux de son territoire et à la fois au service des partenaires locaux de l'action sociale communale (autres collectivités locales, institutions, associations, services de la ville et de l'EPCI). Il doit aussi pouvoir être utilisé tant par les élus, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ou du CIAS que par les professionnels ou bénévoles associatifs (et donc habitants du territoire).

Ce diagnostic intègre une dimension prospective qui est nécessaire dans le cadre de l'élaboration d'une analyse des besoins sociaux permettant la construction d'une réponse sur plusieurs années.

Pour ce faire, au-delà d'une projection démographique, nous avons fait le choix d'intégrer une analyse sur les fragilités révélées par la crise sanitaire de la COVID et les risques sociaux pour les années à venir. Cette crise va amplifier pour certains publics les besoins de solidarités de proximité (face à l'accès aux droits, la fracture numérique, l'isolement des personnes âgées, la fragilité des familles et des enfants, l'accès à l'éducation, ...). Dans ces différents enjeux, le diagnostic pose les constats, les analyse pour votre territoire et interroge les politiques publiques à mettre en œuvre.

Le document est construit à partir d'une entrée « public ». Celle-ci permet une démarche plus facilement opérationnelle pour les services d'un CCAS ou d'un CIAS. Les tableaux de bord proposés, les cartes, tableaux, graphiques, commentaires et analyses peuvent être réutilisés dans différents temps de réflexion en dehors même de l'ABS. Chacun des chapitres peut être isolé et diffusé comme un document indépendant. Mais l'atout de ce travail est de mettre en évidence la diversité des besoins sociaux de votre territoire et la nécessité d'une prise en charge globale de celle-ci.

Le décret de juin 2016 définit l'ABS ainsi : « L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire ». Cependant, celui-ci n'est que la première étape permettant de faire évoluer les réponses apportées aux personnes fragilisées, notamment dans ces périodes de crises (économiques, sanitaires, sociales, ...). Pour cela le décret de juin 2016 prévoit la possibilité de mettre en œuvre des entrées thématiques à la suite du diagnostic. Le cœur de l'ABS se situe dans ces analyses thématiques où tous les acteurs concernés peuvent se retrouver pour construire ensemble les réponses sociales locales de demain.

Dès lors, si l'Analyse des Besoins Sociaux est une obligation pour les CCAS elle doit être avant tout une véritable opportunité.

Une opportunité tout d'abord pour la population de la commune et notamment celle qui peut « se faire oublier » ou être « invisible ». Une part importante de la population ne fait que très peu de demandes, voire souvent ne recourt pas aux droits auxquels elle pourrait prétendre.

A cette réalité du non recours ou du sous usage des politiques publiques vient s'ajouter l'isolement. L'ABS doit permettre de rendre visible une réalité cachée. Cachée par les personnes concernées elles-mêmes, mais aussi « cachée » dans nos discours ou actions de communication. En effet, il est toujours plus difficile de communiquer sur les enjeux sociaux que sur d'autres sujets.

Une opportunité ensuite pour permettre de partager une connaissance des questions sociales avec des non spécialistes. Une ABS réussie est une ABS qui sort de la seule sphère du social pour interagir avec d'autres politiques publiques telles que l'urbanisme, la politique éducative de la commune, la mobilité, l'économie ou encore la politique de la ville si elle existe. Il faut donc qu'au sein des services de la ville ou de l'intercommunalité il y ait aussi une implication dans la démarche d'ABS.



Une opportunité enfin pour construire un partenariat renforcé dans l'analyse et par conséquent dans l'action. Une ABS passe obligatoirement par une implication des partenaires (associatifs, institutionnels, autres services ou acteurs du territoire, personnes qualifiées, ...). Celle-ci devra se faire à la fois dans l'analyse (partage des données et observations respectives) et à la fois dans la restitution (ce travail doit aussi être accessible à tous les acteurs impliqués).

En effet, le CCAS ne pourra pas porter seul les réponses aux enjeux qui ressortent de l'ABS. L'implication des partenaires est une nécessité pour construire des réponses ambitieuses. Ce partenariat doit se concevoir tant avec les partenaires externes qu'avec les services de la commune ou de l'EPCI.

Les habitants sont aussi les partenaires de la démarche. Ils peuvent l'être au travers de l'implication des associations, mais aussi à partir de la participation d'instances de démocratie participative aux temps de travail ou encore par des entretiens et enquêtes ciblées.

L'ABS est donc une démarche généreuse. Le diagnostic est le pilier de celle-ci mais ne peut pas être une finalité. Il est l'outil nécessaire afin de permettre une ABS construite sur des bases solides. Il est là à la fois pour faire apparaître les fragilités souvent peu visibles (ou peu regardées), faciliter le dialogue avec les non spécialistes et faciliter la construction d'un projet social de moyen et long terme (avec la définition de priorités) qu'il soit ambitieux.

Ce diagnostic doit être le point de départ d'une action sociale partenariale basée sur un socle de connaissances fiable et solide.

